Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17193 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — SAMEDI 6 MAI 2000 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'Europe qui doute

■ L'Union peine sur plusieurs dossiers : institutions, élargissement, défense...

■ L'euro n'a pas entraîné le « big bang » politique espéré

■ La France présidera l'UE à partir du 1er juillet dans un climat de compétition entre Jacques Chirac et Lionel Jospin

Lire p. 2-3 et le point de vue d'Ali Magoudi et Jérôme Monod p. 14

ILOVEYOU, virus planétaire

● Le virus informatique le plus destructeur de l'histoire a envahi des centaines de milliers d'ordinateurs ● CIA, Pentagone, Chambre des communes, Nestlé, Ford ont été touchés ● Un milliard de dollars de dégâts aux Etats-Unis ● L'ère Internet face à un défi majeur

ILOVEYOU, le virus informatique le plus virulent et le plus destructeur de l'histoire, a endommagé, jeudi 4 mai, des centaines de milliers d'ordinateurs en Asie, en Europe et en Amérique. Venu apparemment des Philippines, le virus peut modifier la page de garde du logiciel de navigation Internet Explorer, créer plusieurs programmes sur le disque dur, se propager via Internet à l'aide du carnet d'adresse des victimes et rendre la plupart des fichiers d'images et de son inutilisables.

Des milliers d'entreprises et d'institutions ont été affectées. La Chambre des communes britannique, le Congrès américain, les ministères américains de la défense et des transports, la CIA, la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne font partie des plus prestigieuses cibles atteintes. De très nombreux grands groupes ont été touchés à l'image d'AT&T, Nestlé, Ford, Merrill Lynch, Siemens, Lucent, Bertelsmann, Delta Airlines, Time Warner, Vivendi... Plusieurs entreprises de presse européennes auraient perdu la totalité de leurs archives photographiques. Les dégâts sont estimés pour les seuls Etats-Unis à 1 milliard de dollars.

Les virus pourraient devenir la plaie de l'informatique du prochain siècle. Après le peu de conséquences du bogue de l'an 2000, la menace que font planer ces minuscules programmes se révèle aujourd'hui autrement plus sérieuse. Le cocktail explosif est composé de trois ingrédients : la multiplication des ordinateurs sur la planète, leur connexion de plus en plus fréquente à Internet qui accélère la propagation des épidémies, et le développement d'outils de création de logiciels à la portée d'un nombre croissant d'apprentis sorciers. Le passe-temps favori des inventeurs de virus consiste à perfectionner leurs créatures en les rendant toujours plus astucieuses et « intelligentes ».

Lire page 16 et la chronique de Pierre Georges page 34

SIPAPRESS

EXCEPTION FRANÇAISE

Nos routes meurtrières

188 personnes tuées et plus de 4 000 blessées au cours des week-ends de Pâques et du 1er mai sur les routes françaises. Ce bilan, qualifié de *« très mauvais »* par la Sécurité routière, a conduit le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, à décréter *« une mobilisation exceptionnelle »* des forces de l'ordre avant le « pont » du 8 mai. Les pouvoirs publics restent impuissants face à l'exception culturelle qui place les routes françaises parmi les plus meurtrières d'Europe. p. 10

L'épargne des salaires

LAURENT FABIUS a transmis aux partenaires sociaux, jeudi 4 mai, son avant-projet de loi sur l'épargne salariale. Il y propose une nouvelle formule d'épargne-retraite, qui pourrait représenter un substitut aux fonds de pension. Il s'agit d'un Plan partenarial d'épargne salariale (PPES), prévu pour une durée du dix à quinze ans, dont la « sortie » pourrait se faire en capital ou en rente – et, dans ce dernier cas, offrir un complément de retraite. Présentant ce projet, qui devrait être examiné en juin par le conseil des ministres et soumis à l'automne par l'Assemblée, M. Fabius assure qu'il ne portera *« en rien atteinte au principe de la répartition »*, clef de voûte du système des retraites.

Lire page 8

Devant le Mur des Lamentations, les mères des « espions » juifs d'Iran

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Elle ne dira rien. Ni son nom ni celui de sa fille qui est à ses côtés, ni même la nature de la parenté qui la lie à l'un des treize juifs iraniens accusés par Téhéran d'espionnage au profit d'Israël. Une personne qui, cet après-midi, l'accompagne au Mur des Lamentations confiera seulement qu'elle est la sœur de l'un des accusés.

La mère de Danny Hamid Tefiline, qui, il y a quelques jours, a « avoué » ses crimes devant une camera de la télévision iranienne, est également présente, tout aussi muette. Jeudi 4 mai, ils étaient quelque centaines d'Israéliens d'origine iranienne à s'être rassemblés devant le Mur des Lamentations pour réclamer par leurs prières la libération des leurs qui, s'ils sont reconnus coupables, risquent la peine de mort. Le grand rabbin sépharade d'Israël, né en Iran, officiait, sous l'œil des fidèles venus de Téhéran, Yazd, Ispahan ou Chiraz au cours des cinquante dernières années.

Peu habituée au devant de la scène, la communauté iranienne d'Israël est hésitante sur ce qu'il convient de faire pour aider les siens dont le procès, ouvert devant le tribunal révolutionnaire de Chiraz, a commencé par les douteux « aveux » télévisés de deux des accusés. Une troisième a également reconnu être un « espion », mais n'a pas (encore ?) été filmée.

Plusieurs gouvernements étrangers, dont le gouvernement français, se sont élevés contre les poursuites, mais, en Israël, les autorités ont choisi de faire profil bas, incertaines des conséquences que leur intervention pourrait entraîner. Apparemment, les Israéliens d'origine iranienne qui, ce jeudi, manifestaient pour la première fois en public, avaient le même souci, préféraient un rassemblement à caractère religieux et humanitaire pour bien souligner qu'ils ne voulaient surtout pas exprimer une opinion politique dont les autorités de Téhéran pourraient prendre ombrage.

« Ce n'est pas à nous de nous agiter, mais aux communautés juives du monde », dit un homme qui tourne rapidement les talons. Peu acceptent de parler à la presse et il a fallu plusieurs mois pour apprendre avec certitude que les accusés, comme la plupart des quelque 25 000 juifs demeurés encore en Iran, avaient de la famille, parfois très proche, en Israël. Les contacts entre juifs d'Iran et leur famille en Israël sont très difficiles. Les communications téléphoniques et postales sont coupées et les Iraniens n'ont pas le droit de voyager en *« Palestine occupée »*. Chacun alors se débrouille : on passe par des tiers pour acheminer les lettres et on vient en Israël avec des papiers temporaires reçus dans un pays de transit. Les autorités iraniennes le savent et le tolèrent. Jusqu'à ce que la situation politique désigne treize « espions » juifs, boucs émissaires de l'impitoyable lutte que se livrent réformateurs et révolutionnaires islamistes pour le contrôle du pays. Les trois accusés qui ont avoué être des agents du Mossad étaient venus en Israël de la sorte. Et selon ses proches, Dany Tefiline, humble marchand de chaussures qui enseignait les rudiments d'hébreu aux enfants juifs de Chiraz, était sur le point d'y revenir lorsqu'il a été arrêté.

Georges Marion

Lire aussi nos informations page 6

AFP

FOOTBALL

Calais-Nantes pour la Coupe

La finale de la Coupe de France de football opposera, dimanche 7 mai au Stade de France, les ambitieux amateurs du Calais Racing Union Football Club (CRUFC) aux professionnels surmenés du Football Club Nantes Atlantique (FCNA). Si les Calaisiens de l'entraîneur Ladislas Lozano ne pensent qu'à la victoire, les Nantais *(photo)*, eux, sont préoccupés par la lutte pour le maintien en première division. p. 24

Mélancolie en duo

FRANÇOISE HARDY

SUR son nouvel album, *Clair-obscur*, Françoise Hardy chante en duo avec Etienne Daho une vieille chanson des Everly Brothers, *So Sad*. « Tellement triste », mélancolique aussi, comme les chansons de ces deux artistes qui sont devenus, l'un par l'autre, les égéries de la scène pop européenne.

Lire page 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 506 - 7,50 F

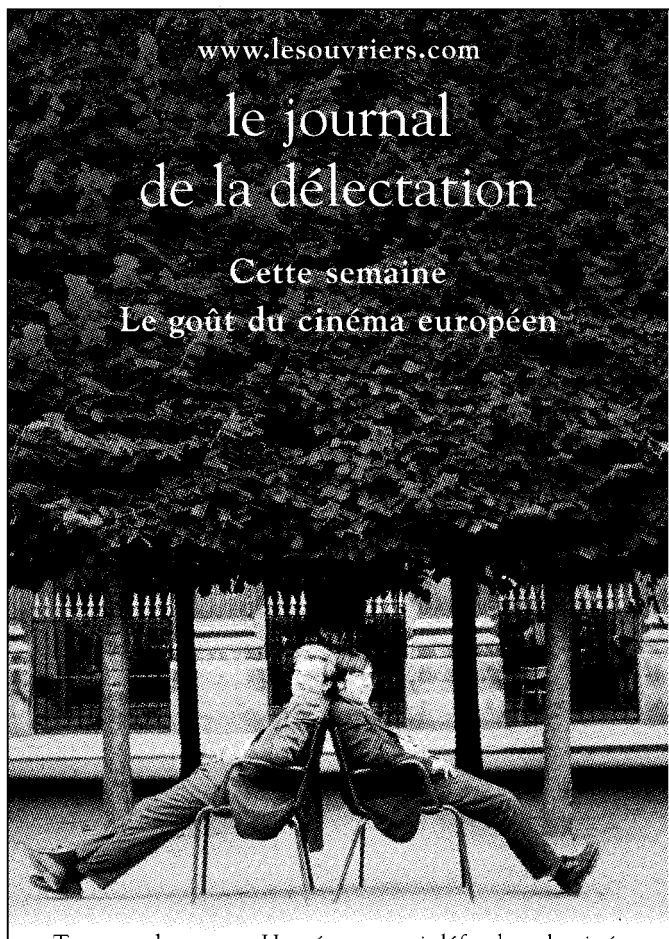

LES OUVRIERS DU PARADIS, AGENCE DE PUBLICITÉ.

- Tu te rends compte Hervé, nous qui défendons le cinéma européen, on n'est même pas invités au festival de Cannes.
- Oui… mais il est vrai Thierry que l'on n'a jamais réussi à faire un film de plus de 30".

De la « nouvelle économie » à la « nouvelle société »

LE DÉBAT sur la « nouvelle économie » est déjà dépassé aux Etats-Unis. Même la Réserve fédérale, l'un des derniers bastions du scepticisme, reconnaît aujourd'hui que les nouvelles technologies de l'information ont bien permis de dégager de nouvelles marges de productivité permettant de combiner durablement croissance forte, plein emploi et inflation basse. Certes, les derniers chiffres de l'inflation alimentent les craintes. Oui, la perspective d'un krach boursier n'est pas exclue. Il n'empêche : on a cessé de s'interroger, aux Etats-Unis, sur les données de base d'un phénomène qui modifie en profondeur les structures de l'économie et démultiplie ses capacités productives.

« Il est devenu de plus en plus difficile de nier que quelque chose de profondément différent par rapport aux cycles économiques de l'après-guerre est apparu au cours des dernières années (...). *Apparemment, les entreprises hésitent à augmenter leurs prix, de crainte que leurs concurrents leur prennent des parts de marché en investissant dans des procédés qui leur permettent de produire à moindre coût »*, disait Alan Greenspan, le président de la banque centrale américaine, lors d'un récent symposium économique organisé à la Maison Blanche par Bill Clinton. Ce dernier, sans être un utilisateur chevronné d'Internet, se dit depuis quelques mois un adepte de la « New Economy » (concept apparu pour la première fois dans les discours officiels en 1994, pour se généraliser à partir de 1997). Cette économie nouvelle, avec ses énormes potentiels de création de richesse, offre aux démocrates un argument de poids dans la campagne électorale en cours.

Le débat, désormais, n'est plus d'ordre économique. Il n'y a plus de querelles d'experts concernant les composants de base de la « nouvelle économie ». Orthodoxie budgétaire, souplesse monétaire, dérégulation des marchés, ouverture commerciale, flexibilité de l'emploi... L'ensemble du monde développé, en dépit des nuances qu'on dénote ici et là, adopte désormais plus ou moins consciemment ces recettes venues d'outre-Atlantique, recettes qui ont été théorisées depuis dix ans par les avocats de la « nouvelle croissance ».

Lucas Delattre

Lire la suite page 15

JEAN-LOUIS CHARMET

ENQUÊTE

Enfants perdus du siècle

4. Gide et Pierre Herbart

Un écrivain rencontre l'un de ses personnages, qui devient son confident et son double. Ce n'est pas du roman. C'est arrivé, en 1929, à André Gide, avec Pierre Herbart *(photo)* dans lequel il vit le Lafcadio des *Caves du Vatican*. Quatrième volet de la série de Frédéric Gaussen. p. 13

International	2	Aujourd'hui	24
France	8	Météorologie, jeux	27
Société	10	Culture	28
Régions	12	Guide culturel	30
Horizons	13	Carnet	31
Entreprises	16	Kiosque	32
Communication	18	Abonnements	32
Tableau de bord	19	Radio-Télévision	33

LES QUINZE **Le 1er juillet, la France prendra pour six mois le gouvernail de l'Union européenne à un moment difficile. La réforme des institutions européennes, indispensable avant les nouveaux élargissements à l'Est, fait l'objet de négociations indécises. Les gouvernements hésitent. ● LA PRÉSIDENCE française de l'Union, en pleine cohabitation, va avoir de lourdes responsabilités. Lionel Jospin en présentera les grandes lignes à l'Assemblée nationale, mardi 9 mai, jour de l'Europe. Profitant d'une visite à Chambéry, le président Chirac en a précisé sa vision, jeudi 4 mai, devant les maires de Savoie, souhaitant que ce soit l'occasion de porter *« plus d'attention aux inquiétudes et aux préoccupations des citoyens »* ● EN HONGRIE, le premier ministre a évoqué les crispations provoquées par l'entrée de l'extrême droite au gouvernement autrichien, rappelant que l'Union reposait sur une communauté de *« valeurs »*.**

Une Europe qui doute, à la veille de la présidence française de l'Union

Jacques Chirac a indiqué, jeudi en Savoie, certaines de ses priorités pour l'agenda de la présidence qui commencera le 1er juillet. Mais toute une série de dossiers essentiels pour l'avenir avancent péniblement. La cohabitation à Paris ajoute aux difficultés

INCERTITUDES sur l'avenir de l'euro, hésitations sur l'ampleur des réformes à faire pour garantir le fonctionnement d'une Union européenne (UE) élargie, faiblesse récurrente des institutions actuelles : l'Europe aborde le nouveau millénaire dans une de ces phases de doute dont on se demande à chaque fois si elle se remettra.

Confrontés à la mondialisation, les Quinze ne se résolvent que difficilement à remettre en cause la prééminence de l'Etat-nation, conscients de ses limites, mais paralysés devant l'enjeu. Du coup, la formation en Autriche d'un gouvernement de coalition avec participation de l'extrême droite fait, pour la première fois, surgir le spectre d'un retour en arrière, ouvrant le débat sur les valeurs que représente l'Union et la manière de les préserver ensemble. Et l'élargissement, présenté il n'y a pas si longtemps encore comme la nouvelle frontière, suscite des résistances croissantes : les riches démocraties de l'Ouest s'interrogent sur leur capacité politique à intégrer des pays si différents d'elles, qui peinent malgré tous leurs efforts à se hausser au niveau exigé pour rejoindre la troupe.

La présidence française de l'Union, qui commmence dans moins de deux mois, le 1er juillet, arrive donc à un moment particulièrement sensible. Les faux pas auraient des conséquences désastreuses. Sur le plan européen d'abord : l'absence de résultats substantiels au Conseil européen de Nice, en décembre, à l'issue des négociations que la France va présider sur la réforme des institutions de l'UE, casserait l'élan donné à la construction européenne par la création d'une zone monétaire unique et l'esquisse d'une véritable union politique. Malgré les progrès accomplis ces dernières années dans des domaines aussi sensibles que la défense ou la sécurité intérieure, un doute s'ouvrirait sur la possibilité d'aller plus loin. Or la France aborde cette présidence dans un contexte très différent des précédentes. Le coude-à-coude franco-allemand ne joue plus le même rôle qu'avant. Le jeu européen est devenu plus ouvert. La tâche n'en sera pas facilitée, au moment où il faudra montrer sa force de conviction pour surmonter les blocages.

UN EXERCICE DÉLICAT

Les dirigeants français abordent, en outre, cette période dans une phase délicate de la cohabitation. A deux ans de la présidentielle, Jacques Chirac et son premier ministre, Lionel Jospin, ne sont pas libérés d'arrière-pensées. Convaincus tous deux que la poursuite de l'intégration européenne est inévitable, mais que le cadre national reste le point d'ancrage de la solidarité, ils ont réussi jusqu'à maintenant à éviter que l'UE devienne un enjeu trop voyant de leur rivalité. Mais, pour l'un comme pour l'autre, cette présidence sera un exercice délicat.

En tant que chef de gouvernement, Lionel Jospin a choisi le 9 mai, qui marquera cette année le 50e anniversaire de la déclaration Schuman, pour lancer le débat. Devant l'Assemblée nationale, il annoncera solennellement les grandes lignes de la présidence française. Leur mise au point a fait l'objet, le 3 mai à l'Elysée, d'un conseil restreint, avant que le premier ministre s'envole pour la Hongrie.

En visite, jeudi, 4 mai à Chambéry, Jacques Chirac n'a pas résisté à la tentation de marquer son terrain, en brossant à grands traits sa propre vision de cette présidence. Il a souligné la nécessité de convaincre les Européens, par des actions concrètes, que l'Union n'a pas seulement une finalité économique, qu'elle est porteuse de valeurs conditionnant leur vie quotidienne et qu'en conséquence il faut progresser dans l'intégration. Mais il veut aussi se porter garant que cette intégration ne signifie pas l'abandon des repères naturels que sont, pour chacun, sa ville, sa région, sa nation... En laissant au premier ministre la tâche difficile de concilier concrètement l'impératif de l'intégration et celui de l'identité.

Henri de Bresson et Daniel Vernet

Jacques Chirac : « Les valeurs avant les intérêts »

***LE CHEF DE L'ÉTAT** s'est exprimé, jeudi soir, devant une assemblée de maires savoyards à Chambéry. Voici des extraits de son intervention.*

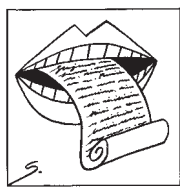

VERBATIM

« Mon souhait est qu'à l'occasion de la présidence française l'Europe s'efforce d'agir plus concrètement, en portant plus d'attention aux inquiétudes et aux préoccupations des Européens. (...) L'euro était le bon choix, celui de la croissance et de l'emploi. (...) Nous lui devons une large part de la croissance économique dont bénéficie désormais l'ensemble de l'Europe. Et je veux rappeler que la force d'une monnaie doit être jugée dans la durée, et non sur des variations de change à court terme. (...)

L'Europe n'est pas, et ne doit pas être, prestataire de services publics. Elle ne gère pas et ne doit pas gérer de transferts sociaux. (...) Elle ne doit intervenir qu'à condition de pouvoir le faire plus efficacement que les Etats, et seulement lorsque nous le décidons collectivement. (...) L'Europe est aussi indispensable si l'on veut assurer concrètement la protection contre les risques de notre temps. (...) La sécurité maritime doit être renforcée. (...) L'Europe doit être à la pointe du combat pour la sauvegarde de l'environnement. (...) Elle doit nous aider à mieux maîtriser (...) les trafics de drogue, la criminalité, le blanchiment de l'argent sale. Personne ne peut croire que nous viendrons à bout de ces fléaux si nous ne renforçons pas notre coopération policière et judicière. (...) Le lancement d'un espace européen de la connaissance et de la mobilité devra rester comme l'un des résultats importants de notre présidence. (...) Fixons-nous pour objectif que chaque Européen parle deux langues en plus de sa langue maternelle. (...)

Notre communauté est une communauté de valeurs avant d'être une communauté d'intérêts. En faisant, je l'espère, aboutir la charte des droits fondamentaux de l'Union, la présidence française établira un ensemble de principes et de valeurs sur lesquels l'Europe de demain pourra s'appuyer. Les pays qui veulent rejoindre l'Union devront naturellement y souscrire aussi. (...) Le monde nouveau en train d'émerger reposera sur un fort sentiment d'appartenance à une communauté nationale capable de jouer pleinement son rôle. (...) Mais l'évolution du monde rend indispensables de nouvelles solidarités. Nous avons besoin de l'Europe pour nous aider à les rendre plus cohérentes et plus efficaces. »

Cinq chantiers sur lesquels butent aujourd'hui les Européens

QUELLES qu'en soient les raisons dont débattent les économistes, la faiblesse actuelle de l'euro apparaît comme le symptôme des incertitudes pesant sur le processus d'intégration européenne. Après la création de la monnaie unique, aucun nouveau grand projet n'a relancé la dynamique communautaire. L'euro lui-même n'a pas provoqué ce « big bang » institutionnel qu'attendaient certains responsables. Les dossiers sur lesquels travaillent les Quinze sont depuis longtemps en chantier.

Les objectifs minimaux de la conférence intergouvernementale (CIG), ouverte au début de l'année sous présidence portugaise et qui devrait se terminer en décembre sous présidence française, concernent des problèmes déjà à l'ordre du jour du Conseil européen d'Amsterdam voilà trois ans. Il est difficile de mobiliser les opinions sur des réformes institutionnelles touchant le nombre des commissaires ou la pondération des voix au sein des conseils. Tous les responsables européens parlent de transparence, de démocratisation, de proximité avec le citoyen, pourtant l'Europe semble de plus en plus lointaine. La grande affaire qu'aurait pu être l'élargissement vers les pays d'Europe centrale et orientale – il s'agit ni plus ni moins que de la réunion historique de la famille européenne – apparaît d'abord comme un sujet pour experts, qui ont eux-mêmes du mal à se retrouver dans les trente mille pages de l'*« acquis communautaire »* (l'ensemble des décisions et actes adoptés depuis la création de la CEE).

Quelles sont, dans ces conditions, les perspectives de la présidence française ? Il convient de faire la distinction entre les dossiers officiellement à l'ordre du jour, les souhaits des autorités françaises et les problèmes à plus long terme, qui risquent de peser sur les prochains mois sans trouver de solution.

● **Le fonctionnement des institutions.** La CIG a officiellement pour objet de régler les trois « restes » d'Amsterdam, trois questions qui doivent trouver une solution afin que l'Union soit prête à accueillir les pays candidats de la prochaine vague d'élargissement :

1) La composition de la Commission de Bruxelles, qui ne peut croître indéfiniment avec l'arrivée de nouveaux adhérents. Il convient donc de trouver une formule limitant le nombre des commissaires sans léser les petits pays ;

2) La pondération des voix : dans les conseils des ministres, pour les décisions qui ne requièrent pas l'unanimité, chaque pays dispose d'un nombre de voix en fonction de sa taille, avec surreprésentation des petits. L'arrivée de nouveaux membres impose une redistribution des voix qui tienne plus compte du poids relatif de chaque pays membre sans favoriser la formation de minorités de blocage ;

3) L'extension des décisions prises à la majorité qualifiée, afin d'éviter les risques de la multiplication des droits de veto avec l'augmentation du nombre de pays membres.

● **L'élargissement.** Ces réformes depuis longtemps indispensables pour la bonne marche d'institutions conçues à l'origine pour l'Europe des Six ont été rendues encore plus urgentes par les perpspectives d'élargissement vers l'Est et le Sud. Douze pays sont aujourd'hui officiellement candidats mais l'UE pourrait, à terme, compter plus de trente pays membres. Les trois « restes » d'Amsterdam sont un minimum, et le mode de fonctionnement de l'Union devra être rapidement transformé en profondeur. D'abord soucieuse de ne pas trop encombrer sa présidence, la France voulait limiter l'ordre du jour de la CIG. Elle a finalement accepté qu'il soit élargi à la question des *« coopérations renforcées »*, un dispositif qui permet à quelques pays d'aller plus avant dans l'intégration même si tous les membres ne sont pas d'accord. Mais en filigrane se pose déjà la question de ce que devrait être un véritable exécutif européen, responsable devant le Parlement de Strasbourg.

● **La politique de défense.** Les Quinze doivent définitivement adopter à la fin de l'année les institutions (comité politique, comité militaire, état-major) mises en place provisoirement après le Conseil de Helsinki pour doter l'Europe des moyens de décision et d'action pour la gestion des crises. Ils doivent aussi trancher quelques questions restées en suspens, comme le rôle exact du haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité, la présidence du comité politique, etc. Au-delà de ce dispositif institutionnel, ils doivent également pousser les préparatifs de la force de 60 000 hommes susceptible d'intervenir dans des crises éclatant *« en Europe ou autour de l'Europe »* et définir les relations entre la défense européenne et l'OTAN.

● **La charte européenne des droits.** Elle devrait être adoptée au conseil européen de Nice, après une large discussion. La question de son statut – sera-t-elle ou non intégrée aux traités fondateurs de l'Union ? – reste en suspens.

● **Une Constitution pour l'Europe.** Les Européens peuvent-ils se contenter de réformer, au fil des conférences intergouvernemenales, des traités qui deviennent de plus en plus compliqués et illisibles, ou doivent-ils, selon une procédure qui reste à définir, s'attaquer à la rédaction d'une véritable Constitution, définissant les droits et les devoirs de chacun, réglant la place des différentes institutions et leurs relations entre elles ? Bref, l'UE peut-elle rester encore longtemps cet *« objet institutionnel non identifié »* dont parlait Jacques Delors ? Jusqu'à maintenant, la complexité de la tâche, les différences de culture constitutionnelle qui ne manqueraient pas d'éclater entre les pays membres, avaient rebuté les plus audacieux. L'idée s'impose de plus en plus que le « bricolage institutionnel » a atteint ses limites. Mais la rédaction d'une Constitution n'est pas seulement un exercice juridique. Elle posera inévitablement la question des finalités de l'Europe et, sur ce point, les Quinze – sans parler des candidats qui piaffent à la porte – sont loin d'être unanimes.

H. de B. et D. V.

Les sanctions contre Vienne, un handicap pour la CIG ?

Alors que Lionel Jospin a réaffirmé à Budapest la fermeté de la France par rapport à l'Autriche *(lire ci-dessous)*, d'autres pays membres de l'Union commencent à chercher un moyen de lever les mesures décidées après la formation du gouvernement conservateur-populiste de Vienne. Il n'est guère de réunion européenne sans que cette question soit abordée, au moins officieusement. De plus en plus de responsables européens estiment que *« l'isolement »* de l'Autriche pèsera sur la présidence française et risque même de compromettre le succès de la Conférence intergouvernementale (CIG). Des suggestions ont déjà été avancées (mise sous surveillance, période probatoire, etc.) qui permettraient de sortir de cette situation sans que quiconque perde la face. L'opinion la plus répandue en Europe est qu'aujourd'hui la levée des mesures contre l'Autriche se heurte uniquement à l'intransigeance française.

L'affaire autrichienne a dominé la visite du premier ministre français en Hongrie

BUDAPEST
de notre envoyée spéciale

Rien ne vaut une assemblée de jeunes pour s'autoriser une pointe de lyrisme européen. Jacques Chirac l'a compris depuis longtemps, qui pratique volontiers l'exercice dans ses déplacements à l'étranger. Jeudi 4 mai, c'était au tour de Lionel Jospin de s'adresser à un public étudiant et majoritairement francophone, rassemblé dans l'amphithéâtre de l'Université des sciences économiques de Budapest, pour évoquer *« la vision française de l'avenir de l'Europe »*. Nul doute que le premier ministre était plus à son aise à cette tribune-là qu'aux côtés de son jeune homologue hongrois, Viktor Orban, avec lequel le contact, pendant cette visite de deux jours, n'a jamais paru dépasser la courtoisie diplomatique.

Cette visite intervenait deux jours seulement après le passage à Budapest du chancelier autrichien. La photo de la poignée de main entre Viktor Orban et Wolfgang Schüssel figurait en bonne place dans la presse hongroise. De l'attitude de l'Union européenne à l'égard de l'Autriche et de son gouvernement intégrant l'extrême droite, il a été question tout au long du séjour. *« L'Europe est une communauté de valeurs. Elle ne peut être conçue comme l'appartenance à un club international à vocation commerciale,* a affirmé M. Jospin devant les étudiants. *Au-delà des dimensions sociale, économique, commerciale de l'Union, il est essentiel que les pays candidats adhèrent pleinement au projet européen lui-même, c'est-à-dire aux valeurs de démocratie et de liberté qui le fondent. »*

LAPSUS

Il a réaffirmé que *« l'arrivée au pouvoir en Autriche, d'une coalition comprenant un parti d'extrême droite xénophobe »* était un *« problème majeur »* pour l'Europe et s'est dit *« convaincu »* que les pays d'Europe centrale *« qui ont durement payé le prix de la démocratie et des droits de l'homme, comprennent cette exigence »*.

Délaissant son texte pour répondre aux questions, Lionel Jospin a souligné la *« sensibilité particulière de l'opinion publique française à cette question ». « Nous avons l'expérience, depuis plus de vingt ans, de la présence d'un parti d'extrême droite. Et une partie de la droite, minoritaire, s'est posé la question d'une alliance »*, a-t-il insisté. Le premier ministre s'est toutefois gardé de commenter, comme l'y invitaient les étudiants, la venue en Hongrie du chancelier autrichien. *« Le fait qu'un pays accueille l'Autriche relève de sa souveraineté et de sa libre décision »*, a-t-il observé.

A l'occasion de leur conférence de presse commune, Viktor Orban avait clairement signifié qu'il n'entendait recevoir de leçons de quiconque. *« La politique étrangère hongroise est guidée par l'objectif de stabilité régionale »*, a-t-il indiqué, renvoyant à l'histoire le soin de juger si *« l'attitude spécifique de la Hongrie aura contribué à réduire la xénophobie en Autriche »*. Malgré l'affirmation des liens d'amitié entre les deux pays, la question autrichienne n'en finissait décidément pas de s'immiscer. Jusqu'au lapsus. Le regard tourné vers son homologue hongrois, M. Jospin, dont la visite s'est achevée jeudi, s'est empêtré dans ses mots : *« J'ai rappelé la communauté des valeurs européennes à mon ami, le premier ministre autrichien »...*

Pascale Robert-Diard

Lionel Jospin : « Certaines façons de gouverner l'Europe » sont à revoir

***DANS** le discours prononcé, jeudi 4 mai, devant les étudiants de Budapest, Lionel Jospin a souligné que* « ce qui s'ouvre à nous aujourd'hui, c'est le défi de l'unification de l'Europe ». *Affirmant que la réforme institutionnelle sera* « avec l'élargissement, un des thèmes majeurs » *de la présidence française, le premier ministre a déclaré :* « Il n'est pas question de retarder ce processus historique. Il ne saurait être question non plus de brûler les étapes. Les institutions européennes ne fonctionnent pas aujourd'hui de façon satisfaisante. Elles seraient d'autant moins adaptées à une Europe de plus de vingt Etats membres ». *Les réformes institutionnelles* « doivent aboutir d'ici la fin 2000 pour consolider les fondations de l'Europe avant de l'élargir », *a insisté M. Jospin.*

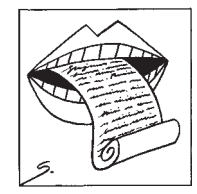

VERBATIM

« Nous devons redonner sens et projet à l'unification de l'Europe », *a-t-il poursuivi, évoquant les* « ambitions premières de ses pères fondateurs » : *une Europe* « en paix et capable d'imposer la paix ». « La perspective de l'adhésion est la meilleure garantie contre d'éventuelles tentations, nostalgiques ou autoritaires, qu'éveilleraient les difficultés de la transition économique et sociale », *a-t-il observé. Une Europe* « démocratisée », *aussi :* « Il faut pour cela renforcer la transparence et la responsabilité de ses structures. » « Certaines façons de gouverner l'Europe devront être revues », *a ajouté le premier ministre, citant notamment la présidence tournante du Conseil.* « Il nous faudra aussi définir les domaines dans lesquels certains pays pourront aller plus loin et plus vite que leurs partenaires. Il ne s'agit pas de refaire une Communauté au sein de l'Europe *(mais)* de garantir l'existence d'initiatives motrices capables d'ouvrir de nouvelles pistes », *a-t-il poursuivi. Une Europe* « au service de ses citoyens », *qui place* « le progrès social au cœur de *(son)* projet ». « L'Europe, cinquante ans après la déclaration de Schuman, se trouve à un tournant de son histoire (...). Elle doit s'enraciner dans un projet collectif des peuples européens », *a conclu Lionel Jospin.*

Alain Juppé travaille les thèmes européens

ILS ne sont qu'une petite poignée, autour de Jacques Chirac, à se préoccuper d'Europe : hommes politiques et fonctionnaires, réunis depuis quelques mois autour d'Alain Juppé, des anciens ministres Hervé Gaymard et Jacques Toubon et de quelques parlementaires de droite – rares, il faut bien le dire – que la question intéresse. Comme toujours, le président de la République n'a pas donné de cadre précis à leur réflexion, mais, puisqu'il tient la présidence française de l'Union européenne (UE), au second semestre 2000, pour l'un des moments-clés de la fin de son septennat, l'Elysée surveille de près leur travail.

Lorsque ces « têtes chercheuses » étaient venues dire à M. Chirac, un peu avant Noël, qu'il serait dangereux de tenir pour quantité négligeable les eurosceptiques qui, élection après élection, affirment leurs positions, ils avaient trouvé un chef de l'Etat très réceptif. En juin 1999, en effet, la liste souverainiste Pasqua-Villiers avait raflé 13,09 % des voix. Les sondages qui parviennent tous les trois mois à l'Elysée sur les évolutions de l'opinion publique européenne montrent qu'en France, peut-être plus encore que dans les pays voisins, l'Europe alimente les peurs et les exaspérations des catégories sociales les moins bénéficiaires de la croissance. Enfin, aucun observateur ni conseiller politique du président n'écarte l'hypothèse que Charles Pasqua puisse obtenir plus de 10 % des voix à l'élection présidentielle.

UNE « CONSTITUTION »

Le petit groupe s'est donc mis au travail. Depuis plusieurs semaines, il « auditionne » des responsables politiques, des philosophes, des juristes. L'Allemand Karl Lammers (CDU), l'économiste Henri Guaino (RPF) sont venus dire leur vision des réformes à mener dans l'Union européenne. Le 3 mai, le très fédéraliste Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts aux européennes de 1999, est venu discuter avec M. Juppé de l'Europe. En juin, quelques jours avant la présidence française, ils tiendront un colloque sur le sujet. En octobre, ils devraient proposer une Constitution européenne qui, non seulement opère un toilettage des institutions, mais propose des réformes de fond comme, notamment, la création d'une chambre des nations pour les Etats membres, le basculement définitif et total de la fonction législative au Parlement.

Le sujet court la droite depuis un moment déjà. En octobre 1998, Philippe Séguin avait évoqué l'idée d'une Constitution européenne lors d'un rassemblement au parc de la Villette. Le très chiraquien Jérôme Monod parcourt la France, depuis plusieurs mois, en compagnie du psychanalyste Ali Magoudi pour « vendre » la même idée à la droite *(lire page 14).*

« DONNER DU SOUFFLE »

Pour l'heure, cependant, M. Chirac n'a pas repris un mot de ces propositions. Pris dans l'application stricte d'un agenda européen déjà dense ; concentré sur sa rivalité avec Lionel Jospin, qui entend bien ne pas lui laisser les bénéfices de la présidence européenne, le président n'aborde la construction politique de l'Europe que par des généralités. Ses fidèles le pressent de lancer le débat, de *« donner du souffle »*, comme dit volontiers M. Gaymard, à une politique européenne qui en manque singulièrement.

Le président de la République reste prudent. Jeudi 4 mai, à Chambéry, en évoquant la nécessité de construire maintenant *« l'Europe des hommes »*, plus proche des citoyens, il a répondu à la crise politique européenne par des problèmes concrets (de l'expérimentation scientifique au dopage), piochés dans la vie quotidienne et dont il entend pousser la résolution à partir du 1er juillet. Il n'est pas sûr que, malgré l'amicale pression de M. Juppé, il se décide à aller beaucoup plus loin.

Raphaëlle Bacqué

Cohabitation-compétition avant l'échéance du 1er juillet

TOUT VA BIEN, la France parle d'une seule voix européenne, le président de la République et le premier ministre savent parfaitement quel est leur rôle respectif, ils partagent la même vision, il n'y a donc aucune rivalité entre eux sur un sujet aussi important, a fortiori à quelques semaines de la présidence française de l'Union européenne. On n'échappe pas à ce préambule, lorsque l'on évoque, à l'Elysée ou à Matignon, les contraintes de la cohabitation en matière européenne.

Tout va bien, mais. Mais à quelques jours de l'intervention de Lionel Jospin devant l'Assemblée nationale le 9 mai, qui doit présenter solennellement les priorités de la présidence française, Jacques Chirac saisit l'occasion d'un voyage à Chambéry pour évoquer le défi de *« l'Europe des peuples au service des citoyens »*, s'appropriant ainsi par avance l'un des thèmes du discours du premier ministre. Les formes sont bien sûr respectées, mais la hiérarchie protocolaire soigneusement rétablie dans le choix des mots présidentiels. Evoquant la présidence française, M. Chirac déclare, devant le public de maires réuni pour l'occasion : *« C'est à vous que je veux dire dans quel esprit la France aborde cette étape. » « Le Parlement sera d'ailleurs informé des objectifs de cette présidence par le premier ministre »*, se contente-t-il d'ajouter. L'Elysée communique le texte de cette intervention à Matignon, quelques minutes à peine avant qu'il ne soit prononcé. Dans l'entourage du premier ministre, on insistait, jeudi, à Budapest, sur le fait que *« le président de la République a repris quasi mot pour mot les notes présentées sur le sujet par Matignon lors du conseil restreint du mercredi 3 mai »*.

DÉTOUR

Tout va bien, mais. Lorsque l'Elysée apprend, à l'automne 1999, que Gerhard Schröder vient, avec son épouse, en visite privée à Paris et qu'ils vont déjeuner avec le couple Jospin, les conseillers de M. Chirac font savoir qu'il serait de bon ton que le chancelier allemand fasse le détour par le perron de l'Elysée et ses photographes, avant de rejoindre la Tour Eiffel, M. et Mme Jospin et... leurs photographes.

La ligne a été fixée par le premier ministre : s'il n'est pas question de laisser filtrer la moindre divergence avec l'Elysée, il est en revanche chaudement recommandé de faire savoir, selon la formule de l'un de ses conseillers, que *« c'est Matignon qui fait le boulot »*. Et l'on raconte bien volontiers cette réunion de travail en janvier après le naufrage de l'*Erika,* au cours de laquelle plusieurs propositions ont été lancées pour renforcer la sécurité maritime au niveau européen. Le conseiller de l'Elysée présent à cette réunion, comme il en va sur tous les sujets européens en période de cohabitation, n'avait pas ouvert la bouche, mais, quelques jours plus tard, en Bretagne, M. Chirac annonçait qu'il allait saisir *« l'occasion de la présidence française »* pour renforcer la sécurité maritime...

Lionel Jospin lui-même laisse volontiers entendre qu'en matière européenne, *« le président de la République peut toujours dire, il ne peut pas faire »*. Encore faut-il que cela se sache. L'annonce, par Matignon, que depuis le début du mois d'avril, chaque réunion de ministres serait en partie consacrée aux questions européennes, va dans ce sens. De même, son intervention de mardi à l'Assemblée insistera-t-elle sur les dimensions les plus concrètes de l'UE – la croissance, la cohésion sociale, les citoyens – qui relèvent toutes, bien sûr, de la sphère gouvernementale.

A l'Elysée, on travaille depuis longtemps à la préparation de ces six mois de présidence. Comme ce fut le cas à Chambéry, M. Chirac a demandé à plusieurs de ses amis élus locaux de lui trouver des occasions d'intervenir sur l'Europe. Plusieurs villes de droite pourraient ainsi se découvrir entre juillet et décembre un intérêt tout nouveau pour... les colloques internationaux consacrés à l'idée européenne, sous le *« haut patronage »* du président de la République française, président de l'Union européenne.

Pascale Robert-Diard

Des Allemands souvent incrédules devant le jeu politique français

BERLIN
de notre correspondant

Pour Joschka Fischer, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, la cohabitation est la forme française des grandes coalitions. Il faut vivre avec, même si c'est difficile. Les clés ne sont pas toujours aisément décodables depuis Berlin. La gauche allemande en a fait l'expérience à son arrivée au pouvoir. Michael Steiner, conseiller diplomatique de Gerhard Schröder, mise alors clairement sur Jacques Chirac. *« Steiner ne savait pas qu'en cohabitation, il faut appeler d'abord l'Elysée, puis Matignon et la fois suivante, d'abord Matignon, puis l'Elysée »*, commente un haut fonctionnaire du ministère allemand des affaires étrangères.

Les Allemands, qui regrettent François Mitterrand, n'arrivent pas toujours à prendre le président français réellement au sérieux. Mais ils ont souvent été obligés de composer avec lui. Gerhard Schröder en a fait l'apprentissage au sommet de Berlin en 1999, lors de la réforme des finances européennes. Dans la nuit des négociations, Jacques Chirac se montre intraitable. Il *« a choisi la vache allaitante aux dépens de la grandeur de l'Europe. Il se conduit comme l'aurait fait Aznar. Mais il s'agit de la grande France ! »*, entend-on alors au ministère des affaires étrangères. Les diplomates allemands, qui avaient tenté de jouer Matignon contre l'Elysée pour imposer le cofinancement par les Etats de la politique agricole commune, en sont pour leurs frais. *« Ils n'ont pas compris que, sur l'agriculture, le premier ministre ne prendrait pas le risque de se démarquer d'un iota du président »*, lance à l'époque un diplomate français.

LA COMPLICITÉ N'EST PLUS DE MISE

Les Allemands ne s'expliquent toujours pas comment Jacques Chirac et Lionel Jospin, après avoir critiqué pendant des années le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, en sont devenus ensemble un soutien inconditionnel. Ils finissent par avoir tendance à expliquer tous les comportements français par les luttes de pouvoir au sein de cet exécutif à deux têtes. Ainsi, Berlin est persuadé que la réaction très vive de Jacques Chirac sur l'Autriche est guidée par des considérations de politique intérieure vis-à-vis du Front national, sans avoir saisi qu'il y avait un consensus très fort en France sur le sujet. *« Les Allemands jouent mal de la cohabitation. Il y a des brèches à enfoncer. Je ne sais pas si c'est parce qu'ils ne les voient pas ou qu'ils n'osent pas »*, commente un diplomate. La complicité qu'ont souvent entretenue les dirigeants des deux pays n'est plus aujourd'hui de mise. Au fil des mois, Gerhard Schröder et Jacques Chirac sont parvenus à nouer une relation satisfaisante. Mais avec Lionel Jospin, qui passe outre-Rhin pour un homme de politique intérieure, les choses restent plus difficiles. *« Jospin ne correspond pas à l'image chaleureuse et bon vivant qu'ont les Allemands des Français. Le courant passe mieux avec Chirac »*, confirme un diplomate français. Entre le premier ministre et M. Schröder, attiré par les thèses social-libérales de Tony Blair, le rapport reste distant. Même si, au fil des mois, le chancelier a dû réviser son jugement, constatant que la France a des performances économiques meilleures que l'Allemagne et que les 35 heures permettent de réorganiser le travail dans les entreprises.

Arnaud Leparmentier

« L'Unité dans la diversité », telle est la devise de l'Europe

BRUXELLES (Union européenne)
de notre envoyé spécial,

L'Europe a un drapeau, un hymne, une monnaie et, si les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze confirment ce choix, elle dispose dorénavant d'une devise : *« L'Unité dans la diversité. »* Le long processus, entamé le 1er septembre 1999 par l'ouverture d'un site Internet dans les onze langues de l'Union européenne, s'est achevé, jeudi 4 mai, à Bruxelles, par le vote de personnalités représentant ses quinze pays membres, dont Jacques Delors, Mario Soarès, Felipe Gonzalez, l'ancien chancelier autrichien Franz Vranitzky, etc. Entre ces deux dates, quatre-vingt mille jeunes de dix à dix-neuf ans, issus d'établissements scolaires de toute l'Union, ont participé à l'opération « Une devise pour l'Europe », et proposé pas moins de... deux mille seize devises. L'idée avait été lancée par le journal *Ouest-France* (plus précisément un journaliste de ce quotidien, Patrick la Prairie), et le Mémorial de Caen, et avec la participation de quelque quarante médias européens, dont *Le Monde.*

ANALYSE LEXICALE

Le choix du jury s'est fait parmi sept propositions restées en lice, les six autres devises sélectionnées étant : *« Paix, Liberté, Solidarité », « Nos différences font notre force », « Unis pour la paix et la démocratie », « Unis dans la liberté », « Un vieux continent, un nouvel espoir », « Tous différents, tous Européens ! »* Un consensus a été vite obtenu pour la devise gagnante, après que Jacques Delors eut souhaité qu'elle commence par une référence à l'Europe. La mention *« L'Europe : l'Unité dans la diversité »* devrait donc être gravée sur chaque euro (dans les différentes langues), lorsqu'il sera introduit, en 2002, si les Quinze en décident ainsi à l'occasion d'un prochain sommet.

Cette opération à caractère pédagogique avait aussi pour but de faire réfléchir la jeunesse européenne sur les valeurs fondamentales de l'Europe. La Sofres a réalisé à cette occasion une analyse lexicale des réponses, qui montre que les mots *« paix », « unité », « union », « ensemble », « futur », « différence », « espoir », « solidarité », « égalité », « liberté », « diversité »* et *« respect »,* sont les plus souvent cités. Dans l'ensemble, les réponses reflètent assez bien les cultures politiques de chaque pays : les jeunes Grecs et Italiens évoquent la civilisation et l'aspect historique de l'Europe ; les Danois souhaitent une Europe plus démocratique ; les Français insistent sur la solidarité et la lutte contre les difficultés sociales ; les Autrichiens sur leur spécificité et les jeunes Britanniques, contrairement à leurs aînés, valorisent... l'apport de l'Union européenne à leur pays.

L. Z.

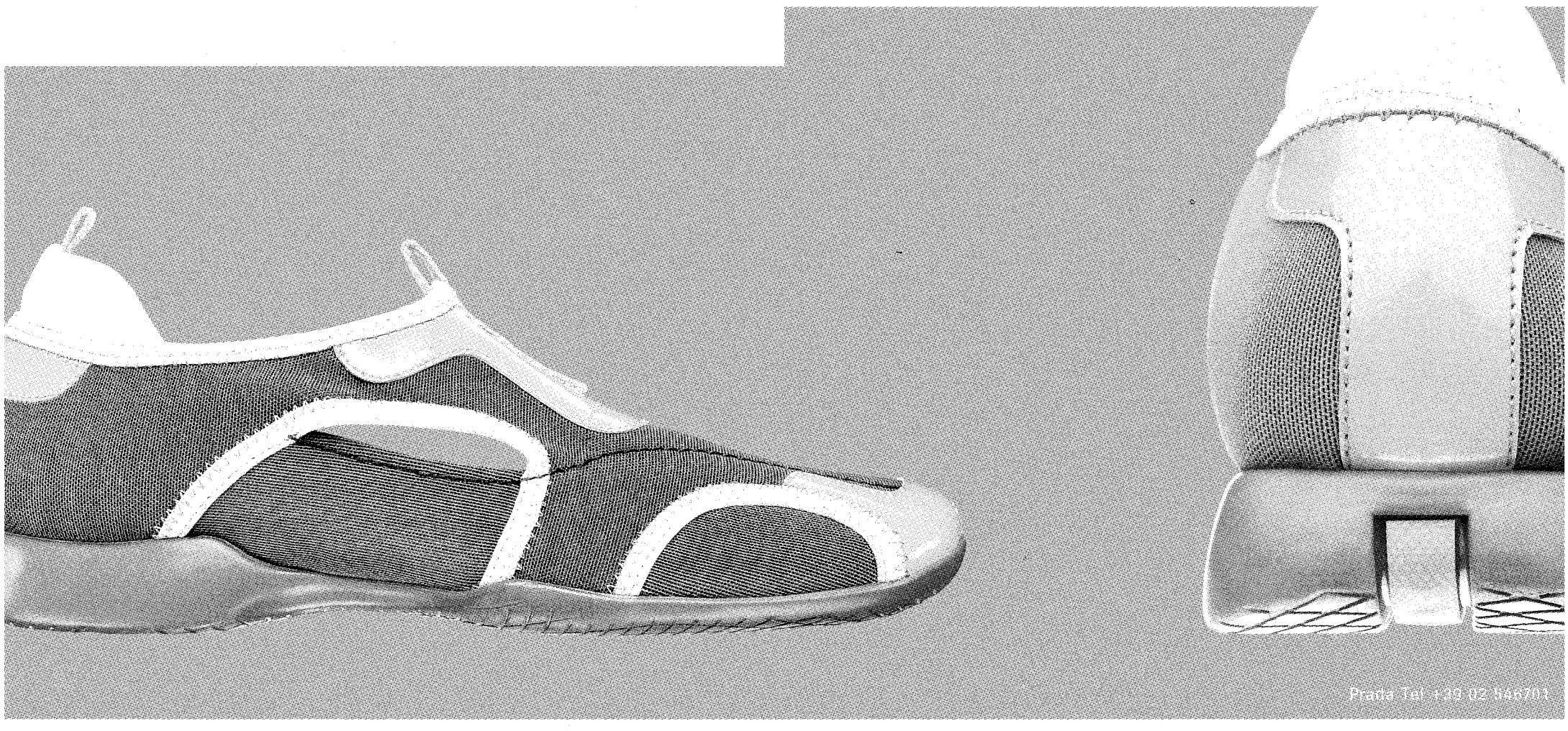

Tony Blair essuie un cinglant revers lors d'élections locales en Angleterre

Les travaillistes perdent six cents sièges de conseillers municipaux

Le premier ministre britannique, Tony Blair, a subi, jeudi 4 mai, deux sérieux revers, avec l'élection de Ken Livingstone à la mairie de Londres et un recul marqué de son parti lors d'élections locales. Ces résultats constituent pour M. Blair, au pouvoir depuis mai 1997, un avertissement avant des élections législatives attendues pour le printemps 2001, ou au plus tard en 2002. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

LONDRES
de notre correspondant

L'impossible a eu lieu : Tony Blair, le premier ministre le plus populaire de l'après-guerre au troisième anniversaire de son gouvernement, a subi, jeudi 4 mai, le plus grave revers électoral de sa carrière. Défaite retentissante à Londres, où le *« candidat du désastre »*, Ken Livingstone, l'emporte avec près de 50 % des voix, c'est-à-dire trois fois plus que le champion désigné du premier ministre, Frank Dobson ; défaite plus préoccupante du parti de la « troisième voie » dans les élections locales auxquelles 15 millions d'électeurs étaient convoqués dans 152 municipalités d'Angleterre. Avec près de 600 sièges de conseillers municipaux perdus au profit des conservateurs sur les 1 600 remportés en 1996, le Parti travailliste enregistre son plus grave revers politique depuis 1987.

Les conservateurs, qui perdent par ailleurs le seul et unique mandat législatif mis en jeu, à Bromley, au sud de Londres, recommencent à devenir crédibles en tant que force d'opposition. Victorieux à Bromley, où leur score étonne tous les commentateurs, les libéraux-démocrates confirment, quant à eux, leur rang de troisième force politique au Royaume-Uni, avec au total près de 28 % des voix dans les élections locales. L'interprétation politique de ces résultats doit évidemment tenir compte d'une participation limitée à environ 30 % dans les élections locales et 35 % seulement pour le scrutin de la mairie de Londres, mais la difficulté, déjà sensible aux élections européennes de 1999, qu'éprouve le « nouveau travaillisme » à convaincre ses partisans d'aller aux urnes confirme que le message « moderniste » et libéral du gouvernement a de plus en plus de mal à passer dans son électorat.

Largement anticipée par les journaux de la capitale, qui consacraient tous, vendredi matin, leur première page à l'*« incroyable retour »* sur l'avant-scène politique d'un homme que tous ou presque ont vilipendé et combattu, la victoire de M. Livingstone est d'abord analysée comme une défaite personnelle de M. Blair. Le premier ministre avait tout mis en œuvre pour empêcher ce résultat, y compris, et c'est en partie ce qui explique la victoire de « Ken le rouge », une manipulation fort peu démocratique des primaires de son parti. Seul contre tous, le nouveau maire de Londres, exclu de la formation travailliste il y a deux mois pour avoir osé se présenter en indépendant contre le candidat « officiel » choisi par M. Blair, obtient près de 50 % des voix dans la capitale alors que son challenger « officiel » ne recueille sur son nom, en dépit – voire à cause - d'un fort soutien gouvernemental, que 14 % des suffrages. Evitant l'humiliation suprême – arriver en quatrième place, derrière la candidate libérale-démocrate –, M. Dobson a reçu, dans une ville majoritairement travailliste, deux fois moins de voix que le candidat conservateur, Steven Norris.

« SIGNAL D'ALARME »

Sitôt confirmé vainqueur, M. Livingstone, qui se considère toujours comme un travailliste et qui se bat déjà pour être réintégré dans un parti dont il était membre actif depuis trente et un ans, a fait patte de velours et indiqué qu'il entendait travailler en bonne intelligence avec le premier ministre. *« Ma première tâche*, a-t-il dit, *est de tirer un trait sur une campagne qui fut très désagréable et source de divisions. Je pense que le premier ministre va entendre le signal d'alarme qui a été envoyé par les électeurs à notre parti et comprendre qu'avec les bons résultats enregistrés par les "tories" notre victoire aux prochaines élections générales est loin d'être acquise. Pour ma part,* a ajouté « Citizen Ken », *j'entends faire tout ce que je pourrai pour que nous obtenions, au niveau national, un second mandat l'an prochain. »*

Les élections générales anticipées pourraient avoir lieu à l'été 2001, avec un an d'avance sur le calendrier normal. Les sondages donnent toujours près de 20 points d'avance au gouvernement et la cote de popularité personnelle de M. Blair, pour avoir beaucoup baissé ces dernières semaines, reste historiquement forte pour un premier ministre à mi-parcours. Pourtant, trois années après avoir été littéralement étrillés aux dernières élections générales, les conservateurs remontent dans l'opinion.

Jusqu'à quel point le virage à droite et l'exploitation politique de la question immigrée par William Hague, le chef des « tories », a joué un rôle dans ce résultat reste à déterminer, mais une chose est sûre : l'électorat travailliste, constamment bombardé de promesses gouvernementales qui tardent à se concrétiser dans les domaines sensibles de la santé, de l'éducation et de la sécurité publique, commence à s'impatienter. Commentant la faible participation des électeurs, Dennis McShane, député « blairiste » du Labour, estime que *« l'électorat a fait un bras d'honneur à la politique en général »* et *« le nôtre a rappelé à Tony qu'il est mortel »*...

Patrice Claude

« Citizen Ken », un opportuniste habile à séduire son auditoire

LONDRES
de notre correspondant

« Rouge », Kenneth Livingstone ? Tout est relatif. Et si le sobriquet de « Red Ken » inventé par un tabloïd populaire dans les années 80 lui colle toujours à la peau, les derniers prophètes de la « gauche dure » dans la Grande-Bretagne blairiste des années 2000 ne lui ont jamais fait de cadeau. *« Voter pour cet opportuniste ? Jamais ! »*, s'emportait le célèbre Arthur Scargill, ancien patron du syndicat des mineurs. *« Ce type est le Borgia de la gauche »*, confia Kenneth Baker, qui travailla avec lui il y a une quinzaine d'années. « Opportuniste socialisant » est une appellation moins clinquante, mais sans doute plus proche de la réalité du personnage. *« Certains de mes meilleurs amis travaillent dans la City »*, répliquait-il récemment à ceux qui s'alarmaient d'une de ses comparaisons maladroites entre les victimes du nazisme et *« les millions de personnes qui meurent dans le tiers-monde à cause de la politique folle des grandes organisations internationales dominées par Washington, comme le FMI, la Banque mondiale et, maintenant, l'Organisation mondiale du commerce »*.

PORTRAIT

Le nouveau maire de Londres, « cockney » au bagout facile, affiche en certains domaines des convictions bien arrêtées

Fils d'un marin écossais et d'une danseuse anglaise, le nouveau maire de Londres est un vrai Londonien, un authentique *cockney* assumant sans complexe l'accent nasillard. Né *« en même temps que le* welfare state », en 1945, élevé dans une cité, laveur de vitres à dix-sept ans, titulaire d'un diplôme d'enseignant à vingt-sept, « Citizen Ken », comme dit une presse qui s'est globalement prononcée contre lui, n'a, en dehors de la politique, que trois passions : le jardinage, l'art moderne et... les reptiles.

Normal pour ce caméléon qui sait toujours trouver les mots qu'attendent ses différents auditoires ? Vice-président de la Société zoologique londonienne, il élève chez lui des tortues, des lézards et diverses salamandres. On ignore ce qu'en pense Kate Allen, sa compagne depuis dix-huit ans, dirigeante du bureau local d'Amnesty International et membre actif du Conseil national des réfugiés, car la dame fuit la presse comme la peste. *« Elle a des obligations très sérieuses et ne voit pas pourquoi elle viendrait faire le clown en ma compagnie »*, confie le compagnon.

L'INCARNATION DU LONDONIEN DE BASE

Amateur de bonne chère et de bons vins, Ken Livingstone écrit de temps en temps une rubrique gastronomique pour le quotidien londonien *The Evening Standard*. *« Je suis comme Danton qui vivait dans les bordels et appréciait les bonne choses de la vie »*, dit-il. Plaisanterie bien sûr. Le nouveau maire les adore, et cette manière qu'il a de ne jamais donner l'impression de se prendre au sérieux plaît beaucoup. *« Quand je serai maire*, lâche-t-il une autre fois, *je veillerai à ce que le soleil brille tous les jours sur Londres. Même la nuit. »* Succès garanti. Piéton intégral et utilisateur quotidien – pas seulement pour sa campagne – de ce *« bloody tube »*, ce « satané métro » qui ne fonctionne jamais bien, le patron de la « capitale du monde » déclara un jour que, s'il était élu, il introduirait la charia islamique dans la ville : *« Le premier automobiliste qui viole un couloir de bus, c'est un bras coupé. Pour le second, je vais réfléchir. »*

Turbulent, excentrique, cynique, calculateur, charismatique, populiste, toujours fagoté comme l'as de pique avec son éternel imper beige, son costume à l'identique, ses chemises verdâtres et ses affreuses cravates, « Citizen Ken » incarne le Londonien de base, ironique, un peu malappris et jamais à court de réplique. *« Ken est sans doute le meilleur débatteur télévisuel de sa génération »*, juge l'hebdomadaire de la gauche travailliste *The New Statesman*. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir des idées auxquelles il tient.

Champion depuis des lustres des droits des minorités, toutes les minorités, ethniques et sexuelles, il se félicite aujourd'hui de voir que *« ce que nous défendons depuis trente ans commence enfin à être accepté par tout le monde »*. Seule la monarchie n'a pas – encore ? -trouvé grâce à ses yeux. Invité au mariage du prince Charles et de Diana, en 1981 – il était alors le chef du conseil du Grand Londres, cette structure municipale démantelée en 1986 par sa grande ennemie, Margaret Thatcher –, il boycotta la cérémonie et s'en alla rencontrer, à son bureau officiel, un « terroriste » nommé Gerry Adams. Quatorze ans après, se félicite « Citizen Ken », le chef des républicains nord-irlandais *« prend le thé régulièrement avec Tony Blair »*.

P. C.

Helmut Kohl soupçonné d'avoir utilisé les fonds communistes de l'Est

Un quotidien allemand publie de nouvelles révélations sur l'enquête visant l'ancien chancelier

BERLIN
de notre correspondant

Et si les fonds secrets qui ont alimenté les caisses noires de Helmut Kohl au début des années 90 provenaient du SED, l'ancien parti communiste de l'Est ? C'est l'hypothèse lancée par la *Süddeutsche Zeitung*, vendredi 5 mai, sur la foi de documents transmis à la commission d'enquête parlementaire chargée de vérifier si les décisions du gouvernement Kohl ont pu être achetées par des pots-de-vin. Le procureur du parquet d'Augsbourg (Bavière), qui a déclenché toute l'affaire en lançant une enquête pour fraude fiscale contre l'ancien trésorier de la CDU, aurait relaté dans une note écrite sa rencontre, en février 2000, avec une collaboratrice des services de renseignement allemands, le BND.

Selon cette femme, mariée à un membre des services secrets hongrois, le SED aurait transféré, après la chute du mur, quelque 500 millions de deutschemarks (250 millions d'euros) en Hongrie, avec le consentement des autorités locales. Pour l'informatrice, l'argent secret de M. Kohl – 2,1 millions de deutschemarks entre 1993 et 1998, 12 millions au total depuis 1989 – ne proviendrait pas de donneurs anonymes, mais des fonds blanchis en Hongrie par le SED. La *Süddeutsche Zeitung* précise que le parquet de Bonn, qui a ouvert une enquête judiciaire sur les pratiques de Helmut Kohl, dispose du même témoignage, sans indice permettant de l'étayer. Si l'information se confirmait, elle serait politiquement désastreuse, conduisant à mettre dans le même sac M. Kohl, la CDU et les caciques honnis de l'ex-RDA.

L'origine des fonds secrets collectés par M. Kohl a donné lieu depuis le début de l'affaire aux plus folles spéculations, l'ancien chancelier refusant de nommer les généreux donateurs au nom de la *« parole donnée »*. Nul ne croit sérieusement à la fable selon laquelle il s'agirait de simples citoyens voulant garder le silence. Si l'en était ainsi, au moins un d'entre eux se serait manifesté, ne serait-ce que pour permettre à M. Kohl de sauver la mise. D'aucuns ont également prétendu que le pétrolier français Elf aurait financé la campagne électorale de la CDU à hauteur de 30 millions de francs, sur ordre de François Mitterrand, sans jamais en apporter la preuve. Le silence de M. Kohl n'a fait qu'attiser les rumeurs.

FUITES ET ENTRAVES

La *Süddeutsche Zeitung* révèle aussi comment le travail du parquet d'Augsbourg a été entravé, notamment par le parquet général de Bavière, bastion de l'Union chrétienne-sociale (CSU), parti frère bavarois de la CDU. Dans le dossier de la vente de chars à l'Arabie saoudite, en 1991, à l'origine de toute l'affaire, il y aurait eu volonté de répartir l'enquête sur quatre parquets différents. *« Une telle séparation aurait eu pour conséquence de retarder d'une période pouvant atteindre deux ans la procédure »*, écrit la *Süddeutsche Zeitung*. *« Les indiscrétions et les informations livrées aux suspects allaient si loin que* [le parquet d'Augsbourg] *s'est vu contraint de n'informer le parquet général de Bavière qu'une fois les mandats d'arrêts émis »*, poursuit le quotidien. Deux des principaux suspects sont en fuite, le marchand d'arme Karlheinz Schreiber, réfugié au Canada, et l'ancien secrétaire à la défense Holger Pfahls. Enfin, le parquet d'Augsburg avait aussi préparé une perquisition au domicile de M. Kohl, en novembre 1999, qui n'a finalement pas eu lieu. Une autre perquisition chez l'ancien chancelier, prévue par le parquet de Bonn, devait avoir lieu début 2000, mais elle avait été annulée, la presse l'ayant annoncée auparavant. M. Kohl a beau être tombé de son piédestal, il reste encore un peu sacré...

Arnaud Leparmentier

Ahmet Necdet Sezer favori pour la présidence en Turquie

ISTANBUL. Un troisième tour de scrutin à l'Assemblée nationale turque, prévu vendredi 5 mai, devrait permettre l'élection à la présidence de la République du candidat soutenu par le gouvernement, le juge Ahmet Necdet Sezer. Plutôt que de choisir un membre du Parlement, les trois dirigeants de la coalition avaient opté pour un candidat venu de l'extérieur afin d'éviter des tensions au sein du gouvernement. M. Sezer, actuellement président de la Cour constitutionnelle, avait déjà obtenu 314 voix lors du deuxième tour, le 1er mai, alors que son principal rival, le président de l'Assemblée nationale, Yildirim Akbulut, n'en avait réuni que 88. Ce dernier s'est plaint des conditions dans lesquelles l'élection présidentielle s'est déroulée et a retiré sa candidature. Des dissensions au sein des divers partis politiques avaient empêché le juge Sezer d'obtenir l'appui des deux tiers du Parlement, nécessaires au cours des deux premiers tours de scrutin.
Désormais sans rival de poids, il devrait réunir aisément les 276 voix, soit la majorité simple, qui suffisent pour l'élection du chef de l'Etat au troisième tour. Le mandat du président Süleyman Demirel, en poste depuis 1993, arrivera à terme le 16 mai 2000.

Le Sri Lanka étend les pouvoirs policiers et renforce la censure

COLOMBO. La présidente du Sri Lanka, Chandrika Kumaratunga, a étendu les pouvoirs de la police et des forces armées et imposé la censure aux journalistes étrangers, alors que la pression des rebelles tamouls s'accentue sur le nord du pays. La radio d'Etat avait annoncé, mercredi 3 mai, que le gouvernement avait décidé de placer le Sri Lanka sur le *« pied de guerre »*, c'est-à-dire de concentrer tous ses moyens sur la bataille contre les rebelles tamouls dans le nord de l'île. Les forces gouvernementales sri-lankaises ont subi, le 22 avril, leur pire défaite lorsque les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) ont repris Elephant Pass, dans le nord du pays, point de passage à l'entrée de la péninsule stratégique de Jaffna.
En vertu de l'ordonnance sur la sécurité publique, la présidente a autorisé les forces de sécurité à confisquer des biens et réquisitionner des véhicules particuliers. Elle a en outre étendu la censure, déjà imposée à la presse locale, aux journalistes des médias étrangers. – *(AFP.)*

Le président brésilien durcit le ton face aux routiers et aux sans-terre

RIO DE JANEIRO. Le président Fernando Henrique Cardoso a durci le ton, jeudi 4 mai, face aux routiers en grève depuis le début de la semaine et aux paysans sans terre qui occupent plusieurs bâtiments publics dans le pays. Le gouvernement a décidé de ne négocier avec les dirigeants du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST) que quand ces derniers auront abandonné les édifices publics qu'ils occupent avec des centaines de militants depuis mardi dans douze grandes villes du pays, dont Brasilia, Sao Paulo et Rio de Janeiro. Ceux-ci ont annoncé, vendredi, leur intention de quitter les bâtiments bien que le gouvernement ait refusé d'accéder à leurs revendications. Par ailleurs, le gouvernement a annoncé qu'il frapperait d'amendes les routiers bloquant des routes et arrêterait les piquets de grève car l'approvisionnement en combustible est menacé, notamment à Sao Paulo et Rio, les plus grandes villes du pays. *« Le pays veut donner un "basta" au désordre »*, avait déjà alerté, mercredi soir, le président Cardoso, selon son porte-parole, inquiet de la radicalisation des protestations de milliers de sans-terre qui se sont soldées, mardi, par un mort et deux cents blessés dans des affrontements avec la police de l'Etat du Parana, près de Curitiba (sud). – *(AFP, Reuter.)*

DÉPÊCHES

■ **SERBIE : trois compagnies agissant pour le compte de Slobodan Milosevic exportent régulièrement** des céréales serbes contre des devises étrangères, du gaz russe ou du pétrole de Libye, de Syrie ou d'Irak, selon un rapport du centre d'études américain International Crisis Group (ICG) publié jeudi 4 mai. L'ICG relève par ailleurs que la Serbie continue de recevoir des céréales dans le cadre d'un programme international d'assistance humanitaire, alors que le pays dispose de surplus de blé, ce qui lui permet de contourner l'effet des sanctions économiques. – *(AFP.)*

■ **EX-YOUGOSLAVIE : à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort du maréchal Josip Broz Tito, quelques centaines de personnes ont défilé** à Belgrade, jeudi 4 mai, devant la tombe de l'ancien dirigeant yougoslave. En Croatie, ils étaient des milliers, en présence de la veuve de Josef Tito, à se rendre à Zagorje, la ville natale de l'ancien chef d'Etat, pour exprimer leur nostalgie de la Yougoslavie fédérale. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : une soixantaine de journalistes ukrainiens, dont plusieurs portaient des masques à gaz, ont manifesté**, jeudi 4 mai, à Kiev pour protester contre les atteintes à la liberté de la presse. *« Nos masques symbolisent le manque d'oxygène de la presse, constamment muselée en Ukraine »*, a déclaré une manifestante. Des amendes très lourdes sont souvent infligées aux médias ukrainiens, accusés dans des affaires de diffamation ou de fraude fiscale. – *(AFP.)*

■ **PORTO RICO : des agents fédéraux américains sont intervenus,** jeudi 4 mai à l'aube, pour évacuer de l'île de Vieques (est de Porto Rico) quelque trois cents manifestants ayant formé une chaîne humaine pour s'opposer aux tirs de la marine américaine, ont indiqué les autorités. Une soixantaine de personnes ont été arrêtées. L'opération, conduite *« avec le plein soutien du gouvernement portoricain et l'aide de la police de Porto Rico »*, résulte d'un accord passé en janvier entre le président Bill Clinton et le gouverneur de Porto Rico, Pedro Rossello. Porto Rico est un Etat libre associé aux Etats-Unis depuis 1952. – *(AFP.)*

La Bundeswehr privatise certains de ses services

BERLIN. L'armée allemande va privatiser certains de ses services non militaires en les attribuant à des entreprises, de façon à réaliser entre 1 et 1,5 milliard de marks (510 à 770 millions d'euros) d'économies par an, selon Rudolf Scharping, ministre allemand de la défense. Le fait, a-t-il expliqué, jeudi 4 mai, à des chefs d'entreprise, d'externaliser et de sous-traiter certaines fonctions non strictement militaires permettra de renouveler des équipements souvent dépassés.
Le premier accord signé par le chancelier Gerhard Schröder confie la logistique nécessaire au fonctionnement de nombreux camps militaires à des entreprises privées. Au total, quatorze projets, relatifs à l'entretien et au gardiennage de hangars de stockage ou à divers services administratifs, ont été conçus selon la même optique. Fin mai, une commission présidée par l'ancien chef de l'Etat, Richard von Weizsaecker, doit orienter la réflexion sur les changements à apporter à l'organisation du service militaire. – *(AFP, AP.)*

Le gouvernement philippin en proie au désarroi face à la prise d'otages

Les ravisseurs ont dispersé leurs prisonniers

Les rebelles musulmans du groupe Abu Sayyaf ont divisé en cinq groupes, selon Manille, les otages qu'ils détiennent toujours dans l'île de Jolo, dans le sud des Philippines. La mort de leur chef Galib Mujid a été démentie. Le gouvernement philippin paie par cette crise le pourrissement de la situation qu'il a laissée s'instaurer à Mindanao.

MANILLE
de notre envoyé spécial

A Mindanao, la grande île du sud de l'archipel philippin, des combats ont fait environ 130 victimes depuis le début de la semaine. Sur la petite île voisine de Basilan, quinze Philippins, détenus par des terroristes islamistes, ont été libérés au prix de 18 morts, dont quatre otages, dont deux ont été torturés avant d'être exécutés. Enfin, un peu plus au sud, à Jolo, on est sans nouvelles des 21 otages, dont 10 étrangers, capturés le 23 avril sur une île située sur la côte de Bornéo par des terroristes du groupe Abu Sayyaf. Le sud des Philippines, où vivent près de vingt millions de gens, dont un tiers de musulmans, donne l'impression d'imploser.

L'armée philippine est sur le pied de guerre face au millier d'extrémistes d'Abu Sayyaf, jugé incontrôlable parce que lié à une constellation internationale de terroristes. Mais même si, à Mindanao, le dialogue peut reprendre avec le FMIL, le Front Moro islamique de libération dirigé par Hashim Salamat et fort de 15 000 combattants, le président Joseph Estrada est confronté à sa plus grave crise depuis son élection, voilà deux ans. *« Un désastre »*, dit-on à Manille, qui est le fruit de la gestion *« bien légère »* d'une situation très délicate.

L'islamisation du sud des Philippines s'est amorcée à la fin du XIVe siècle. Les sultanats du cru ont donné du fil à retordre aux colonisateurs espagnols pendant quatre siècles. Les Américains, qui ont pris la relève des Espagnols à la fin du XIXe siècle, ont géré avec plus de prudence les relations avec les « Maures » ou Moros, qui n'ont jamais vraiment admis l'autorité des colonisateurs. Toutefois, au fil des décennies, l'immigration de catholiques philippins, aujourd'hui largement majoritaires dans le Sud, a renforcé les tensions, y compris après l'indépendance en 1946. De tout temps, les musulmans philippins se sont sentis floués par les autorités en place, y compris, parfois, avec la complicité de leurs propres dirigeants.

LARGE AUTONOMIE

En 1968, un ancien gouverneur de province fonda à Cotabato (Mindanao) un « Mouvement pour l'indépendance musulmane ». Dans la foulée, en 1971, Nur Misuari créa à Zamboanga, également sur la grande île, le Front Moro de libération nationale (FMLN). De leur côté, des chrétiens créèrent Ilaga, un mouvement de milices armées d'autodéfense. En 1972, la dégradation de la situation dans le sud de l'archipel fut l'une des raisons invoquées par Ferdinand Marcos pour décréter la loi martiale. Il se maintint au pouvoir jusqu'en 1986. Ce fut la guerre.

Depuis 1971, les combats ont fait 120 000 victimes. Un accord de paix signé à Tripoli, en 1976, entre Imelda Marcos et le FMLN, qui accordait une large autonomie aux treize provinces du Sud, n'y a pas mis fin. En 1978, Hashim Salamat, alors l'adjoint de Misuari, a fait sécession et créé le FMIL, mouvement séparatiste. Après la chute des Marcos, Cory Aquino a organisé en 1989 un référendum sur l'autonomie : quatre provinces – celles à majorité musulmane – sur treize ont voté en faveur de cette solution et forment, depuis, la Région autonome pour les musulmans de Mindanao (ARMN). Mais il a fallu attendre un accord négocié en 1996 par Fidel Ramos, le successeur de la « Dame en jaune », pour que la paix s'établisse. Nur Misuari, le leader du FMLN, est devenu le gouverneur de l'ARMN et le président d'un Conseil pour la paix et le développement du sud des Philippines (CPDSP).

MARGE DE MANŒUVRE

L'idée était alors que le bon fonctionnement de ces deux institutions aurait un effet d'entraînement et attirerait les investisseurs étrangers. Un élargissement de la zone autonome serait alors concevable avec l'assentiment de catholiques rassurés.

Rien ne s'est produit. Les investisseurs étrangers ne se sont pas présentés. Le sud ne s'est pas transformé en « grenier » de l'archipel. Le désenchantement a suivi. La direction du FMLN n'a fait preuve d'aucune énergie et a opté, peu à peu, pour les délices du système. Méfiant, le FMIL est resté à l'écart de l'accord de 1996 et les négociations qu'il a menées avec Manille ont été rompues fin avril. Entretemps, le groupe Abu Sayyaf (le « porteur de l'épée ») a été formé par Abdurajak Janjalani, un islamiste, et son premier « exploit » a été de massacrer, en 1995, 54 habitants de l'agglomération d'Ipil, à Mindanao. Depuis la mort d'Abdurajak dans une embuscade à Basilan, en 1998, Abu Sayyaf est un mélange d'intégristes, de pirates et de mercenaires sans réelle structure de commandement. Négocier avec cette somme de commandos est donc d'autant plus difficile.

Les désillusions des musulmans, y compris au sein du FMLN, expliquent également pourquoi le FMIL a renforcé ses rangs ces dernières années. Joseph Estrada semble en outre avoir surestimé l'autorité de Nur Misuari, à qui il a confié la responsabilité de négocier la libération des otages étrangers entre les mains d'Abu Sayyaf.

L'armée, de son côté, ne croit guère à la possibilité de discuter avec Abu Sayyaf. Les populations des Philippines méridionales, catholiques comme musulmans, ont vu ainsi la situation se dégrader. Les mises en garde des autorités civiles comme religieuses n'ont guère eu d'impact : Manille n'a pas vraiment tenté de reprendre les choses en main.

Aujourd'hui, la marge de manœuvre du gouvernement philippin pour limiter les dégâts est bien étroite. Il penche pour la fermeté mais doit compter avec les gouvernements étrangers qui veulent sauver les vies de leurs ressortissants. Les ravisseurs jouent les uns contre les autres. Nur Misuari, qui n'est pas un médiateur vraiment accepté, menace de mettre fin à sa mission si l'armée ne cesse pas ses opérations contre le commando d'Abu Sayyaf. Il est possible que le dialogue reprenne entre Manille et le FMIL. Mais l'hypothèse inverse fait peur : si un cessez-le-feu provisoire n'intervient pas, les milices catholiques pourraient se reconstituer, en dépit des appels des autorités religieuses, musulmanes comme catholiques, à la modération. Et dans cette partie dominée par les méfiances, Abu Sayyaf tente de disséminer ses bombes afin de prévenir toute entente.

Jean-Claude Pomonti

Les Nations unies décident d'accélérer le déploiement de leur force en Sierra Leone

Quelque trois cents personnels de l'ONU seraient actuellement détenus en otage par les rebelles du Front révolutionnaire uni du vice-président Foday Sankoh

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Combien de casques bleus ont-ils été tués en Sierra Leone ? Combien sont pris en otage ? Foday Sankoh, chef du Front révolutionnaire uni (RUF) et depuis peu vice-président du pays, est-il dans sa résidence cernée par les casques bleus de l'ONU ? Ou bien est-il libre de ses mouvements ? Ses rebelles, qui il y a peu de temps encore coupaient bras et jambes de leurs concitoyens, sont-ils à l'origine des enlèvements des personnels de l'ONU ? Jeudi soir 4 mai, personne à New York ne semblait plus en mesure de répondre précisément à ces questions.

Selon une porte-parole de l'ONU, quatre soldats ont été tués et non sept comme indiqué mercredi (*Le Monde* du 5 mai), mais aucun corps n'a été retrouvé, d'autres casques bleus ont été blessés, d'autres encore sont portés disparus, a précisé Marie Okabe. Le nombre des otages détenus par les rebelles du RUF ne cesse de croître. Jeudi soir, ils étaient trois cents : 92 recensés par l'ONU auxquels il faut ajouter les 200 hommes d'une unité zambienne assiégée à Kambia, au nord de Freetown.

Après avoir annoncé mercredi soir sa décision de *« prendre des mesures immédiates »* pour obtenir la libération des otages retenus par ses hommes, Foday Sankoh a affirmé jeudi que ceux-ci n'avaient rien à voir avec cette affaire. Alors que mercredi, la résidence du « caporal » Sankoh était cernée par les casques bleus, jeudi des sources à Freetown affirmaient l'avoir vu en ville. *« Il est sous contrôle »*, dit simplement un haut cadre de l'ONU. Les responsables de la mission de l'ONU en Sierra Leone (Minusil) *« préfèrent le ménager car toute décision intempestive peut avoir un impact sérieux sur la vie des casque bleus toujours détenus »*, précise-t-il.

UNANIMITÉ

Le Conseil de sécurité, de nouveau réuni en urgence, a adopté jeudi, à l'unanimité, une déclaration désignant Foday Sankoh comme le responsable des attaques contre les Nations unies. Et pour prouver que l'ONU n'envisageait pas de quitter la Sierra Leone, comme elle l'avait fait en Somalie en 1993 et au Rwanda en 1994 après des attaques contre les casques bleus, le conseil a décidé d'accélérer le déploiement de 3 000 hommes supplémentaires qui s'ajouteront au 8 500 déjà sur place.

Les Nations unies doivent maintenant trouver des réponses appropriées aux problèmes posés par le RUF. Faut-il recourir à la force pour libérer les otages ? Faut-il arrêter Foday Sankoh ? Faut-il changer le mandat de la Minusil puisque les accords de paix de Lomé sont violés par l'un des partis signataires ? Faut-il désarmer les rebelles par la force ? *« Non ! »*, répond à cette dernière question Bernard Miyet, le secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix, considérant que cela ne relève pas du mandat de la Minusil.

Afsané Bassir Pour

Mouvements de troupes et appels à la prudence

LES AUTORITÉS philippines ont démenti que le chef présumé du groupe Abu Sayyaf, ravisseur des 21 otages retenus dans le sud de l'archipel, ait été tué dans un accrochage avec l'armée gouvernementale. Selon Manille, les dix otages étrangers seraient toujours en vie et auraient été divisés, en compagnie des prisonniers malaisiens et philippins, en cinq groupes distincts gardés par les rebelles. Ceux-ci voudraient compliquer la tâche de l'armée, qui affirme resserrer son étau autour des rebelles dans l'île de Jolo. Ce mouvement, affirme cependant Manille, n'a pas pour objectif de porter l'offensive contre les terroristes mais d'empêcher l'arrivée de renforts rebelles dans les parages du village de Bandang, où se déroule la crise.

Les gouvernements des pays dont les otages sont ressortissants ont renouvelé leurs appels à la prudence à l'intention de Manille. Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a déclaré, jeudi 4 mai, que Paris œuvrait pour que l'armée philippine *« ne fasse pas de bêtise »*. Le président Jacques Chirac a pour sa part assuré aux parents d'un des otages français, Stéphane Loisy, qu'il recevait à la mairie de Chambéry, que *« tout serait fait »* pour obtenir la libération des prisonniers en dépit des *« incertitudes »* de la situation.

L'un des autres mouvements rebelles musulmans qui combattent les forces de Manille à Mindanao, le Front Moro islamique de libération de Hashim Salamat, a offert, vendredi 6 mai, une *« trêve »* de 48 heures à partir de samedi matin, afin de faciliter la recherche d'une solution au conflit qui a déplacé, dernièrement, quelque 100 000 habitants de l'île. Mais dans l'île de Jolo, le négociateur Nur Misuari a reconnu avoir perdu le contact avec le groupe Abu Sayyaf après les dernières escarmouches. Des émissaires de M. Misuari ont laissé des médicaments dans l'un des camps évacués par les rebelles dans l'espoir que les otages en bénéficieront. – *(AFP, Reuters.)*

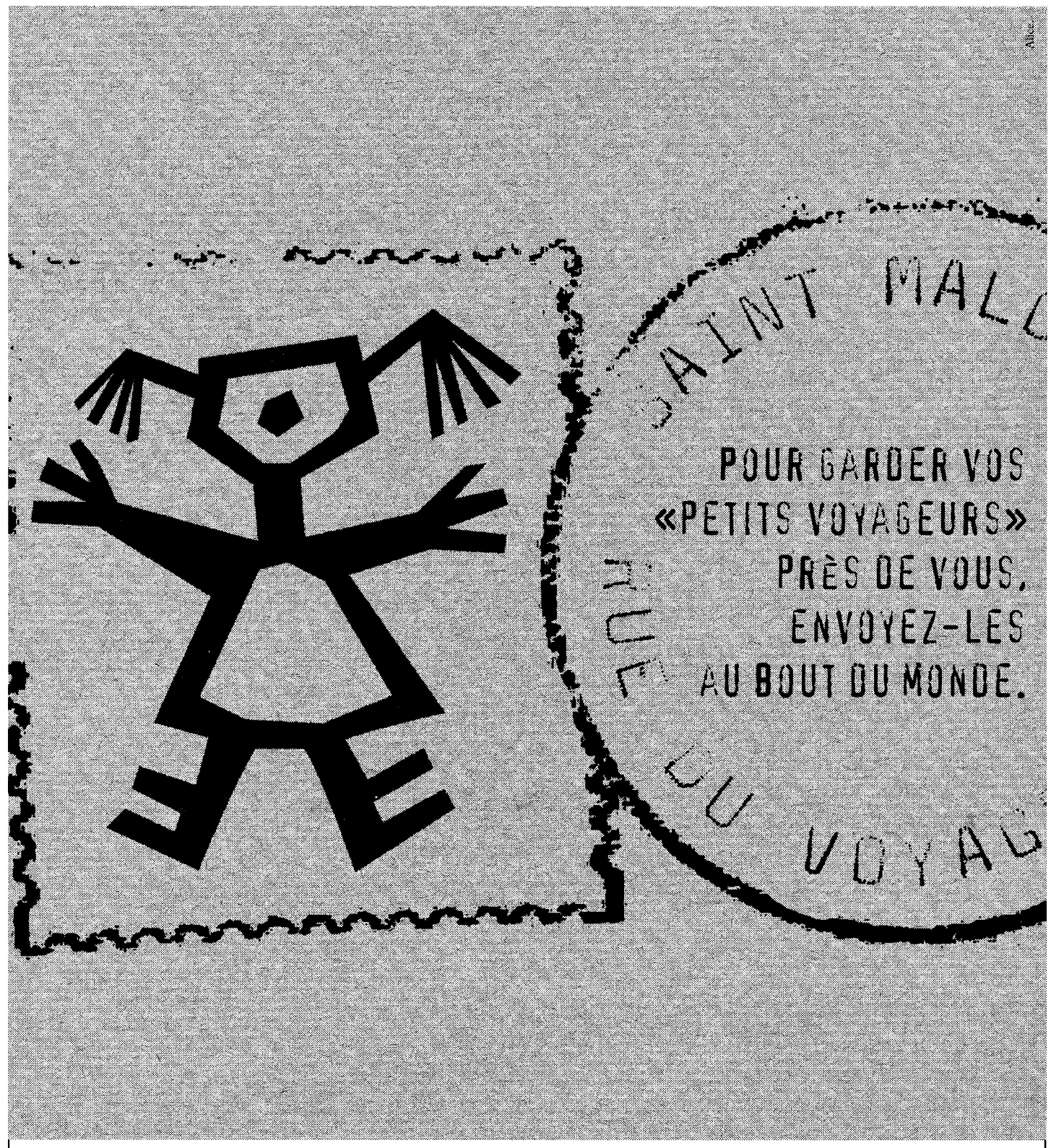

E. LECLERC, PARRAIN DU FESTIVAL «ETONNANTS VOYAGEURS» DE SAINT-MALO DU 6 AU 8 MAI,
LANCE POUR LA 1ÈRE ANNÉE LE «PRIX PETITS VOYAGEURS»,
PRIX DÉCERNÉ PAR DE JEUNES LECTEURS
A LA LITTÉRATURE AVENTUREUSE POUR LES 7-10 ANS.

E.LECLERC

PARTENAIRE DU FESTIVAL «ETONNANTS VOYAGEURS»

Taoufik Ben Brik veut « parler à M. Chirac de la Tunisie martyre »

Le journaliste est arrivé à Paris

CELUI qui dit non. Plus qu'un représentant de la presse, c'est un symbole qu'incarnait Taoufik Ben Brik en débarquant, jeudi 4 mai en début de soirée, à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Tendu, noué, pâle, amaigri, l'homme de 39 ans qui, vers 20 h 20, est descendu à petits pas de l'ambulance qui l'avait pris en charge à sa descente de l'avion de Tunis, pour donner une brève conférence de presse à la Maison de l'environnement, portait sur le visage les marques d'une détermination inébranlable. En grève de la faim depuis le 3 avril, le journaliste tunisien n'a pas mâché ses premiers mots : *« Je viens en France trimbaler avec moi ma grève de la faim et témoigner de la Tunisie martyre, de cette Algérie silencieuse… Je voudrais rencontrer M. Chirac et lui parler de cette Tunisie qui chante et qui danse, où les stars s'appellent Mohamed Ganzouhi, secrétaire d'Etat à la sécurité, et ses comparses de la torture. Exprimer aussi le désarroi des rares Tunisiens qui ont osé guerroyer avec des stylos-billes… »*

C'est dire que ce journaliste dérangeant n'a pas renoncé à sa liberté de parole, notamment à propos de son frère, Jalal Ben Brik Zoghlami, condamné le 3 mai à trois mois de prison ferme pour *« agressions contre des agents de sécurité et atteinte aux bonnes mœurs »*, à la suite d'échauffourées survenues le 26 avril devant le domicile de Taoufik (des membres de Reporters sans frontière [RSF] et trois journalistes français avaient alors été molestés par la police). *« Jalal est mon frère siamois. Lorsqu'il a froid, j'ai froid, lorsqu'il a faim, j'ai faim,* a déclaré Taoufik Ben Brik, la voix brisée par l'émotion. *Je suis fier de lui qui s'est battu pour défendre une femme et un vieillard et a été terrassé par une bombe lacrymogène. C'est pour moi qu'il est sorti de la clandestinité, qu'il a brûlé ses études et qu'il se retrouve aujourd'hui derrière les barreaux. »*

Lorsqu'on lui demande comment il réagit à la déclaration d'Hubert Védrine indiquant que la délivrance d'un visa correspondait à un geste pour *« des raisons humanitaires et pour contribuer à l'apaisement de la tension »*, Taoufik Ben Brik – qui, comme nous l'a précisé Robert Ménard, le secrétaire général de RSF, n'avait pas eu connaissance des propos du ministre français des affaires étrangères – répond vivement : *« Je n'ai pas entendu M. Védrine, j'entends mes pairs, ceux qui ont déployé un bouclier médiatique pour me protéger depuis dix ans et qui sont mes frères. »*

Qu'est-ce qui pourrait infléchir sa position et l'inciter à se réalimenter ? *« Que Ben Ali* [le président tunisien] *s'en aille ou que l'on m'incarcère pour que je revoie mon frère Jalal »*, réplique le journaliste, qui, selon ses proches, *« tient à coups de cigarettes et de discussions »* mais vit *« sur les nerfs et peut s'effondrer du jour au lendemain »*.

Son départ de Tunis avait été particulièrement éprouvant puisque les insultes et les menaces proférées par des policiers ont fusé à son encontre jusqu'à la passerelle de l'avion. A Paris, la chaleureuse bousculade des cameramen et des photographes constituait, en revanche, pour lui comme une haie d'honneur. C'est sur cette image que Taoufik Ben Brik est remonté dans l'ambulance qui devait l'emmener à la Pitié-Salpêtrière.

Robert Belleret

Un visa pour « apaiser la tension »

La France a accordé un visa à Taoufik Ben Brik pour *« des raisons humanitaires et pour contribuer à l'apaisement de la tension »*, a déclaré jeudi 4 mai, en Hongrie, le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine. *« C'est-à-dire,* a précisé le ministre sur les ondes de RFI, *que nous n'accordons pas ce visa pour que M. Ben Brik vienne continuer sa lutte en France. Il s'agit simplement d'apaiser les choses et de trouver une issue humaine et c'est dans cet esprit que ce visa a été accordé. »* Le Quai d'Orsay devait préciser peu après qu'il était hors de question pour autant d'inciter le journaliste à ne plus s'exprimer publiquement ou à cesser sa grève de la faim.

Par ailleurs, selon de bonnes sources, Tunis aurait décidé de mettre fin aux fonctions de son ambassadeur à Paris, Monji Bousnina, « coupable » d'avoir mal défendu la position officielle tunisienne dans l'« affaire Ben Brik ».

Un faux barrage dressé non loin d'Alger, un jerrican, une allumette : 23 civils brûlés vifs

La tuerie a eu lieu sur un axe routier protégé par l'armée

Une tuerie à un faux barrage dressé près de Médéa, à quelques dizaines de kilomètres d'Alger, perpétrée par un groupe armé, s'est soldée par la mort de 23 civils, mercredi après-midi 3 mai. Le massacre a eu lieu dans les gorges de la Chifa, sur un axe routier qui relie Alger au Grand Sud, et qui de ce fait est placé sous haute surveillance par l'armée. Celle-ci y a implanté des postes fixes fortement armés.

ALGER
de notre envoyée spéciale

Le carnage qui s'est produit, en plein jour, mercredi 3 mai, dans les gorges de la Chifa, à une centaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger, dans un secteur réputé dangereux et placé sous haute surveillance de l'armée, a plongé une nouvelle fois le pays dans l'horreur.

Il était 16 h 30. Le bus qui grimpait la route de montagne menant à Médéa (petite ville traditionnelle, vivant de commerce et d'agriculture) était bondé, comme chaque mercredi après-midi, début du week-end en Algérie. Les passagers étaient pour l'essentiel des étudiants et des travailleurs rentrant de Blida et d'Alger pour passer cette fin de semaine en famille. Soudain, un barrage. Il est dressé à hauteur du lieu-dit « Le parc des Yougoslaves », sorte de terrain vague et dépôt de ferrailles et de blockhaus de béton, abandonnés précipitamment par des ouvriers croates et bosniaques des travaux publics, à l'automne 1993, après que douze d'entre eux, de confession chrétienne, eurent été égorgés par un groupe armé ayant revendiqué cette action comme une marque de soutien aux Musulmans de Bosnie.

RAGE ET DÉSESPOIR

Ce lieu-dit est de sinistre réputation. Son nom rappelle aux habitants de la région le premier acte de terreur massive perpétré contre une communauté étrangère installée en Algérie, trois ans avant l'exécution des sept moines trappistes du monastère de Tibehirine, à quelques kilomètres de là. Mais surtout, l'endroit constitue, de toute évidence, une base arrière idéale pour qui voudrait effectuer un mauvais coup. *« J'ai plus peur dans ce coin-là que partout ailleurs dans les gorges de la Chifa*, raconte un habitant de Médéa. *Il est situé dans un angle mort d'où personne ne peut nous voir, ni la caserne installée à 150 mètres de là, ni la guérite de surveillance des gardes communaux à 50 mètres. »*

Quelle que soit son appréhension, le chauffeur du bus n'a pas le choix cet après-midi-là. Huit hommes armés lui barrent la route. Il ne peut que ralentir et s'arrêter. Deux membres du commando montent à bord, un jerrican à la main. Ils prennent le temps de saluer les passagers d'une phrase, prononcée en arabe : *« Que Dieu soit avec vous »*, et ouvrent le feu. La fusillade ne dure que quelques secondes. Puis ils reculent vers la porte arrière du bus en déversant sur le couloir central le contenu d'un jerrican d'essence. Avant de sauter du véhicule, l'un des hommes enflamme une allumette et la lance sur les survivants pétrifiés. Vingt-trois personnes vont périr brûlées vives, vingt-six autres seront grièvement blessées. Derrière l'autocar, pendant ce temps, les passagers d'un taxi collectif et d'une voiture particulière, immobilisés par le commando, n'ont pas le temps de s'échapper. Les tueurs les exécutent froidement, les uns à la mitraillette, les autres à l'arme blanche, avant de s'enfuir. Jamais, jusque-là, les terroristes n'avaient utilisé cette méthode du jerrican d'essence. *« C'est le meilleur moyen de faire un maximum de victimes en un minimum de temps »*, soulignent, hébétés, les habitants de Médéa. Aucune scène d'hystérie, mais une rage et un désespoir profonds à l'hôpital de la ville où, le lendemain du drame, les familles étaient encore en train de tenter de retrouver les leurs au milieu des corps calcinés. Qui sont les assassins ? Pour les habitants de la région, cela ne fait aucun doute : il s'agit du GIA, dont les éléments les plus irréductibles continuent d'infester le secteur. *« On n'en peut plus. Est-ce que nous parviendrons jamais à la paix ? »*, est le leitmotiv.

Des jours comme celui-là, les uns et les autres n'ont plus qu'une idée en tête : *« vengeance »*. Qu'on ne vienne surtout pas leur parler de réconciliation. Encore moins d'amnistie.

Florence Beaugé

Amnesty International face à la douleur des Algériens

ALGER
de notre envoyée spéciale

Dès sa première journée de travail en Algérie, mercredi 3 mai, Amnesty International aura pu prendre la mesure de la souffrance qui règne ici en maître et de la complexité de la situation : des plaies à vif ; un pays qui rêve de paix et de réconciliation, mais qui n'est plus sûr que la voie empruntée par le président Bouteflika soit la bonne ; et une profonde amertume à l'égard de la communauté européenne, française surtout, à qui l'on reproche d'avoir toujours émis *« des doutes criminels »* sur les auteurs des massacres d'une décennie de cauchemar.

Première des ONG à poser le pied dans le pays après quatre ans d'interdiction, la délégation composée de Donatella Rovera, italienne, Roger Clark, canadien, et Philippe Luther, britannique, était attendue de pied ferme. Non pas tant par les autorités algériennes, a priori décidées à jouer le jeu de la transparence, que par la quasi-totalité de la presse algérienne ainsi que par les familles des victimes du terrorisme.

A qui imputer les quelque 100 000 morts de cette décennie de violences et les 10 000 à 20 000 disparus ? Pour une très grande partie de la population, la question du *« qui tue qui ? »* est littéralement *« obscène »*. En la posant, comme ils l'ont fait à de nombreuses reprises toutes ces dernières années, les ONG et la presse française n'ont réussi qu'à *« semer le doute, le désespoir et la solitude »* en Algérie. *« Les ONG n'ont jamais condamné les assassinats perpétrés par les groupes extrémistes islamistes. Elles renvoyaient tout le monde dos à dos et faisaient mine de ne pas comprendre qui égorgeait les nôtres, les violait, les raptait, les décapitait, alors que les islamistes revendiquaient leurs actes et qu'en plus, nous étions capables d'identifier nos bourreaux dans bien des cas, avec des témoignages précis,* s'indigne Ddjamil Benrabah, président du Comité de coordination pour la vérité et la justice, dont l'épouse a péri sous ses yeux dans un attentat en 1995. *Nous n'avons jamais compris que ces horreurs en série puissent être attribuées à l'armée ou aux services de sécurité, même si nous admettons qu'il y a eu du laxisme de leur part et même une certaine complicité dans certains cas. »* Le massacre de Médéa *(lire ci-dessus)* est un exemple, selon le ministre de la solidarité nationale Djamel Ould Abbès, qui s'est exclamé : *« Montrez les photos à Amnesty et dites-leur : voilà qui tue qui. »*.

LE PROBLÈME DES DISPARUS

Face à ce camp de la douleur, un autre camp se dresse, tout aussi torturé par le désespoir, mais de plus stigmatisé comme complice des terroristes : celui des familles des disparus. Disparus où ? Dans le maquis ou à l'étranger, comme le prétendent les autorités ? Enlevés et maintenus depuis dans des camps de détention de l'armée, voire morts sous la torture, comme le crient les familles, désespérées d'attendre des éléments de réponse que, pas une fois, les autorités n'ont daigné leur donner ?

Sur ce sujet, les ONG internationales, Amnesty en tête, n'ont jamais caché leurs soupçons à l'égard des services de sécurité. D'autant que les parents des disparus fournissent eux aussi des témoignages précis : jour, heure, endroit, jusqu'aux numéros d'immatriculation des voitures des forces de police ou de l'armée venues embarquer leurs enfants ou leurs maris à leur domicile ou sur leur lieu de travail. *« On nous prend pour des criminelles, des mères d'égorgeurs. Il y a le sentiment généralisé que, dans le fond, ce qui nous arrive, c'est un juste retour des choses, une punition méritée. Pour nous, pas de compassion, et encore moins l'idée de justice. Et par-dessus le marché, Bouteflika nous traite de pleureuses et nous somme de regarder l'avenir ! »*, s'étrangle une mère en larmes.

Dans un tel contexte de douleur – proche de la folie pour certaines femmes – le pardon et la réconciliation sont-ils possibles ? Oui, vient soutenir Amnesty International, mais à condition que justice ait été rendue au préalable, comme le prévoyait la loi sur la concorde civile de juillet 1999, ratifiée par référendum deux mois plus tard. Mais, jusqu'à présent, justice n'a pas été rendue. Nulle tentative d'établir la vérité en contrepoint à l'amnistie.

Disposant d'une marge de manœuvre limitée, tiraillé au vu et au su de tout le monde entre ses engagements envers les islamistes et les exigences des militaires, le président Bouteflika tente d'imposer l'amnésie, ce qui fait dire à beaucoup de ceux qui le soutenaient encore récemment : *« Nous avons été trahis. »*

Fl. B.

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI
PHILIPPE DE VILLIERS
Débat animé par
JEAN-PIERRE DEFRAIN
avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI
DIMANCHE
18H30
SUR
RTL & LCI

Les best-sellers réformateurs réveillent l'édition iranienne

Le second tour des législatives s'est ouvert vendredi 5 mai

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Les deux ouvrages font pâlir d'envie éditeurs et libraires. *Merci la réforme* en est à sa douzième édition, *Le Donjon des fantômes* à sa onzième, et tout porte à croire que l'intérêt des lecteurs n'est pas prêt de retomber. Le premier consigne les minutes du procès de l'ancien ministre de l'intérieur Abdollah Nouri, et le second est un recueil des articles les plus acides et les plus audacieux du désormais célèbre journaliste et écrivain Akbar Ganji. Les deux hommes sont à la prison d'Evine, dans le nord de Téhéran, pour pensée politiquement non correcte, mais leurs livres font un tabac.

Comparés aux tirages occidentaux, les chiffres sont dérisoires : entre 5 000 et 10 000 exemplaires par édition. Mais en République islamique d'Iran, où les livres les mieux vendus, généralement des romans, plafonnent à 3 000 exemplaires, c'est un succès foudroyant. Les deux ouvrages trônent à la devanture des librairies, et sur les présentoirs ils sont les premiers accessibles. Ils connaissent un égal succès à la Foire du livre qui se tient actuellement à Téhéran.

Leur prix, 15 rials (1,5 euro environ), est une broutille pour un étranger, mais une véritable dépense pour l'Iranien moyen. Behzad les a achetés alors même qu'il avait lu assidûment tous les articles de Ganji au fur et à mesure de leur parution dans la presse, et qu'il n'avait rien manqué ou presque du procès d'Abdollah Nouri. D'ailleurs, avec une régularité de métronome, il achetait un à deux quotidiens réformateurs, pour s'informer, bien sûr, dit-il, et aussi *« en guise de contribution au mouvement réformateur »*. *« Des mères de famille ou des jeunes filles que n'intéressaient que les romans à l'eau de rose demandent, elles aussi, aujourd'hui, du Ganji et du Nouri »*, renchérit un libraire.

DÉSERT ARIDE ET PLAT

En fait, les lecteurs iraniens achètent « réformateur » à tout va. *De Los Angeles à Kazvin*, d'Abbas Abdi, en est à sa cinquième édition. *Tragédie de la démocratie en Iran,* d'Emadedine Baghi, à sa quatrième, *Une critique pour toutes les saisons*, du même Ganji, à sa troisième… Le tout à l'avenant. *Le Prix de la liberté*, qui consigne la défense, devant le tribunal religieux, du penseur Mohsen Kadivar, *Tirez sur les réformes*, qui raconte la récente tentative de meurtre du réformateur Saïd Hajjarian… ne sont là que quelques-uns des ouvrages les plus lus par les Iraniens, qui y découvrent ce dont ils se doutaient vaguement à propos du fonctionnement de leur pays jusqu'à maintenant, ou se délectent de la fermeté et du courage avec lesquels certaines personnalités ont remis en question ce qui était tenu pour des vérités immuables au fondement de la République. Les écrits du président Mohamad Khatami et du penseur Abdolkarim Sorouch ne sont pas en reste, mais ils concernent une élite intellectuelle.

Du côté de leurs adversaires conservateurs, c'est le désert aride et plat. Rien. Aucune riposte, aucune initiative, rien que des ouvrages sur la vision traditionnelle de la religion qui ne se vendent presque pas, parce qu'ils sont considérés comme des livres officiels gouvernementaux, dit un libraire du centre-ville. *« C'est une révolte contre le pouvoir, pas contre la religion. C'est comme les journaux. Depuis que les seize publications réformatrices ont été interdites, les gens n'achètent plus la presse. »* Puis il déploie *Bayan*, l'un des trois quotidiens encore « lisibles » toujours en circulation – *« N'attirez pas trop l'attention là-dessus, c'est le seul qui nous reste »*, dit-il ironiquement –, et pointe une déclaration du président Khatami. *« Si l'ayatollah* [Morteza] *Motahari était encore vivant aujourd'hui, on l'aurait traité d'athée »*, aurait dit M. Khatami. Assassiné au début de la révolution islamique, l'ayatollah Motahari en avait été l'un des plus grands penseurs, et un proche de l'imam Khomeiny.

Mouna Naïm

AFIG
BAC + 1
RÉORIENTEZ-VOUS VERS UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE
L'AFIG (ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)
VOUS PRÉPARE À INTÉGRER
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 26

CAPITAL Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, a transmis aux partenaires sociaux, jeudi 4 mai, son avant-projet de loi sur l'épargne salariale. Il comporte, principalement, la création d'une nouvelle formule d'épargne, le Plan partenarial d'épargne salariale (PPES), prévu pour une durée de dix à quinze ans et dont la « sortie » pourrait se faire soit en capital soit en rente. ● LE NOUVEAU PLAN proposé pourrait donc représenter un substitut aux fonds de pension créés par la majorité précédente dans une loi, dite « loi Thomas », du nom du député UDF des Vosges Jean-Pierre Thomas, votée en mars 1997, mais dont les décrets d'application n'ont jamais été publiés. ● LE PROJET de loi de « modernisation sociale », préparé par Martine Aubry, a été transmis, lui aussi, aux partenaires sociaux et prévoit notamment l'abrogation de cette loi Thomas.

Laurent Fabius propose une nouvelle formule d'épargne-retraite

L'avant-projet transmis aux syndicats et au patronat comporte la création d'un nouveau plan d'épargne pour les salariés. D'une durée de dix à quinze ans, il pourrait être liquidé sous forme de capital ou de rente et, dans ce dernier cas, offrir un complément de retraite

IL Y A des mots qui fâchent. Pour la majorité « plurielle », fonds de pension est l'un de ceux-là. A sa simple évocation, c'est la polémique assurée, car beaucoup, à gauche, y voient une cascade de menaces : le basculement du système de retraite français par répartition vers un système par capitalisation, d'inspiration anglo-saxonne ; la mise sous tutelle des entreprises par de grands fonds de placements, avec pour seule règle la *« shareholder value »* (le profit pour l'actionnaire)...

Laurent Fabius sait tout cela. On ne trouve donc pas trace de la sulfureuse formule dans le petit document de six pages qu'il a transmis, jeudi 4 mai, aux partenaires sociaux pour préparer une concertation avec eux autour du projet de loi sur l'épargne salariale. Tout au contraire, dans ce texte, le ministre a visiblement choisi les mots qui rassurent. Il y explique que l'un de ces soucis est de ne *« porter en rien atteinte au principe de la répartition »*. Autre assurance : *« L'épargne salariale ne vise pas à remplacer du salaire par de l'épargne ou à supprimer tout conflit d'intérêt possible entre le capital et le travail. »*

A lire rapidement ce document, – qui sera donc au centre des rencontres, les 9, 10 et 16 mai entre le ministre des finances et les partenaires sociaux (Medef, CGPME, CGT, CFDT, CFTC, FO et CGC), puis qui sera soumis, après amendements, au conseil des ministres en juin, et débattu à l'Assemblée nationale en octobre –, on pourrait même penser que M. Fabius s'est borné à reprendre à son compte, presque mot pour mot, l'ébauche de projet que son prédécesseur, Christian Sautter, avait lui-même adressé aux syndicats (*Le Monde* du 24 février). D'une mouture à l'autre, on recense en effet de très nombreuses propositions qui sont proches sinon identiques : la création d'un plan d'épargne inter-entreprise (PEI) pour favoriser l'accès des salariés des PME à l'épargne salariale, ou encore d'un plan pour favoriser l'épargne longue.

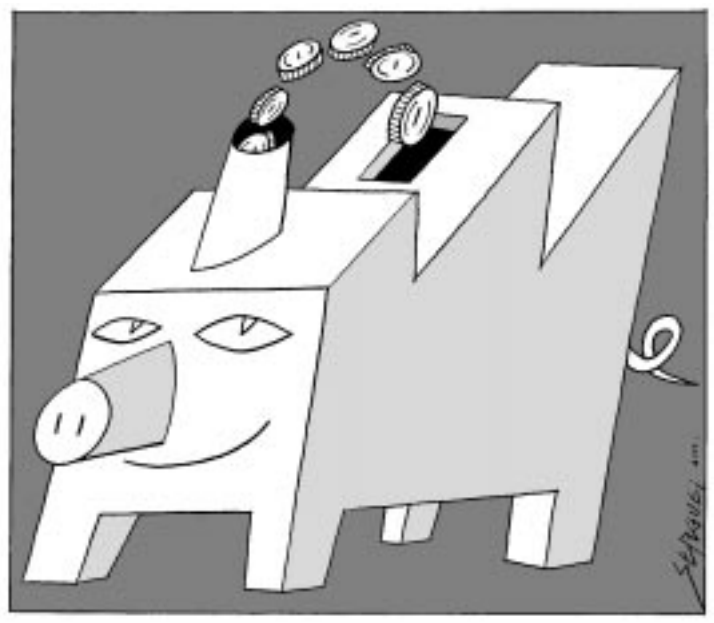

Rien, donc, de vraiment nouveau ? Pourtant si. Ce dernier plan a été débaptisé. Dans la version Sautter, il s'appelait « Plan d'épargne entreprise à long terme » (Peelt), alors que dans la version Fabius, il est dénommé « Plan partenarial d'épargne salariale » (PPES). Et, à l'évidence, la différence n'est pas que sémantique. Alors qu'il était président de l'Assemblée nationale, M. Fabius a, en effet, souvent plaidé pour des fonds de pension à la française, dénommés par lui *« fonds partenariaux de retraite »*, s'écartant sensiblement des projets de la droite, notamment sur le plan fiscal, mais en rupture tout de même avec la philosophie ancienne de la gauche, souvent hostile au principe même de la capitalisation.

Or, cette appellation voisine de plan *« partenarial »* d'épargne salarial ne doit sans doute rien au hasard. Car, outre le changement de dénomination, ce plan n'est plus assorti des mêmes modalités qu'avec M. Sautter. Ce dernier avait en effet choisi une sortie du plan exclusivement sous forme de capital et non de rente, de telle sorte que le dossier de l'épargne salariale ne vienne pas téléscoper celui des retraites. Or, dans la mouture fabiusienne, la philosophie est différente : *« Le PPES prendrait la forme d'un outil diversifié, permettant aux salariés de réaliser des projets variés, tels que l'achat d'une résidence, ou de préparer leur retraite. La durée de blocage pourrait être fixée entre dix ou quinze ans, c'est-à-dire le double ou le triple de la durée actuelle du Plan d'épargne entreprise (PEE), de cinq ans. La sortie du PPES pourrait se faire librement, au choix du salarié, en capital ou en rente. »*

UNE FRONTIÈRE ARTIFICIELLE

Le ministère des finances fait valoir qu'il ne faut pas voir malice dans ces ajustements, car les banques savent parfaitement proposer à leurs clients de transformer une rente en capital ou vice-versa. La frontière entre les différents outils d'épargne étant donc artificielle, Bercy aurait donc jugé plus logique d'en prendre acte. Il reste que ce volet du projet de loi sur l'épargne salariale sera bien sûr celui qui sera au centre des débats, car, au-delà de ces considérations techniques, c'est évidemment une question politique sensible que le ministre des finances a décidé de relancer.

Encore faut-il souligner que M. Fabius va prendre bien soin de ne pas heurter les partenaires sociaux – notamment syndicaux –, en leur faisant comprendre que son projet est largement amendable et que le projet de loi, dans sa mouture définitive, pourra tenir compte de leurs observations. Pour l'heure, le dispositif prévoit que le PPES *« serait soumis aux mêmes règles que le PEE, sous réserve de certaines dispositions spécifiques »*. En particulier, la possibilité *« serait prévue de versement au plan des sommes issues de la participation »* ; *« le plafond d'abondement par l'entreprise serait porté, par exemple, à 30 000 francs, au lieu de 15 000 francs dans le cas du PEE »* ; *« une décote serait autorisée en cas d'augmentation de capital réservée aux salariés, portée de 20 % dans le PEE à 30 % dans le PPES »*. Les autres volets du projet fabiusien ne réservent pas de surprise notable. Le PEI qui est évoqué dans le texte s'inspire de la proposition qui avait été formulée dans le rapport réalisé en début d'année par Jean-Pierre Balligand et Jean-Baptiste de Foucauld et que M. Sautter avait déjà repris à son compte. Un dispositif particulier serait prévu pour que les salariés précaires aient plus facilement accès aux dispositifs d'épargne salariale.

Par ailleurs, le texte affiche l'ambition de *« renforcer les droits collectifs des salariés »*, notamment en étendant à l'épargne salariale l'obligation annuelle de négocier à laquelle sont soumises actuellement les entreprise pour les salaires, la durée et l'organisation du temps de travail. D'un texte à l'autre, il n'y a donc qu'une seule vraie différence. Elle est de taille et risque de susciter un vaste débat.

Laurent Mauduit

Pas de « charge idéologique »

Dans un entretien publié par *Le Nouvel Observateur* (daté 4-10 mai), Laurent Fabius explique que *« la réforme de l'épargne salariale permettra de faire profiter l'ensemble des salariés de la richesse créée par les sociétés de toutes tailles ». « Elle va renforcer les moyens de financement de nos entreprises, donc les capacités de création d'emplois. Elle va, aussi, accroître les pouvoirs de décision des salariés. Pour autant,* ajoute le ministre de l'économie, *il ne faut pas lester cette bonne réforme d'une charge idéologique trop lourde. Ce serait le plus sûr moyen de la torpiller. »* Interrogé au sujet de la fiscalité des stock-options, M. Fabius invoque la formule de Jaurès : *« Aller à l'idéal, comprendre le réel. » « Eh bien,* dit-il, *je me sens jaurésien... même pour les stock-options. »*

D'abord « assurer la pérennité » des régimes par répartition

L'ÉPARGNE salariale de gauche, qui ouvre la voie aux fonds de pension, naît au moment où l'épargne-retraite de droite disparaît. En même temps qu'elles prenaient connaissance, jeudi 4 mai, des propositions de Bercy, les organisations syndicales ont également reçu une partie de l'avant-projet de loi de modernisation sociale. Dans ce texte figure l'abrogation de la loi Thomas, adoptée en mars 1997 mais jamais appliquée. Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement s'était engagé, à maintes reprises, à la supprimer.

C'est désormais chose faite, ou presque, avec l'article 12 du projet de loi qui devrait être examiné le 24 mai en conseil des ministres. Cette mesure, peut-on lire dans un bref exposé des motifs, *« exprime la volonté du gouvernement d'assurer en priorité la pérennité des régimes de retraite par répartition et de choisir les modalités de mise en œuvre des mécanismes d'épargne privée, une fois cet objectif atteint »*. Elle s'inscrit dans toute une série de dispositions sociales. On y trouve ainsi l'accord sur la retraite des sapeurs-pompiers, qui pourront bénéficier *« d'une cessation d'activité »* à partir de cinquante ans *« dans le cadre d'un congé pour difficulté opérationnelle »*, ou d'un reclassement dans un autre emploi de la fonction publique territoriale.

On y trouve aussi la transposition de mesures contenues dans l'accord du 14 mars survenu entre la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, et les personnels hospitaliers. Il s'agit de l'obligation pour les établissements de négocier un projet social qui tienne compte de la gestion prévisionnelle des emplois et des conditions de travail, de la création d'un fonds de modernisation sociale ou bien encore du droit, pour ces personnels, de bénéficier d'un bilan de compétences. Figurent également dans le texte la privatisation des thermes d'Aix-les-Bains, le basculement dans le droit commun des hôpitaux de l'institution nationale des Invalides, la réforme des études médicales ou encore la création d'un conseil national des retraités et des personnes âgées.

La deuxième partie du texte devrait être envoyée dans les prochains jours aux partenaires sociaux. Elle concerne l'emploi, la précarité, la formation professionnelle et la discrimination (*Le Monde* du 19 avril). Le droit d'alerte des comités d'entreprises sera ainsi étendu, et les règles d'utilisation des CDD renforcées. Consultées une première fois sur ce volet, la CGT, FO et la CGC ont déjà exprimé des critiques.

Isabelle Mandraud

45 milliards de francs et près de 6 millions de bénéficiaires

LA FRANCE a mis en place, au fil des trois dernières décennies, une panoplie très complète – mais très complexe et inégalement utilisée – de dispositifs d'épargne salariale. En 1997, 45,4 milliards de francs ont ainsi été versés à près de 6 millions de salariés (sur un total de 14,5 millions), essentiellement dans les grandes entreprises.

● **La participation :** elle est calculée en fonction du résultat net de l'entreprise et répartie entre les salariés proportionnellement à leur salaire. Depuis 1990, elle est obligatoire dans les entreprises de plus de cinquante salariés. Exonérées d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales, les sommes versées au titre de la participation – 20,6 milliards de francs à 3,4 millions de salariés en 1997 – sont bloquées cinq ans.

● **L'intéressement :** facultatif et aléatoire, il est calculé en fonction des résultats et des performances de l'entreprise. 13,9 milliards de francs ont été versés, à ce titre, en 1997. L'intéressement peut être perçu immédiatement par le salarié ou versé dans un « plan d'épargne d'entreprise » ; dans ce cas, il est bloqué cinq ans, mais exonéré d'impôt sur le revenu.

● **Le plan d'épargne d'entreprise (PEE) :** il est destiné à recueillir la participation et l'intéressement, mais aussi des versements volontaires d'épargne personnelle des salariés. Dans ce cadre, les entreprises peuvent « abonder » les versements des salariés, dans la limite de 300 %. Régis par l'ordonnance du 21 octobre 1986, les PEE se sont multiplié récemment : on en comptait 5 745 en 1993 et 8 702 en 1997.

● **Les fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) :** l'épargne constituée dans le cadre du PEE peut être investie dans ces fonds de placement pour bénéficier des exonérations fiscales et sociales. Selon la Commission des opérations de Bourse, on comptait, au 31 décembre 1997, 6,2 millions de porteurs de parts de FCPE, pour un encours de 185 milliards de francs, soit une moyenne de 30 000 francs par porteur de part.

● **Stock-options :** objet de nombreuses polémiques, ce dispositif permet aux actionnaires d'attribuer à certains salariés des actions de leur entreprise à un prix déterminé à l'avance. Dans l'hypothèse d'un accroissement de la valeur de l'action depuis la date d'attribution de l'option, le salarié réalise une plus-value. On ne comptait, au 30 juin 1999, que 28 000 bénéficiaires de stock-options, essentiellement des cadres dirigeants.

● **Actionnariat salarié :** le développement de l'ensemble des dispositifs d'épargne salariale a favorisé celui de l'actionnariat salarié : actuellement, les salariés détiennent une part du capital de leur entreprise dans 17 % des sociétés cotées au CAC 40 et employant plus de deux mille personnes.

Gérard Courtois

Un débat ancien entre la gauche et la droite

L'ABROGATION de la loi Thomas sur la création de plans d'épargne-retraite, prévue dans l'avant-projet de loi sur la modernisation sociale, ne met pas fin au débat qui agite depuis plus de cinq ans le monde politique sur les fonds de pension.

Lors de la campagne présidentielle de 1995, Jacques Chirac et Lionel Jospin s'étaient déjà opposés sur la mise en place d'une retraite par capitalisation, venant en complément au systéme de répartition, défendue par le premier et combattue par le second. Le 17 mars 1997, avant la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Jospin, alors premier secrétaire du PS, s'était prononcé pour *« l'abrogation »* de la loi Thomas, promesse reprise par les socialistes dans leur plateforme législative. Cette position n'avait pas empêché Laurent Fabius de se singulariser en préconisant, en complément de la répartition, des *« fonds partenariaux de retraite »* gérés par les partenaires sociaux. Au sein même du groupe socialiste, le député de la Sarthe, Jean-Claude Boulard, défend, depuis deux ans, des fonds de pension.

Les hésitations de M. Jospin, depuis qu'il est devenu premier ministre, à respecter son engagement d'abroger la loi Thomas – Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'économie, faisant part de son intention, en décembre 1997, de relancer la réflexion sur les fonds de pension *« à la française »* – ont contribué à entretenir le débat au sein de la majorité. Au diapason de plusieurs confédérations syndicales, comme la CGT et FO, Robert Hue a toujours vu dans la capitalisation une menace contre la répartition. Pour le secrétaire national du PCF, *« l'épargne des salariés ne devrait, en aucun cas, être captive des marchés financiers »*.

Au Parti socialiste, François Hollande s'oppose d'abord à des fonds de pension *« comme substitut au régime de répartition »*. Mais, ajoute le premier secrétaire du PS, *« des formules d'épargne salariale, abondées par les employeurs, gérées collectivement par les partenaires sociaux et dotées de certains avantages fiscaux, peuvent être envisagées dès lors qu'elles ne remettent pas en cause notre système de répartition »*. Le rapport présenté récemment par Michel Sapin sur l'épargne salariale s'était abstenu d'aborder le sujet.

A droite, les fonds de pension font l'objet d'un consensus de Jacques Chirac à Edouard Balladur, en passant par Alain Madelin, François Bayrou ou Philippe Séguin. Le président de l'UDF se prononce pour *« un troisième niveau facultatif constitué sous la forme d'un supplément de retraite par capitalisation »*. Pour M. Bayrou, ces plans de prévoyance-retraite résulteraient d'un accord de branche et d'entreprise. Parmi ses amis, Jean Arthuis, président du groupe Union centriste au Sénat, souhaite que ce débat puisse *« transcender les clivages politiques »*, rejoignant M. Fabius partisan d'une *« approche multi-partisane »*. Tout en prévenant qu'ils *« ne constituent pas une solution aux graves déséquilibres »* des régimes de retraite en 2005, M. Madelin, président de Démocratie libérale, défend *« des formules les plus souples et les plus libérales »*.

M. Balladur se prononce pour le libre choix des individus, afin qu'au-delà du système de répartition, chacun puisse avoir la possibilité d'*« améliorer sa retraite »*. De son côté, M. Séguin juge *« insatisfaisantes »* les propositions de fonds facultatifs. *« Une capitalisation obligatoire*, écrivait l'ancien président du RPR dans *Le Monde* du 19 octobre 1999, *qui suppléerait très partiellement les actuelles cotisations finançant la répartition, aurait le mérite d'être universelle et réellement efficace pour protéger l'avenir des retraites. »*

Michel Noblecourt

GRANDIR SUR UNE TERRE SANS MINES N'EST TOUJOURS PAS UN DROIT

■ Avec moins de 1 F par habitant et par an, la France se situe au 13e rang du financement international pour le déminage civil et l'assistance aux victimes.
■ Le gouvernement doit faire beaucoup plus pour soutenir tous les acteurs engagés dans ce combat pour le droit.
■ Chaque famille meurtrie a droit à notre solidarité, à une vraie réparation du préjudice subi.

Pour agir

HANDICAP INTERNATIONAL

Vivre debout

CCP : 508 11C LYON
www.handicap-international.org

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

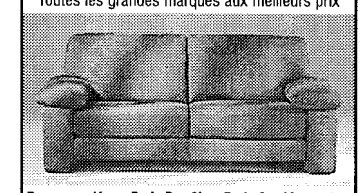

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...
MATELAS ● SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Le projet gouvernemental sur l'outre-mer se heurte à des critiques dans la majorité

La commission des lois de l'Assemblée nationale a repoussé l'innovation du « congrès »

Le projet de loi d'orientation pour l'outre-mer, discuté par la commission des lois de l'Assemblée nationale, soulève des critiques dans l'opposition, mais aussi au sein de la majorité. Une conjonction de mécontentements a conduit, jeudi 4 mai, au rejet, par la commission, de l'article du projet visant à permettre la réunion des assemblées départementale et régionale d'un même territoire en un « congrès ».

LE VOLET institutionnel du projet de loi d'orientation pour l'outre-mer, qui doit être examiné en première lecture à l'Assemblée nationale les 10 et 11 mai, donne, décidément, bien du fil à retordre au gouvernement. Le 30 mars, le Conseil d'Etat avait rendu un avis négatif sur les dispositions initialement envisagées, ce qui l'avait conduit à revoir sa copie juste avant l'examen du texte en conseil des ministres (*Le Monde* du 6 avril). Jeudi 4 mai, la commission des lois de l'Assemblée nationale a livré un verdict également défavorable sur la nouvelle mouture de ces dispositions en rejetant, à une courte majorité de la petite vingtaine de députés présents, l'article 39 du projet de loi.

Le gouvernement proposait initialement de permettre aux conseillers régionaux et aux conseillers généraux des régions d'outre-mer monodépartementales de se réunir « *en congrès* », au moins deux fois par an, pour délibérer de toute proposition institutionnelle et en saisir le gouvernement, qui serait le seul à pouvoir organiser une consultation pour avis de la population. Le Conseil d'Etat ayant estimé que cette mesure serait inconstitutionnelle, puisqu'elle reviendrait à créer une nouvelle assemblée, le gouvernement avait édulcoré ce dispositif en gommant le caractère permanent du congrès et en soumettant ses propositions à des délibérations des deux assemblées.

Le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, qui estimait avoir ainsi « *prévenu les risques d'inconstitutionnalité* », n'a manifestement pas convaincu tous les députés, y compris dans les rangs de la majorité. Tout en souhaitant qu'un « *compromis* » se dessine avant la séance publique, Camille Darsières (app. PS, Martinique), qui a voté contre l'article 39 en commission, affirme ainsi que le nouveau dispositif prévu par le gouvernement, « *complètement absurde* », encourt toujours un risque d'inconstitutionnalité.

PRÈS DE CENT AMENDEMENTS

Hostile, pour sa part, au principe même du congrès, qu'il juge « *inutile et dangereux* », puisque « *de nature à perturber la confiance des investisseurs* », Michel Buillard (RPR, Polynésie française) fait le même constat. Egalement insatisfaits, mais pour des raisons diamétralement opposées, les élus communistes ont proposé en vain de renforcer les compétences du congrès. L'addition des mécontentements a conduit, jeudi matin, au rejet de l'article, contre l'avis du président de la commission des lois, Bernard Roman (PS), et du rapporteur du projet, Jérôme Lambert (PS).

La commission a adopté, au total, près de cent amendements, sur les quelque trois cents qui avaient été déposés. Contre l'avis de MM. Roman et Lambert, de nouveau, elle a retenu la proposition d'Elie Hoarau (PCR, La Réunion) de supprimer la « *prime d'éloignement* » versée aux fonctionnaires métropolitains affectés outre-mer ou originaires des DOM mutés en métropole. La commission avait également adopté, la veille, un amendement visant à aligner, dès la promulgation de la loi, le montant du RMI dans les DOM, où il est inférieur de 20 %, sur celui qui est en vigueur en métropole. Le gouvernement propose, lui, un alignement progressif sur cinq ans.

Jean-Baptiste de Montvalon

Philippe Séguin reçoit son brevet de « chiraco-compatibilité »

LA « CHIRAQUIE » a son physionomiste. Campé à l'entrée du cercle des Amis de Jacques Chirac, Bernard Pons exerce cette fonction de manière sourcilleuse. Accordant ou refusant les accréditations politiques de l'Elysée, il s'est arrogé un rôle dont Philippe Séguin a déjà pu mesurer, à ses dépens, la portée. C'est en effet parce que M. Pons avait pu dire, dans un entretien à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, que le camp chiraquien ne se résumait pas à la liste que le député des Vosges s'apprêtait à conduire aux élections européennes, que, le 16 avril 1999, M. Séguin avait aussitôt démissionné de la présidence du RPR et renoncé à conduire la liste.

Un an plus tard, presque exactement, M. Séguin, qui brigue cette fois l'investiture du RPR pour être candidat à la mairie de Paris, est venu récupérer auprès de M. Pons son certificat de garantie de « chiraco-compatibilité ». Jeudi 4 mai, il a pris part au « *lancement de la campagne de mobilisation à l'occasion du cinquième anniversaire de l'élection* » du chef de l'Etat organisée à Paris par l'Association des amis de Jacques Chirac, présidée par M. Pons. « *Je crois disposer d'une certaine ancienneté et pouvoir faire valoir quelques états de service* », a affirmé M. Séguin pour expliquer sa venue.

Il n'est pas resté suffisamment longtemps pour entendre M. Pons sonner la mobilisation de l'opposition « *avec un seul objectif : 2002* » devant les quelque cent cinquante participants, parmi lequels Jacques Toubon. Il n'a pas non plus écouté Jean-Pierre Raffarin, vice-président de Démocratie libérale, engager la droite à conduire une réflexion politique avant de proposer à ses électeurs un catalogue de réformes à conduire après l'alternance. S'il s'était attardé, il aurait pu acquiescer lorsqu'Hervé de Charette, président délégué de l'UDF, a incité le président de la République à « *ouvrir lui même le débat sur la durée du mandat présidentiel* » avant que d'autres ne s'en chargent.

Surtout, il aurait pu croiser, deux heures plus tard, Françoise de Panafieu. Incidemment avertie de cette réunion, à laquelle elle n'avait pas été conviée, cette autre candidate à l'investiture RPR s'est invitée sans prévenir, juste pour « *voir si* [elle] *pourrai*(t) *entrer* ». Chez les amis de Jacques Chirac aussi, il arrive qu'il y ait de la resquille en fin de soirée.

Cécile Chambraud

Paris : Démocratie libérale préfère Edouard Balladur

LA PRÉFÉRENCE des militants parisiens de Démocratie libérale (DL) pour la candidature aux élections municipales de mars 2001 va à Edouard Balladur. L'ancien premier ministre l'emporte d'une courte tête sur Françoise de Panafieu, a annoncé, jeudi 4 mai, le président de DL Alain Madelin. Celui-ci s'appuyait sur « *les résultats bruts* » d'un questionnaire envoyé à la mi-avril aux 3 800 adhérents parisiens que revendique DL. 2 241 auraient répondu. M. Balladur, qui, comme les trois autres candidats à l'investiture RPR, doit être entendu par la commission d'investiture du parti gaulliste jeudi 11 mai, a immédiatement saisi l'occasion de rappeler, sur France 2, qu'il souhaite être auditionné par une commission commune à l'ensemble des partis de l'opposition. De son côté, Philippe Séguin, vainqueur dans les sondages, a réagi aux propos de M. Madelin en déclarant : « *C'est mal me connaître que de croire que pour que j'accepte une négociation équitable, il faut forcément me mettre en position de faiblesse* ».

DÉPÊCHES

■ **MAYOTTE : le Conseil constitutionnel a validé la loi sur l'organisation**, d'ici au mois de juillet, d'une consultation de la population de Mayotte sur son futur statut, conformément à l'accord conclu, en janvier, entre le gouvernement et une majorité de représentants politiques de l'île. Dans sa décision, jeudi 4 mai, le Conseil insiste cependant sur le caractère « *purement consultatif* » de ce scrutin.

■ **FRONT NATIONAL : Sid Ahmed Yahiaoui,** conseiller régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, a annoncé, jeudi 4 mai, dans un communiqué, sa démission du Front national. M. Yahiaoui explique son geste par son échec à « *faire admettre ses idées et ses valeurs* (...) *concernant notamment le respect de la différence* » au sein du parti d'extrême droite. M. Yahiaoui siègera désormais au conseil régional dans les rangs des non inscrits.

■ **MUNICIPALES : Gérard Collomb, candidat du PS aux élections municipales à Lyon,** arriverait en tête face à ses adversaires de droite dans toutes les hypothèses, selon un sondage Sofres réalisé les 25 et 26 avril auprès d'un échantillon de 800 personnes pour *Lyon Mag'* (daté 5 mai) et Europe 1. 32 % des Lyonnais souhaitent voir le sénateur socialiste succéder à Raymond Barre, contre 9 % pour Henry Chabert (RPR) et Charles Millon (n. i.), 8 % pour Jean-Michel Dubernard (RPR), 7 % pour Michel Noir, 6 % pour Anne-Marie Comparini (UDF), 4 % pour Michel Mercier (UDF) et 2 % pour Christian Philip.

■ **VOTE DES ÉTRANGERS : Christian Poncelet, président du Sénat, a déclaré,** jeudi 4 mai, à l'AFP, qu'il ne voit « *pas pourquoi le gouvernement n'inscrirait pas la proposition de loi sur le vote des étrangers* », adoptée par l'Assemblée nationale le 4 mai, à l'ordre du jour du Sénat. « *Le gouvernement peut prendre cette initiative et le Sénat en débattra* », a ajouté M. Poncelet.

■ **FAMILLE : la modulation de l'allocation de rentrée scolaire** en fonction de l'âge de l'enfant sera au menu de la prochaine conférence de la famille, prévue le 15 juin, a indiqué, jeudi 4 mai, la ministre déléguée à la famille et à l'enfance, Ségolène Royal. Interrogée sur France Inter, Mme Royale a par ailleurs évoqué prudemment un assouplissement des 15 000 règles de droits qui régissent les prestations sociales.

■ **BOYCOTT : les associations de chômeurs et d'exclus,** plusieurs syndicats (FSU, FEN, CJC-CGT, SUD-PTT, groupe des dix, UNEF...) et partis (PCF, Verts, LCR), appellent à « *une journée sans McDo* » mercredi 10 mai. Ce jour-là, Rémi Millet, ex-salarié au McDonald's de Lescure d'Albigeois (Tarn) doit passer en jugement devant le tribunal des prud'hommes d'Albi pour contester son licenciement.

EN MAI CHEZ CITROËN, 2000 CENTRES D'ESSAI XSARA

Création ★EURO RSCG WORKS Automobiles CITROËN – RCS Nanterre B 642 050 199.

www.citroen.fr
3615 CITROËN (1,29 F/mn)
CITROËN préfère TOTAL

12 GARANTIE ANTI-CORROSION 12 ANS

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. *Pour une Saxo Clim 1.1i 3 portes neuve, AM 2000.
Tarif Séries Clim conseillé du 3/05/2000. Offre du réseau Citroën participant, non cumulable, réservée aux particuliers.

CITROËN

SÉCURITÉ 188 personnes ont été tuées et plus de 4 000 ont été blessées sur les routes françaises au cours des week-ends de Pâques et du 1er mai. Ce bilan, qualifié de *« très mauvais »* par la Sécurité routière, a conduit le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, à décréter une *« mobilisation exceptionnelle »* des forces de l'ordre avant le « pont » du 8 mai. ● LES EFFECTIFS de gendarmes, policiers et CRS seront augmentés, tandis que le nombre de comparutions immédiates d'automobilistes contrevenants devrait augmenter. ● LES POUVOIRS PUBLICS demeurent impuissants face à l'exception culturelle qui place les routes françaises parmi les plus meurtrières d'Europe. Alcool, indiscipline individuelle et vitesse expliquent notamment cette particularité. ● DES ASSOCIATIONS de familles de victimes mettent en cause la responsabilité du gouvernement.

M. Gayssot joue la peur du gendarme contre la violence routière

Le très mauvais bilan – 188 tués et plus de 4 000 blessés sur les routes françaises – des week-ends prolongés de Pâques et du 1er mai a contraint le ministre des transports à décréter une « mobilisation exceptionnelle » pour le « pont » du 8 mai. Les critiques sur la politique de prévention routière s'amplifient

FACE à la multiplication des accidents de la route, le gouvernement a choisi de faire jouer la peur du gendarme. Jean-Claude Gayssot, le ministre des transports, a annoncé, jeudi 4 mai, lors d'une conférence de presse, une *« mobilisation exceptionnelle »* des forces de l'ordre à l'occasion du week-end prolongé du 5 au 8 mai. *« Il ne doit pas y avoir de troisième hécatombe »*, a adjuré le ministre, faisant référence aux épisodes particulièrement meurtriers qu'a connus la France au cours des deux week-ends prolongés précédents. Selon la Sécurité routière, 1 357 accidents de la circulation, qui ont fait 98 morts et 1 897 blessés, se sont produits du 28 avril au 1er mai. En 1998, le même « pont » de trois jours avait provoqué treize décès de moins. Jugé *« très mauvais »* par la Sécurité routière, ce bilan fait suite aux inquiétantes statistiques du week-end de Pâques, où l'on avait comptabilisé 90 morts et 2 119 blesséss.

« Face à la violence routière, je suis déterminé à renforcer le volet répressif. Nous allons envoyer une dépêche à tous les préfets pour une mobilisation exceptionnelle » », a ajouté le ministre, qui venait de participer à une réunion interministérielle regroupant les ministères des transports, de la défense, de l'intérieur et de la justice. Pour ce nouveau week-end de trois jours est notamment prévu un renforcement des contrôles radar et d'alcoolémie. Le long des routes, le nombre total de policiers, CRS et gendarmes sera d'environ 20 000, soit une légère augmentation des effectifs. Par ailleurs, des directives seront à nouveau adressées aux cent quatre-vingt-trois parquets afin de multiplier les comparutions immédiates d'automobilistes contrevenants. Dans la soirée de jeudi, le ministre a assisté à une opération de sécurité routière menée en Seine-et-Marne. Baptisée « Conduite folle, retour à l'auto-école », celle-ci consiste à inciter les automobilistes qui dépassent de moins de 30 kilomètres-heure la vitesse autorisée à accepter une *« évaluation »* dans une auto-école en échange d'un classement du procès-verbal. Cette expérience exclut toutefois les cas de conduite en état d'ivresse ou de très grande vitesse.

« GRANDE CAUSE NATIONALE »

La recrudescence des accidents de la route a provoqué des réactions très vives de plusieurs associations, faisant part de leur *« honte »* devant le comportement des automobilistes français et dénonçant *« l'incompétence des pouvoirs publics »*. L'Association des familles de victimes des accidents de la circulation (AFVAC) déplore *« le trop grand laxisme dans la répression »* et la présidente de la Ligue contre la violence routière, Geneviève Jurgensen, a réclamé que la déléguée interministérielle à la sécurité routière, Isabelle Massin, *« passe la main »* en raison de son *« bilan effrayant »*. Mme Massin considère pour sa part que *« le changement des comportements des automobilistes est une opération de longue haleine, qui réclame du travail sur le terrain, de la patience et de la persévérance »*.

Alors que la sécurité routière est classée *« grande cause nationale »* pour l'année 2000, la dégradation qui apparaît dans les statistiques provoque un malaise général, né de l'incapacité manifeste à atteindre l'objectif, fixé en 1997 par le ministre des transports, de réduire de moitié le nombre des victimes de la route d'ici à 2002. Au ministère des transports, de nombreux experts estiment que cette perspective est *« irréaliste »* et constitue *« une erreur »*. Certes, après une année 1998 catastrophique (8 437 morts sur les routes, soit une hausse de 5,6 % après neuf années de baisse ininterrompue), les statistiques font état d'un recul en 1999 (8 029 morts, une baisse de 4,8 %). Toutefois, il est de plus en plus probable que l'objectif gouvernemental ne sera pas atteint. Bien que les données disponibles depuis le début de l'année ne traduisent pas – pour le moment – une dégradation sensible de la situation, les pouvoirs publics redoutent un nouvel accès de violence routière. *« L'ambiance générale, l'atmosphère de reprise économique risquent de rendre les automobilistes moins réceptifs à un discours les appelant à la vigilance et la responsabilité »*, redoute un expert.

Au cours des dernières années, les mesures mises en œuvre n'ont pas eu de véritables retombées. Les principales dispositions de la loi Gayssot, adoptée en 1999 par le Parlement, n'ont guère été perçues comme des incitations à la prudence. Ni la création du délit de très grande vitesse (auquel s'expose, en cas de récidive, un automobiliste qui dépasserait de 50 kilomètres-heure la vitesse maximale autorisée) ni l'instauration d'une responsabilité pécuniaire pour le propriétaire d'un véhicule « flashé » lors d'un contrôle de vitesse (même si le conducteur n'est pas identifié) n'ont eu d'impact véritable.

DURCISSEMENT DE TON

Le net durcissement du ton des campagnes d'information de la Sécurité routière et de la Prévention routière, dont on espérait qu'il frapperait davantage les esprits, n'a pas encore porté ses fruits. En revanche, les mesures introduites au début des années 90 (création du permis à points, abaissement à 0,5 gramme de l'alcoolémie maximum admissible, port obligatoire de la ceinture de sécurité à l'arrière, limitation à 50 kilomètres-heure de la vitesse maximum en ville) avaient impulsé une lente mais régulière amélioration. Le durcissement du discours public, désormais clairement orienté sur la répression, sera peut-être mieux entendu dans les prochains jours par les automobilistes. Mais peut-il faire évoluer durablement les comportements ?

J.-M. N.

La France en tête des statistiques européennes

VICTIMES DE LA ROUTE — en **nombre de tués** par million d'habitants

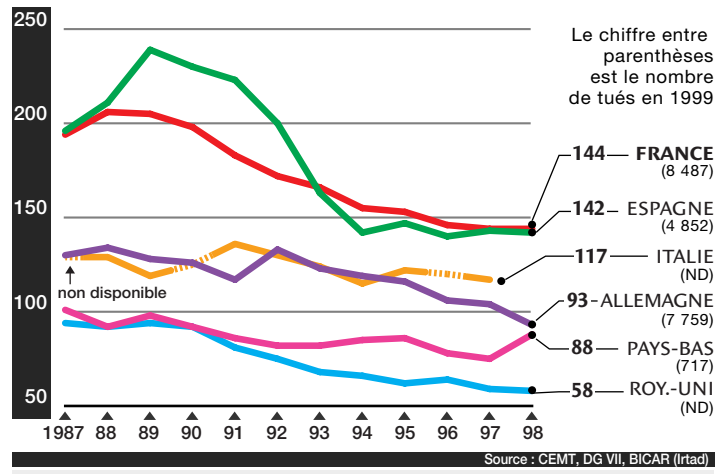

Source : CEMT, DG VII, BICAR (Irtad)

Seuls deux pays européens comptaient plus de morts sur les routes que la France en 1998 : la Grèce (213 par million d'hab.) et le Portugal (244).

Les politiques publiques impuissantes face à l'exception culturelle française

PEUT-ON vraiment faire quelque chose pour lutter contre l'insécurité routière ? Le bilan catastrophique des deux « ponts » de Pâques et du 1er mai ne met pas seulement en exergue un phénomène dramatiquement banal. Il souligne cruellement l'incapacité, voire l'impuissance, des politiques publiques à agir sur les comportements au volant et à remédier à ce qu'il faut bien appeler un mal français.

ANALYSE

La sécurité dépend aussi de comportements individuels au jour le jour, qui engagent l'ensemble du corps social

Les faits sont là : nos routes sont plus dangereuses qu'en Grande-Bretagne, en Allemagne ou en Italie. En France, le nombre de tués sur la route par million d'habitants est de 144, contre 142 en Espagne, 117 en Italie, 93 en Allemagne et moins de 60 au Royaume-Uni et en Suède. Cet indicateur (de même que le nombre de tués par million de véhicules automobiles) recule tendanciellement, mais moins vite que chez nos principaux voisins. Alors que l'harmonisation européenne tend à faire converger la réglementation de chaque pays, la France est devenue l'un des pays les plus sévères en terme de réglementation routière, même si le niveau des vitesses maximales est un peu moins contraignant que dans la plupart des autres pays, Allemagne exceptée. Le taux d'alcoolémie maximum autorisé (0,5 gramme) y est l'un des plus restrictifs et l'arsenal judiciaire pourrait paraître dissuasif.

L'exception française ne vient pas d'une réglementation incomplète. De même, l'augmentation du trafic routier, la géographie et la spécificité du réseau routier français n'expliquent pas que 8 000 personnes perdent la vie chaque année, contre 5 800 en Allemagne, par exemple. *« Jamais on en a autant fait dans le domaine de la sécurité routière. Mais la société ne réagit pas. Ou pas encore »*, constate Isabelle Massin, déléguée à la Sécurité routière. Les maux français sont bien identifiés. Il s'agit tout d'abord de l'alcool, responsable du tiers des accidents mortels. Cette proportion n'a pas varié depuis vingt ans alors que, de l'autre côté de la Manche, elle a été divisée par deux pendant la même période. Chez nous, aucune campagne de communication n'a pu faire entrer dans les mœurs l'habitude venue d'Europe du Nord consistant à désigner celui qui, lors d'une soirée, ne consommera pas d'alcool afin de pouvoir ramener ses amis à bon port. En Belgique, le *« Bob »* (*« celui qui ne boit pas »*) est devenu une institution de la fin de semaine.

LE MAUVAIS CONDUCTEUR, C'EST L'AUTRE

Contrairement à quelques idées reçues, la question de l'alcool ne se confond pas avec le comportement des jeunes face au risque routier. En France, les 18-25 ans représentent certes 10 % de la population, mais 25 % des tués – chiffre dramatique, mais que l'on retrouve à peu près partout ailleurs. Moins souvent stigmatisée, la relative tolérance dont font l'objet les comportements inciviques pose un autre problème. Même si le gouvernement a promis d'y mettre le hola, les procès-verbaux qui *« s'évaporent »*, à la suite d'une intervention extérieure, de l'engorgement des tribunaux ou des petites rivalités entre police et justice, contribuent à ôter du crédit à l'autorité de l'Etat. A cela s'ajoute le fait que les services chargés de la surveillance routière ne sont pas toujours ceux qui bénéficient de la meilleure image au sein de la police et de la gendarmerie.

Toutes les études comportementales réalisées en France convergent : dans l'esprit de beaucoup d'automobilistes, le mauvais conducteur, c'est l'autre. Elles pointent aussi les phénomènes accrus de baisse de la vigilance, imputable au confort des voitures modernes et à l'usage du téléphone portable, notamment.

En France, il semble aussi que l'automobile soit trop souvent considérée comme hors des contraintes de la vie sociale, un domaine où la légitimité des interventions publiques est forcément sujette à caution. Les Français font très attention à ce qu'ils mangent mais ils sont moins sourcilleux lorsqu'ils montent en voiture. Sur autoroute, 30 % des tués n'étaient pas attachés. En dépit de cette réalité largement médiatisée, à peine la moitié des occupants des places arrière bouclent leur ceinture de sécurité alors qu'en Grande-Bretagne ou en Allemagne, le port de la ceinture est très largement majoritaire. *« Les choses commenceront à changer lorsque certains comportements – brûler sciemment un feu rouge, refuser le passage à un piéton – susciteront des réactions de protestation, comme c'est le cas en Allemagne ou en Grande-Bretagne, mais pas du tout chez nous »*, assure un ancien responsable de la Sécurité routière.

En se fixant un objectif particulièrement volontariste – diviser par deux le nombre de victimes de la route entre 1997 et 2002 –, le gouvernement s'est enfermé dans un pari impossible à atteindre, compte tenu de la crise des instruments traditionnels de lutte contre l'insécurité routière. L'échec prévisible de ses ambitions est forcément inquiétant car il accrédite aussi l'idée que la sécurité est exclusivement une affaire de mesures gouvernementales et non pas le résultat de comportements individuels au jour le jour, qui engagent l'ensemble du corps social.

PROPOSITIONS RADICALES

Face au sentiment d'impuissance créé par la persistance d'un bilan routier aussi mauvais, il est logique que certains proposent des propositions radicales, consistant par exemple à brider les véhicules. Cette mesure, outre qu'elle serait facilement contournable, ne serait sans doute pas très efficace (les accidents les plus nombreux ne se produisent pas aux vitesses les plus élevées) et pourrait surtout avoir pour effet de donner une vigueur supplémentaires aux tenants d'une forme d'irresponsabilité automobile. Ce qui reste à construire, c'est une vraie culture française de la sécurité routière.

Jean-Michel Normand

Qui, où et quand

● **Sexe.** La route tue davantage d'hommes (5 826 en 1999) que de femmes (2 203). Même différence pour les blessés : 104 876 hommes, contre 62 696 femmes.
● **Age.** Ce sont les jeunes de 20-24 ans qui paient le plus lourd tribut (1 201 tués en 1999 et 25 077 blessés), précédant les 25-29 ans (974 tués, 20 797 blessés) et les 15-19 ans (922 tués).
● **Véhicule.** Les accidents de la route ont tué notamment, en 1999, 5 161 automobilistes, 1 367 conducteurs de deux-roues motorisés, 888 piétons et 307 cyclistes.
● **Lieu.** Les trois régions les plus dangereuses sont la région Rhône-Alpes (728 morts en 1999), l'Ile-de-France (694) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (657). Ce sont les routes départementales qui sont les plus dangereuses (4 157 morts en 1999), devant les routes nationales (2 144 morts), les voies communales (876), les autoroutes (465).
● **Conditions.** 53 % des tués et 68 % des blessés le sont durant le jour. C'est entre 16 heures et 20 heures que les accidents sont les plus nombreux (30 %) et les plus graves.

La colère des associations de familles de victimes

DEUX ANS ET DEMI après l'annonce faite par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, d'un plan visant à réduire de moitié, en cinq ans, le nombre des morts dus à des accidents de la circulation, les associations de familles des victimes mettent aujourd'hui ouvertement en cause la responsabilité du gouvernement. Parallèlement aux actions menées par l'Association des familles victimes des accidents de la circulation (AFVAC) et par la Fondation Anne Cellier, la Ligue contre la violence routière a, depuis quelques mois déjà, adopté une nouvelle stratégie. Elle s'est adressée, directement, sur ce thème, à Lionel Jospin, prépare une série d'actions en justice et étudie la possibilité de saisir la Cour de Justice de la République afin de déposer des plaintes visant l'actuel ministre des transports, ainsi que ceux qui l'ont précédé dans cette fonction.

Cette nouvelle stratégie trouve pour partie son origine dans une curieuse volte-face du gouvernement français sur la question de la limitation de vitesse des véhicules. En juin 1999, la France avait surpris l'ensemble des constructeurs automobiles européens en déposant devant le WP 29 (un organisme des Nations unies chargé de l'harmonisation des normes techniques des véhicules automobiles) une proposition visant à réduire les vitesses maximales au moyen d'un double dispositif technique.

LIMITEUR DE VITESSE

En pratique, la France souhaitait qu'un limiteur de vitesse permette aux conducteurs de prédéfinir – entre 50 km/h et 140 km/h – la vitesse maximale qu'ils entendaient ne pas dépasser, une boîte noire enregistrant par ailleurs les actions du conducteur sur ce dispositif. Les autorités gouvernementales françaises postulaient que ces enregistrements pourraient être utilisés en cas d'accident (afin de situer la responsabilité des conducteurs), ainsi que lors des contrôles par les forces de l'ordre.

Trois mois plus tard, la France battait en retraite. En septembre, lors d'une nouvelle réunion du WP 29, les responsables français renonçaient à ce double dispositif. L'affaire devait toutefois rebondir fin janvier, avec l'adoption, par les experts du conseil d'orientation de l'Observatoire de la sécurité routière, d'une motion réclamant l'installation à bord de tous les véhicules automobiles d'un limiteur de vitesse et d'une boîte noire (*Le Monde* du 1er février). Cet avis avait alors été transmis au gouvernement. C'est quelques jours plus tard que Geneviève Jurgensen, cofondatrice de la Ligue contre la violence routière, s'adressait directement à Lionel Jospin : *« Dans l'affaire du sang contaminé, Laurent Fabius avait expliqué qu'il n'avait pas, en 1985, été informé de l'ensemble des données concernant un dossier majeur de santé publique. Nous tenions à ce que M. Jospin soit pleinement informé sur ce dossier*, explique Mme Jurgensen. *Le premier ministre n'a pas répondu à ce courrier. Pour notre part, nous allons proposer aux membres de l'association d'engager des actions en justice visant ceux qui ont homologué des véhicules automobiles dont la puissance et les performances en matière de vitesse sont directement à l'origine de morts sur la route. »*

Jean-Yves Nau

Le mystère de la modération italienne

ROME
de notre correspondant

Soixante-dix morts pendant le week-end pascal, cinquante-quatre pendant celui du 1er mai, 5 500 accidents et 4 700 blessés pendant les deux ponts : la route tue aussi en Italie. Près de six mille personnes y meurent chaque année, la moitié d'entre elles sur des voies urbaines, et Rome reste en tête des villes les plus dangereuses du pays, devant Milan.

Pourtant, la tendance est nettement à la baisse. De 8 537 en 1980, le nombre de tués est passé à 6 226 en 1997. Et pour la première fois, en 1998, on est repassé sous la barre des 6 000 avec 5 857 morts, selon les statistiques officielles de l'Automobile club italien (ACI). Le bilan reste lourd. Mais avec un nombre d'habitants presque équivalent (57 millions), un parc automobile à peu près identique, et une passion reconnue pour la vitesse, l'Italie affiche des résultats nettement moins dramatiques que la France.

Personne ne parvient à expliquer une telle différence. Les faits objectifs plaideraient même en sens inverse. Ici, les contrôles de police sont nettement moins fréquents. Si la vitesse est limitée pratiquement de façon identique, elle est moins bien respectée et les radars sont plutôt rares. En ville, la circulation est en général anarchique. Les feux rouges sont souvent grillés, les lignes blanches franchies et les files fantaisistes.

PEU DE TESTS D'ALCOOLÉMIE

L'alcoolémie maximum est fixée à 0,8 gramme par litre de sang, taux moins rigoureux donc qu'en France, et les tests sont inexistants. Considérés comme une violation de la vie privée, leurs chiffres sont pratiquement inconnus des autorités comme s'il s'agissait d'une élucubration administrative. Quant à la ceinture de sécurité obligatoire, seuls 15 % des Italiens l'attachent.

Reste le comportement sur les routes. Une attitude civile qui résisterait à la folie du volant. Et cette capacité d'adaptation, dont témoigne l'instauration, le 31 mars, du port du casque obligatoire. En quelques jours, la quasi-totalité des conducteurs de *motorini* s'y sont conformés.

Michel Bôle-Richard

Le droit des malades à l'accès direct au dossier médical sera inclus dans un projet de loi

Représentants des patients et des médecins en débattent vendredi 5 mai

Associations de malades et professionnels de la santé devaient se rencontrer, vendredi 5 mai, au secrétariat d'Etat à la santé, pour discuter des propositions sur les droits des patients qui doivent être inscrites dans un projet de loi. Ce texte devrait être présenté en conseil des ministres avant la fin juin. Le document proposé par l'administration inclut le droit des malades à l'accès direct à son dossier médical.

LES MODALITÉS permettant l'accès direct au dossier médical (*Le Monde* du 4 avril) pour les personnes malades ou leurs ayants-droit sont en passe d'être définies. Une réunion de concertation devait se tenir, vendredi 5 mai, au secrétariat d'Etat à la santé et aux handicapés avec les associations de malades et les organisations de professionnels de santé autour d'un document de travail, destiné à préparer le projet législatif sur la modernisation du système de santé. Vingt et une associations d'usagers, regroupées depuis 1996 dans le Collectif interassociatif sur la santé (CISS), demandent le droit pour un malade d'accéder directement à son dossier médical, accès qui n'est possible actuellement que par l'intermédiaire d'un médecin, choisi par le malade. Le premier ministre, Lionel Jospin, avait annoncé lors de la clôture des Etats généraux de la santé, le 30 juin 1999, que ce droit serait inclu dans le projet de loi sur la modernisation du système de santé. Reporté de mois en mois, ce texte devrait finalement être présenté en conseil des ministres avant la fin juin, indique-t-on au secrétariat d'Etat à la santé.

Le projet de loi doit traiter différents aspects des droits des malades : l'indemnisation de l'aléa thérapeutique, l'assurabilité des personnes présentant des risques aggravés, l'information et le consentement du malade, la place des usagers dans le système de santé et leur représentation. Cependant, seule la question de l'accès au dossier médical sera abordée lors de la réunion du 5 mai.

Le document de travail proposé par le gouvernement comporte deux textes. Le premier expose les nouvelles modalités de l'accès aux informations médicales et le second traduit ces orientations en amendements aux différents textes législatifs existants. Réaffirmant le droit de chacun *« de prendre connaissance de l'ensemble des informations concernant sa santé (...) à l'exception des informations mentionnant qu'elles ont été recueillies auprès de tiers n'intervenant pas dans la prise en charge thérapeutique ou concernant un tel tiers »*, le premier texte indique qu'une personne *« peut accéder à ces informations directement ou par l'intermédiaire d'un praticien qu'elle désigne, dans des conditions définies par décret en Conseil d'Etat »*.

Le texte précise que *« la présence d'une tierce personne* [un praticien désigné par le patient] *lors de la consultation de certaines informations peut être recommandée par le médecin les ayant établies ou en étant dépositaire »*, cela afin de tenir compte des *« risques que leur connaissance sans accompagnement pourrait faire courir à la personne concernée »*. Les associations ne sont pas hostiles à une telle possibilité, à laquelle les représentants des professionnels de santé, à commencer par le Conseil national de l'ordre des médecins, sont très attachés. *« Le droit à l'accès aux informations médicales s'exerce dans un délai fixé par décret en Conseil d'Etat après expiration d'un délai de réflexion fixé dans les mêmes conditions »*, poursuit l'article. Le document de travail prévoit également qu'*« une personne mineure peut s'opposer à ce que le ou les titulaires de l'autorité parentale accèdent directement aux informations médicales les concernant »*.

Les associations regroupées dans le CISS s'étonnent de ne se voir proposer une concertation que sur une partie du projet de loi. *« Nous n'avons reçu que deux pages*, s'exclame le président de Aides, Christian Saout, *alors que la secrétaire d'Etat à la santé nous affirme que le projet de loi est rédigé et fait trente-cinq pages. »* Le CISS comprend mal qu'*« aucun calendrier ne soit fixé pour les discussions sur les autres volets, qui sont liés à l'accès au dossier médical, car il reste très peu de temps d'ici à fin juin »*, comme l'indique Alain-Michel Cerretti, président de l'Association de lutte, d'information et d'étude des infections nosocomiales (LIEN).

Enfin, si le CISS porte un jugement globalement positif sur les modalités définies dans le document de travail, Alain-Michel Cerretti fait remarquer que beaucoup d'aspects décisifs *« seront finalement tranchés par le Conseil d'Etat »* et qu'*« à aucun moment, le texte proposé ne mentionne les pièces du dossier, mais seulement les informations qu'il contient. Or, en cas de procédure judiciaire, par exemple, les pièces sont indispensables »*. La réunion du 5 mai devait donc apporter des précisions sur les modalités d'accès aux informations du dossier médical, mais sans doute être aussi l'occasion pour les associations d'usagers de réclamer que le voile soit levé sur le reste du projet de loi.

Paul Benkimoun

Des recommandations aux médecins sur l'information

L'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes) a rendu publiques, le 27 avril, ses « Recommandations destinées aux médecins » sur l'information des patients. Ce document rappelle que *« l'information est un élément central dans la relation de confiance entre le médecin et le patient, et contribue à la participation active de ce dernier aux soins »*. L'Anaes formule en particulier quatre recommandations : la primauté de l'information orale sur l'information écrite, qui n'est qu'*« un complément possible »* ; le document d'information par écrit *« ne doit être assorti d'aucune formule obligeant le patient à y apposer sa signature »* ; le dossier médical doit porter *« la trace des informations données au patient »* ; enfin, *« l'information donnée aux patients doit être évaluée »*.

Mme Royal plaide pour le droit des enfants nés sous X... à connaître leurs origines

Un colloque sur la réforme du droit de la famille

POUR CONTRER les critiques sur la lente avancée de sa réforme du droit de la famille, promise depuis octobre 1997, Elisabeth Guigou, la ministre de la justice, a d'abord convoqué une conférence de presse pour rappeler son calendrier et l'objectif d'un début d'examen des textes en 2001 *(Le Monde* du 27 avril). Puis organisé, jeudi 4 mai, un très solennel colloque intitulé : *« Quel droit, pour quelles familles ?*. Le Carrousel du Louvre et les plus grands sociologues, juristes, magistrats, présidents d'association, étaient réquisitionnés pour ce *« moment important de concertation »*, censé, par la confrontation des points de vue, *« cadrer dans une vue d'ensemble la réforme du droit de la famille »*.

Le colloque, auquel Mme Guigou n'a que partiellement assisté, aura surtout abouti à la réémergence de l'éternel débat sur l'accouchement sous X... Dans son allocution, Ségolène Royal, désormais ministre déléguée à la famille et à l'enfance, a en effet affirmé qu'elle croyait *« possible d'avancer »* sur la question du secret de l'identité des parents d'un enfant abandonné. Au nom du droit, pour l'enfant, à son *« histoire »*, à la *« plénitude de sa biographie »*, Mme Royal a appelé à la suppression de l'article 62-4 du code de la famille et de l'action sociale, qui permet au parent confiant à l'Aide sociale à l'enfance son enfant de moins d'un an, de demander le secret de son identité.

Elle a surtout, concernant l'accouchement sous X..., souhaité la création d'un « conseil des origines familiales ». Instance indépendante qui *« aurait pour vocation de garantir le droit à la discrétion, tout en rendant réversible le choix du secret, et d'aider au rapprochement des parties en présence, tout en maintenant le principe de la double volonté des parents et de l'enfant demandeur pour la levée du secret »*. Persuadée que *« les mentalités évoluent »*, la ministre de la famille a estimé que le temps était venu de *« soumettre à la concertation une proposition formulée il y a une dizaine d'années (...) »*.

Cette idée d'un accouchement non plus anonyme mais secret, avec une confidentialité préservée pour la mère mais un accès possible de l'enfant né sous X..., devenu majeur, à des informations relatives à sa filiation biologique (par l'entremise du « conseil des origines »), a en effet été formulée dès 1990 par le Conseil d'Etat. Elle a le mérite de concilier les points de vue de certains défenseurs comme des pourfendeurs de l'accouchement sous X... Mais les modalités concrètes d'accès aux informations conservées demeurent très délicates à définir *(Le Monde* du 9 novembre 1999).

UN DOSSIER BRÛLANT

Deux autres intervenantes, la sénatrice Nicole Borvo (PS, Paris) et la psychanalyste Caroline Eliacheff, ont, elles aussi, plaidé pour cet aménagement. A l'entrée de la salle, l'Association des mères de l'ombre, mères qui ont accouché anonymement mais réclament aujourd'hui la suppression de cette possibilité, était la seule à distribuer des prospectus.

Ce dossier brûlant, sur lequel Elisabeth Guigou avait, jusqu'alors, soigneusement évité de s'exprimer, est réouvert depuis le 18 avril. Le rapport adopté à cette date par l'académie de médecine, qui prône le maintien de l'accouchement sous X... *(Le Monde* du 22 avril), a provoqué l'émoi des associations militant pour le droit aux origines. La Cadco (Coordination des actions pour le droit à la connaissance des origines) a annoncé, mercredi 3 mai, qu'elle déposerait plainte contre l'académie de médecine pour *« provocation à l'abandon d'enfants »* et pour *« abus de situation de faiblesse de personnes particulièrement vulnérables »*.

Pascale Krémer

Au tribunal, Me Collard et l'abbé Maurel contre les Guignols

CUSSET (Allier)
de notre envoyé spécial

Il est courant que les tribunaux soient amenés à s'interroger sur les limites de l'exercice de la caricature. Et souvent, au nom de la liberté d'expression, ceux-ci rendent des décisions de justice, envers ses auteurs, particulièrement protectrices et favorables. Cependant, cette jurisprudentielle mansuétude peut-elle s'appliquer lorsque la caricature vise expressément un accusé (et son avocat) en plein procès ? Affaiblit-elle sa défense ? Porte-t-elle atteinte à la présomption d'innocence ?

PROCÈS

Concentrées dans la requête conjointe de l'abbé Jean-Lucien Maurel – ce prêtre, directeur de collège privé, condamné le 1er mars, à Rodez, à dix ans de prison pour viols sur mineurs – et de son avocat, Me Gilbert Collard, ces questions ont été examinées, jeudi 4 mai, par le tribunal de grande instance de Cusset, devant lequel les requérants assignaient pour *« faute »* Canal+, son PDG Pierre Lescure, son directeur des programmes, Alain de Greef, et Bruno Gaccio, Franck Magnier, Alexandre Charlot, auteurs des Guignols de l'info.

Les 23, 24, et 28 février, Canal+ avait ainsi diffusé en plein procès trois sketchs mettant en scène chacun la marionnette de Patrick Poivre d'Arvor interrogeant celle de Gilbert Collard, rebaptisé *« la bonne du curé »* ou l'*« avocat du diable »*. Comme à son habitude depuis l'affaire de Carpentras (où l'avocat avait usé du procédé affirmant, à tort, détenir les noms des coupables), l'effigie du plaideur sortait alors une enveloppe, prétendant détenir des documents censés prouver que son client n'était pas pédophile. Et les examinant, laissait supposer par sa surprise que ces éléments révélaient en fait des pratiques essentiellement zoophiles.

« Il n'est pas question pour nous de participer au lynchage [des Guignols] *»*, a affirmé Me Gilles-Jean Portejoie, avocat de l'abbé Maurel et de Me Collard. *« Ils sont nos bouffons et participent à la défense des libertés. Mais ce qui me choque, c'est leur propension à piétiner les petits* (...). *»* En l'occurrence : l'abbé Maurel, inconnu avant son procès et, au moment des *« parodies à charge »*, a-t-il rappelé, non encore condamné, mais *« néanmoins présenté comme coupable»*.

« LA CHANCE D'AVOIR SA MARIONNETTE »

« Ne soyons pas jésuite, a reconnu Me Portejoie, s'agissant cette fois de Gilbert Collard. *Il est le seul* [parmi les avocats] *qui a la chance d'avoir sa marionnette aux Guignols. Et combien secrètement, rêveraient d'être dans cette situation !* [Mais] *il n'y a pas de pire injure pour un avocat en plein procès que d'être présenté comme quelqu'un qui ne croit pas à la thèse de son client. Les droits de la défense ont été sacrifiés sur l'autel du bon mot. »* Pour son confrère, Me Portejoie a donc réclamé 1 franc symbolique en réparation de l'atteinte à sa considération et pour l'abbé Maurel, 1 million de francs pour l'atteinte à la présomption d'innocence.

Stigmatisant *« un procès en sorcellerie »*, Me Pierre-Louis Dauzier, en défense, a adjuré les magistrats de ne pas se faire *« les juges du bon goût et de l'humour »*. Il a soutenu qu'*« il ne* [pouvait] *y avoir d'informations qui ne puissent être critiquées »*. Et il a réfuté l'idée que la présomption d'innocence ait pu être atteinte, au motif que les saynètes faisaient allusion à des actes zoophiles et non à de la pédophilie. Enfin, présentant moult arguments de procédure pour rejeter l'action engagée devant la juridiction civile (à 3 kilomètres de Vichy, où Gilbert Collard entend s'installer et briguer la mairie en 2001 sous l'étiquette du Parti radical valoisien), il a remarqué, sur le fond, que les trois sketchs *« concernaient essentiellement* [l'avocat marseillais] *qui ne saurait se plaindre de se voir ainsi brocardé »*.

Jugeant que *« l'ordre public était intéressé par l'affaire »*, le procureur de la République, François Pucheus, a estimé fondée la seule action de l'abbé Maurel, présenté, selon lui, *« comme un être pervers »* par la satire *« en plein cœur du procès »*. Or, *« dans la justice de l'an 2000,* a-t-il indiqué, *au regard des principes constitutionnels et des exigences de la Convention européenne des droits de l'homme, on sera cent fois plus exigeants vis-à-vis de la présomption d'innocence »*.

Jugement le 8 juin.

Jean-Michel Dumay

Deux handicapées moteurs refoulées d'un vol Air France

DEUX jeunes femmes rennaises âgées de trente-deux ans n'ont pas pu prendre le vol Air France entre Séville (Espagne) et Paris, le 30 avril, le commandant de bord ayant refusé de prendre en charge l'une d'elles, atteinte d'une maladie osseuse qui la contraint à voyager allongée. Les deux amies avaient acheté leurs billets aller-retour *via* une agence spécialisée dans les transports de handicapés.
Le voyage aller avait eu lieu sans incident. Au retour, le commandant de bord a demandé que soit acquitté *« le prix d'un voyage en civière, soit 50 000 francs, contre 2 000 francs pour un billet aller-retour normal »*, a indiqué l'une des deux femmes. Après avoir alerté le consulat de France, les deux Rennaises ont pu prendre le vol du lendemain. La secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés, Dominique Gillot, a exprimé, jeudi 4 mai, sa *« vive désapprobation pour les actes de discrimination »* dont les deux femmes ont été victimes.

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : une plainte pour contrefaçon a été déposée contre l'essayiste Alain Minc par Patrick Rödel,** auteur d'une biographie de Spinoza, publiée en 1997 aux éditions Climats, dont il affirme que de nombreux passages ont été reproduits par M. Minc dans un livre consacré au même philosophe, paru en 1999 chez Gallimard. M. Rödel a indiqué que les propositions formulées par Gallimard (réimprimer le livre de M. Minc en mettant entre guillemets les passages reproduits et en indiquant qu'ils sont extraits de l'ouvrage de M. Rödel) lui paraissaient *« inacceptables »*. Il demande 150 000 francs (22 867 euros) de dommages et intérêts à Alain Minc et à Gallimard.

■ **JUSTICE : le décès d'un ancien agent d'EDF, victime d'un cancer du poumon, a été jugé** *« imputable à une faute inexcusable commise par EDF »*, jeudi 4 mai, par le tribunal des affaires de Sécurité sociale de Nantes, dans une procédure relative aux conséquences sanitaires de l'amiante. La famille de Daniel Briand poursuivait l'entreprise publique, qu'elle estimait responsable de son décès, survenu après des années d'exposition à l'amiante dans la centrale thermique de Cordemais (Loire-Atlantique).

■ **Deux nouveaux militants indépendantistes bretons ont été interpellés**, jeudi 4 mai, à Rennes (Ille-et-Vilaine), et placés en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur l'attentat mortel contre le McDonald's de Quévert (Côtes-d'Armor). Au total, douze personnes étaient interrogées par la police dans cette affaire, vendredi matin 5 mai. Quatre d'entre elles, dont Gaël Roblin, le porte-parole d'Emgann, mouvement de la gauche indépendantiste, ont été transférées à Paris pour être entendues par les enquêteurs de la Division nationale antiterroriste (DNAT).

■ **La petite Mégane Renaud, aujourd'hui âgée de quatorze mois, pourra garder son prénom,** a jugé, jeudi 4 mai, la cour d'appel de Rennes, saisie par le ministère public après une décision du juge aux affaires familiales allant dans le même sens. *« Le prénom Mégane ne peut être en lui-même contraire à l'intérêt de l'enfant »*, note l'arrêt, alors que *« la suppression de son prénom entraînerait inévitablement pour l'enfant une grande perturbation dans la construction de sa personnalité »*.

Six ans de prison requis contre le nationaliste corse Charles Pieri

LE SUBSTITUT du procureur de la République Marc Trevidic a requis, jeudi 4 mai, six années d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction des droits civiques à l'encontre de Charles-Joseph Pieri, jugé devant la 10e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Le secrétaire national d'A Cuncolta independentista pour la Haute-Corse est poursuivi pour *« association de malfaiteurs en vue de préparer un acte de terrorisme »* et pour *« infraction à la législation sur les armes, les munitions et les explosifs »*. Des peines allant de deux ans avec sursis à quatre ans d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction des droits civiques ont été réclamées contre ses cinq coprévenus.

Au cours d'une perquisition, le 30 septembre 1998, au domicile de Charles-Joseph Pieri, à Furiani, près de Bastia, les policiers avaient découvert un véritable arsenal, comprenant notamment des fusils d'assaut et plusieurs kilos d'explosifs (*Le Monde* du 29 avril). Présenté par l'accusation comme un responsable militaire du FLNC-Canal historique, le leader nationaliste a indiqué devant le tribunal que cet armement était destiné à assurer sa sécurité à une période où se multipliaient les règlements de compte entre factions nationalistes rivales.

« OPÉRATIONS EN PRÉPARATION »

Dans son réquisitoire, le substitut Marc Trevidic est revenu sur les accusations formulées au cours des débats par les avocats de la défense, qui reprochaient à l'accusation de *« faire un amalgame entre A Cuncolta et le FLNC »*. *« J'imagine qu'un mouvement permanent et occulte comme le FLNC-Canal historique ne recrute pas ses membres parmi des non sympahisants, alors que des recrues de choix peuvent se trouver parmi les militants d'A Cuncolta independentista, qui soutient le groupuscule clandestin et ne condamne pas les attentats qu'il commet. C'est donc A Cuncolta qui fait un amalgame en prônant, comme Clausewitz, la continuation de la politique par d'autres moyens, mais à la manière corse. »*

Le représentant du ministère public déduit du fait qu'une partie des armements entreposés *« était prête à l'emploi »* et que trois proches de Charles-Joseph Pieri étaient présents ce jour-là à son domicile *« qu'il y avait des opérations en préparation »*. *« L'entente en vue de préparer un attentat est donc établie »*, estime-t-il. Dans le box, les quatre prévenus détenus sourient ostensiblement. A tour de rôle, leurs avocats rejettent les explications développées par l'accusation et maintiennent que le *« soutien politique »* apporté au FLNC par les militants d'A Cuncolta ne signifie pas que les deux mouvements n'en font qu'un. *« Si A Cuncolta est un mouvement clandestin, pourquoi n'est-il pas interdit comme l'est le FLNC, pourquoi n'est-il pas dissous ? »*, interroge Me Rosa Prosperi. *« Charles-Joseph Pieri est devant vous parce qu'à un moment donné, comme d'autres avant lui, il est devenu gênant pour la politique du gouvernement en Corse »*, renchérit Me Pascal Garbarini. Pour Me Vincent Stagnara, *« cette affaire n'aurait jamais dû être jugée à Paris »*. *« L'entreprise terroriste qui justifie ce dépaysement n'a pas sa place dans ce dossier*, soutient-il, *sauf à dire que parce qu'on est nationaliste, membre d'A Cuncolta et qu'on a des armes, on est forcément terroriste. »*

Elu nationaliste à l'Assemblée territoriale de Corse et avocat de profession, Jean-Guy Talamoni a lui aussi fait le déplacement à Paris, *« pour défendre* [son] *ami Pieri »*. D'emblée, il a situé l'enjeu du procès dans le cadre des négociations en cours entre les élus corses et le gouvernement. *« Jamais les conditions n'ont été réunies de cette façon pour pouvoir donner de façon définitive une solution au problème corse*, explique-t-il. *Vous ne pouvez pas ne pas tenir compte de ce contexte. Les hommes qui sont dans le box ont contribué à la reprise du dialogue entre nationalistes depuis la cellule de leur prison. Rendez-les à leur peuple pour qu'ils servent la cause de la paix. »*

Jugement le 15 juin.

Acacio Pereira

Les monuments parisiens accaparent les touristes en Ile-de-France

Quelque 36 millions de visiteurs fréquentent aujourd'hui la région parisienne. Mais ce sont surtout les sites phares de la capitale qui en bénéficient. Pour mieux équilibrer ce flux, le conseil régional a adopté, jeudi 4 mai, un plan de valorisation de son patrimoine

LES BOURBONS à la hausse, l'Empire à la baisse. Louis XIV, du haut de son cheval de bronze, regarde défiler les rangs serrés de touristes dans la cour d'honneur du château de Versailles. Avec près de 3 millions de visiteurs en 1999, le domaine du Roi-Soleil attire 50 % de touristes de plus qu'il y a vingt ans. A quelques kilomètres de là, la Malmaison, moins connue, voit au contraire s'éclaircir les rangs des amateurs de souvenirs napoléoniens : la résidence aménagée par l'impératrice Joséphine à Rueil (Hauts-de-Seine) a vu sa fréquentation passer de 100 000 visiteurs en 1989 à 65 000 l'année dernière.

Les déconvenues de la Malmaison s'inscrivent dans une tendance plus générale, qui préoccupe professionnels et élus de la région. Certes, 36,3 millions de touristes, dont deux tiers d'étrangers, sont venus visiter l'Ile-de-France en 1998, soit 13,4 % de plus d'une année sur l'autre, avec un doublement du nombre d'étrangers en une décennie. Mais tous ces visiteurs ont de plus en plus tendance à piétiner les mêmes sentiers battus. Pendant que Notre-Dame de Paris accueillait 12 millions de « pèlerins » sous sa nef, des dizaines de sites culturels de la région étaient délaissés. A côté des autres grandes vedettes du tourisme de masse que sont la tour Eiffel et le Louvre (6 millions de visiteurs environ chaque année pour chaque site), la chute est souvent brutale. Si le Musée d'Orsay et l'Arc de triomphe font encore des scores honorables (respectivement 2 et 1 million d'entrées), les vitraux de la Sainte-Chapelle attirent moins de 800 000 amateurs. Pour le Conseil économique et social d'Ile-de-France, auteur de nombreux rapports alarmants sur la question, le potentiel touristique de la région est *« mal positionné et sous-exploité »*.

Avec 750 00 emplois directs et indirects, un chiffre d'affaires de l'ordre de 250 milliards de francs (38 milliards d'euros) par an, ce secteur est pourtant devenu essentiel pour l'économie de l'Ile-de-France. Persuadé que *« le tourisme peut continuer à être un levier important pour la création d'emplois »*, Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional, a souhaité l'élaboration d'un nouveau schéma du tourisme, adopté par les élus à une large majorité (gauche plurielle, UDF-RPR, MNR), jeudi 4 mai, et destiné à redynamiser et à redéployer cette activité. Le contrat de plan Etat-région 2000-2006 a déjà prévu 115 millions de francs pour la mise en place de ce programme décennal. La principale innovation en sera la création d'un label « Ile-de-France ». Il devrait apparaître dans les différents points d'accueil et à travers une signalisation spécifique dans les huit départements.

CHEFS-D'ŒUVRE EN PÉRIL

« Il s'agira avant tout de créer un véritable réseau d'échange d'informations entre les différents opérateurs du tourisme, résume Jean-Luc Michaud, président du comité régional du tourisme. *Nous voulons faire connaître la richesse de l'offre touristique de la région dans tous les domaines : culturels, mais aussi naturels ou industriels. »*

Quatorze des sites culturels les plus visités de France se trouvent en Ile-de-France. La moindre baisse de leur fréquentation peut mettre la gestion de beaucoup de ces chefs-d'œuvre en péril. Dans le seul département de Seine-et-Marne, où 12,5 millions d'amateurs de Mickey Mouse se bousculent dans l'univers américanisé du parc de Disneyland, le château de Vaux-le-Vicomte, dessiné par Le Vau et Le Nôtre, a du mal à persuader 200 000 touristes de faire le détour par Melun. Un exploit déjà pour la famille de Vogüé, propriétaire du domaine depuis 125 ans. Bien que la visite de la « folie » de Nicolas Fouquet ait chuté d'un tiers en une dizaine d'années, l'entretien et la restauration du château et des jardins, qui emploient jusqu'à 60 personnes, s'élève toujours à 15 millions de francs par an : *« Nous sommes évidemment confrontés à une concurrence de plus en plus forte dans l'offre de loisirs,* reconnaît Patrice de Vogüé. *Mais nous devons également nous remettre en cause. Le public ne se contente plus de regarder, il veut participer, retrouver les atmosphères du passé. Nous ne pourrons nous adapter à cette nouvelle demande que si nous sommes un peu plus aidés par les pouvoirs publics. »*

D'autres formes de tourisme subissent une érosion comparable. A Saint-Denis, à quelques centaines de mètres d'un Stade de France devenu mythique depuis la victoire des Bleus en 1998 – au point d'être maintenant pieusement visité par 100 000 supporteurs chaque année –, l'orfèvre Christofle, avec son Musée de l'Orfèvrerie, sait qu'il va prendre des risques : *« Nous avons demandé à Richard Peduzzi, le décorateur de Patrice Chéreau, de rénover notre musée,* explique Albert Bouilhet. *Avec l'ouverture de nos ateliers, nous répondrons beaucoup mieux à l'attente d'un public avide de nouveautés, mais il faudra ensuite faire venir beaucoup plus que les 15 000 visiteurs que nous recevons chaque année. Et pour cela, nous aurons toujours besoin de l'aide des collectivités locales, comme la municipalité de Saint-Denis. »*

Beaucoup d'autres opérateurs privés du tourisme de la région n'ont pas cette capacité à investir, pour inverser le fléchissement de la fréquentation. La famille du comte Czarencki, propriétaire du château de la Petite Malmaison, subit le contrecoup de la désaffection pour les souvenirs de l'Empire. Ravissante, la demeure est difficilement maintenue en état, avec 2 000 visiteurs seulement par an. Il faut encore ouvrir les salons à des réceptions, installer un salon de thé dans les jardins l'été. *« Nous n'avons jamais réussi à obtenir du ministère de la culture la création d'une visite et d'un ticket communs avec la Malmaison »*, regrette Stéfan Czarencki.

Car les touristes ne veulent voir que ce dont ils ont entendu parler. Et dans Paris, qui se taille pourtant la part du lion avec près des deux tiers des clients de l'hôtellerie régionale, la question d'un rééquilibrage est aussi à l'ordre du jour. *« Nous voulons obtenir une meilleure répartition des séjours dans le temps et dans l'espace. Il reste des périodes creuses comme le mois de janvier. Et surtout, nous cherchons à emmener les touristes dans des quartiers moins connus de Paris,* explique Christian Mantéi, directeur de l'office du tourisme de la capitale, qui met malgré tout en garde contre l'excès contraire. *Méfions-nous cependant d'une politique qui consisterait à fondre la notoriété de la Ville Lumière dans une hypothétique image régionale. »*

Alors que les voyages de groupe sont de moins en moins utilisés par les touristes qui visitent Paris, les nouvelles formes de communication pourraient permettre de mieux orienter vers l'ensemble de la région les touristes voyageant individuellement. Le développement du site Internet de la capitale a ainsi permis de fournir des adresses à 4 millions de personnes, trois fois plus qu'il y a trois ans. Et c'est en suscitant la curiosité de ses visiteurs que l'Ile-de-France peut espérer valoriser l'ensemble de son patrimoine.

Christophe de Chenay

■ **ILE-DE-FRANCE :** le conseil régional a approuvé, jeudi 4 mai, le plan régional pour la qualité de l'air (PRQA). Préparé sous l'autorité du préfet de région, ce plan pose un diagnostic, fixe des objectifs et propose des mesures afin de diminuer la pollution de l'air. Les PRQA ont été prévus par la loi Lepage sur l'air de 1996.

Des gargouilles de Notre-Dame à France-Miniature

Selon les chiffres du conseil régional, les sites touristiques les plus visités en 1998 en Ile-de-France ont été les suivants :

● **Sites culturels.** Cathédrale Notre-Dame de Paris : 12 millions de visiteurs ; tour Eiffel : 6 millions ; Musée du Louvre : 5,8 millions ; château de Versailles : 2,68 millions ; Musée d'Orsay : 2,7 millions ; Cité des sciences et de l'industrie : 1,6 million ; Arc de triomphe : 1,1 million ; Galeries nationales du Grand Palais : 0,9 million ; Musée de l'armée aux Invalides : 0,8 million ; Sainte-Chapelle : 0,8 million.

● **Parcs à thème.** Disneyland Paris : 12,5 millions ; Aquaboulevard : 2,1 millions ; Jardin d'acclimatation : 1,2 million ; Parc floral de Paris : 0,78 million ; Parc zoologique de Paris : 0,72 million ; Parc animalier de Thoiry : 0,36 million ; ménagerie du Jardin des plantes : 0,34 million ; France-Miniature : 0,26 million ; Espace Rambouillet : 0,13 million.

Salons : des milliers d'emplois menacés

Paris risque de ne pas rester longtemps la capitale mondiale des Salons et congrès. Face à une concurrence de plus en plus exacerbée, la région Ile-de-France ne cesse de perdre des parts de marché – au profit de l'Allemagne essentiellement – en ce qui concerne les grandes expositions internationales. Plus du quart des 40 000 emplois du secteur dans le tourisme et la logistique ont disparu en moins de dix ans. Michel Franck, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, qui gère le plupart des centres d'exposition de la région parisienne, s'est inquiété, jeudi 4 mai, des menaces qui pèsent sur cette activité. Il a une nouvelle fois demandé le soutien des pouvoirs publics, et en particulier, l'amélioration de la desserte du parc de Villepinte et de l'aéroport de Roissy (*Le Monde* du 31 mars).

Le tribunal administratif de Lille annule le schéma directeur de l'agglomération

LILLE
de notre correspondante

C'est une victoire pour les défenseurs de l'environnement et un camouflet pour les élus de la communauté urbaine de Lille. Le tribunal administratif (TA) de Lille a annulé, sur le fond et dans son ensemble, le schéma directeur de développement et d'urbanisme (SDDU) de la métropole, un document capital, adopté fin 1997 à une large majorité, qui fixe les grandes orientations de la métropole pour les vingt années à venir. L'un de ses aspects était très contesté, notamment par les défenseurs de l'environnement, en particulier Nord Nature, fédération d'une cinquantaine d'associations départementales. Il s'agissait du projet de contournement-sud autoroutier de Lille, dit A 3 *bis*, prévoyant de relier, d'ici à 2015, l'A 25 vers Dunkerque et l'A 27 vers Bruxelles. Le tracé retenu traversait en leur milieu les champs captants, zone d'alimentation de la nappe phréatique très vulnérable, et constituait, selon les opposants, une menace pour les réserves en eau de l'agglomération. Hydrologues de l'Agence de l'eau, militants écologistes et ministres de l'environnement successifs avaient d'ailleurs tiré le signal d'alarme (*Le Monde* des 25 avril et 20 décembre 1997).

Nord Nature avait déposé un recours auprès du tribunal administratif en février 1998. Dans une audience du 19 avril – la notification n'a été rendue publique qu'en début de semaine –, le tribunal administratif a donné raison aux opposants en considérant notamment que *« le tracé retenu (...) traverse les champs captants, qui satisfont, dans des conditions (...) irremplaçables pour plus de 1,2 million d'habitants, 35 % des réserves en eau de l'agglomération lilloise »*. Nord Nature *« est fondé à soutenir (...)* [que] *les auteurs ont fait une appréciation erronée des éléments qu'il leur appartenait de prendre en compte, et n'ont pas satisfait aux exigences du principe de précaution »*. Le syndicat mixte pourrait faire appel de la décision du tribunal administratif dans les prochains jours.

Nadia Lemaire

4 LES ENFANTS PERDUS DU SIÈCLE

Gide et Pierre Herbart, Lafcadio incarné

Quand André Gide fait la rencontre de Pierre Herbart, il croit voir devant lui Lafcadio, le héros des « Caves du Vatican ». Herbart devient aussitôt son double et son confident, organisera son fameux voyage à Moscou, lui restera fidèle tout en jugeant sévèrement son œuvre

QU'UN écrivain s'inspire de ses proches pour fabriquer ses personnages, cela est habituel. Mais qu'un romancier se trouve soudain en présence d'un héros sorti de son imagination, c'est plus troublant. C'est ce qui arrive à André Gide lorsqu'il voit Pierre Herbart pour la première fois : Herbart, c'est Lafcadio. Cette élégance, cette désinvolture, cette ingénuité cruelle, cette impression qu'avec lui tout est possible… *« C'est un être frénétique,* explique Gide, *il a tout le charme de l'enfer.* (...) *Il a un côté mauvais, ce qui ne veut pas du tout dire dur, un côté mauvais exprès, comme une sorte de démon intérieur. Il se dégage de lui une poésie particulière, il a un regard de Lorelei, des yeux d'algues, des yeux marins enfoncés, des gestes d'une grande noblesse. Il est d'une maigreur presque ascétique, comme passé au papier de verre… »* Lorsqu'il songe à mettre *Les Caves du Vatican* à l'écran ou à la scène, Gide pense que seul Herbart peut jouer le rôle.

Herbart rencontre Gide par hasard à Roquebrune, à l'été 1929. Il a vingt-six ans. A partir de ce jour, ils ne se quitteront plus. Rapidement, Herbart fait partie de cette étrange famille qui vit autour de Gide, composée d'amis si proches qu'ils sont comme des parents. En 1931, Herbart épouse Elisabeth Van Rysselberghe, avec qui Gide a eu une fille, Catherine. Il devient ainsi le double de l'écrivain, père avec lui de son enfant. Gide a une entière confiance en lui. Le jeune homme, qui a trente-deux ans de moins que Gide, est son factotum et son confident. Il est chargé des missions les plus délicates, organise les voyages et les rencontres, démêle les affaires les plus embrouillées. Gide le consulte sur tout. Il dit souvent qu'il est le seul compagnon avec qui il ne s'ennuie jamais. Herbart, qui un moment est communiste, le guide dans ses relations compliquées avec le marxisme et l'URSS. Dans la longue aventure de ce couple entre un écrivain célèbre et un jeune intellectuel, il n'y a pas un maître et un disciple, mais deux complices qui s'aident à penser.

JEAN-LOUP CHARMET

En 1936, Herbart (au centre) organise le voyage de Gide en URSS, au cours duquel l'écrivain est accueilli en héros.

Pierre Herbart est un homme d'action, un aventurier attiré par la révolution. Il écrit, il voyage, il milite. Il a dans les discussions un redoutable pouvoir de conviction. Après des séjours en Afrique, puis en Indochine, il s'engage dans la lutte anticolonialiste. Membre du Parti communiste, il dirige un journal culturel à Moscou. Pendant l'Occupation, il est responsable d'un mouvement de résistance en Bretagne. Après la guerre, il devient éditorialiste à *Combat*. Mais c'est aussi un homme brisé, un solitaire, qui ne se fixe jamais, ne possède rien. Tout lui file entre les doigts. C'est un nomade. *« Il n'a jamais vécu que seul,* dit Gide. *Il n'a rien, il vit de rien. Sa garde-robe tiendrait dans un mouchoir de poche… »* Gide affirme l'avoir sorti de la drogue, mais il n'a pu le guérir du désespoir qui le ronge. Ils voyagent ensemble, collaborent à des scénarios de films.

A la mort de l'écrivain, Herbart perd le cadre qui le soutenait et s'enfonce dans une longue suite d'échecs. La drogue le reprend. Sans rien perdre de son élégance, il se marginalise, ne vit que grâce au soutien d'amis fidèles. Malade et misérable, oublié de tous, il meurt à Grasse le 3 octobre 1974, à soixante et onze ans.

Par l'intermédiaire du libraire Raoul Leven, Pierre Herbart fait d'abord la connaissance de Cocteau. En 1924, il entre dans le cercle des intimes du poète. Au printemps 1929, Cocteau et Herbart se retrouvent à Roquebrune, avec Jean Desbordes l'ami de Cocteau. Le 17 mai, Gide fait une visite pour rencontrer le poète, mais celui-ci est retourné à Paris. Gide tombe sur Herbart, qu'il ne connaissait pas. Herbart raconte la scène dans *A la recherche d'André Gide* : *« Un matin, je flânais sur la terrasse quand j'entendis un bruit de pas derrière moi. Je reconnus, d'après ses photographies, André Gide, qui croyait trouver là Jean Cocteau* (...). *Gide, déçu, finit par prendre place, à côté de moi, au soleil. »*

Cette conversation impromptue a eu pour l'évolution des deux hommes une importance considérable. L'accord entre eux est immédiat. Faisant le trajet inverse de celui de Maurice Sachs, Herbart passe de Cocteau à Gide – Cocteau n'est pas très content de ce *« lâchage »*. Mais, contrairement à Sachs, Herbart n'a pas la fascination des grands écrivains. Son intégration au cercle des intimes de Gide va très loin, puisque, deux ans après sa rencontre avec l'écrivain, il se marie avec Elisabeth Van Rysselberghe. En 1931, Gide a l'idée de faire se rencontrer Elisabeth et Pierre au cours de vacances communes à l'île du Levant. La manœuvre réussit puisqu'au retour des vacances Elisabeth annonce qu'elle est enceinte et qu'ils vont se marier. *« Je savais bien ce que je faisais en lui faisant connaître Pierre Herbart »*, glisse malicieusement Gide à Maria, la mère d'Elisabeth, un peu éberluée.

> Herbart ne cache rien des petitesses de l'écrivain : son égocentrisme maladif, son inattention aux autres, sa versatilité, sa pusillanimité, son avarice d'argent et de sentiment

L'un et l'autre voient dans cette union bizarre une aventure personnelle et intellectuelle excitante. Gide, qui ne vit que pour la littérature, vient de lire *Le Rôdeur* d'Herbart. Il est séduit et croit en son talent. Aussi pense-t-il aussitôt que le mariage et l'écriture vont faire de Pierre un homme nouveau. Sans doute se réjouit-il aussi de ce que cette union va fixer près de lui ce jeune homme qui le fascine et qui lui est de plus en plus nécessaire. La décision d'Herbart d'épouser Elisabeth illustre ce qui lui plaît le plus en lui : sa totale disponibilité et sa rapidité à prendre des initiatives. Cette détermination impressionne Gide, lui qui éprouve tant de mal à se décider et à assumer ses propres choix. Herbart donne le sentiment que rien ne lui est impossible, car pour lui les tabous n'existent pas. Il peut conjuguer sans état d'âme son homosexualité et cette union baroque. Gide a le sentiment que la liberté de mœurs et d'esprit à laquelle lui-même aspire et qu'il a acquise au prix d'un long travail intérieur, d'un douloureux arrachement à son milieu et sa culture, Herbart la vit spontanément. Le jeune homme apparaît comme la réalisation des fantasmes du maître. Ce dernier lui en a une gratitude infinie. *« Il a le physique que j'aimerais le mieux habiter »*, disait Gide.

En 1936, Herbart organise le fameux voyage de Gide en URSS. L'influence d'Herbart sur Gide pendant toute cette période est considérable. Gide est très préoccupé par la question sociale et partage l'espoir qu'a fait naître la révolution soviétique auprès de très nombreux intellectuels occidentaux. Herbart fait tous ses efforts pour transformer cette adhésion sentimentale en un véritable engagement politique. Pour les Soviétiques et pour le Parti communiste, le voyage doit manifester le ralliement du grand intellectuel au camp de la gauche révolutionnaire. Cette caution est d'autant plus précieuse pour le régime que commencent les purges massives et les grands procès staliniens.

Le voyage est triomphal. L'écrivain est reçu en héros, acclamé, choyé. Seule la mort soudaine d'Eugène Dabit à Sébastopol vient attrister cette tournée euphorique. Mais, au retour, rien ne va plus. Gide n'a pas été dupe de la propagande. Il a senti les failles du système et il s'apprête à les dénoncer. *« Je doute qu'en aucun autre pays aujourd'hui, fût-ce dans l'Allemagne d'Hitler, l'esprit soit moins libre, plus courbé, plus craintif (terrorisé), plus vassalisé »*, ne craint pas d'écrire André Gide. Pendant toute cette épreuve, Herbart est à ses côtés. Lui aussi est convaincu que la révolution sociale, loin d'être réalisée, s'éloigne à grands pas. Durant toutes ces péripéties, la solidarité entre les deux hommes ne s'est jamais démentie. Par-delà les considérations politiques, ils ont une raison plus personnelle de se méfier de l'URSS : ce sont les mesures prises contre les homosexuels. (Tous deux ont eu des aventures avec de jeunes Soviétiques en marge des cérémonies officielles...)

Pour Gide, l'aventure du voyage en URSS marque la fin de l'engagement politique. Herbart, de son côté, rompt avec le Parti communiste. En 1938, ils font ensemble un voyage au Niger et Herbart, au retour, dénonce, dans *Le Chancre du Niger*, la politique coloniale de la France. Quand vient la guerre, Gide choisit de quitter la France. Herbart, dès 1942, s'engage dans la Résistance. En 44, devenu « général Le Vigan », il est chargé par Défense de la France de diriger le mouvement régional de Bretagne et il installe à Rennes les nouvelles autorités civiles nommées par de Gaulle. Sitôt le préfet intronisé, il s'esquive par la petite porte, conscient que les ors de la République ne sont pas pour lui. Il met en place le premier quotidien de la France libérée, *Défense de la France*, qui deviendra *France-Soir*. Mais c'est à *Combat*, logé dans le même immeuble, qu'il devient éditorialiste, à la demande de Camus. Il fonde, avec Claude Bourdet et Jacques Baumel, un hebdomadaire politique et culturel, *Terre des hommes,* qu'il saborde six mois plus tard, les conditions financières de l'indépendance n'étant plus assurées.

TOUJOURS aussi proche de Gide, qui à la fin de sa vie ne supporte plus grand monde, Herbart suit de très près les répétitions des *Caves du Vatican* à la Comédie-Française et procède aux derniers arrangements du texte pour la scène. Il fait partie du comité de cinq personnes que Gide a désignées dans son testament pour s'occuper de la postérité de son œuvre. Lorsque Gide meurt, en 1951, Herbart publie dans *Combat* un communiqué méprisant pour s'indigner de la présence d'un pasteur à l'enterrement, imposée par certains membres de la famille. Par ce coup de gueule, Herbart se désigne comme le dépositaire de la pensée de Gide, le gardien intransigeant de sa mémoire.

Aussi l'étonnement est-il grand lorsque paraît, l'année suivante, à grand renfort de promotion éditoriale, l'adieu d'Herbart à son maître et compagnon, *A la recherche d'André Gide… « Mon affection pour Gide était sans complaisance »*, écrit-il. Et il prévient le lecteur que guetterait l'attendrissement : *« Sur Gide, il me faut dire tout ce que je pense – ou rien. Sa figure, je voudrais pouvoir l'épaissir de tout ce qui l'animait sourdement, et que l'œuvre de Gide, même dans ses parties les plus sincères, ne restitue qu'en secret, à la manière d'un cryptogramme. »* Aussi le portrait qu'il trace de lui est-il d'une troublante dureté. Il ne cache rien des petitesses de l'écrivain : son égocentrisme maladif, son inattention aux autres, sa versatilité, sa pusillanimité, son avarice d'argent et de sentiment. Il n'est pas jusqu'à son œuvre qui soit jugée sans indulgence : Gide, à ses yeux, n'est ni un grand romancier – il manque d'imagination – ni un penseur d'envergure.

Pour Herbart, ce qui fascinait chez cet homme est l'acharnement avec lequel il a construit son œuvre à partir de sa vie. Une vie qui pourtant n'avait rien de remarquable : Gide ne vit pas de grandes passions. Il est trop prudent pour cela. Il n'a pas un riche imaginaire capable d'enfanter des univers romanesques. Il est marqué par une éducation stricte et une enfance étouffée. Mais il mobilise toute son énergie pour faire en sorte que sa vie devienne l'aliment de son œuvre, qu'elle soit tout entière matière à littérature. Pour cela il dispose d'*« une inlassable curiosité, servie par une absence totale de préjugés, de répugnances »*. Tout l'intéresse puisque tout peut devenir de l'écriture. Aucune considération de convenance, de morale, de respect humain, d'opportunité ne peut arrêter le fil ininterrompu de sa phrase, de ce journal et de ces écrits intimes qui se confondent totalement avec sa vie. Gide est un homme de mots, une création de sa propre plume. *« Sa réussite*, conclut Herbart, *est un miracle de foi dans la toute-puissance de l'homme. Elle seule pouvait lui donner cette sérénité dans laquelle nous l'avons vu mourir. »*

> Le jeune homme apparaît comme la réalisation des fantasmes du maître. Ce dernier lui en a une gratitude infinie : « Il a le physique que j'aimerais le mieux habiter »

Pendant ses années de déclin, Herbart a continué d'écrire. Il publie *La Ligne de force*, en 1958, un récit éblouissant nourri des souvenirs de son voyage en Indochine, de son séjour à Moscou et de son passage dans la Résistance. En se retournant sur son passé aventureux, Herbart s'aperçoit que, ce qui lui revient en mémoire, ce ne sont pas les grandes causes qui l'ont mobilisé – la colonisation, le communisme, la guerre d'Espagne, la Résistance… – mais des images fugitives, des regards d'enfants, des gestes de vieillards... Comme si les chimères après lesquelles il courait l'avaient empêché de voir la réalité de la vie. *« Je ne saurais trop conseiller aux autres de perdre moins de temps que moi. Telle sera, s'il en faut une, la morale de ce livre. »*

Herbart le militant, le voyageur, l'homme des grandes causes et des grands espaces peut s'abîmer dans la contemplation d'objets infimes, de signes invisibles, convaincu que dans ces traces cachées se trouve la vérité des êtres. Lors de sa première rencontre avec André Gide, son attention est absorbée par une infime particularité physique : un petit kyste sur le pouce. Plus tard, il s'aperçoit que cette excroissance a disparu et Gide lui assure qu'elle n'a jamais existé. Se peut-il qu'il ait rêvé ? Un jour Maria, la mère d'Elisabeth Van Rysselberghe, lui confirme que Gide s'est bien fait opérer pour enlever cette légère disgrâce physique. Et voilà que cette petit retouche sans importance se trouve incarner, à elle seule, l'incertitude du souvenir et la duplicité de l'écrivain.

Frédéric Gaussen

PROCHAIN ARTICLE :
Foucault et Hervé Guibert, le compagnon d'agonie

Pour une Europe toute neuve, mode d'emploi

par Ali Magoudi et Jérôme Monod

CEUX qui préfèrent le silence ou le passé ne tireront de nos propositions qu'inquiétude. Ces propositions apparaîtront utopiques à ceux qui dissimulent la perte progressive de souveraineté des Français derrière le pragmatisme, les compromissions ou la négligence. Il est urgent d'agir. Qu'on en juge.

L'euro est une révolution imminente pour la vie quotidienne de tous. En 2002, les monnaies nationales liées à onze pays souverains disparaîtront au profit d'une monnaie que ne soutient aucun pouvoir souverain. Que de désordres identitaires sont d'ores et déjà prévisibles ! Sous la poussée de la mondialisation économique et financière, de la globalisation de l'information, le monde se transforme plus rapidement que les vieux pays européens, nations mal associées dans des liens trop lâches. La mondialisation apparaît inéluctable et irréversible. Mais l'est-elle vraiment ? Et n'aura-t-elle qu'un seul visage – américain – avec son modèle économique, financier, social et culturel ? C'est à nous qu'il appartient d'en décider.

La guerre du Kosovo et ses images tragiques de milliers de réfugiés ont donné la mesure de l'impuissance européenne, union politique incapable de se doter d'une défense qui lui soit propre.

Les peuples de l'Europe de l'Est et du centre réclament Ieur part de démocratie, de paix et de la prospérité. Qu'avons-nous à leur proposer ? Une zone de libre-échange condamnée à se diluer dans un espace sans limites ? Une Europe à géométrie variable ? Des institutions qui décident de tout sur le mode du traité international permanent, sans respect pour la liberté des nations ?

L'Europe est au milieu du gué. Elle risque de se désintégrer en laissant un vide tout aussi regrettable que son inachèvement actuel. Allons jusqu'au bout de notre destin. Instituons une Europe à la mesure des défis à relever dans le monde, une Europe souveraine.

Mais comment bâtir une telle Europe qui ne sera ni un empire, ni une république, ni une association de nations, ni une fédération mais une Union souveraine de républiques et de monarchies ?

Il s'agit d'instituer d'un coup, et dans son ensemble, une Europe inédite dotée d'institutions légitimées par le suffrage universel.

Il dépend de nous, électeurs français et des autres nations européennes, que l'Europe se dote d'une constitution, validée par référendum.

Nous élirons une Assemblée européenne qui remplacera le Parlement européen actuel. Issue de listes intégrant des candidats européens de toutes les nations, cette assemblée aura un véritable pouvoir législatif dans l'espace géopolitique européen et contrôlera les finances de l'Europe.

Les Français, comme les citoyens de chacun des autres Etats européens, éliront leurs représentants dans une Chambre des nations. Cette Chambre aura pour fonction de défendre les pouvoirs et les intérêts des seuls Etats dans leur diversité et dans leur domaine de souveraineté propre.

Les Européens éliront un président de l'Europe pour incarner le pouvoir suprême et parler en son nom.

Ainsi, citoyens de l'Europe et citoyens français, nous retrouverons le contrôle démocratique sur nos représentants à tous les niveaux de responsabilité auxquels nous les aurons placés. Il en ira de même pour les Allemands, Italiens, Espagnols et autres.

Ainsi se constituera un peuple européen plurinational et souverain. Ainsi l'équilibre des pouvoirs sera-t-il restauré. L'Assemblée pourra être dissoute par le président. La Chambre des nations, non. L'exécutif sera lui aussi responsable devant les deux chambres, qui pourront conjointement lui retirer leur confiance. Enfin, une Cour constitutionnelle veillera à l'harmonie du fonctionnement de ces nouvelles institutions.

> Nous élirons une Assemblée européenne qui remplacera le Parlement européen actuel, issue de listes intégrant des candidats européens de toutes les nations. Les Français, comme les citoyens de chacun des autres Etats européens, éliront leurs représentants dans une Chambre des nations. Les Européens éliront un président de l'Europe

Le président disposera d'une équipe réduite de ministres, chargés avec lui des grandes fonctions régaliennes : politique étrangère, défense, sécurité, finances, économie, immigration. Dans tous ces domaines, chaque citoyen français et européen connaîtra les responsabilités et les libertés de l'Europe, d'une part, et celles des nations, monarchies et républiques de l'autre.

La Chambre des nations et la Cour constitutionnelle garantiront le respect de leurs prérogatives respectives : à l'Europe le pouvoir de peser de tout son poids pour créer une nouvelle harmonie dans un monde multipolaire ; aux nations le reste. Bref, il s'agit d'établir une véritable subsidiarité. En France, cette nouvelle construction institutionnelle sera accompagnée d'une décentralisation audacieuse.

L'Europe souveraine ne se réduit pas à des institutions électives ou juridictionnelles. Pour créer les conditions de son identité, il est nécessaire qu'elle se donne un visage et une âme. Des frontières aussi, pour appréhender les limites de son nouveau corps politique. Une citoyenneté européenne, avec un état civil, qui laissera intactes les citoyennetés nationales. Un régime de laïcité respectueux de la liberté individuelle de pensée et de culte.

Un problème demeure particulièrement difficile. Où tracer les limites géographiques de l'Europe, celles qui définissent une culture commune, un même sentiment d'appartenance, des valeurs identiques : la primauté de l'individu sur le groupe, la liberté et la sécurité assurées pour chacun ? Nous nous sommes risqués à trancher de façon nette ce qui n'a pas de solution évidente, pour ne pas décevoir ni susciter de vains espoirs. Certains nous reprocheront d'inclure la Turquie dans l'Europe souveraine. Nous pensons que la laïcité de la Turquie est l'argument majeur.

On nous critiquera sans doute pour ne pas avoir inclus dans ces limites la Biélorussie, l'Ukraine et la Russie. Ce grand ensemble de nations, organisé de façon distincte, permet à l'Europe d'être le trait d'union entre la puissance américaine d'un côté et de l'autre la Fédération de Russie, les républiques qui y sont associées et les Etats d'Asie centrale.

L'Europe ne sera une vraie ambition pour le peuple européen, pour les Français et les citoyens de chaque nation, que si elle exprime une véritable vocation mondiale. Nous proposons de l'énoncer simplement : la responsabilité et le devoir de l'Europe est de garantir, dans la paix et la dignité, le développement de la personne humaine. Cela signifie l'attachement à la justice, à la liberté ; une solidarité active envers les pays pauvres ; la reconnaissance du droit à la diversité des cultures, des langues, des formes d'organisation sociale, le désir de nouer des partenariats avec d'autres ensembles régionaux (Russie, pays méditerranéens, Afrique, Asean, Amérique latine).

L'Europe, enfin, sera au service de la civilisation, comme l'indique la détermination montrée récemment par quatorze pays européens face à l'Autriche. C'est la démocratie et le respect des droits de l'homme qui fondent l'appartenance à l'Europe. Nul ne saurait transiger avec ces principes.

Nous avons créé une association, Rassemblement pour une France libre dans une Europe souveraine, pour défendre ces orientations nouvelles. Ensemble, ouvrons ce débat, qui n'est ni de droite ni de gauche et qui intéresse toutes les élections à venir. L'Europe souveraine dont les Français décideront de faire partie pour rester citoyens d'une France libre ne doit pas manquer son rendez-vous avec l'Histoire, avec le peuple, avec le monde.

Ali Magoudi *est psychanalyste.*
Jérôme Monod, *ancien secrétaire général du RPR, est président du conseil de surveillance de Suez-Lyonnaise des eaux.*
www.participer.com/rfe/

Euro : le cheval de Troie est anglais

par Jean Matouk

LE 3 mai, l'euro flirtait avec le niveau de 0,9 dollar, soit une chute de 25 % en quinze mois depuis sa création. Plusieurs causes purement économiques ou *« médiatiques »* ont été avancées pour expliquer l'ampleur de cette baisse.

On a d'abord évoqué le différentiel de taux d'intérêt entre les Etats-Unis et l'Europe. Six pour cent pour les fonds fédéraux américains et 3,75 % pour le *« taux REFI »* de la Banque centrale européenne après la dernière hausse du 27 avril. Mais l'explication n'est pas suffisante. Les quatre hausses européennes, en un an, auraient dû ralentir la baisse de l'euro. Au contraire ! La dernière hausse de 0,25 % a plutôt eu pour effet d'accélérer la baisse de l'euro, comme si la monnaie européenne était entrée dans une de ces crises de change durant lesquelles les hausses de taux sont analysées comme des aveux de faiblesse.

Plus fondamentalement, on a mis en avant le décalage de croissance entre les Etats-Unis et l'Europe. Il est vrai qu'un taux de croissance de 7,3 % au quatrième trimestre 1999, après dix années de croissance ininterrompue, a déjà donné un acquis de croissance de l'ordre de 4,5 % pour 2000 à l'économie outre-Atlantique.

En moyenne, l'économie européenne ne devrait afficher en 2000 qu'un taux de croissance de 3 %. Mais les perspectives étaient bien plus pessimistes il y a un an. Depuis lors, la reprise s'est affirmée en Allemagne et, au-delà de sa petite crise politique, l'Italie affiche désormais aussi de bonnes perspectives ; la croissance française est en nette accélération, avec un taux espéré de 3,5 %, et tous les experts s'accordent à penser que les hausses de productivité attribuée à la diffusion des nouvelles technologies, tant sur la *« nouvelle »* que l'ancienne économie – notamment à travers le commerce dit *« B2B »* – vont aussi faire sentir leurs effets en Europe. Pourtant, cette inflexion économique positive générale de ce côté-ci de l'Atlantique n'a pas un instant renversé la tendance baissière de la monnaie européenne.

On évoque aussi le déficit budgétaire persistant en Europe, alors que les Etats-Unis ont annulé le leur et prévoient maintenant d'annuler leur dette publique en quinze ans. C'est oublier l'autre déficit, celui de la balance commerciale, abyssal outre-Atlantique, alors que l'Europe est excédentaire et que, en principe, ce déficit-là est beaucoup plus déterminant sur le taux de change.

Plus fondamentalement encore, on met en accusation le retard de l'Europe dans les réformes de structure, entendez la dérégulation et la privatisation des activités économiques et la flexibilité sociale. Mais là encore, objectivement, nul ne peut contester que l'Europe a fait de grands pas vers plus de libéralisme, notamment l'Espagne et l'Italie, et même la France, où la gauche est plus ou moins contrainte à prendre le *« blairisme »* comme asymptote.

> Pour le gouvernement de Tony Blair, l'affaiblissement de l'euro constitue une solution judicieuse à un problème politique interne difficile

Enfin, on accuse les divergences d'objectifs affichées entre les dirigeants de la Banque centrale européenne et les gouvernements des divers pays – la France a plusieurs fois fait savoir qu'elle n'était pas favorable aux hausses de taux –, et même des divergences de vue au sein du directoire de la BCE. Il est certain qu'il y a là un désordre médiatique défavorable à l'euro, qui explique peut-être que les hausses de taux aient été aussi inefficaces. Avec une meilleure communication, elles auraient sans doute temporairement arrêté la tendance baissière. Mais temporairement seulement !

Car cette idée que l'euro est *« sans maître »* nous rapproche d'une autre cause, jamais évoquée mais au moins aussi importante et plus durable que toutes celles évoquées ici. Une monnaie tire sa légitimité du pouvoir politique qui l'a créée. Toute l'Histoire le montre. Créant une monnaie unique, il fallait que l'Euroland se dote d'une sorte de gouvernement, au moins économique, ce que réclamaient les Français.

On a créé le Conseil de l'euro, l'Euro 11, mais sans pouvoir réel ; le seul organe officiel, aux pouvoirs définis, c'est l'Ecofin, auquel participent les Anglais, qui ont refusé l'euro. Ainsi ces derniers ont-ils la possibilité de rythmer et calibrer à leur gré la *« convergence »* économique entre les Quinze, qui est la clé de la légitimité de l'euro.

Or une très large majorité d'Anglais restent réticents ou refusent catégoriquement l'entrée de la livre dans l'euro. Pour le gouvernement de Tony Blair, l'affaiblissement de l'euro, qui peut même conduire à bloquer sa monétarisation complète en 2002 si les Allemands prennent peur, constitue une solution judicieuse à un problème politique interne difficile. Plus d'euro, ou un euro réduit laissant subsister à ses côtés les monnaies nationales, serait une situation idéale pour lui.

Ne pas critiquer directement l'euro, mais freiner au maximum la naissance d'un véritable gouvernement économique européen, qui affermirait la souveraineté de l'euro, est donc une manœuvre politique habile pour maintenir l'euro en état de faiblesse. Or nul ne peut nier que sur toute une série de points – fiscalité, emploi, protection sociale... –, ce sont les Anglais qui s'opposent avec succès à la définition d'une politique économique commune. Tout comme ils s'opposent à l'affirmation d'un modèle social européen, affranchi des contraintes du « fordisme » mais assurant mieux la cohésion sociale ! Pourtant, un accord à quinze sur un tel modèle donnerait, par ricochet, une force nouvelle à l'euro.

Ajoutons que les Américains ne trouvent qu'avantage à la faiblesse persistante et peut-être létale de l'euro, qui laisserait le dollar seul comme candidat à la monnaie mondiale qui s'amorce. Les Anglais, qui gardent l'impression de participer à travers leurs cousins anglo-saxons à la maîtrise politique et économique du monde, comme ils le montrent en Irak et ailleurs, ne sont pas mécontents de jouer à leur profit le « cheval de Troie » monétaire.

Enfin, contrairement à ce qu'avancent certains, la City, au demeurant très branchée sur les Etats-Unis, n'a pas de réel intérêt à l'unification monétaire européenne. On peut même avancer qu'elle a perdu des commissions avec la disparition des marchés des diverses devises réunies dans l'euro. Elle est donc un allié sûr pour la manœuvre dilatoire, et peut-être destructrice, du gouvernement britannique contre la monnaie unique européenne.

Jean Matouk *est professeur d'économie honoraire.*

Félicitations, monsieur Poutine !

par le comité Tchétchénie de Paris

NOUS, citoyens français du comité Tchétchénie, avons l'honneur de vous féliciter, Vladimir Poutine, pour votre accession à la présidence de la Russie. Nul doute que votre élection fera date dans l'histoire de la fin du XXe siècle pour avoir été assurée très directement par la guerre sans merci menée contre la population de Tchétchénie, sans oublier un cynisme exceptionnel, un programme politique inexistant, des promesses mensongères à répétition et un mépris sans bornes pour vos concitoyens.

Notre admiration va à votre poigne de fer qui s'abat sans trembler sur la Tchétchénie et commence à se resserrer autour des médias trop irrévérencieux, autour des intellectuels, des syndicalistes ou des ouvriers qui osent dénoncer l'ordre établi.

> Le danger de rébellion peut provenir d'autres républiques, d'autres groupes sociaux ou ethniques

Grâce à vous, la continuité du régime mis en place par votre prédécesseur, un capitalisme implacable, est assurée, alors même qu'il était honni par la majorité de la population. Boris Eltsine et « la » famille sont à l'abri. Les comptes en banque de nos pays continuent à être alimentés par vos oligarques. Les intérêts des grandes puissances sont bien gardés. Votre guerre n'y est pas pour rien. Merci !

Vous avez su détourner l'attention de vos concitoyens de leurs problèmes sociaux et économiques en leur faisant croire que des cendres de la guerre naîtrait une identité nationale rénovée. C'est une recette vieille comme le monde. Encore fallait-il ne pas hésiter à se faire l'assassin d'un peuple. Vous avez rassemblé sous la bannière du patriotisme et de la bravade anti-occidentale non seulement une société assommée par dix ans de réformes, mais aussi Tchoubaïs, Berezovski et d'autres, pourtant meilleurs alliés du FMI et du G 7.

« Grâce » à des actes terroristes perpétrés à quelques mois des élections et attribués aux Tchétchènes, votre *« opération antiterroriste »* s'est transformée en quelques jours en une guerre sans merci. Sous prétexte de venir à bout de bandits, vous avez bombardé sans relâche villes et villages, torturé et massacré la population civile, enfants, femmes ou vieillards, tchétchènes ou russes, tous considérés comme des terroristes et passibles de vos camps de filtration.

Alors que, face aux tueries, les dirigeants occidentaux se taisent ou vous invitent à boire le thé, vous avez même réussi à faire croire aux Russes que l'Occident tout entier les blâmait. Que représentent les Tchétchènes face à la perspective d'investissements facilités par votre remise en ordre et face au risque de perdre l'alliance avec la Russie dans la gestion des affaires du monde ?

Non, monsieur le président, les dirigeants de nos pays ne vous gêneront pas. Ils vous laissent depuis longtemps carte blanche, à vous et à vos prédécesseurs. Mais le massacre des Tchétchènes suffira-t-il à vous libérer des faiseurs de troubles ? Prenez garde, monsieur le président : le danger de rébellion peut provenir d'autres républiques, d'autres groupes sociaux ou ethniques.

Nous vous faisons confiance pour ne pas affaiblir le rouleau compresseur du pouvoir. Les opposants seront mis au pas.

Mais ne comptez pas trop longtemps sur le soutien du peuple. Vous allez vous heurter tôt ou tard au mécontentement croissant, à la haine de la population !

Le comité Tchétchénie de Paris.
comitetchetchenie@hotmail.com

AU COURRIER DU « MONDE »

LA BACTÉRIE ET LA CARIE

L'article optimiste sur la santé dentaire des Français (*Le Monde* daté 16-17 avril) contient un encart *« sur la prévention par le scellement des sillons des molaires »* à la résine composite qui appelle quelques réserves : cette intéressante technique ne doit être appliquée que sur des dents à coup sûr exemptes de tout début de carie. Mais aucune méthode ne permet actuellement de certifier un tel diagnostic en présence d'un sillon anfractueux banal que l'on veut « sceller » à la surface d'une molaire.

Et si dans un seul cas sur dix le composite de scellement emprisonne hermétiquement dans un fond de sillon un début de prolifération bactérienne, il en multiplie la toxicité par cent en le rendant inaccessible au brossage et en interdisant l'évacuation des résidus gazeux produits : six mois plus tard, l'extraction de la dent est souvent la seule solution.

La campagne pour cette méthode de prévention n'est pas exempte de connotations financières, le gramme de composite photo-polymérisable coûtant sensiblement le prix du gramme d'or, et l'on peut parier sans risque que l'hypothèse selon laquelle *« cette technique devait être remboursée par la Sécurité sociale très prochainement »* rejoindra bientôt à la corbeille toutes les promesses de révision de la nomenclature des actes dentaires. *(...)*

Jean-Louis Berman
Carcassonne (Aude)

Paris et le retrait israélien du Liban sud

L'AFFAIRE pourrait être ainsi formulée : considérant que la France est l'amie du Liban ; qu'elle entretient un contingent au sein de la Force intérimaire des Nations unies (Finul) dans ce pays ; qu'elle y copréside un comité chargé de surveiller le cessez-le-feu au sud ; qu'elle souhaite contribuer au processus de paix au Proche-Orient ; et que la tournure que prendront les choses après le retrait projeté de l'armée israélienne du Liban sud, au début de l'été, aura inévitablement des répercussions sur le volet israélo-syrien dudit processus... les émissaires des parties concernées – à l'exception notable du gouvernement libanais – se succèdent à Paris pour expliquer leur point de vue et écouter celui des autorités françaises. Ces dernières se bornent à jouer les pédagogues, soucieuses de ne faire aucun faux pas sur un terrain miné, où toute tentative de faire cavalier seul risque de coûter cher. Paris ne jure plus que par les Nations unies (ONU), conseille aux intéressés de coopérer avec l'organisation internationale, de respecter toute décision qui y serait prise et se dit prêt à assumer ses responsabilités à l'intérieur de ce seul cadre.

Dix jours après le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy, son homologue syrien, Farouk El Chareh, est venu à Paris mardi 25 avril, à sa propre demande, pour transmettre au président Jacques Chirac un message verbal du président Hafez El Assad. A l'un comme à l'autre, M. Chirac et le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, ont répété que la France encourageait toutes les parties à s'attacher, malgré les difficultés, à trouver un accord de paix global, seul garant de la stabilité régionale.

Paris aurait évidemment préféré que le retrait de Tsahal du Liban sud se fasse dans le cadre d'un accord avec la Syrie et le Liban ; mais il faut se rendre à l'évidence : Israël est déterminé à retirer ses troupes en tout état de cause et affirme vouloir le faire conformément à la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU. Mais il faudra d'abord que le Conseil de sécurité des Nations unies, indique-t-on à Paris, dise si le mandat confié à la Finul en 1978 , en vertu de la résolution 425) – et qui consiste à *« confirmer le retrait des forces israéliennes, rétablir la paix et la sécurité internationales et aider le gouvernement libanais à assurer le rétablissement de son autorité »* au Liban sud – est toujours valable vingt-deux ans plus tard, alors que la situation sur le terrain a changé. Il est tout aussi indispensable de vérifier que le retrait israélien est bien conforme à la résolution 425 du Conseil de sécurité. Il faut enfin que des garanties de non-belligérance soient fournies par toutes les parties concernées, en cas de confirmation – avec ou sans modification – du mandat des casques bleus.

Paris, comme Washington ou les Nations unies, souhaiterait que le Liban étende sa souveraineté et son autorité sur la totalité de son territoire, en déployant son armée jusqu'à la frontière internationale. Ils estiment également qu'une fois Israël replié sur cette même frontière, rien ne pourrait plus justifier que des attaques soient dirigées contre lui à partir du territoire libanais. Aussi, la Syrie et le Liban risqueraient-ils de se retrouver isolés s'ils se prêtaient à ce jeu.

Le premier ministre israélien, Ehoud Barak, a averti que l'Etat hébreu réagirait impitoyablement si de telles attaques avaient lieu. David Lévy l'a répété lorsqu'il était venu à Paris, le 16 avril, le jour même où il saisissait officiellement, par écrit, le secrétaire général des Nations unies du projet de retrait du Liban sud. M. Lévy a également réaffirmé que l'Etat hébreu souhaitait le maintien de la Finul, avec des effectifs légèrement renforcés.

LE DOUTE N'EST PLUS PERMIS

Dans ses déclarations publiques, son homologue syrien est resté ambigu. Le déploiement de forces internationales au Liban sud est une question *« délicate et hypothétique »*, a-t-il dit. Il faudra discuter de *« l'objet du déploiement d'une telle force »*, notamment avec la France. Mais étrangement, à Beyrouth, le premier ministre et ministre des affaires étrangères, Sélim El Hoss, n'est pas tout à fait sur la même longueur d'onde. Il s'est d'ores et déjà dit confiant que ce sont des forces internationales qui se déploieront en lieu et place des Israéliens.

Ce qui est certain en tout cas, c'est que l'incrédulité quasi totale qui prévalait il y a peu de temps encore dans les milieux officiels syriens et libanais quant à un prochain retrait israélien du Liban sud a été ébranlée. Le doute n'est en effet plus permis. Le Conseil de sécurité de l'ONU est officiellement saisi du projet de retrait israélien et le secrétaire général a désigné un envoyé spécial dans la région, Terje Larsen, chargé d'étudier avec les intéressés les meilleurs moyens pour que tout se passe pour le mieux.

En conséquence, le ton des dirigeants syriens a changé. *« Si Israël se retire complètement et sans aucune condition jusqu'au-delà de la frontière internationale, la Syrie en sera grandement satisfaite »*, a déclaré mardi Terje Chareh à sa sortie de l'Elysée. La veille, il avait fait des déclarations dans le même sens à Beyrouth, où il était allé voir le président Emile Lahoud et Sélim El Hoss.

Une méfiance certaine subsiste néanmoins quant à d'éventuelles arrière-pensées israéliennes. *« Si Israël veut utiliser ce retrait pour faire pression sur la Syrie, cela ne réussira pas »*, a dit le chef de la diplomatie syrienne, dont un autre souci, en venant à Paris, était de dissiper l'impression laissée par l'échec du récent sommet syro-américain de Genève, impression selon laquelle la Syrie serait à l'origine du blocage du processus de paix, dans lequel elle ne se serait engagée qu'à reculons.

L'engagement de celle-ci dans la voie de la paix ne doit pas faire l'ombre d'un doute, a-t-il dit, mais elle ne peut en aucune manière céder sur la restitution de tout le territoire syrien occupé en 1967.

La Syrie ne veut pas non plus que le retrait israélien du Liban entraîne un désintérêt international total quant au Golan. C'est pour cela qu'elle a demandé et obtenu que le président du Conseil de sécurité de l'ONU, en prenant officiellement acte du projet de retrait israélien du pays du Cèdre, rappelle la nécessité d'un règlement global au Proche-Orient sur la base de la résolution 242 du Conseil, c'est-à-dire sur la base de l'échange de la terre contre la paix.

Mouna Naïm

Les gens *par Kerleroux*

De la « nouvelle économie » à la « nouvelle société »

Suite de la première page

Ceux-ci – souvent de jeunes économistes de la Côte Ouest comme Paul Romer – ont réhabilité les thèses de Joseph Schumpeter sur la « destruction créatrice » et insisté sur le rôle fondamental de l'innovation dans le processus de création de richesses. Alors que la macro-économie traditionnelle raisonnait (depuis Keynes) comme si le marché était un instrument parmi d'autres dans la boîte à outils de la politique économique, ces théoriciens de la « croissance endogène » ont fait plus de place à la micro-économie et ramené la figure de l'entrepreneur au centre des préoccupations.

Tout le monde peut-il devenir entrepreneur ou créateur de start-up ? Les enjeux de la « nouvelle économie » sont de cet ordre-là, et sont éminemment politiques. L'individualisme conquérant libère les énergies, élargit les frontières du possible mais dans le même temps rend urgente la définition d'un nouveau contrat social. Avec l'explosion des stock-options et le creusement des écarts salariaux aux Etats-Unis, l'adoption d'un nouveau mode de répartition des richesses devient une priorité. Tant mieux si l'on crée plus de biens, mais comment en faire profiter le plus grand nombre ? Telle est la question qui commence à être posée de l'autre côté de l'Atlantique. Bill Clinton souligne depuis quelques semaines qu'il s'inquiète du *« digital divide »*, cette « fracture sociale » qui apparaît avec l'accès inégal des uns et des autres aux nouvelles technologies.

« Nouvelle économie, toujours la même vieille histoire », écrit cette semaine dans la revue *American Prospect* Robert Kuttner, un économiste proche du Parti démocrate. Ses arguments : *« Au cours du dernier grand boom économique, de 1948 à 1973, nous avons connu un doublement des salaires réels aux Etats-Unis... Aujourd'hui, bien que les salariés ordinaires enregistrent un léger mieux depuis 1996, les salaires réels des ouvriers sont moins élevés qu'en 1979. »* On rétorquera à Robert Kuttner que la hausse des cours boursiers a permis au plus grand nombre de s'enrichir... Il répond que la plupart des ménages a augmenté ses revenus par l'endettement, et que *« un pour cent des Américains, tout en haut de l'échelle, détiennent 40 % des actifs boursiers »*...

DISPARITÉ DES REVENUS

On sait qu'il existe depuis plus de dix ans, dans les pays riches, une polarisation de plus en plus grande entre les revenus des personnes qualifiées et ceux des non-qualifiés. Aux Etats-Unis, les salaires relatifs des travailleurs les moins qualifiés n'ont pas augmenté depuis le début des années 80. Le Royaume-Uni a connu un creusement comparable de l'écart salarial. Dans les autres grands pays européens, si les disparités sont moins grandes, le chômage est également plus élevé.

Dans la nouvelle croissance, c'est le savoir et le capital intellectuel qui sont devenus les facteurs déterminants. L'« économie de l'immatériel » n'est limitée par aucune contrainte de rareté : le savoir est la seule ressource qui ne s'épuise pas à travers la consommation, mais qui au contraire s'enrichit à travers elle. *« Le savoir peut accroître la rentabilité de l'investissement, laquelle peut, à son tour, contribuer à l'accumulation de connaissances du fait qu'elle encourage l'adoption de méthodes plus efficientes d'organisation de la production ainsi que l'amélioration des produits et des services. Cela peut ainsi donner lieu à un accroissement durable de l'investissement qui peut se traduire par une progression continue du taux de croissance d'un pays »*, écrivait l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1996 .

Comment faire accéder le plus grand nombre à l'éducation ? La question se pose à l'échelle de la planète, comme vient de le confirmer le Forum mondial sur l'éducation, réuni à Dakar à l'invitation de l'Unesco (voir *Le Monde* du 28 avril). Dans les pays développés, l'éducation est devenue en l'espace de dix ans le dossier prioritaire de tous les gouvernements, un dossier au moins aussi important que la monnaie, la défense ou les affaires sociales. *« Education, éducation, éducation »*, était le mot d'ordre électoral de Tony Blair en 1997. L'avenir du système éducatif américain est au cœur de la campagne électorale américaine cette année.

Depuis plusieurs années déjà les penseurs de la « nouvelle économie » ont posé une équation difficile à résoudre : si l'employeur dispose d'une plus grande liberté de licencier pour s'adapter au changement, l'employé doit avoir lui aussi une grande liberté dans le choix de son emploi, liberté qui ne peut lui être offerte qu'à travers l'accès à l'éducation et à la formation « tout au long de la vie ». Cette nouvelle société du savoir est bien plus lente et difficile à mettre en place qu'une « nouvelle économie » qui vole déjà de ses propres ailes.

L'ENJEU DE LA FORMATION

D'après Gene Sperling, un des conseillers économiques de Bill Clinton, les entreprises vont être appelées dans le futur à prendre en charge une part de plus en plus importante de la formation des salariés. La rareté de la main-d'œuvre dans le contexte du plein emploi va les y inciter. Les restrictions budgétaires au niveau de l'Etat, en outre, ne sont pas favorables à ce que de nouvelles ressources soient dégagées en faveur de l'éducation. Confier une part de l'éducation au libre jeu du marché ne va pas de soi : c'est pourtant l'une des conséquences naturelles de la « nouvelle économie ».

Autre enjeu : l'immigration. Qu'il s'agisse des Etats-Unis ou de l'Allemagne, on a choisi de favoriser l'« importation » des meilleurs cerveaux du monde entier. Aux Etats-Unis, cette solution est défendue, notamment, par la Banque centrale américaine, qui y voit une réponse idéale aux risques d'inflation liés à la raréfaction de la main-d'œuvre. Les sociétés développées vont-elles adopter à grande échelle le modèle de la Silicon Valley, où les entreprises les plus florissantes ont souvent été fondées par des Chinois ou des Indiens ? Si tel est le cas, il leur faudra inventer des solutions pour que les circuits du savoir ne se concentrent pas définitivement dans les pays riches. L'enjeu, utopique, est de permettre le rayonnement mondial d'une « nouvelle économie » de la connaissance.

Lucas Delattre

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0 803 022 021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

M. Blair sanctionné

DE temps à autre, les Britanniques éprouvent le besoin de confirmer leur réputation d'excentricité. Ils l'ont fait, jeudi 4 mai, à Londres. Les électeurs d'une des villes les plus riches du monde, capitale du luxe et d'un pays qui a inventé le libéralisme économique, deuxième place forte financière de la planète avec la flamboyante City, plus dense concentration de Rolls Royce au mètre carré, et qui, incidemment, héberge encore la cour des Windsor, se sont dotés d'un maire qui est le porte-flambeau de la gauche, sinon de l'extrême gauche, travailliste.

A cinquante-quatre ans, Ken Livingstone, dit *« Ken le rouge »*, savoure une double revanche. De 1981 à 1986, il dirigea le conseil municipal du Grand Londres avant d'en être chassé par Margaret Thatcher, qui décréta la dissolution de cet organisme. Le maire de Londres n'était alors pas élu au suffrage universel. Il a fallu attendre Tony Blair pour qu'il en aille autrement. Mais le premier ministre, parrain de la *« troisième voie »* et du recentrage travailliste, abomine tellement M. Livingstone qu'il a honteusement intrigué au sein du parti pour que ce dernier n'en soit pas le candidat à la mairie de Londres. Mal lui en a pris.

Se présentant comme indépendant, l'ancien gauchiste est arrivé en tête avec 49 % des suffrages ; il relègue à l'avant-dernière place le candidat travailliste officiel choisi par M. Blair, loin derrière le représentant des conservateurs. Le camouflet est d'autant plus cinglant pour M. Blair que le New Labour a également essuyé jeudi une sévère défaite dans le reste de l'Angleterre. On renouvelait les élus de cent cinquante-deux conseils municipaux. Et les conservateurs, menant sans vergogne une campagne aux accents xénophobes, du moins anti-immigrés, sont largement en tête. A un an sans doute des prochaines législatives, est-ce un désaveu sérieux pour le chef travailliste ?

Plus qu'une politique, ce qui a été sanctionné, dans ces scrutins sans vrais enjeux nationaux, c'est, semble-t-il, un style. M. Blair est volontiers autoritaire, moralisateur, donneur de leçons, prosélyte dogmatique au service de ses convictions, en des temps où l'opinion est, elle, plutôt sceptique, pragmatique et peu portée aux conclusions péremptoires. M. Blair s'est aussi montré passablement cynique, appelant, plus haut et plus fort que tout le monde, à une croisade occidentale au Kosovo pour être le premier à se courber, quelques mois plus tard, devant un Vladimir Poutine qui massacrait la Tchétchénie...

Son bilan n'est pourtant pas maigre. Même si elle est un peu lestée par la vigueur de la livre, l'économie de la Grande-Bretagne va bien : inflation contrôlée, croissance soutenue, chômage au plus bas. M. Blair a instauré un salaire minimum, diminué l'impôt pour les plus pauvres, baissé la durée du travail et entrepris d'augmenter les dépenses dans deux secteurs, la santé et l'éducation, où l'état des services publics est indigne. Tous les sondages donnent M. Blair largement gagnant en cas d'élections générales, loin devant les conservateurs : les Britanniques sont peut-être excentriques ; ils ne sont pas ingrats.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

L'homme-oiseau

LÉO VALENTIN a convaincu hier les sceptiques qui dimanche dernier avaient scruté en vain le ciel trop lumineux de Villacoublay. Sur un plafond nuageux, au-dessus de l'aérodrome de Meaux, la lointaine silhouette aux courtes membranes de chauve-souris a été nettement visible lors des brefs instants de sa descente dirigée. On le vit ouvrir ses ailes dès qu'il eut quitté le DC-3 qui l'avait amené d'Orly. C'est ainsi que Valentin prit dès le départ sa position de vol, la tête dirigée vers le sol, le dos au ciel, les bras écartés en « saut de l'ange ».

On ne saurait évidemment donner le nom de « vol » – et il ne semble pas que Valentin y ait personnellement songé – à une glissade d'environ quarante secondes, de l'altitude de 2 500 mètres, où l'inventeur a sauté en déployant ses ailes, à celle de 600 mètres où il a ouvert son parachute. Valentin a effectué trois changements de direction que les témoins ont pu nettement observer ; un relevé au théodolite a permis de conclure qu'il avait dans les trente premières secondes parcouru contre le vent une distance de 80 mètres en projection horizontale. Son appareil lui permet donc un certain contrôle de sa descente.

Seul un parachutiste très expérimenté peut avoir le sang-froid nécessaire pour exécuter ces manœuvres en quelques secondes dans un vent relatif d'au moins 150 kilomètres/heure. La traction que les ailes exercent sur les bras et les épaules est telle que pour atteindre la poignée de commande de son parachute, située près de l'épaule, Valentin a dû se retourner avant de pouvoir plier le bras ! Il nous a dit son ambition de perfectionner son appareil et il espère pouvoir atterrir sans parachute.

(6 mai 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

TECHNOLOGIE Des millions d'utilisateurs d'ordinateurs à travers le monde n'ont pas su dire « non » jeudi 4 mai à un message électronique proclamant *« ILOVE YOU »* et invitant à ouvrir le fichier attaché baptisé *« love letter for you »*. ● LEURS MACHINES ont ainsi été contaminées par le virus informatique le plus virulent et le plus destructeur de l'histoire. Il a endommagé jeudi 4 mai des centaines de milliers d'ordinateurs en Asie, en Europe et en Amérique. ● LE VIRUS peut créer plusieurs programmes sur le disque dur, se propager *via* Internet à l'aide du carnet d'adresse des victimes et rendre inutilisables la plupart des fichiers d'images et de son. ● DES MILLIERS D'ENTREPRISES et d'institutions ont été affectées, dont la Chambre des communes britannique, le Congrès américain, les ministères américains de la défense et des transports et la CIA.

Le virus informatique « ILOVEYOU » révèle la vulnérabilité d'Internet

Pour les seuls Etats-Unis, les dégâts sont estimés à un milliard de dollars (7,3 milliards de francs). Ces petits programmes destructeurs pourraient devenir la plaie des réseaux d'ordinateurs du prochain siècle

COMMENT RÉSISTER à un message d'amour ? Des millions d'utilisateurs d'ordinateurs à travers le monde n'ont pas su dire *« non »*, jeudi 4 mai, à un message électronique proclamant *« ILOVEYOU »* et invitant à ouvrir le fichier attaché baptisé *Love letter for you*. La tentation était d'autant plus forte que le message provenait, à chaque fois, d'une personne déjà connue de l'utilisateur. Déclenché par la simple ouverture du message, le virus se lance alors immédiatement à l'assaut de la machine, détruisant tous les fichiers images (jpeg) et sons (MP3), très utilisés à l'ère d'Internet. Dans le même temps, le virus utilise toutes les adresses électroniques contenues dans la machine pour réexpédier le message vers les connaissances de la victime, ce qui explique sa propagation accélérée à travers la planète. Le virus se serait également propagé *via* les forums de discussion en direct sur Internet (*« chat »*). Vendredi matin, une nouvelle version de ce virus était signalée, utilisant cette fois-ci le chemin de l'humour (virus *Joke,* fichier attaché *VERYFUNNY*).

Apparu de manière isolée sur quelques ordinateurs américains mercredi soir, il s'est véritablement activé en Asie le jeudi matin. Des institutions financières ont rapporté les premiers problèmes à Hong Kong. Le Japon a été relativement épargné, en raison d'une longue période de jours fériés. Le virus a ensuite balayé toutes les zones géographiques de la planète, fuseau horaire par fuseau horaire. En Europe, la première alerte aurait été signalée en Norvège à neuf heures du matin. A treize heures, vingt pays étaient touchés ! En Allemagne, par exemple, le virus s'est répandu comme une traînée de poudre. De nombreuses entreprises ont été touchées. *« Des messages de prévention ont été diffusés par haut-parleur dans les bureaux, c'était comme pour une alerte incendie : n'ouvrez pas l'e-mail ILOVEYOU, détruisez-le ; éteignez puis rallumez votre ordinateur »*, raconte une jeune salariée du conglomérat industriel Siemens. Une recommandation mal avisée, car le virus redouble d'ardeur lors du rallumage de l'ordinateur, s'étant préalablement logé dans le répertoire de démarrage du système d'exploitation !

Même mobilisation chez Nestlé, où un cadre explique que *« tout le monde a quitté le bureau à 17 heures, en espérant pouvoir travailler le lendemain. Cela fait une drôle d'impression, car tout le monde a envie d'ouvrir un e-mail* ILOVEYOU *»* ! Même la Banque centrale européenne, à Francfort, a été atteinte par le virus, déclenchant une vaste effervescence parmi les spécialistes informatiques.

Aux Etats-Unis, les entreprises et de nombreux ministères ont dû fermer leurs serveurs Internet pendant plusieurs heures. Le bureau du Pentagone chargé des revues de presse a malencontreusement envoyé un message contaminé à tous ses correspondants, dont la CIA (Central Intelligence Agency) et les différents commandements militaires. Chez l'opérateur AT&T, les 145 000 salariés ont été privés de messagerie électronique une partie de la journée, afin de permettre aux équipes informatiques de nettoyer le système.

MICROSOFT SEULEMENT

La plupart des grandes entreprises ont été néammoins épargnées. Elles ont pu bénéficier de mises à jour réalisées en quelques heures par les sociétés de logiciels antivirus comme Symantec (logiciel Norton). Et le virus a besoin pour s'épanouir d'être reçu sur un ordinateur fonctionnant avec les logiciels de Microsoft Windows et Outlook. *« 70 % des grandes entreprises françaises utilisent le logiciel de courrier Lotus Notes d'IBM »*, souligne Laurent Heslaut, directeur marketing chez IBM France. Les utilisateurs de machines Apple, comme les iMac, et les gros serveurs d'entreprises fonctionnant sous Unix ont également été épargnés. Les particuliers devraient être les principales victimes du virus, ne disposant pas toujours de procédures de sauvegarde et de logiciels anti-virus.

Les experts informatiques et les services de renseignement mondiaux se sont immédiatement mis à traquer le pirate à l'origine de ce forfait. Le premier message contaminé semble provenir des Philippines, ce qui a valu au virus le surnom de *« tueur de Manille »*. Selon des experts cités par l'édition en ligne du *Wall Street Journal,* le message originel comporterait le mot « Manila » (capitale des Philippines) et émanerait des adresses spyder@super.net.ph et mailme-@super.net.ph. *«Jusqu'à présent nous avons désactivé les deux adresses électroniques et écarté toute possibilité de création de nouvelles adresses e-mail jusqu'à ce que la situation soit clarifiée »*, a indiqué José Carlotta, l'un des responsables d'Access Net, l'un des deux fournisseurs d'accès qui aurait hébergé involontairement la souche du virus. Le fournisseur d'accès a également détruit quatre sites Internet, qui étaient utilisé par le virus pour se *« ressourcer »* et augmenter ses capacités de nuisance en y connectant directement les ordinateurs infectés. Rien ne permet d'indiquer que le pirate soit originaire de la région. Une boîte aux lettres électronique peut en effet être ouverte anonymement et depuis n'importe quel point du globe.

Les enquêteurs auraient trouvé dans les lignes de programme du virus le message *« Je déteste aller à l'école »*. Mais le pirate pourrait aussi bien chercher à brouiller les pistes en se faisant passer pour un collégien surdoué. Le FBI emploie régulièrement des étudiants passionnés d'informatique pour débusquer les pirates. Jonathan James, un lycéen suédois de dix-huit ans, avait déjà permis d'arrêter un employé de la compagnie américaine AT&T, David Smith, soupçonné d'avoir créé le virus *Melissa,* l'ancêtre de *ILOVEYOU,* qui avait coûté quelques 80 millions de dollars de dommages aux Etats-Unis au début de l'année dernière.

Cette fois-ci, les dommages causés par *ILOVEYOU* pourraient être bien plus considérables, étant donné sa finalité destructrice. Ce virus, qui constitue la plus importante attaque virale connue à ce jour, pourrait causer plus d'un milliard de dollars de préjudice pour les seuls Etats-Unis, selon les premières estimations.

Christophe Jakubyszyn

Des milliers de victimes

Des milliers d'entreprises et d'institutions ont été touchées par le virus « ILOVEYOU ». La Chambre des communes britannique, le Congrès américain, les ministères américains de la défense et des transports, la CIA, la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne font partie des cibles atteintes les plus prestigieuses.

De très nombreuses grandes entreprises ont été affectées comme AT&T, Nestlé, Merrill Lynch, Siemens, Lucent, Bertelsmann, Delta Airlines, Time Warner, Vivendi... Ford a été contraint dans la journée du 4 mai de suspendre le service e-mail dans le monde de 125 000 salariés. Le plus important opérateur de téléphonie mobile au monde, le britannique Vodafone AirTouch, a dû fermer provisoirement son système de messagerie. Plus grave, plusieurs entreprises de presse européennes auraient perdu la totalité de leurs archives photographiques.

Le quotidien espagnol « El Pais » a failli ne pas paraître

MADRID
de notre envoyée spéciale

13 heures, le 4 mai. Au cœur du quartier de Canillejas, le journal *El Pais*, premier quotidien d'informations générales d'Espagne, vient d'être touché par le virus informatique « ILOVEYOU ». Dans l'immense salle de rédaction du deuxième étage, les 150 ordinateurs en réseau s'éteignent tous en même temps. Les responsables ont décidé d'arrêter dans l'urgence le système informatique. Ils redoutent que le virus, programmé pour se propager, n'inonde le réseau. Ils veulent également éviter que l'épidémie endommage – comme le veut sa programmation – les fichiers d'illustrations photographiques qui sont largement utilisées dans le journal.

REPORTAGE

A 13 heures, les 150 ordinateurs en réseau s'éteignent tous en même temps

15 heures. Devant les mires noires des ordinateurs, les journalistes essaient tant bien que mal de travailler. Normalement, c'est à cette heure qu'ils commencent à rédiger les articles pour le journal du lendemain. Javier Moreno, chef adjoint du service économique, distribue à ses collègues les dépêches des agences qui s'égrènent sur une imprimante. En dépit de l'informatisation générale du journal, l'habitude d'utiliser les dépêches papier n'a pas été abandonnée ; elle se révèle aujourd'hui salvatrice.

BOUCLER EN CINQ HEURES

17 heures. La tension monte. La grande salle éclairée par des néons bruisse des conversations des journalistes. Des groupes se forment. Le directeur adjoint de la rédaction, José-Maria Izquierda, prend le pouls en passant de l'un à l'autre. On apprend ainsi que le problème est européen, sinon mondial.

Certains journalistes commencent à écrire en utilisant, comme au bon vieux temps, la feuille et le crayon.

18 h30 . L'ordre est enfin donné de rallumer les ordinateurs. Le département informatique maison a réalisé lui-même un programme antivirus, aucun prestataire externe n'ayant proposé au journal, avant 17 h 30, une solution.

Avec trois quarts d'heure de retard, la réunion de rédaction commence. Les rédacteurs en chef vont finaliser le contenu du journal du lendemain. Dans la grande salle, place à la concentration pour la centaine de journalistes présents. La consigne est donnée de ne plus consulter son courrier électronique de la soirée. Il s'agit de boucler le quotidien en moins de cinq heures.

Minuit. La première édition est sous presse. A la « une » : le virus « ILOVEYOU ».

Laure Belot

Vers et chevaux de Troie entretiennent l'angoisse d'un sinistre majeur

LES VIRUS pourraient devenir la plaie de l'informatique du prochain siècle. Après le pétard mouillé du bogue de l'an 2000, un sinistre largement anticipé et mieux circonscrit que prévu, la menace que font planer ces minuscules programmes se révèle autrement plus sérieuse. Le cocktail explosif est composé de trois ingrédients : la multiplication des ordinateurs sur la planète, leur connexion de plus en plus fréquente à Internet, ce qui accélère la propagation des épidémies, et le développement d'outils de création de logiciels (ActiveX, Java, VBScript...) à la portée d'un nombre croissant d'apprentis sorciers. Les auteurs de virus exploitent les failles engendrées par cette situation. Leur passe-temps favori consiste à perfectionner leurs créatures en les rendant toujours plus astucieuses et « intelligentes » dans le but de forcer l'admiration de leurs pairs. La crainte engendrée par ce phénomène est largement entretenue par la multiplication des canulars (*hoaxes,* en anglais), c'est-à-dire les alertes aux faux virus tels que *Win a holiday* en octobre 1998.

Il existe trois grandes catégories de virus, qui se distinguent par les cibles visées : les programmes, le système ou les macro-instructions. La première catégorie affecte les programmes exécutables (.com, .exe...) tandis que la seconde contamine le système nerveux de l'ordinateur (programmes de démarrage) et que la troisième s'attaque aux macro-instructions, ces fichiers contenant une liste de commandes à exécuter qui sont utilisés par des logiciels tels que les traitements de texte ou les tableurs.

Au-delà de cette classification générale, les virus se différencient par leur mode de fonctionnement. Le « cheval de Troie » se dissimule sous l'apparence d'un programme inoffensif afin de tenter la victime. Certains puristes estiment que ce type d'intrus ne mérite pas le qualificatif de virus car il ne possède pas la faculté de se reproduire tout seul... ce qui ne les empêche pas de provoquer de graves dégâts. Ainsi, le cheval de Troie *Picture.exe*, estampillé « dangereux » en janvier 1999 par les spécialistes de la lutte antivirus, créait une liste cryptée de certains types de fichiers présents sur l'ordinateur infecté et s'attaquait aux abonnés du fournisseur de service en ligne AOL en débusquant leur nom d'utilisateur et leur mot de passe, afin de les transmettre à une adresse électronique localisée en Chine.

JUSQU'À L'ASPHYXIE

Les vers de terre *(worms,* en anglais) font également partie des virus particulièrement vicieux. Capables de s'autoreproduire, ils infectent la mémoire vive des ordinateurs et se déplacent de machine en machine *via* Internet jusqu'à asphyxier certains réseaux. Parmi les représentants de cette famille, on trouve le célèbre *Melissa,* qui a semé la panique dans le courrier électronique de bon nombre de grandes entreprises (DuPont, Compaq, Intel, Microsoft...) en mars 1999. Il se présentait sous la forme d'un message prétendant répondre à une demande du destinataire. Si ce dernier ouvrait le fichier Word attaché, Melissa renvoyait automatiquement la même missive aux 50 premières adresses du répertoire de la victime. Ces nouveaux messages étaient d'autant moins suspects qu'ils paraissaient provenir de personnes connues. Cette astuce a rapidement conduit à des congestions de réseaux.

Worm.Explore.Zip, cousin de Melissa apparu en Israël le 6 juin 1999, s'est révélé encore plus raffiné. Au lieu d'envoyer directement un message aux victimes, il s'installait discrètement sur leur ordinateur *via* le courrier électronique, mais sans d'abord se manifester. Il attendait la réception d'un message pour envoyer lui-même une réponse. Cette dernière apparaissait sur l'écran du destinataire avec la mention « Re : » rassurante. Cette sensation de sécurité était confirmée par la teneur de la missive qui s'adressait nommément au destinataire : *« Salut Philippe, j'ai reçu ton message et je te répondrai aussitôt que possible. En attendant, jette un coup d'œil aux documents joints. Bye. »* Un double-clic de souris sur lesdits fichiers et un message d'erreur apparaissait à l'écran. Le ver était dans le fruit et lâchait ce que les spécialistes nomment sa « charge utile ». Une référence guerrière justifiée dans le cas de *Worm.Explore.Zip,* puisqu'il détruisait instantanément tous les fichiers de l'ordinateur aux formats Word, Excel et PowerPoint, les trois principaux logiciels de la suite bureautique de Microsoft.

IMPOSSIBLE VACCINATION

A l'approche de l'an 2000, la peur du bogue a inspiré les auteurs de virus. Le père de *Babylonia*, détecté début décembre 1999, s'est fait remarquer en concevant le premier virus télécommandé ; il entrait en contact toutes les 60 secondes avec un site pirate situé au Japon.

LoveLetter, le virus caché derrière le message intitulé ILOVEYOU, est encore du type ver de terre, dans la lignée de Melissa. Ecrit en langage VBScript, il peut modifier la page de garde du logiciel de navigation Internet Explorer, créer plusieurs programmes sur le disque dur, se propager *via* Internet à l'aide du carnet d'adresses des victimes et, surtout, rendre inutilisables la plupart des fichiers d'images et de son.

La seule parade face à une infection consiste à se retourner vers les fournisseurs d'antidotes, les éditeurs de logiciels antivirus. Ces sociétés réagissent de plus en plus rapidement sans, toutefois, pouvoir offrir une vaccination efficace : comme leurs homologues biologiques, les virus informatiques sont de véritables mutants.

En avril 1999, l'un d'entre eux, baptisé *Chernobyl*, ou CIH, a frappé des centaines de milliers d'ordinateurs en Europe et en Asie, dont 360 000 en Chine. Ce pays a fait état de 120 millions de dollars (135 millions d'euros) de pertes financières. Le virus commémorait à sa manière l'anniversaire de la catastrophe de la centrale nucléaire ukrainienne, survenue le 26 avril 1986. Son auteur, Chen Ing-hau, un Taïwanais de vingt-quatre ans, a été identifié rapidement. Pourtant, le 26 avril, Chernobyl a encore frappé, en Corée cette fois, où 2 000 entreprises se sont plaint de ses méfaits.

Michel Alberganti

A l'origine, un amusement pour les chercheurs

● **Dans les années 60 :** apparition des virus, qui servaient alors aux chercheurs à se battre entre eux mais ne sortaient pas de leurs laboratoires.

● **En 1981,** la première fuite de virus dans la nature concerne les ordinateurs Apple II.

● **En 1983,** le chercheur Fred Cohen définit le virus informatique comme *« un programmme qui peut infecter d'autres programmes en les modifiant pour y inclure... une version de lui-même »*.

● **En 1986,** les ordinateurs compatibles IBM sont touchés par leur premier virus, Brain.

● **En 1992,** Michelangelo, programmé pour se déclencher le 6 mars, date anniversaire de l'artiste, fait beaucoup de bruit mais n'infecte qu'environ 20 000 ordinateurs.

● **En 1998,** le nombre de virus disséminés est passé à plus de 10 000 (contre une dizaine en 1988). Au 5 mai 2000, Symantec en référence 47 205...

● **Pour se protéger** des virus, il faut se méfier de tout programme provenant d'une source douteuse (CD-ROM, disquettes, sites Internet...). Dans les courriers électroniques, il est particulièrement dangereux d'accepter ceux qui sont accompagné par des fichiers exécutables.

● **Une industrie de la protection** s'est rapidement développée. L'acquisition et la mise à jour très régulière d'un logiciel anti-virus est devenue difficilement évitable.

Communiqué

ERRATUM à l'annonce parue le 24 avril 2000, concernant le communiqué d'un avis de réunion des actionnaires de la société BOURSE DIRECTE, lire : La société BOURSE DIRECT invite ses actionnaires à l'assemblée générale mixte qui se tiendra à 17 h 30 et non 10 h à l'Hôtel d'Evreux, 19, place Vendôme, 75001 PARIS et non au siège social de la société.

Les autorités bancaires n'ont toujours pas examiné le dossier CCF – HSBC

Le CCF se trouve gêné par une option d'achat

L'OFFRE publique d'achat (OPA) amicale du groupe britannique HSBC sur le Crédit commercial de France (CCF), à 150 euros par action, n'a toujours pas démarré. Annoncée au cours du week-end des 1er et 2 avril et acceptée par les grands actionnaires de la banque représentés au conseil d'administration, elle doit encore franchir quelques étapes administratives, et notamment celle du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei), l'autorité présidée par le gouverneur de la Banque de France, qui délivre les agréments en cas de changement d'actionnaire d'une banque.

Lors de l'annonce de l'opération, la banque centrale avait laissé entendre que sa réponse serait diligente et interviendrait fin avril, début mai. Charles de Croisset, le PDG du CCF, l'attendait plutôt fin mai. Depuis l'annonce, le Cecei s'est réuni au moins à deux reprises et le dossier n'est toujours pas venu à l'ordre du jour.

Le CCF et HSBC ne sont de toute façon guère pressés. Les équipes des deux établissements ont déjà commencé à se concerter et à travailler ensemble sur leur future organisation. Surtout, CCF et HSBC ont deux autres bonnes raisons de laisser le Cecei et les autorités bancaires britanniques, qui doivent travailler ensemble sur ce dossier, prendre leur temps. La première est qu'HSBC préférerait que l'opération ne soit bouclée qu'après le 30 juin pour ne pas compliquer ses comptes du premier semestre. La seconde est que les deux banques savent que la Société du Louvre (champagne Taittinger et hôtels Concorde) bénéficie d'une option d'achat des 50,8 % de la Banque du Louvre détenus par le CCF en cas de changement de contrôle de ce dernier. Or cette option arriverait à échéance le 30 juin. Le CCF bénéficie d'une option symétrique sur les titres de la Banque de Louvre restés entre les mains du groupe contrôlé par la famille Taittinger (33,4 %). Ce type d'accord est très fréquent dans les opérations de cession d'établissements spécialisés dans les activités de gestion pour compte de tiers. Une option similaire existe pour la banque belge Dewaay.

La Société du Louvre avait cédé le contrôle de sa filiale bancaire au CCF en 1998. Lorsque l'opération s'était faite, la Société du Louvre n'avait pas manqué de candidats. Le CCF avait donc dû mettre le prix. Aujourd'hui, d'autres établissements pourraient surenchérir, ce qui permettrait au groupe de faire une nouvelle plus-value, de plusieurs dizaines de millions de francs, estime un banquier d'affaires. A condition que le changement de contrôle du CCF puisse être considéré comme effectif avant le 30 juin ! Contrairement au CCF, la Société du Louvre joue contre la montre. La Banque du Louvre a dégagé en 1999 un résultat net de 32,2 millions de francs. Innovante, elle vient de lancer BDLinvest, un outil de gestion de patrimoine en ligne pour les clients très fortunés.

Le CCF s'étonne de ce débat et affirme qu'*« il est absurde de penser qu'on puisse faire pression sur les autorités pour gagner du temps »*. Même dans le cadre d'une opération amicale, il y a énormément de travail et le CECEI reste bien sûr maître de son calendrier, rappelle la banque. Un proche du dossier estime que le dossier pourrait d'ailleurs passer la semaine prochaine en CECEI.

Sophie Fay

La France paie le plus lourd tribut au plan de restructuration européen de Michelin

Le fabricant de pneus va supprimer 1 880 postes en trois ans

Huit mois après l'annonce de 7 500 suppressions d'emplois en trois ans en Europe, qui avait provoqué un tollé dans la classe politique, Michelin a dévoilé le volet français du plan, jeudi 4 mai. Il porte sur la suppression de 2 520 postes dans quatre villes, où les usines seront spécialisées, compensée en partie par la création de 640 emplois, dont 400 dans la recherche et les services à Clermont-Ferrand.

MICHELIN a enfin dévoilé, jeudi 4 mai, le volet français du *« plan d'amélioration de la productivité européenne de 20 % sur trois ans »*, annoncé en septembre 1999 et qui avait fait grand bruit. La France, assez logiquement, va payer le plus lourd tribut à l'objectif de productivité, qui doit se faire *« pour moitié par l'augmentation des ventes, pour moitié par une réduction des coûts »*, rappelle-t-on chez Michelin. Les usines françaises emploient en effet 36 000 des 75 000 salariés européens du groupe concernés par ce plan. 10 % de ces effectifs, soit 7 500 postes de travail, doivent être supprimés d'ici à 2002 dans six pays : France, Italie, Espagne, Royaume-Uni, Pologne. Environ la moitié de ces suppressions se feront *« au fil de l'eau »*, dit-on chez Michelin, par le biais des *« départs naturels et départs anticipés, au rythme de 2 à 3 % des effectifs par an »*. Reste l'autre moitié. C'est l'objet de la réorganisation annoncée jeudi par la direction et qui sera examinée par le comité central d'entreprise le 12 mai.

Au total, 1 880 postes devraient être supprimés en trois ans dans l'Hexagone, en plus des 451 emplois de l'usine de pneumatiques pour cycles de Wolber, à Soissons (Aisne), fermée en février. Pour mieux saturer leur capacité de production, le manufacturier va spécialiser ses usines. L'usine de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) va être recentrée sur le pneu pour poids lourd destiné à l'exportation, ce qui va se traduire par une réduction de 450 emplois sur les 1 900 existants. Les sites de la filiale Kléber à Toul (Meurthe-et-Moselle) et à Troyes (Aube) vont être recentrés, l'un dans le pneu pour voiture et camionnette, l'autre dans le pneu agraire. Le bilan est inégal pour les deux villes : Troyes va perdre 450 emplois sur 1 300, tandis que Toul va gagner 240 postes supplémentaires (sur 1 300), pour en reperdre aussitôt 200 dans ses activités de recherche et développement, rapatriées en grande partie à Clermont-Ferrand.

Une façon pour Michelin d'atténuer l'impact du plan sur sa région d'origine, qui verra supprimer 1 320 emplois industriels dans cinq usines employant actuellement 15 000 personnes. Certains des sites auvergnats doivent être *« recentrés sur le haut-de-gamme et les segments exigeant une forte réactivité »*, explique-t-on au siège. La ville historique, qui demeure le centre nerveux du groupe, se verra ainsi dotée d'un nouveau *« centre de service multimarque »*, avec création de 150 emplois à la clé. Ce centre *« regrouperait les activités des assistants commerciaux dispersés en France »*, actuellement au nombre de 200, répartis dans vingt-huit villes. Une centaine de ces assistants commerciaux devraient quitter le groupe à terme.

TRANSPARENCE ET APAISEMENT

Formellement, ces cent postes seront les seuls à faire l'objet d'un plan social en bonne et due forme. Par ailleurs, une cinquantaine de postes hautement qualifiés seront créés pour la conception et la production des pneus de Formule 1, une discipline dans laquelle Michelin a décidé de revenir l'an prochain, après dix-sept ans d'absence.

Reste à faire passer cette restructuration sans provoquer une nouvelle levée de boucliers. Echaudé par le tollé de l'automne et la proposition d'un « amendement Michelin » stigmatisant les entreprises bénéficiaires qui licencient, Edouard Michelin, l'héritier et nouveau patron du groupe, s'efforce de jouer la transparence et l'apaisement social. Michelin entend utiliser les possibilités offertes par le décret de février 2000 sur la *« cessation anticipée d'activité »*, dont vont bénéficier les constructeurs automobiles. Ce décret ouvre la possibilité aux salariés ayant travaillé dans des conditions difficiles de profiter de conditions de départ intéressantes à partir de cinquante-cinq ans, avec des aides de l'Etat.

Une négociation est ouverte avec les syndicats de l'industrie du caoutchouc, en vue d'un accord préalable de branche, que Michelin espère conclure au mois de juin. Autre condition préalable à l'application du décret, le groupe va accélérer le passage aux 35 heures, une loi qu'il dénonçait vertement jusqu'à l'an dernier.

Pascal Galinier

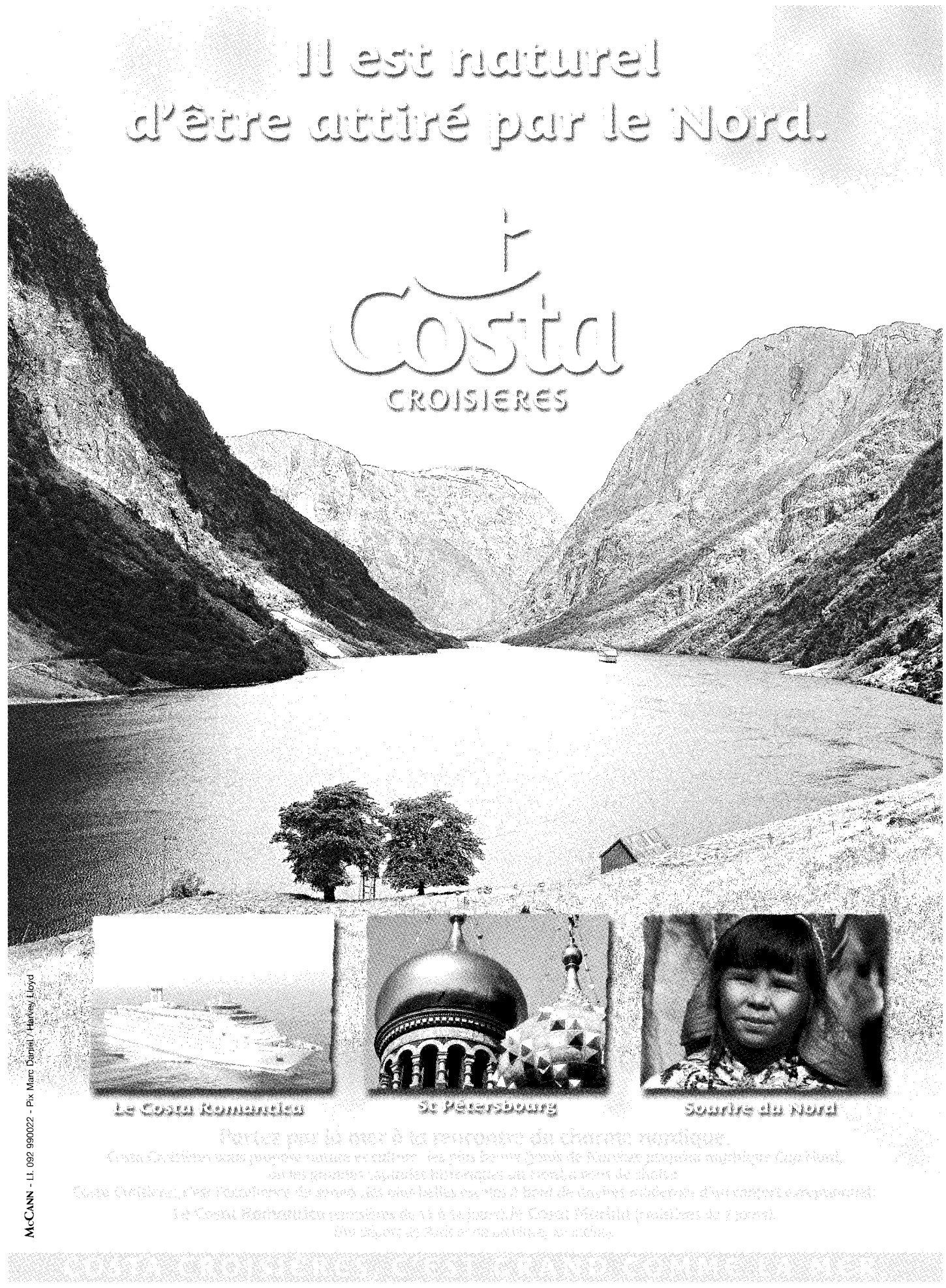

NOMINATIONS

Quatre PDG en sept ans chez Euro Disney

L'ENTREPRISE Euro Disney a bien du mal à fidéliser ses dirigeants. Un Américain, Jay Rasulo, âgé de quarante-quatre ans, MBA finance et marketing, actuel directeur général d'Euro Disney, va succéder à Gilles Pélisson (quarante-trois ans, Essec et Harvard Business School) au poste de PDG.

Gilles Pélisson rejoint Suez Lyonnaise des Eaux, pour diriger le consortium Suez-Lyonnaise des Eaux/Telefonica, candidat à l'attribution d'une licence de téléphonie mobile 3e génération en France. M. Pélisson sera par ailleurs nommé président du conseil d'administration de Lyonnaise Communications. M. Pélisson avait quitté Accor après y avoir passé douze années pour rejoindre le groupe de loisirs en 1995. Il en avait pris les commandes en février 1997 après le départ de M. Bourguignon à la présidence du Club Méditerranée. Lui-même avait succédé en 1993 à un Américain, Robert Fitzpatrick.

■ **SEB : Thierry de La Tour d'Artaise** (45 ans, ESCP), jusqu'à présent numéro deux du groupe SEB, en devient le PDG. Il succède à Jacques Gairard (60 ans). Les deux hommes sont membres de la famille Lescure, qui détient 47 % du capital du groupe.

■ **AIR LIBERTÉ : Alexandre Couvelaire,** (64 ans), président de la compagnie aérienne AOM, va également prendre la présidence d'Air Liberté, en remplacement de Marc Rochet, démissionnaire. Cette annonce intervient à l'occasion de la vente par British Airways d'Air Liberté à Swissair, propriétaire d'AOM (*Le Monde* du 5 mai). ■ **EDF : André Merlin** (58 ans, X), jusqu'à présent directeur délégué à la présidence et à la direction générale d'EDF, a été nommé jeudi directeur du Gestionnaire du réseau public de transport d'électricité (GRT), a annoncé le secrétariat d'Etat à l'industrie. Créé dans le cadre de la loi du 10 février 2000 sur l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence, le GRT est une *« entité indépendante à l'intérieur d'EDF »*, rassemblant près de 8 00O personnes,

■ **FCE-CFDT : Jacques Kheliff** a été réélu, jeudi, secrétaire général de la fédération chimie-énergie de la CFDT (*Le Monde* du 4 mai).

■ **FRANCE TÉLÉCOM : Bernard Bresson** (50 ans, X) a été nommé directeur des ressources humaines de France Télécom. Il succède à Paul Schiettecatte (55 ans, études de droit) qui n'était en poste que depuis février 1998. Bernard Bresson était, de 1988 à 1997, l'adjoint du précédent DRH, Bernard Jaïs. A l'occasion de ce changement, la DRH dépendra dorénavant de Gérard Moine, l'actuel directeur des relations extérieures qui deviendra, cet été, secrétaire général du groupe.

■ **ENTREPRISE & PERSONNEL : Paul Schiettecatte,** jusqu'ici DRH de France Télécom, devient directeur général d'Entreprise & Personnel, un institut d'études qui rassemble plus de cent vingt entreprises. Il succède à Catherine Barbaroux, devenue déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle, au ministère de l'emploi .

■ **ERAP : Anne Duthilleul** (46 ans, première femme entrée à Polytechnique, sortie major en 1972) a été nommée en conseil des ministres présidente du conseil d'administration de l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (Erap). Elle était conseiller technique à la présidence de la République, chargée de l'industrie, de l'agriculture et de l'environnement, depuis 1995.

■ **LVMH : Alain Lorenzo** (44 ans, HEC) est nommé président-directeur général de eluxury, le site internet de LVMH dédié au luxe et à l'art où il remplace Fred Wilson.

Merci d'envoyer vos nominations à Martine Picouet. Fax : 01 42 17 21 67

Pour le Commissariat du Plan, il faut « repenser » la réglementation audiovisuelle

Auteur d'un rapport sur la diversité culturelle dans les médias, la sociologue et ancienne membre du CSA, Monique Dagnaud, plaide pour une évolution de l'intervention de l'Etat dans l'audiovisuel, en réformant les contraintes de diffusion et en favorisant la création

UN RAPPORT intitulé « Médias : promouvoir la diversité culturelle », issu du groupe de travail Convergences technologiques et stratégies industrielles du Commissariat général du Plan, a été rendu public, vendredi 5 mai. Son auteur, Monique Dagnaud, sociologue au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), explique dans un entretien au *Monde* les conclusions auxquelles est parvenu le groupe. Ce rapport fait suite à celui sur « l'infosphère » (*Le Monde* du 3 mars).

« En quoi l'intervention de l'Etat doit-elle évoluer du fait de l'irruption du numérique et d'Internet ?

– Les raisons qui fondent l'action de l'Etat dans les médias classiques trouvent un point d'application dans les médias en réseaux, puisque ceux-ci diffusent aussi de l'information, de la musique, des films et du divertissement. Les questions d'ordre éthique des contenus et de la diversité culturelle y sont tout autant brûlantes. Mais, dans ce contexte, les dispositifs réglementaires établis dans les années 80 pour favoriser l'industrie audiovisuelle méritent d'être repensés, car ils ont été conçus d'abord pour satisfaire les besoins des grandes chaînes nationales (en cela ils ont d'ailleurs réussi), et non pour affronter des marchés multiples de la diffusion. Dans les dix années qui viennent, cette réglementation devra être remise à plat.

– Quels doivent être les principaux objectifs d'une politique publique dans ce domaine ?

– D'abord l'Etat, par sa politique (autorisations, ressources, conventions, etc.), doit favoriser les médias et les programmes qui fédèrent des publics, d'une part, et ceux qui renforcent les identités, de l'autre. Le lien social, le sentiment d'appartenance à une collectivité nationale sont vivifiés par l'action des chaînes généralistes, et la consolidation des identités locales suppose d'accroître et d'améliorer les programmes de proximité. Cette politique est d'autant plus souhaitable que les grands médias constituent le socle financier de la production et qu'ils le seront pour longtemps.

» A l'ère du numérique et de la télévision payante, l'Etat peut s'appuyer sur les chaînes publiques pour intensifier une politique au service d'une conception civique et éducative de la télévision. Or, contrairement à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne où les chaînes sont bien dotées en argent public, et destinées à entraîner l'industrie de programmes, les pouvoirs publics français n'ont pas placé ces entreprises au cœur du système audiovisuel. Ainsi, ces chaînes mériteraient d'être abordées sous un angle plus stratégique et de se voir attribuer un rôle de régulateur du système audiovisuel. Et ce autour de trois enjeux : le niveau d'exigence des programmes, la création audiovisuelle et cinématographique, la résorption des inégalités entre « inforiches » et « infopauvres ». La mise en place de services éducatifs et informatifs gratuits sur les réseaux du numérique hertzien et Internet entre évidemment en cohérence avec ce dernier point.

MONIQUE DAGNAUD

« S'appuyer sur les chaînes publiques pour intensifier une politique au service d'une conception civique et éducative de la télévision »

» Plus généralement, une réflexion sur le financement global du secteur audiovisuel devrait être menée, surtout si l'on veut ouvrir de nouveaux services gratuits en hertzien numérique : en raison d'une politique malthusienne (redevance faible et restriction publicitaire), la télévision « gratuite » capte aujourd'hui deux fois moins de financement que les chaînes allemandes ou britanniques. Le sous-financement de la production française et son volume horaire modeste sont liés à ce problème et, sous cet angle, les quotas sont plutôt un cache-misère.

– Vous prônez une modification des mesures en faveur de la production. Lesquelles ?

– L'industrie de production devrait profiter de l'éclatement des marchés de la diffusion. Drainer des ressources, consolider les entreprises, aménager le marché des droits, exporter, revoir la notion de production indépendante : le secteur de la production devrait tendre à se banaliser et sortir d'une économie administrée. Et la réglementation devrait plus que tout sauvegarder le cercle vertueux qu'engendrent les obligations d'investissements des chaînes en faveur des œuvres audiovisuelles et cinématographiques, qui pourraient être renforcées et étendues aux chaînes thématiques.

» Les contraintes de la diffusion pourraient être supprimées pour les chaînes commerciales sans que cela ébranle vraiment la présence française sur les écrans, puisque l'attente du public va spontanément en ce sens. Le téléspectateur gagnerait une diversité des grilles de soirée que la réglementation de la diffusion tend à rigidifier et uniformiser.

» Autre mission de l'Etat : créer une dynamique en faveur de la création. Les chaînes publiques, l'Institut national de l'audiovisuel (INA), le Centre national du cinéma (CNC) pourraient se recentrer sur ces enjeux : innovation, sélection des jeunes talents, politique vis-à-vis des premiers et seconds films, coopération artistique internationale, etc.

– A l'expression d'« exception culturelle », vous préférez celle de « diversité culturelle ». Pourquoi ?

– Il ne s'agit pas d'un artifice de langage, mais d'une approche autre de la question des contenus. Dans le contexte de l'économie mondialisée, de la construction européenne, du croisement des références identitaires, défendre de manière radicale et protectionniste la culture française signe une maladresse. En revanche, un discours sur la valorisation des identités et la diversité des appartenances culturelles correspond davantage à la sensibilité contemporaine, notamment celle des jeunes. Cette évolution du vocabulaire marque simultanément l'attachement à une culture (ce qui justifie une politique publique en faveur des contenus) et la reconnaissance de l'altérité, l'ouverture vers les autres cultures, c'est-à-dire l'accueil envers les programmes étrangers (en particulier, des autres pays européens) et le souhait d'exporter nos propres productions.

– En quoi une démarche européenne se justifie-t-elle particulièrement ?

– Les paysages audiovisuels européens, en dépit d'encadrements réglementaires différents, comportent beaucoup de similitudes. Tous les pays ont bien conscience que, pour résister à l'invasion des fictions hollywoodiennes, l'Europe doit se doter d'entreprises capables de porter des productions aptes à toucher l'ensemble du public européen, et que les programmes d'action lancés par Bruxelles doivent compenser les surcoûts liés aux questions de langues. On peut souhaiter aussi que des accords bilatéraux se multiplient, à l'image des partenariats lancés entre le cinéma français et le cinéma italien. »

Propos recueillis par Françoise Chirot

Quiero allie la télévision numérique hertzienne et Internet

MADRID
de notre correspondante

Son nom, Quiero (« je veux »), est déjà toute une profession de foi : celle que place en l'avenir des communications cette nouvelle télévision numérique par voie hertzienne permettant d'accéder, entre autres, à Internet et au courrier électronique, présentée jeudi 4 mai, à Madrid. Presque une première, semble-t-il, puisque d'après les responsables de cette nouvelle offre il n'existe de télévision de ce type, en moins sophistiquée, qu'en Suède et en Grande-Bretagne.

Quiero, dont la création officielle remonte à juin dernier, lors de l'adjudication, par le gouvernement, d'une concession pour l'exploitation de la télévision terrestre, est une société à capital espagnol dont l'actionnaire majoritaire n'est autre que Retevision (avec 49 % des actions), un poids lourd de la communication, concurrent de Telefonica, pour la téléphonie fixe. Parmi les autres actionnaires figurent notamment la société de production catalane Média Park, le groupe audiovisuel britannique Carlton Communications, plusieurs caisses d'épargne, et Euskaltel, les télécommunications basques.

Quiero propose d'entrée de jeu quatorze canaux donnant accès à une vingtaine de chaînes thématiques allant du cinéma au sport, en passant par les voyages et le tourisme. Dans un second temps, si les discussions en cours aboutissent dans deux secteurs-clés, le cinéma et le football, la nouvelle télévision, qui négocie des exclusivités avec Universal Studio et Time Warner, créera aussi sa chaîne de football.

OBTENIR UN MILLION D'ABONNÉS

Quiero s'immisce ainsi dans un domaine où les deux bouquets numériques satellitaires existants, Via Digital et Canal Satélite Digital, se « marquent » déjà mutuellement. Par ailleurs, trois canaux *pay per view* (paiement des programmes à l'unité), qui formeront le Quiero Club, proposeront films en exclusivité et événements sportifs. Enfin, à partir de vendredi 5 mai, en principe, Quiero proposera également des services interactifs et de radio.

Pour profiter des services de la nouvelle télévision, pas besoin de matériel ou d'antennes sophistiquées. Un simple décodeur de la dernière génération, un modem et une ligne téléphonique suffiront. La principale nouveauté dans le paysage audiovisuel espagnol est que l'on pourra naviguer sur la Toile, dans un coin de l'écran, tout en continuant à regarder la télévision.

Quiero, qui prévoit de procéder à une augmentation de capital pour arriver à 41 milliards de pesetas (240 millions d'euros), pense investir 400 milliards de pesetas en installations techniques, achats et réalisation de programmes sur les dix années à venir. Son but : obtenir un million d'abonnés en 2003, a expliqué son président, José Manuel Lara, et, en dix ans, détenir le quart du marché de la télévision payante, estimé à 7 millions de clients. Son argumentation commerciale est très claire : seuls 15 % des foyers espagnols sont, à l'heure actuelle, équipés en ordinateurs, mais 99 % ont la télévision. Quiero offre sans doute des programmes semblables à ceux de Via Digital et Canal Satélite, mais elle sera la seule, pour l'instant, à proposer Internet à travers la télévision.

Marie-Claude Decamps

DÉPÊCHES

■ **RADIO : les syndicats CFDT, CGT, SNJ-CGT,SNJ et SJA-FO et CFTC de Radio-France** ont déposé un préavis de grève d'une durée illimitée pour le mardi 16 mai. Ils estiment que *« la direction de Radio-France suspend unilatéralement les négociations sur les disparités salariales. »*

■ **TÉLÉVISION : le groupe Canal+ va vendre *« prochainement »* à la CLT-UFA les 24,9 % qu'il détient dans la chaîne allemande Vox.** *« Les pourparlers avec la CLT-UFA sont très avancés »*, a confirmé, jeudi 4 mai, la chaîne cryptée. Canal+ retirera *« environ 774 millions de francs »* (117 millions d'euros) de cette cession.

■ **France Télévision consacrera *« un budget d'ensemble de l'ordre du milliard et demi de francs »*** pour le développement de ses programmes numériques, a précisé son PDG, Marc Tessier, dans un entretien au *Figaro*, vendredi 5 mai.

■ **France 2 a enregistré un déficit de 121,8 millions de francs en 1999** pour un résultat d'exploitation en perte de 3,8 millions de francs, a annoncé, vendredi 5 mai, la chaîne publique. L'an passé, l'audience a gagné 0,5 % pour s'établir à 22,3 % malgré une baisse de O,7 % au premier semestre. Ce regain a permis à France 2 de tenir *« son objectif publicitaire annuel »*.

Il faut réformer l'éducation nationale

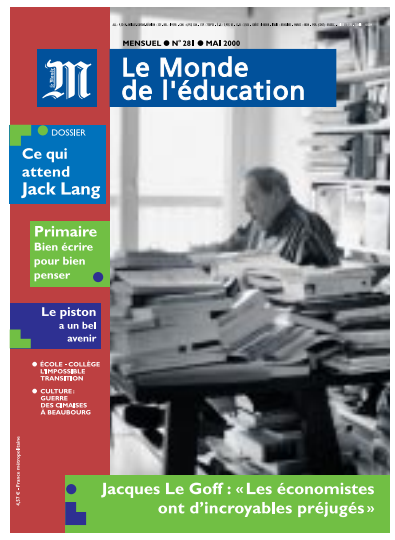

En mai

- Dossier : Ce qui attend Jack Lang. Les dossiers explosifs...
- Entretien avec Jacques Le Goff.
- Bien écrire, c'est bien plus qu'écrire.
- Débat : l'illettrisme existe-t-il ?
- Actualité : haro sur les Pokémon...
- Culture : les polars des Anglo-Saxonnes.

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT

Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

AVIS D'ADJUDICATION

FERROVIE NORD MILANO S.p.A.
et
FERROVIE NORD MILANO ESERCIZIO S.p.A.

Communiquent le lancement d'une adjudication avec procédure négociée (art. 12, point c, D.L. 158/95) pour la recherche d'un partenaire prêt à devenir membre (max. 49%) de la nouvelle société qui gérera le réseau câblé de FNME ainsi que des activités et des services lui étant liés.
La sélection se fera aussi bien selon l'évaluation de l'offre proposée pour l'acquisition de la qualité d'associé que selon le plan stratégique présenté pour l'utilisation du réseau en tant que moyen destiné à la fourniture de services de télécommunications à des tiers.
Les conditions requises pour participer au concours sont l'inscription à la CCIAA, la titularité de la licence individuelle dans le secteur des télécommunications selon le point A ou C de l'art. 2, alinéa 2 du D.M. du 25/11/97 et l'inexistence des clauses d'exclusion mentionnées dans le par. 2 de l'art. 31 de la Directive CEE 93/38.
Les demandes de participation devront parvenir d'ici, et non au-delà, le terme du 2 juin 2000 à l'adresse suivante:

FERROVIE NORD MILANO ESERCIZIO S.p.A.
Piazzale Cadorna, 14 – 20123 MILANO

L'appel d'offres est disponible sur le site Internet
www.ferrovienord.it

Une copie de ce dernier et des renseignements complémentaires pourront être demandés à:

FERROVIE NORD MILANO ESERCIZIO S.p.A.
Piazzale Cadorna, 14 – 20123 MILANO
Direzione amministrativa
Tél.: +39 (02) 85.11.495 – Télécopie: +39 (02) 85.11.608
dirgen.fnme@ferrovienord.it
à l'attention de M. Massimo Stoppini

L'appel d'offres a été transmis le 19 avril 2000 au Bureau Publications UE.

Le Président : ing. Norberto Achille

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ADIDAS : le fabricant d'articles de sport a annoncé jeudi 4 mai la fermeture,** fin juin 2001, de son site d'expédition pour la France basée à Landersheim (Bas-Rhin), supprimant 139 emplois. Le groupe, implanté depuis trente ans en Alsace, où il employait 3 000 personnes en 1987, va réduire de 35 à 5 le nombre de plates-formes d'expédition en Europe.

● **STMICROELECTRONICS : le fabricant franco-italien de semi-conducteurs a annoncé vendredi 5 mai avoir signé** avec Nortel Networks un accord selon lequel il acquerra les activités de production de semi-conducteurs du fournisseur canadien d'équipements de réseaux.

● **STORAENSO : Björn Hägglund, directeur général du groupe papetier suédo-finlandais,** s'est prononcé, jeudi 4 mai, pour une stabilisation des prix du papier et de la pâte. La hausse de plus de 60% des cours de la pâte à papier en un an lui apparaît *"dangereuse"* pour l'ensemble de la profession.

● **ALCOA/REYNOLDS :la Commission européenne a autorisé** mercredi 3 mai la fusion entre les deux producteurs américains d'aluminium, sous réserve d'un certain nombre de désengagements. Alcoa devra procéder à des cessions dans l'alumine métallurgique et l'hydrate d'alumine de base.

● **CEPSA : le deuxième groupe pétrolier espagnol, filiale à 44 % du groupe TotalFinaElf, est ouvert** à une éventuelle alliance stratégique avec la compagnie d'électricité espagnole Union Fenosa, a indiqué jeudi son président, Carlos Perez de Bricio.

● **KRONENBOURG : un accord entre les syndicats des brasseries Kronenbourg et leur futur repreneur britannique, Scottish and Newcastle,** a été signé, jeudi, pour garantir les emplois et les acquis sociaux. *« On a obtenu tout ce qu'on avait demandé quant au maintien du siège, des emplois et des accords sur la participation et l'intéressement des salariés »,* a indiqué Marcel James, délégué CFDT, à l'issue d'un comité central d'entreprise.

SERVICES

● **UMTS : l'attribution des licences pour la nouvelle génération de téléphonie mobile (UMTS)** devra rapporter *« le plus d'argent possible »*, a déclaré vendredi la secrétaire d'État au Budget, Florence Parly. Des propos qui accréditent le choix d'un système d'enchères.

● **TELEFONICA : le conseil d'administration extraordinaire** qui a examiné, jeudi, le projet de fusion avec le néerlandais KPN, devait reprendre vendredi à 14 heures. Le PDG du groupe, Juan Villalonga, veut tenter de convaincre ses deux actionnaires principaux, les banques BBVA et Caixa, de ne plus s'opposer à ce rapprochement qui, à leurs yeux, diluerait trop leur participation.

● **PROPRETÉ : les éboueurs de l'agglomération dijonnaise ont décidé jeudi de mettre fin à la grève** qu'ils menaient depuis 38 jours. Ils ont approuvé à 60 % un protocole de reprise du travail prévoyant neuf embauches et la garantie du remplacement des départs à la retraite jusqu'en 2003.

● **LA POSTE : la CGT et SUD-PTT vont déposer un préavis de grève nationale le 25 mai** afin d'obtenir des négociations sur l'emploi, le pouvoir d'achat et la réduction du temps de travail.

FINANCE

● **ABN AMRO FRANCE : la banque distribuera les services de Parsys, spécialiste de la gestion de parcs informatiques** des entreprises, en vertu d'un accord signé entre les deux entreprises jeudi 4 mai. Parsys est le leader français de son domaine avec 3,5 milliards de francs d'actifs gérés.

● **CRÉDIT AGRICOLE : la banque française est en discussion avec la Commercial Bank of Greece** pour une prise de participation de 10 % maximum dans le capital de cette banque, troisième établissement de son pays, contrôlé par l'Etat grec.

● **CRÉDIT AGRICOLE D'ALSACE : les salariés ont poursuivi jeudi leur grève pour la troisième journée consécutive,** afin de protester contre l'application locale de l'accord sur la réduction du temps de travail (RTT), indique l'intersyndicale CFDT, CGC-CFA, FO et FGSOA.

EUROPE

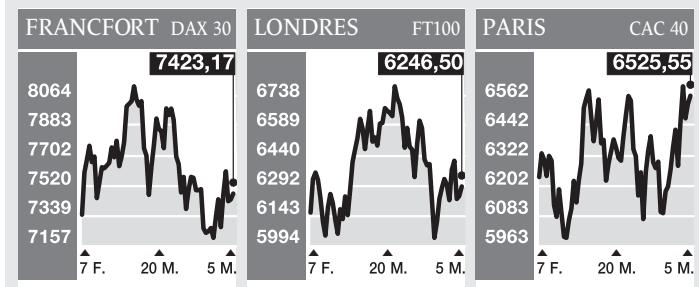

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 05/05	Var. % 04/05	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5329,51	0,44	8,67
EUROPE	STOXX 50	5081,34	0,38	7,15
EUROPE	EURO STOXX 324	443,99	0,47	6,67
EUROPE	STOXX 653	395,43	0,17	4,20
PARIS	CAC 40	6525,55	0,52	9,52
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4404,23	0,50	8,68
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	666,52	0,22	– 0,73
BRUXELLES	BEL 20	2851,11	0,60	– 14,65
FRANCFORT	DAX 30	7423,17	0,49	6,68
LONDRES	FTSE 100	6246,50	0,76	– 9,87
MADRID	STOCK EXCHANGE	11594,40	– 0,03	– 0,40
MILAN	MIBTEL 30	47156,00	– 0,07	9,69
ZURICH	SPI	7472,40	– 0,37	– 1,29

AMÉRIQUES

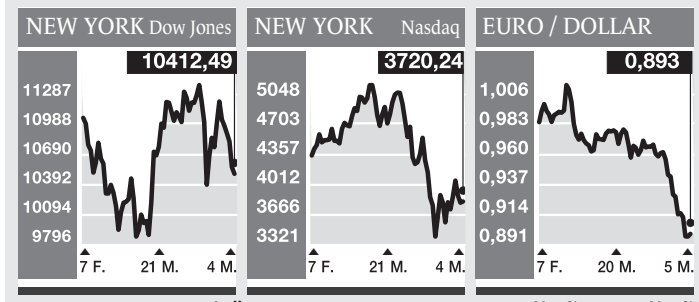

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 04/05	Var. % 03/05	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10412,49	– 0,65	– 9,43
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1409,57	– 0,40	– 4,06
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3720,24	0,35	– 8,58
TORONTO	TSE INDEX	9414,05	1,32	11,89
SAO PAULO	BOVESPA	14969,59	– 0,92	– 12,42
MEXICO	BOLSA	352,64	2,16	– 12,19
BUENOS AIRES	MERVAL	492,78	0,18	– 10,48
SANTIAGO	IPSA GENERAL	94,58	0,02	– 33,86
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5825,46	– 3,09	7,52

ASIE - PACIFIQUE

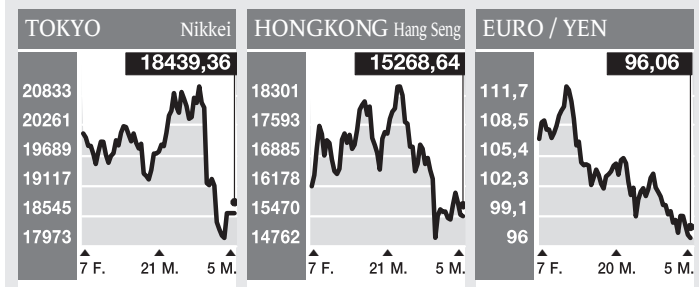

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 05/05	Var. % 04/05	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18439,36	0,20	– 2,61
HONGKONG	HANG SENG	15268,64	– 0,30	– 9,98
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2113,18	– 0,36	– 14,78
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	94,51	– 0,30	– 27,31
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3075,60	1,64	– 2,44
BANGKOK	SET	27,03	....	– 22,19
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4729,46	3,85	– 5,52
WELLINGTON	NZSE-40	2047,51	1,30	– 7,21

ÉCONOMIE

M. Trichet menace les marchés d'une intervention sur l'euro

LE GOUVERNEUR de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a affirmé jeudi 4 mai que la Banque centrale européenne (BCE) allait aider les marchés à comprendre que le niveau actuel de l'euro ne correspondait pas à la réalité économique de la zone euro.
« Je suis profondément convaincu que les marchés réaliseront rapidement, avec notre aide, que les parités actuelles sont clairement déconnectées des fondamentaux et qu'en conséquence le potentiel d'appréciation de notre monnaie se concrétisera rapidement », a indiqué M. Trichet.

■ **Le président, Jacques Chirac, a exprimé jeudi à Chambéry sa confiance dans l'euro,** dont *« les fondations sont robustes »,* et affirmé *« que la force d'une monnaie doit être jugée dans la durée, et non sur des variations de change à court terme ».*

■ **Le premier ministre, Lionel Jospin, a estimé que le bas niveau actuel de l'euro était *« avant tout un phénomène conjoncturel »,*** en ajoutant qu'il fallait *« réfléchir à des réponses collectives entre les grandes zones monétaires, comme cela a toujours été le cas dans ce genre de situations ».*

■ **L'euro *« reprendra du poil de la bête et finira par refléter les bonnes bases de l'économie européenne »,*** a affirmé jeudi le porte-parole de la Commission pour les questions monétaires, Gerassimos Thomas.

■ **L'ancien premier ministre Edouard Balladur a estimé vendredi**, sur RMC, à propos de la chute de l'euro, qu'il ne fallait pas *« dramatiser cette affaire »*. Pour M. Balladur, *« le discours officiel »* à cet égard est *« clair et juste : l'économie européenne va mieux »,* et cette chute de l'euro *« n'est pas reflet d'un affaiblissement ».*

■ **Les entreprises françaises, notamment les PME, devraient, pour bien faire,** avoir bouclé leurs préparatifs à l'euro au début 2001, a souligné jeudi le ministre de l'économie, Laurent Fabius.
La mise en circulation des pièces et billets en euros, prochaine grande étape du basculement vers la monnaie unique, doit avoir lieu le 1er janvier 2002.

■ **ZONE EURO : le chômage a diminué en mars aussi bien dans la zone euro** (à 9,4 % de la population active) que dans l'UE (8,7 %), a indiqué jeudi l'office européen de statistiques Eurostat. Eurostat estime qu'au mois de mars 2000 12,2 millions de personnes étaient au chômage dans la zone euro et 14,9 millions dans l'UE. Il y a trois ans, il y avait 18 millions de chômeurs dans l'UE.

■ **ALLEMAGNE : le gouvernement allemand a confirmé jeudi qu'il tablait désormais sur une croissance du PIB de 2,75 % pour l'an 2000,** contre 2,50 % précédemment, dans un communiqué publié après une réunion interministérielle. Cette hausse s'appuie en particulier sur l'investissement (+ 3,5 %) et une progression des exportations de 8,5 %.

■ **POLOGNE : le déficit de la balance des transactions courantes s'est nettement creusé en mars** pour atteindre 1,431 milliard de dollars, contre 954 millions de dollars en février (chiffre révisé), a annoncé jeudi la Banque nationale de Pologne.

■ **ÉTATS-UNIS : les banques devraient faire preuve de davantage de prudence** quant à l'impact que pourraient avoir les turbulences des marchés financiers sur les produits financiers dérivés et leurs engagements grandissants sur le marché des actions, a mis en garde jeudi le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan.

■ **La Chambre des représentants a approuvé jeudi un projet de loi visant à favoriser l'accès aux marchés américains** de produits venant de 70 pays d'Afrique, d'Amérique centrale et des Caraïbes.

■ **Robert Parry**, membre du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale, a indiqué jeudi qu'il était inquiet des signes de hausse des prix, tout en indiquant qu'il était trop tôt pour dire s'il y avait réellement une accélération de l'inflation.

■ **La productivité aux Etats-Unis a progressé de 2,4 % au 1er trimestre 2000 en rythme annuel**, après un gain de 6,9 % (chiffre révisé) pendant les trois derniers mois de 1999, a annoncé jeudi le département du travail. L'indice des coûts salariaux, un baromètre d'inflation très surveillé, a augmenté de 1,8 %, après une baisse de 2,9 % (chiffre révisé) au 4e trimestre de 1999.

■ **AFRIQUE : les gouverneurs des banques centrales des 15 Etats de l'Afrique de l'Ouest** envisagent la création d'une monnaie unique vers l'an 2004, a-t-on appris jeudi de source proche du Comité des gouverneurs, réuni à Dakar en session extraordinaire. *« L'avènement de la monnaie unique est une réponse à la globalisation financière »,* a déclaré à l'ouverture de cette session Charles Konan-Banny, gouverneur de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

VALEUR DU JOUR

Les bonnes surprises d'Alcatel

LES MÉSAVENTURES boursières d'Alcatel sont reléguées aux oubliettes. L'action du fabricant d'équipements de télécommunications a bondi de 9,54 %, jeudi 4 mai, à 275,5 euros. Un prix largement supérieur au sommet atteint à l'été 1998, avant que le groupe dirigé par Serge Tchuruk n'entame sa descente aux enfers : après avoir culminé à 1 400 francs (213,41 euros), le titre Alcatel avait brutalement perdu 38,4 % de sa valeur le 17 septembre, et 55 % en six jours. C'est la révision en baisse des prévisions du groupe qui avait provoqué cette dégringolade.
M. Tchuruk, qui publiait jeudi ses résultats trimestriels – ce qu'il ne faisait pas avant cet épisode malheureux – a, cette fois, réservé deux bonnes surprises aux analystes financiers. Il leur a d'abord présenté des chiffres brillants : le bénéfice net a atteint 258 millions d'euros entre janvier et mars, soit 1,31 euro par action, à comparer à une perte de 18 millions d'euros (0,1 euro par action) pour les trois premiers mois de 1999. Et il leur a annoncé un projet inattendu, à savoir la mise en Bourse, avant la fin de l'année, des activités de câbles traditionnels du groupe. Une branche qui emploie dix-huit mille personnes et réalise 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires.
Cette décision est bien dans l'air du temps, la communauté financière appréciant tout ce qui peut conduire une entreprise à se concentrer sur ses spécialités – à savoir, pour Alcatel, les télécommunications. Débarrassé d'activités non stratégiques, le groupe prend une allure de plus en plus *« high tech »*, ce que la Bourse aime également. Alcatel prendra d'ailleurs soin de conserver dans son giron les câbles de fibre optique, si précieux pour faire passer des communications Internet. Les nombreuses acquisitions effectuées par le groupe français aux Etats-Unis, et consacrées à son renforcement dans les technologies liées à Internet, ont fini par faire impression sur les marchés. Il est vrai qu'elles se chiffrent à 9 milliards de dollars en moins de deux ans. Même la Bourse américaine a salué jeudi cette transformation à marche forcée. Les titres Alcatel y ont progressé de 9,2 %.

Anne-Marie Rocco

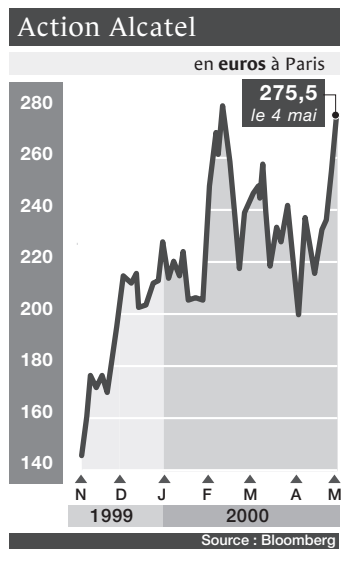

SUR LES MARCHÉS

NEW YORK

WALL STREET a terminé en baisse, jeudi 4 mai, les investisseurs ayant choisi d'être prudents à la veille de la publication de la statistique de l'emploi d'avril, susceptible de fournir des indices sur l'ampleur d'un éventuel resserrement monétaire le 16 mai.
L'indice Dow Jones a perdu 67,01 points (soit une baisse de 0,64 %), à 10 413,12 points, tandis que l'indice Standard & Poor's des 500 valeurs de la cote a cédé 0,40 %, pour clôturer à 1 409,43 points. L'indice Nasdaq Composite, qui regroupe l'essentiel des valeurs technologiques, a, en revanche, affiché une hausse de 0,36 % à 3 720,82 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens s'inscrivaient en baisse, dans les premiers échanges, vendredi 5 mai. Les taux d'intérêt à 10 ans en France, qui évoluent à l'inverse des prix des obligations, remontaient à 5,59 %. Sur le marché obligataire américain la veille, le rendement de l'obligation à dix ans avait progressé à 6,44 %, contre 6,40 %, et celui sur les emprunts à 30 ans s'était établi à 6,17 %, contre 6,11 %.

MONNAIES

L'EURO restait faible face au dollar dans les premières transactions, jeudi. Il se négociait à 0,8938 dollar. De son côté, la devise américaine reculait contre le yen en début de matinée. Elle s'échangeait à 107,46 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	04/05
COURONNE DANOISE	7,4535
COUR. NORVÉGIENNE	8,1055
COUR. SUÉDOISE	8,1170
COURONNE TCHÈQUE	36,4830
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5155
DOLLAR CANADIEN	1,3360
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,8252
DRACHME GRECQUE	336,2000
FLORINT HONGROIS	258,3600
ZLOTY POLONAIS	4,0852

Cours de change croisés

05/05 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,93028	0,89360	0,13625	1,53250	0,57625
YEN	107,49500	.....	96,06000	14,65000	164,76000	61,92500
EURO	1,11907	1,04102	.....	0,15245	1,71515	0,64475
FRANC	7,33935	6,82635	6,55957	.....	11,25085	4,22910
LIVRE	0,65253	0,60675	0,58305	0,08890	.....	0,37590
FRANC SUISSE	1,73535	1,61405	1,55155	0,23635	2,66020	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 04/05	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,91	4,03	5,59	5,85
ALLEMAGNE	3,95	4,29	5,46	5,76
GDE-BRETAG.	5,81	6,12	5,35	4,60
ITALIE	3,95	4,26	5,78	6,12
JAPON	0,07	0,04	1,73	2,18
ÉTATS-UNIS	6,06	5,90	6,40	6,13
SUISSE	2,12	2,98	4,06	4,46
PAYS-BAS	3,92	4,26	5,61	5,84

Matières premières

En dollars	Cours 04/05	Var. % 03/05
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1787,50	+ 0,31
ALUMINIUM 3 MOIS	1480,50	– 0,03
PLOMB 3 MOIS	425	– 0,23
ETAIN 3 MOIS	5400	– 0,18
ZINC 3 MOIS	1165,50	– 0,21
NICKEL 3 MOIS	9715	+ 0,41
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,15	+ 1,88
PLATINE A TERME	130952,50	– 2,87
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	260	– 2,07
MAIS (CHICAGO)	242	– 0,10
SOJA TOURTEAU (CHG.)	180,40	– 2,38
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	772	....
CAFÉ (LONDRES)	905	– 0,11
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 05/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 2000	39048,00	85,03	84,89
Euribor 3 mois			
MAI 2000	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 04/05	Var. % 03/05
BRENT (LONDRES)	25,15	....
WTI (NEW YORK)	26,99	+ 0,04
LIGHT SWEET CRUDE	27,08	+ 0,89

Or

En euros	Cours 04/05	Var % 03/05
OR FIN KILO BARRE	10000	+ 1,01
OR FIN LINGOT	9960	+ 0,71
ONCE D'OR (LO) $	280	– 8,79
PIÈCE FRANCE 20 F	56,50	+ 0,53
PIÈCE SUISSE 20 F	56,50	– 0,70
PIÈCE UNION LAT. 20	56,50	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	195	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	404	+ 0,57
PIÈCE 50 PESOS MEX.	365	+ 0,55

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Deutsche Telekom** a perdu 4,4 %, à 66,73 euros, à l'issue de la séance du jeudi 4 mai, les investisseurs prenant leurs bénéfices à l'approche de l'émission en juin d'une troisième tranche d'actions.

● Le titre **British Telecom** a reculé, jeudi, de 6,42 % sur des rumeurs de révision à la baisse de ses résultats dans le sillage de l'avertissement émis par son homologue américain AT&T en début de semaine. L'opérateur britannique a démenti avoir suggéré aux analystes financiers de baisser leurs prévisions.

● L'action **Deutsche Bank** a gagné 2,31 %, jeudi, après avoir annoncé des résultats conformes aux attentes des analystes. Le premier groupe bancaire allemand a annoncé un bond de 76,3 % de son bénéfice imposable au premier trimestre 2000.

● Le titre **Lufthansa** a progressé de 1,13 %, en clôture jeudi. La compagnie aérienne a annoncé des résultats supérieurs aux prévisions au premier trimestre 2000.

● L'action **Fiat** a grimpé de 2,68 % pour s'inscrire en clôture à 27,60 euros, jeudi, dans l'attente de la publication de ses résultats trimestriels. Les statistiques des immatriculations de voitures neuves pour le mois d'avril montrent une légère hausse de la part de marché du groupe par rapport à avril 1999.

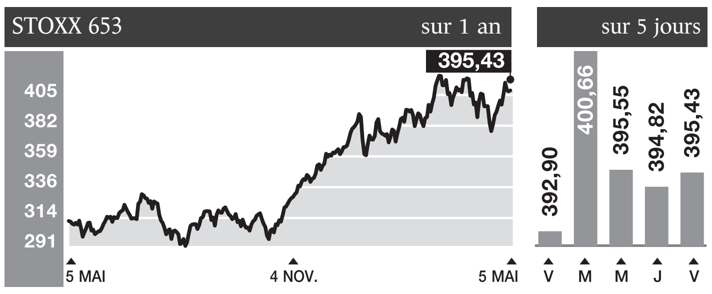

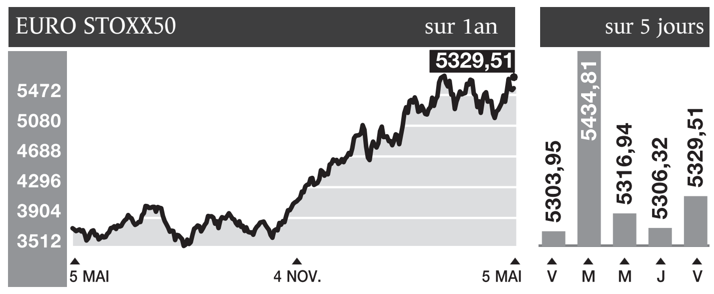

05/05 10 h 09 ▶	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/05

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	30,06	....
BASF AG	BE ⋆	48,60	....
BMW	DE ⋆	31,75	....
CONTINENTAL AG	DE ⋆	20,60	....
DAIMLERCHRYSLER	DE ⋆	64,80	....
FIAT	IT ⋆	28,10	+ 1,81
FIAT PRIV.	IT ⋆	16,30	+ 0,99
MICHELIN /RM	FR ⋆	37,70	....
PEUGEOT	FR ⋆	225	− 0,44
PIRELLI	IT ⋆	2,66	....
RENAULT	FR ⋆	48	− 1,80
VALEO /RM	FR ⋆	62,50	− 0,32
VOLKSWAGEN	DE ⋆	45,70	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		237,05	....

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	13,37	+ 2,77
ABN AMRO HOLDIN	NL ⋆	22,42	....
ALL & LEICS	GB	10,07	− 2,01
ALLIED IRISH BA	GB	18,55	....
ALPHA CREDIT BA	GR	60,08	....
B PINTO MAYOR R	PT ⋆	23,15	....
BANK AUSTRIA AG	AT ⋆	49,39	....
BANK OF IRELAND	GB	12,99	....
BANK OF PIRAEUS	GR	19,74	....
BK OF SCOTLAND	GB	9,66	+ 1,44
BANKINTER R	ES ⋆	55,10	....
BARCLAYS PLC	GB	28,27	+ 0,98
BAYR.HYPO-U.VER	DE ⋆	68,50	....
BCA AG.MANTOVAN	IT ⋆	8,41	....
BCA FIDEURAM	IT ⋆	17,95	− 0,22
BCA INTESA	IT ⋆	3,97	+ 0,25
BCA LOMBARDA	IT ⋆	9,40	....
MONTE PASCHI SI	IT ⋆	3,43	− 0,58
BCA P.BERG.-C.V	IT ⋆	20,20	....
BCA P.MILANO	IT ⋆	6,60	....
B.P.VERONA E S.	IT ⋆	11,40	....
BCA ROMA	IT ⋆	1,16	....
BBVA R	ES ⋆	14,66	....
ESPIRITO SANTO	PT ⋆	25	....
BCO POPULAR ESP	ES ⋆	30,90	....
BCO PORT ATLANT	PT ⋆	4,01	....
BCP R	PT ⋆	5,19	....
BIPOP CARIRE	IT ⋆	107,55	+ 1,99
BNL	IT ⋆	3,57	+ 0,56
BNP /RM	FR ⋆	89,50	....
BSCH R	ES ⋆	11,37	....
CCF /RM	FR ⋆	156,50	− 0,32
CHRISTIANIA BK	NO	5,24	....
COMIT	IT ⋆	5,08	− 0,20
COMM.BANK OF GR	GR	59,19	....
COMMERZBANK	DE ⋆	41,40	....
CREDIT LYONNAIS	FR ⋆	43	− 1,15
DEN DANSKE BK	DK	110,69	....
DNB HOLDING -A-	NO	3,92	....
DEUTSCHE BANK N	DE ⋆	75,70	....
DEXIA	BE ⋆	144,70	....
DRESDNER BANK N	DE ⋆	43,70	....
EFG EUROBANK	GR	28,41	....
ERGO BANK	GR	20,97	....
ERSTE BANK	AT ⋆	43,50	....
FOERENINGSSB A	SE	16,45	....
HALIFAX GROUP	GB	10,42	− 0,66
HSBC HLDG	GB	12,22	+ 0,85
IONIAN BK REG.S	GR	40,90	....
KBC BANCASSURAN	BE ⋆	43,74	....
LLOYDS TSB	GB	11,22	− 0,31
MERITA	FI ⋆	5,72	....
NAT BANK GREECE	GR	47,71	....
NATEXIS BQ POP.	FR ⋆	78	− 0,26
NATL WESTM BK	GB	22,96	....
NORDIC BALTIC H	SE	6,59	....
ROLO BANCA 1473	IT ⋆	18,08	+ 0,28
ROYAL BK SCOTL	GB	17,57	+ 1,49
SAN PAOLO IMI	IT ⋆	15,70	+ 0,64
S-E-BANKEN -A-	SE	12,94	....
STANDARD CHARTE	GB	9,73	− 33,80
STE GENERAL-A-/	FR ⋆	230,60	− 1,41
SV HANDBK -A-	SE	15,21	....
SWEDISH MATCH	SE	3,13	....
UBS REG	CH	281,15	....
UNICREDITO ITAL	IT ⋆	4,53	− 0,66
UNIDANMARK -A-	DK	85,06	....
XIOSBANK	GR	19,48	....
▶ DJ E STOXX BANK P		316,18	....

PRODUITS DE BASE

ACERINOX R	ES ⋆	43,79	....
ALUMINIUM GREEC	GR	38,37	....
ANGLO AMERICAN	GB	51	− 0,90
ARJO WIGGINS AP	GB	3,21	+ 2,19
ASSIDOMAEN AB	SE	17,99	....
BEKAERT	BE ⋆	53,60	....
BILLITON	GB	4,43	− 0,77
BOEHLER-UDDEHOL	AT ⋆	44,80	....
BUNZL PLC	GB	5,09	+ 1,72
CORUS GROUP	GB	1,62	....
ELVAL	GR	6,84	....
ISPAT INTERNATI	NL ⋆	12,85	....
JOHNSON MATTHEY	GB	12,55	− 7,83
MAYR-MELNHOF KA	AT ⋆	52,98	....
METSAE-SERLA -B	FI ⋆	9,11	....
HOLMEN -B-	SE	28,83	....
OUTOKUMPU	FI ⋆	12,60	....
PECHINEY-A-	FR ⋆	50	+ 1,21
RAUTARUUKKI K	FI ⋆	5,60	....
RIO TINTO	GB	18,75	+ 0,65
SIDENOR	GR	8,60	....
SILVER & BARYTE	GR	31,50	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,25	....
STORA ENSO -A-	FI ⋆	12,20	....
STORA ENSO -R-	FI ⋆	11,83	+ 0,08
SVENSKA CELLULO	SE	22,61	....
THYSSEN KRUPP	DE ⋆	23,55	....
UNION MINIERE	BE ⋆	37,17	....
UPM-KYMMENE COR	FI ⋆	28,50	− 0,70
USINOR	FR ⋆	14,89	+ 1,29
VIOHALCO	GR	12,25	....
VOEST-ALPINE ST	AT ⋆	31,80	....
▶ DJ E STOXX BASI P		196,33	....

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR ⋆	144,80	+ 0,56
AKZO NOBEL NV	NL ⋆	44,50	....
BASF AG	DE ⋆	48,60	....
BAYER AG	DE ⋆	44,45	....
BOC GROUP PLC	GB	17,76	− 2,55
CELANESE N	DE ⋆	21,55	....
CIBA SPEC CHEM	CH	65,76	....
CLARIANT N	CH	391,03	....
DEGUSSA-HUELS	DE ⋆	31,80	....
DSM	NL ⋆	37	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4782,83	....
ICI	GB	9,06	+ 1,35
KEMIRA	FI ⋆	5,50	− 1,79
LAPORTE	GB	8,92	− 2,63
LONZA GRP N	CH	550,03	....
RHODIA	FR ⋆	20,16	− 1,42
SOLVAY	BE ⋆	76,70	....
TESSENDERLO CHE	BE ⋆	42,11	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		369,69	....

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR ⋆	52,30	+ 0,58
CHRISTIAN DIOR	FR ⋆	251,50	− 0,91
D'IETEREN SA	BE ⋆	280,30	....
GAZ ET EAUX /RM	FR ⋆	62,45	+ 0,73
GBL	BE ⋆	269,70	....
GEVAERT	BE ⋆	41,45	....
HAGEMEYER NV	NL ⋆	21,98	....
INCHCAPE	GB	5,28	− 0,65
INVESTOR -A-	SE	15,52	....
INVESTOR -B-	SE	15,65	....
MYTILINEOS	GR	9,90	....
NORSK HYDRO	NO	42,19	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	255,30	....
ORKLA -A-	NO	17,03	....
SONAE SGPS	PT ⋆	45,20	....
TOMKINS	GB	3,30	− 2,04
VEBA AG	DE ⋆	54,40	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR ⋆	3,85	....
BRITISH TELECOM	GB	18,31	− 4,66
CABLE & WIRELES	GB	17,62	+ 1,89
DEUTSCHE TELEKO	DE ⋆	67,30	....
ENERGIS	GB	53,63	+ 1,99
EQUANT NV	DE ⋆	85	....
EUROPOLITAN HLD	SE	17,74	....
FRANCE TELECOM	FR ⋆	167,10	− 0,95
HELLENIC TELE (	GR	26,03	....
KONINKLIJKE KPN	NL ⋆	119,50	....
MANNESMANN N	DE ⋆	270	....
PANAFON HELLENI	GR	13,62	....
PORTUGAL TELECO	PT ⋆	12,21	....
SONERA	FI ⋆	58,20	....
SWISSCOM N	CH	396,85	....
TELE DANMARK -B	DK	78,23	....
TELECEL	PT ⋆	18,41	....
TELECOM ITALIA	IT ⋆	16,39	+ 1,55
TELECOM ITALIA	IT ⋆	7,14	+ 0,99
TELEFONICA	ES ⋆	26,15	....
TIM	IT ⋆	11,89	+ 2,59
VODAFONE AIRTOU	GB	4,69	+ 1,87
▶ DJ E STOXX TCOM P		1239,11	....

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ⋆	44,10	+ 0,05
AKTOR SA	GR	15,38	....
UPONOR -A-	FI ⋆	18,35	....
AUMAR R	ES ⋆	16,06	....
ACESA R	ES ⋆	9,83	− 0,20
BLUE CIRCLE IND	GB	7,03	+ 0,49
BOUYGUES /RM	FR ⋆	743	− 2,11
BPB	GB	5,88	+ 1,48
BUZZI UNICEM	IT ⋆	9,85	....
CIMPOR R	PT ⋆	16,31	....
COLAS /RM	FR ⋆	200	+ 0,30
GRUPO DRAGADOS	ES ⋆	8,32	....
FCC	ES ⋆	23,03	− 1,16
GROUPE GTM	FR ⋆	84	+ 0,48
HANSON PLC	GB	8,08	....
HEIDELBERGER ZE	DE ⋆	67,30	....
HELL.TECHNODO.R	GR	25,73	....
HERACLES GENL R	GR	25,82	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ⋆	30,50	....
HOLDERBANK FINA	CH	1246,77	....
IMERYS /RM	FR ⋆	130	− 1,52
ITALCEMENTI	IT ⋆	9,82	− 0,61
LAFARGE /RM	FR ⋆	89,80	− 0,61
MICHANIKI REG.	GR	8,63	....
PILKINGTON PLC	GB	1,20	+ 2,94
RMC GROUP PLC	GB	13,75	....
SAINT GOBAIN /R	FR ⋆	160	− 0,19
SKANSKA -B-	SE	38,81	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,73	+ 1,27
TECHNIP /RM	FR ⋆	116,20	+ 0,09
TITAN CEMENT RE	GR	44,62	....
WIENERB BAUSTOF	AT ⋆	23,95	+ 1,70
WILLIAMS	GB	6,05	+ 0,28
▶ DJ E STOXX CNST P		237,74	....

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR ⋆	42,10	+ 0,48
ADIDAS-SALOMON	DE ⋆	66,80	....
AIR FCE	FR ⋆	16,60	− 0,90
AIRTOURS PLC	GB	5,53	....
ALITALIA	IT ⋆	2,26	+ 2,73
AUSTRIAN AIRLIN	AT ⋆	16,50	....
AUTOGRILL	IT ⋆	10,55	+ 0,57
BANG & OLUFSEN	DK	35,59	....
BENETTON GROUP	IT ⋆	2,11	+ 0,48
BRITISH AIRWAYS	GB	5,47	+ 1,60
BULGARI	IT ⋆	11,80	....
CLUB MED. /RM	FR ⋆	133	− 0,97
COMPASS GRP	GB	15,52	+ 0,22
DT.LUFTHANSA N	DE ⋆	23,20	....
ELECTROLUX -B-	SE	19,83	....
EM.TV & MERCHAN	DE ⋆	90,01	− 0,53
EMI GROUP	GB	10,38	....
EURO DISNEY /RM	FR ⋆	0,86	+ 1,18
GRANADA GROUP	GB	10,62	+ 1,64
HERMES INTL	FR ⋆	157,50	+ 1,61
HPI	IT ⋆	1,36	+ 0,74
KLM	NL ⋆	19	....
HILTON GROUP	GB	4,66	− 1,09
LVMH / RM	FR ⋆	460	+ 0,09
MOULINEX /RM	FR ⋆	6,49	− 0,92
PERSIMMON PLC	GB	3,32	....
PREUSSAG AG	DE ⋆	45,70	....
RANK GROUP	GB	2,44	− 4,05
SAIRGROUP N	CH	193,58	....
SAS DANMARK A/S	DK	10,33	....
SEB /RM	FR ⋆	70	− 0,85
SODEXHO ALLIANC	FR ⋆	161	− 1,23
THE SWATCH GRP	CH	1312,05	....
THE SWATCH GRP	CH	269,84	....
VOLVO -A-	SE	25,01	....
VOLVO -B-	SE	26,06	....
WW/WW UK UNITS	IR ⋆	1,10	....
WILSON BOWDEN	GB	10,31	....
WOLFORD AG	AT ⋆	33,01	− 0,75
▶ DJ E STOXX CYC GO P		189,56	....

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	45,32	+ 0,57
AVENTIS /RM	FR ⋆	62,75	− 0,55
GLAXO WELLCOME	GB	32,23	− 0,69
NOVARTIS N	CH	1551,19	....
NOVO NORDISK B	DK	169,05	....
ORION B	FI ⋆	25,40	....
ROCHE HOLDING	CH	14203,08	....
ROCHE HOLDING G	CH	11520,81	....
SANOFI SYNTHELA	FR ⋆	43	− 0,02
SCHERING AG	DE ⋆	152,80	....
SMITHKLINE BEEC	GB	14,47	+ 0,72
UCB	BE ⋆	37,50	....
▶ DJ E STOXX HEAL		428,32	....

ÉNERGIE

BG	GB	5,76	....
BP AMOCO	GB	9,80	+ 2,15
BURMAH CASTROL	GB	27,29	+ 0,06
CEPSA	ES ⋆	9,60	− 1,23
DORDTSCHE PETRO	NL ⋆	54,50	....
ENI	IT ⋆	5,41	− 0,18
ENTERPRISE OIL	GB	8,16	+ 0,85
LASMO	GB	1,94	+ 3,67
OMV AG	AT ⋆	88,10	− 0,84
PETROLEUM GEO-S	NO	18,07	....
REPSOL	ES ⋆	22,40	....
ROYAL DUTCH CO	NL ⋆	63,40	....
SAIPEM	IT ⋆	5,02	+ 0,40
SHELL TRANSP	GB	8,87	+ 1,78
TOTAL FINA ELF/	FR ⋆	165	+ 0,30
▶ DJ E STOXX ENGY P		343,17	....

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	20,63	− 1,23
ALMANIJ	BE ⋆	43	....
ALPHA FINANCE	GR	57,06	....
AMVESCAP	GB	15,52	− 3,11
BPI R	PT ⋆	3,65	....
BRITISH LAND CO	GB	7,53	+ 1,15
CANARY WHARF GR	GB	6,08	− 0,56
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,63	− 1,03
CLOSE BROS GRP	GB	16,88	....
COBEPA	BE ⋆	57,95	....
COMPART	IT ⋆	1,42	....
CONSORS DISC-BR	DE ⋆	125	− 0,48
CORP FIN ALBA	ES ⋆	29,17	....
CS GROUP N	CH	208,76	....
EURAFRANCE /RM	FR ⋆	450	....
FORTIS (B)	BE ⋆	27	....
FORTIS (NL)	NL ⋆	26,77	....
GECINA /RM	FR ⋆	101,50	− 0,49
HAMMERSON	GB	7,18	....
ING GROEP	NL ⋆	59,89	....
REALDANMARK	DK	36,90	....
LAND SECURITIES	GB	13,37	+ 0,78
LIBERTY INTL	GB	7,27	+ 0,95
MEDIOBANCA	IT ⋆	9,07	+ 0,11
MEPC PLC	GB	7,73	....
METROVACESA	ES ⋆	19,50	− 0,91
PROVIDENT FIN	GB	9,30	....
RODAMCO CONT. E	NL ⋆	38,20	....
RODAMCO NORTH A	NL ⋆	37,90	....
SCHRODERS PLC	GB	21,06	....
SIMCO N /RM	FR ⋆	73	....
SLOUGH ESTATES	GB	6,27	....
UNIBAIL /RM	FR ⋆	138,60	− 1
VALLEHERMOSO	ES ⋆	7,35	− 0,68
WCM BETEILIGUNG	DE ⋆	33,30	....
WOOLWICH PLC	GB	4,86	− 5,67
▶ DJ E STOXX FINS P		252,93	....

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,67	+ 1,23
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,70	....
BASS	GB	12,87	− 0,27
BBAG OE BRAU-BE	AT ⋆	40,98	....
BRAU-UNION	AT ⋆	44,20	− 0,23
CADBURY SCHWEPP	GB	7,48	− 1,14
CARLSBERG -B-	DK	35,55	....
CARLSBERG AS -A	DK	34,08	....
DANISCO	DK	33,81	....
DANONE /RM	FR ⋆	249,10	− 1,93
DELTA HOLDINGS	GR	16,66	....
DIAGEO	GB	9,30	+ 1,31
ELAIS OLEAGINOU	GR	24,99	....
ERID.BEGH.SAY /	FR ⋆	94,90	+ 0,96
HEINEKEN HOLD.N	NL ⋆	37	....
HELLENIC BOTTLI	GR	18	....
HELLENIC SUGAR	GR	15,10	....
KERRY GRP-A-	GB	23,63	....
MONTEDISON	IT ⋆	1,85	....
NESTLE N	CH	1977,12	....
KONINKLIJKE NUM	NL ⋆	41,96	....
PARMALAT	IT ⋆	1,14	....
PERNOD RICARD /	FR ⋆	54	− 1,82
RAISIO GRP -V-	FI ⋆	2,80	+ 1,08
SCOTT & NEWCAST	GB	8,37	+ 1,04
SOUTH AFRICAN B	GB	7,65	....
TATE & LYLE	GB	3,92	+ 0,44
UNIGATE PLC	GB	4,93	....
UNILEVER	NL ⋆	48,55	....
UNILEVER	GB	6,43	+ 2,47
WHITBREAD	GB	9,97	+ 0,52
COCA-COLA BEVER	GB	1,99	− 0,85
▶ DJ E STOXX F & BV P		212,07	....

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	125,55	....
ADECCO N	CH	943,64	....
ALSTOM	FR ⋆	28,01	− 0,28
ALUSUISSE LON G	CH	687,69	....
ASSA ABLOY-B-	SE	22,55	....
ASSOC BR PORTS	GB	5,65	+ 1,23
ATLAS COPCO -A-	SE	25,32	....
ATLAS COPCO -B-	SE	24,33	....
ATTICA ENTR SA	GR	13,06	....
BAA	GB	7,06	− 2,14
BBA GROUP PLC	GB	7,22	....
BRISA AUTO-ESTR	PT ⋆	7,98	....
CAPITA GRP	GB	27,84	+ 5,81
CMG	GB	73,84	....
COOKSON GROUP P	GB	3,71	− 3,57
DAMPSKIBS -A-	DK	9525,73	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11202,79	....
DAMSKIBS SVEND	DK	15294,83	....
ELECTROCOMPONEN	GB	11,16	....
EUROTUNNEL /RM	FR ⋆	1,16	+ 0,87
FINNLINES	FI ⋆	19	....
FKI	GB	4,09	+ 0,85
FLS IND.B	DK	17,98	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ⋆	35,70	....
GKN	GB	15,45	+ 0,56
HALKOR	GR	5,47	....
HAYS	GB	7,27	− 1,86
HEIDELBERGER DR	DE ⋆	61,50	....
HUHTAMAEKI VAN	FI ⋆	32	+ 0,03
IFIL	IT ⋆	8,72	+ 4,06
IMI PLC	GB	4,31	....
IND.VAERDEN -A-	SE	29,20	....
ISS INTL SERV-B	DK	70,84	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	73,12	....
KONE B	FI ⋆	64	....
LEGRAND /RM	FR ⋆	225,60	− 0,18
LINDE AG	DE ⋆	43,90	....
MAN AG	DE ⋆	36,60	....
METALLGESELLSCH	DE ⋆	17,15	....
METRA A	FI ⋆	19,40	....
METSO	FI ⋆	13,65	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,38	....
NETCOM -B-	SE	84,76	....
EXEL	GB	5,91	....
NKT HOLDING	DK	157,64	....
OCEAN GROUP	GB	21,23	....
PARTEK	FI ⋆	13	....
PENINS.ORIENT.S	GB	10,88	+ 0,16
PREMIER FARNELL	GB	7,08	+ 0,49
RAILTRACK	GB	14,16	+ 0,98
RANDSTAD HOLDIN	NL ⋆	44,85	....
RATIN -A-	DK	98,61	....
RATIN -B-	DK	97,67	....
RENTOKIL INITIA	GB	2,72	− 1,86
REXAM	GB	3,94	− 7,29
REXEL /RM	FR ⋆	79,50	....
RHI AG	AT ⋆	25,45	....
RIETER HLDG N	CH	661,84	....
SANDVIK -A-	SE	27,47	....
SANDVIK -B-	SE	27,53	....
SAURER ARBON N	CH	575,23	....
SCHNEIDER ELECT	FR ⋆	73	+ 0,83
SEAT-PAGINE GIA	IT ⋆	2,34	....
SECURICOR	GB	2,20	....
SECURITAS -B-	SE	25,38	....
SHANKS GROUP	GB	2,94	+ 4,27
SIDEL /RM	FR ⋆	75	+ 0,81
INVENSYS	GB	5,07	− 0,34
SKF -B-	SE	22,79	....
SOPHUS BEREND -	DK	20,80	....
SULZER FRAT.SA1	CH	720,66	....
T.I.GROUP PLC	GB	5,67	....
TOMRA SYSTEMS	NO	22,27	....
VA TECHNOLOGIE	AT ⋆	64,50	....
VEDIOR NV	NL ⋆	10,85	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		601,68	....

ASSURANCES

AEGON NV	NL ⋆	78,35	....
AEGIS GROUP	GB	2,92	− 5,03
AGF /RM	FR ⋆	55	− 0,90
ALLEANZA ASS	IT ⋆	11,78	....
ALLIANZ N	DE ⋆	420,80	....
ALLIED ZURICH	GB	10,91	− 0,16
ASR VERZEKERING	NL ⋆	54,65	....
AXA /RM	FR ⋆	158	+ 0,06
BALOISE HLDG N	CH	948,81	....
BRITANNIC	GB	14,88	....
CGU	GB	15,68	+ 0,11
CNP ASSURANCES	FR ⋆	33,95	+ 0,30
CORP MAPFRE R	ES ⋆	16,67	....
ERGO VERSICHERU	DE ⋆	114,50	....
ETHNIKI GEN INS	GR	34,50	....
CODAN	DK	77,14	....
FORTIS (B)	BE ⋆	27	....
GENERALI ASS	IT ⋆	30,45	....
GENERALI HLD VI	AT ⋆	166,80	....
INTERAM HELLEN	GR	24,09	....
IRISH LIFE & PE	GB	9,02	....
FONDIARIA ASS	IT ⋆	4,75	− 1,04
LEGAL & GENERAL	GB	2,77	+ 1,26
MEDIOLANUM	IT ⋆	18,18	+ 1
MUENCH RUECKVER	DE ⋆	316,50	....
NORWICH UNION	GB	7,29	− 1,85
POHJOLA YHTYMAE	FI ⋆	57	....
PRUDENTIAL	GB	16,16	− 0,42
RAS	IT ⋆	11,06	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	5,91	+ 1,18
SAMPO -A-	FI ⋆	41,60	− 0,48
SWISS RE N	CH	1812,95	....
SEGUROS MUNDIAL	PT ⋆	58,65	....
SKANDIA INSURAN	SE	56,55	....
STOREBRAND	NO	6,91	....
SUN LF & PROV H	GB	8,39	− 0,61
SWISS LIFE REG	CH	595,92	....
TOPDANMARK	DK	17,17	....
ZURICH ALLIED N	CH	469,88	....
▶ DJ E STOXX INSU P		418,61	....

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	29,56	+ 2,50
CANAL PLUS /RM	FR ⋆	237	+ 1,28
CARLTON COMMUNI	GB	13,41	+ 1,96
ELSEVIER	NL ⋆	10,75	....
EMAP PLC	GB	21,57	− 0,55
DAILY MAIL & GE	GB	34,46	....
GRUPPO L'ESPRES	IT ⋆	16,20	+ 0,62
HAVAS ADVERTISI	FR ⋆	531,50	+ 0,09
INDP NEWS AND M	IR ⋆	8,95	....
LAGARDERE SCA N	FR ⋆	80,95	+ 1,38
MEDIASET	IT ⋆	18,63	+ 0,43
PEARSON	GB	38,64	+ 2,55
REED INTERNATIO	GB	7,46	− 1,36
REUTERS GROUP	GB	20,25	+ 2,88
TELEWEST COMM.	GB	6,86	+ 1,53
TF1	FR ⋆	755	+ 0,60
UNITED NEWS & M	GB	13,60	....
UNITED PAN-EURO	NL ⋆	236	....
VNU	NL ⋆	63,70	....
WOLTERS KLUWER	NL ⋆	27,79	....
WPP GROUP	GB	17,96	− 0,10
▶ DJ E STOXX MEDIA P		606,26	....

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ⋆	24,99	....
ALTADIS -A-	ES ⋆	12,68	....
ATHENS MEDICAL	GR	13,03	....
AVIS EUROPE	GB	3,06	....
AUSTRIA TABAK A	AT ⋆	37,50	....
BEIERSDORF AG	DE ⋆	71	....
BIC /RM	FR ⋆	47	− 0,63
BRIT AMER TOBAC	GB	6,26	+ 0,55
CASINO GP /RM	FR ⋆	97,30	+ 1,14
CFR UNITS -A-	CH	2743,67	....
DELHAIZE	BE ⋆	55,45	....
ESSILOR INTL /R	FR ⋆	310	− 0,16
COLRUYT	BE ⋆	43,15	....
FREESERVE	GB	6,74	− 1,75
FRESENIUS MED C	DE ⋆	83,50	....
GALLAHER GRP	GB	5,65	+ 1,86
GIB	BE ⋆	28,40	....
IMPERIAL TOBACC	GB	8,78	− 0,20
JERONIMO MARTIN	PT ⋆	18,70	....
KESKO -B-	FI ⋆	11,90	....
L'OREAL /RM	FR ⋆	762,50	− 0,85
MORRISON SUPERM	GB	2,34	− 7,48
HENKEL KGAA VZ	DE ⋆	60,80	....
RECKITT BENCKIS	GB	11,05	− 1,83
SAFEWAY	GB	3,92	− 0,87
SAINSBURY J. PL	GB	5,78	+ 0,60
SMITH & NEPHEW	GB	3,13	....
STAGECOACH HLDG	GB	1,15	+ 1,52
TERRA NETWORKS	ES ⋆	68,90	....
TESCO PLC	GB	3,61	+ 0,96
TNT POST GROEP	NL ⋆	23,55	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		476,46	....

COMMERCE DISTRIBUTION

BOOTS CO PLC	GB	8,59	− 0,60
BUHRMANN NV	NL ⋆	26,90	....
CARREFOUR /RM	FR ⋆	68,35	+ 1,56
CASTO.DUBOIS /R	FR ⋆	248,50	+ 0,20
CENTROS COMER P	ES ⋆	13,34	− 0,74
CONTINENTE	ES ⋆	17,21	− 0,41
DIXONS GROUP PL	GB	21,23	....
GEHE AG	DE ⋆	35,30	....
GREAT UNIV STOR	GB	6,81	+ 1,54
GUCCI GROUP	NL ⋆	96,50	....
HENNES & MAURIT	SE	30	....
KARSTADT QUELLE	DE ⋆	32,55	....
KINGFISHER	GB	8,90	....
MARKS & SPENCER	GB	3,92	− 2,15
METRO	DE ⋆	42,35	....
NEXT PLC	GB	9,06	+ 2,33
PINAULT PRINT./	FR ⋆	216	− 0,23
VALORA HLDG N	CH	285,35	....
VENDEX KBB NV	NL ⋆	16,69	....
W.H SMITH	GB	6,15	+ 0,85
WOLSELEY PLC	GB	5,84	....
▶ DJ E STOXX RETL P		360,72	....

HAUTE TECHNOLOGIE

AEROSPATIALE MA	FR ⋆	21,65	− 2,74
ALCATEL /RM	FR ⋆	281	+ 2
ALTEC SA REG.	GR	14,46	....
ASM LITHOGRAPHY	NL ⋆	106	....
BAAN COMPANY	NL ⋆	2,33	....
BARCO	BE ⋆	121,80	....
BOWTHORPE	GB	19,80	....
BRITISH AEROSPA	GB	6,84	+ 0,51
CAB & WIRE COMM	GB	16,33	+ 2,15
CAP GEMINI /RM	FR ⋆	218	+ 0,93
COLT TELECOM NE	GB	48,07	− 0,04
DASSAULT SYST./	FR ⋆	86	....
ERICSSON -B-	SE	98,07	....
FINMECCANICA	IT ⋆	1,14	....
GAMBRO -A-	SE	6,34	....
GETRONICS	NL ⋆	68,65	....
GN GREAT NORDIC	DK	88,55	....
INTRACOM R	GR	42,83	....
LOGICA	GB	35,08	+ 2,15
MISYS	GB	13,08	+ 0,13
NOKIA	FI ⋆	61,70	− 1,97
NYCOMED AMERSHA	GB	9,57	+ 3,72
OCE	NL ⋆	14,25	....
OLIVETTI	IT ⋆	4,13	+ 0,98
PHILIPS	NL ⋆	162,90	....
ROLLS ROYCE	GB	4,07	+ 1,72
SAGE GRP	GB	12	+ 2,05
SAGEM	FR ⋆	3300	....
SAP AG	DE ⋆	515	....
SAP VZ	DE ⋆	649,50	....
SEMA GROUP	GB	18,05	+ 2,54
SIEMENS AG N	DE ⋆	163,30	....
SMITHS IND PLC	GB	12,81	+ 0,54
STMICROELEC SIC	FR ⋆	218	+ 4,91
TECNOST	IT ⋆	4,35	+ 0,93
THOMSON CSF /RM	FR ⋆	39,34	− 0,25
TIETOENATOR	FI ⋆	51,91	− 0,17
WILLIAM DEMANT	DK	163,01	....
▶ DJ E STOXX TECH P		1071,23	....

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT ⋆	4,84	+ 0,62
ANGLIAN WATER	GB	9,88	− 1,54
BRITISH ENERGY	GB	2,92	− 0,58
CENTRICA	GB	4	....
EDISON	IT ⋆	9,99	+ 0,91
ELECTRABEL	BE ⋆	263,50	....
ELECTRIC PORTUG	PT ⋆	19,23	....
ENDESA	ES ⋆	23,84	....
ENEL	IT ⋆	4,67	− 1,06
EVN	AT ⋆	118,45	....
FORTUM	FI ⋆	4,17	....
GAS NATURAL SDG	ES ⋆	18,42	....
IBERDROLA	ES ⋆	13,96	....
ITALGAS	IT ⋆	4,70	+ 0,21
NATIONAL GRID G	GB	9,09	+ 1,93
NATIONAL POWER	GB	4,98	+ 0,35
OESTERR ELEKTR	AT ⋆	107,30	− 0,46
POWERGEN	GB	7,12	− 0,48
SCOTTISH POWER	GB	8,94	− 1,14
SEVERN TRENT	GB	11,43	....
SUEZ LYON EAUX/	FR ⋆	180	+ 0,56
SYDKRAFT -A-	SE	19,10	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,79	....
THAMES WATER	GB	11,38	− 16,83
FENOSA	ES ⋆	20,95	− 0,24
UNITED UTILITIE	GB	10,81	− 1,26
VIAG	DE ⋆	21,10	....
VIVENDI/RM	FR ⋆	115,90	+ 0,78
▶ DJ E STOXX PO SUP P		360,67	...

⋆ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark
GB : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

(Publicité)

CNP ASSURANCES

Actionnaires de CNP Assurances,
vous êtes invités à l'Assemblée Générale
le 6 juin 2000 à 14 h 30

Palais des Congrès,
2, place de la Porte Maillot - 75017 Paris

Résultat net* + 24 % - Dividende + 37,5 %

*hors éléments exceptionnels

www.cnp.fr

N° Vert 0 800 544 544
APPEL GRATUIT

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Société générale** était en baisse de 1,67 %, à 230 euros, dans les premiers échanges, vendredi 5 mai. Le groupe bancaire a décidé, lors de l'assemblée mixte de ses actionnaires, de procéder à la division par quatre du nominal de ses actions à partir du 11 mai.

● Le titre **STMicroelectronics** était en hausse de 5,85 %, à 219 euros, vendredi matin. Le fabricant franco-italien de semi-conducteurs a annoncé avant la séance avoir signé un accord avec Nortel Networks afin de reprendre les activités de production de semi-conducteurs du fournisseur canadien d'équipements de réseaux.

● L'action **Air liquide** progressait de 0,69 %, à 145 euros, vendredi matin. Le groupe distribuera une action gratuite pour dix, à partir du 15 juin.

● Le titre **Alten** gagnait 0,83 %, à 169,5 euros, vendredi matin. La Bourse de Paris a annoncé qu'UAF, qui fait l'objet d'une OPE simplifiée du Crédit lyonnais, serait remplacé par Alten dans l'indice SBF 120 et par Infosources dans le SBF 250. UAF sortira de ces deux indices à l'issue de la séance du 12 mai, mais l'intégration d'Alten et d'Infosources n'interviendra qu'à l'issue de la séance du 31 mai.

● L'action **EuroDisney** était en hausse de 1,18 %, à 0,86 euro, vendredi matin, à la suite de l'annonce du départ de son président Gilles Pélisson pour le consortium Suez-Lyonnaise des Eaux-Telefonica, candidat à une licence UMTS en France.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 5 MAI **Cours relevés à 9 h 57**

Liquidation : 24 mai

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P)	145,90	145,20	952,45	− 0,48	152
CR.LYONNAIS(TP) L	141,11	142	931,46	+ 0,63	1000
RENAULT (T.P.)	330	330,70	2169,25	+ 0,21	1000
SAINT GOBAIN(T.P.	171,30	....	....	....	152
THOMSON S.A (T.P)	155	....	....	....	1000
ACCOR	41,90	42	275,50	+ 0,24	3
AEROSPATIALE MATR	21,52	21,60	141,69	+ 0,37	20
AGF	55,50	55,15	361,76	− 0,63	30
AIR FRANCE GPE NO	16,58	16,53	108,43	− 0,30	54
AIR LIQUIDE	144	144,40	947,20	+ 0,28	11
ALCATEL	275,50	290,20	1903,59	+ 5,34	10
ALSTOM	28,09	28,10	184,32	+ 0,04	6
ALTRAN TECHNO. #	261	259	1698,93	− 0,77	1
ATOS CA	124	123,80	812,07	− 0,16	1
AVENTIS	63,10	62,80	411,94	− 0,48	3
AXA	157,90	157,30	1031,82	− 0,38	9
BAIL INVESTIS	125	126,40	829,13	+ 1,12	16
BAZAR HOT. VILLE	114,80	112	734,67	− 2,44	50
BIC	47,30	46,40	304,36	− 1,90	3
BIS	101	95,25	624,80	− 5,69	20
B.N.P.	89,50	89,15	584,79	− 0,39	4
BOLLORE	170,10	170,10	1115,78	....	8
BONGRAIN	308,60	309	2026,91	+ 0,13	50
BOUYGUES	759	759,50	4981,99	+ 0,07	50
BOUYGUES OFFS.	49,20	48,05	315,19	− 2,34	10
BULL#	11,99	12,01	78,78	+ 0,17	2
BUSINESS OBJECTS	107,20	107	701,87	− 0,19	....
CANAL +	234	236,60	1551,99	+ 1,11	....
CAP GEMINI	216	217	1423,43	+ 0,46	8
CARBONE LORRAINE	48,20	48,90	320,76	+ 1,45	2
CARREFOUR	67,30	68	446,05	+ 1,04	2
CASINO GUICHARD	96,20	96,60	633,65	+ 0,42	10
CASINO GUICH.ADP	65,80	65,10	427,03	− 1,06	10
CASTORAMA DUB.(LI	248	247,50	1623,49	− 0,20	25
C.C.F.	157	156,60	1027,23	− 0,25	5
CEGID (LY)	210	210,30	1379,48	+ 0,14	25
CGIP	52	52,95	347,33	+ 1,83	2
CHARGEURS	60,90	60,90	399,48	....	100
CHRISTIAN DALLOZ	69	69	452,61	....	10
CHRISTIAN DIOR	253,80	252,90	1658,92	− 0,35	52
CIC -ACTIONS A.	102	102	669,08	....	100
CIMENTS FRANCAIS	52,50	52,70	345,69	+ 0,38	4
CLARINS	108,40	108,20	709,75	− 0,18	50
CLUB MEDITERRANEE	134,30	132	865,86	− 1,71	25
CNP ASSURANCES	33,85	33,51	219,81	− 1	25
COFACE	104	105	688,75	+ 0,96	....
COFLEXIP	121,30	125,50	823,23	+ 3,46	1
COLAS	199,40	200	1311,91	+ 0,30	40
CDE PROV. REGPT.	37,95	....	....	....	100
CPR	39,75	40,29	264,29	+ 1,36	8
CRED.FON.FRANCE	14,37	14,25	93,47	− 0,84	42
CFF.RECYCLING	48	47,80	313,55	− 0,42	50
CREDIT LYONNAIS	43,50	43,31	284,09	− 0,44	....
CS SIGNAUX(CSEE)	63,30	63,55	416,86	+ 0,39	100
DAMART	69,25	69,30	454,58	+ 0,07	1
DANONE	254	252,30	1654,98	− 0,67	2
DASSAULT-AVIATION	183	187	1226,64	+ 2,19	8
DASSAULT SYSTEMES	86	85,50	560,84	− 0,58	1
DE DIETRICH	59,10	60	393,57	+ 1,52	4
DEVEAUX(LY)#	68,30	68,50	449,33	+ 0,29	20
DMC (DOLLFUS MI)	4,95	4,89	32,08	− 1,21	27
DYNACTION	23,95	24	157,43	+ 0,21	25
EIFFAGE	55,80	55,80	366,02	....	50
ELIOR	11,50	11,45	75,11	− 0,43	....
ERAMET	52	52	341,10	....	20
ERIDANIA BEGHIN	94	94,80	621,85	+ 0,85	10
ESSILOR INTL	310,50	309,90	2032,81	− 0,19	20
ESSO	60,15	60,95	399,81	+ 1,33	50
EULER	58	58	380,46	....	....
EURAFRANCE	450	451	2958,37	+ 0,22	200
EURO DISNEY	0,85	0,86	5,64	+ 1,18	....
EUROTUNNEL	1,16	1,16	7,61	....	....
FACOM SA	74	....	....	....	25
FAURECIA	40,15	41,42	271,70	+ 3,16	50
FIMALAC SA	159,10	159	1042,97	− 0,06	22
FIVES-LILLE	75,70	76	498,53	+ 0,40	8
FONC.LYON.#	110,90	110,90	727,46	....	50
FRANCE TELECOM	168,70	169,50	1111,85	+ 0,47	4
FROMAGERIES BEL	715	715	4690,09	....	50
GALERIES LAFAYETT	204,10	202,50	1328,31	− 0,78	2
GAUMONT #	72	72,80	477,54	+ 1,11	50
GAZ ET EAUX	62	62,95	412,92	+ 1,53	5
GECINA	102	102	669,08	....	100
GEOPHYSIQUE	69	70	459,17	+ 1,45	10
GFI INFORMATIQUE	172,90	173	1134,81	+ 0,06	20
GRANDVISION	30,40	30,78	201,90	+ 1,25	10
GROUPE ANDRE S.A.	149,50	148	970,82	− 1	50
GROUPE GASCOGNE	76,50	76,50	501,81	....	80
GR.ZANNIER (LY) #	52,90	52,90	347	....	10
GROUPE GTM	83,60	85,25	559,20	+ 1,97	8
GROUPE PARTOUCHE	72	71,65	469,99	− 0,49	91
GUILBERT	123	122,60	804,20	− 0,33	10
GUYENNE GASCOGNE	394	388,20	2546,43	− 1,47	20
HACHETTE FILI.MED	88	88,45	580,19	+ 0,51	10
HAVAS ADVERTISING	531	538	3529,05	+ 1,32	8
IMERYS(EX.IMETAL)	132	133	872,42	+ 0,76	8
IMMEUBLES DE FCE	18,58	18,65	122,34	+ 0,38	10
INFOGRAMES ENTER.	32,31	33,25	218,11	+ 2,91	....
INGENICO	116,90	119,30	782,56	+ 2,05	10
ISIS	62	62,60	410,63	+ 0,97	8
KAUFMAN ET BROAD	19	19,15	125,62	+ 0,79	....
KLEPIERRE COMP.FI	91	91	596,92	....	50
LABINAL	131,90	131,90	865,21	....	8
LAFARGE	90,35	90	590,36	− 0,39	25
LAGARDERE	79,85	80,65	529,03	+ 1	40
LAPEYRE	58,20	58,80	385,70	+ 1,03	2
LEBON (CIE)	59,95	59,95	393,25	....	50
LEGRAND	226	225,50	1479,18	− 0,22	2
LEGRAND ADP	125	124	813,39	− 0,80	2
LEGRIS INDUST.	45,13	45	295,18	− 0,29	3
LIBERTY SURF	41,85	41,36	271,30	− 1,17	....
LOCINDUS	118	118	774,03	....	150
L'OREAL	769	759,50	4981,99	− 1,24	2
LVMH MOET HEN.	459,60	455,50	2987,88	− 0,89	1
MARINE WENDEL	85	85,10	558,22	+ 0,12	8
METALEUROP	7,05	7,03	46,11	− 0,28	25
MICHELIN	37,70	37,70	247,30	....	2
MONTUPET SA	27,95	28,30	185,64	+ 1,25	10
MOULINEX	6,54	6,51	42,70	− 0,46	10
NATEXIS BQ POP.	78,20	77,80	510,33	− 0,51	16
NEOPOST	31,59	31,80	208,59	+ 0,66	1
NORBERT DENTRES.#	18,35	18,39	120,63	+ 0,22	10
NORD-EST	27,28	....	....	....	50
NORDON (NY)	61,50	....	....	....	70
NRJ #	705	697	4572,02	− 1,13	10
OLIPAR	8,45	8,49	55,69	+ 0,47	60
PECHINEY ACT ORD	49,40	50,10	328,63	+ 1,42	15
PENAUILLE POLY.CB	629	660	4329,32	+ 4,93	15
PERNOD-RICARD	55	55,80	366,02	+ 1,45	20
PEUGEOT	226	225	1475,90	− 0,44	6
PINAULT-PRINT.RED	216,50	216,50	1420,15	....	20
PLASTIC OMN.(LY)	124,20	127,50	836,35	+ 2,66	20
PUBLICIS #	552	552	3620,88	....	25
REMY COINTREAU	23,30	23,10	151,53	− 0,86	10
RENAULT	48,88	48,34	317,09	− 1,10	25
REXEL	79,50	79	518,21	− 0,63	5
RHODIA	20,45	20,40	133,82	− 0,24	15
ROCHETTE (LA)	6,46	6,40	41,98	− 0,93	10
ROYAL CANIN	107	107	701,87	....	20
RUE IMPERIALE (LY	2010,50	....	....	....	200
SADE (NY)	40,70	....	....	....	100
SAGEM S.A.	1340	1340	8789,82	....	20
SAINT-GOBAIN	160,30	161	1056,09	+ 0,44	16
SALVEPAR (NY)	72,95	72	472,29	− 1,30	50
SANOFI SYNTHELABO	43,01	43,31	284,09	+ 0,70	2
SCHNEIDER ELECTRI	72,40	72,80	477,54	+ 0,55	8
SCOR	47,20	47,22	309,74	+ 0,04	....
S.E.B.	70,60	69,25	454,25	− 1,91	3
SEITA	34,48	34,50	226,31	+ 0,06	50
SELECTIBANQUE	16,50	16,51	108,30	+ 0,06	15
SGE	43,90	44	288,62	+ 0,23	13
SIDEL	74,40	75,60	495,90	+ 1,61	2
SILIC CA	145	144,90	950,48	− 0,07	100
SIMCO	73	73,10	479,50	+ 0,14	100
SKIS ROSSIGNOL	14,21	14,20	93,15	− 0,07	25
SOCIETE GENERALE	233,90	232,50	1525,10	− 0,60	5
SODEXHO ALLIANCE	163	160,60	1053,47	− 1,47	16
SOGEPARC (FIN)	80	....	....	....	50
SOMMER-ALLIBERT	24,77	24,98	163,86	+ 0,85	1
SOPHIA	26,73	26,99	177,04	+ 0,97	10
SOPRA #	98,10	98,55	646,45	+ 0,46	4
SPIR COMMUNIC. #	101,30	105,30	690,72	+ 3,95	20
SR TELEPERFORMANC.	301	309	2026,91	+ 2,66	20
SUEZ LYON.DES EAU	179	178,80	1172,85	− 0,11	10
TF1	750,50	762	4998,39	+ 1,53	2
TECHNIP	116,10	119,80	785,84	+ 3,19	20
THOMSON-CSF	39,44	39,35	258,12	− 0,23	20
THOMSON MULTIMEDI	110	111,20	729,42	+ 1,09	7
TOTAL FINA ELF	164,50	168	1102,01	+ 2,13	10
TRANSICIEL #	159	157	1029,85	− 1,26	2
UBI SOFT ENTERTAI	55,65	55,85	366,35	+ 0,36	2
UNIBAIL	140	138,60	909,16	− 1	100
UNILOG CA	123,30	123,10	807,48	− 0,16	1
UNION ASSUR.FDAL	145	145	951,14	....	10
USINOR	14,70	15,05	98,72	+ 2,38	20
VALEO	62,70	62,50	409,97	− 0,32	3
VALLOUREC	39,50	40	262,38	+ 1,27	100
VIA BANQUE	31,06	30,85	202,36	− 0,68	100
VIVENDI	115	116,40	763,53	+ 1,22	5
WORMS (EX.SOMEAL) ■	15,54	15,63	102,53	+ 0,58	1
ZODIAC	189,90	189,90	1245,66	....	10
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
AMERICAN EXPRESS	161,10	161,80	1061,34	+ 0,43	....
A.T.T. #	43,46	43,89	287,90	+ 0,99	1
BARRICK GOLD #	21,10	20,70	135,78	− 1,90	....
CROWN CORK ORD. #	17,20	....	....	....	5
DE BEERS #	23,90	24,05	157,76	+ 0,63	....
DU PONT NEMOURS #	55,30	55,10	361,43	− 0,36	....
ERICSSON #	98,95	99,90	655,30	+ 0,96	2
FORD MOTOR #	59,45	59	387,01	− 0,76	1
GENERAL ELECTR. #	176	172,70	1132,84	− 1,88	....
GENERAL MOTORS #	98,60	98	642,84	− 0,61	1
HITACHI #	14,20	14,20	93,15	....	50
I.B.M.	121,90	120,40	789,77	− 1,23	....
ITO YOKADO #	80,40	79,75	523,13	− 0,81	50
MATSUSHITA	29,80	29,25	191,87	− 1,85	50
MC DONALD'S	40,29	40,30	264,35	+ 0,02	....
MERK AND CO	75,90	75,60	495,90	− 0,40	....
MITSUBISHI CORP.#	9,75	9,75	63,96	....	50
MORGAN J.P.#	141	....	....	....	2
NIPP. MEATPACKER#	12,98	12,10	79,37	− 6,78	50
PHILIP MORRIS#	26,26	26,05	170,88	− 0,80	....
PROCTER GAMBLE	68,05	67,90	445,39	− 0,22	....
SEGA ENTERPRISES	19,36	19,40	127,26	+ 0,21	50
SCHLUMBERGER#	84,75	84,90	556,91	+ 0,18	....
SONY CORP.#RGA	123,60	126,90	832,41	+ 2,67	50
SUMITOMO BANK #	13,58	13,98	91,70	+ 2,95	50

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 4 MAI

Cours relevés à 18 h 07

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM.	29	190,23	− 2,68
AB SOFT	12,01	78,78	− 14,82
ACCESS COMME	63,20	414,56	− 9,97
ADL PARTNER	24,90	163,33	+ 4,27
ALGORIEL#	37	242,70	− 5,01
ALPHAMEDIA	13,50	88,55	....
ALPHA MOS #	7,65	50,18	− 4,38
ALTAMIR & CI	290,50	1905,56	....
ALTAMIR ACT. ♦	318	2085,94	....
ALTAMIR BS 9 ♦	11	72,16	....
ALDETA	5,60	36,73	+ 5,86
ALTI #	39,65	260,09	− 3,29
A NOVO	260	1705,49	− 0,38
ARTPRICE COM.	28,49	186,88	+ 7,51
ASTRA	2,90	19,02	+ 13,73
ATN	6,05	39,69	+ 0,50
AUTOMA TECH	21,79	142,93	− 0,91
AVENIR TELEC.	309,80	2032,15	+ 1,57
AVENIR TELEC.	20,20	132,50	− 7,76
BARBARA BUI	11,60	76,09	+ 2,20
BELVEDERE	63,35	415,55	+ 3,01
BIODOME #	26,68	175,01	....
BOURSE DIREC	28,90	189,57	+ 3,21
BRIME TECHNO.	47,75	313,22	+ 2,69
BVRP EX DT S.	111	728,11	+ 0,91
CAC SYSTEMES	10,70	70,19	+ 1,90
CAST	40	262,38	....
CEREP	73,50	482,13	+ 6,83
CEREP ACT.NV ♦	110,10	722,21	....
CEREP ACT.NV. ♦	15	98,39	....
CHEMUNEX #	2,40	15,74	− 3,61
COHERIS ATIX	92	603,48	− 0,54
CMT MEDICAL	15,50	101,67	− 3,13
COIL	37,50	245,98	+ 3,88
CONSODATA #	64,50	423,09	− 0,77
CONSODATA NO ♦	61	400,13	....
CONSORS FRAN	24,29	159,33	+ 9,86
CROSS SYSTEM	244,50	1603,81	+ 1,03
CRYO INTERAC.	79,20	519,52	− 1
CYBER PRES.P	48,90	320,76	+ 4,04
CYRANO #	9,20	60,35	+ 3,37
DESK #	10,27	67,37	+ 0,10
DESK BS 98	0,28	1,84	+ 3,70
DEVOTEAM #	163,20	1070,52	− 0,18
DIOSOS	44	288,62	....
DMS #	10	65,60	+ 0,10
DURAND ALLIZ	4,88	32,01	+ 4,27
DURAN DUBOI	111	728,11	+ 5,31
DURAN BS 00 ♦	14	91,83	....
EFFIK #	18,25	119,71	+ 4,29
EGIDE #	188	1233,20	+ 1,90
EMME(JCE 1/1	15,34	100,62	+ 20,88
ESKER	38	249,26	+ 7,34
EUROFINS SCI	197,10	1292,89	− 1,45
EURO.CARGO S.	7,83	51,36	− 18,86
EUROPSTAT #	41,16	269,99	+ 0,39
FABMASTER # ♦	17	111,51	....
FIMATEX	22,76	149,30	− 0,26
FI SYSTEM #	71	465,73	+ 1,57
FLOREANE MED	10,50	68,88	....
GENERIX #	56	367,34	− 5,25
GENESYS #	51	334,54	....
GENESYS NV 0 ♦	52,20	342,41	....
GENSET	91	596,92	+ 4,72
GENSET NV J0 ♦	89,60	587,74	....
GL TRADE #	55	360,78	+ 3,77
GROUPE D #	91,20	598,23	− 2,15
GUILLEMOT #	55,75	365,70	− 0,45
GUYANOR ACTI	0,60	3,94	+ 1,69
HF COMPANY	110	721,55	− 3,51
HIGH CO.	122,90	806,17	+ 1,57
HIMALAYA	28,40	186,29	+ 1,94
HOLOGRAM IND.	140	918,34	....
IDP	7	45,92	....
IDP BON 98 (♦	1,07	7,02	....
IGE + XAO	20	131,19	....
ILOG #	42,20	276,81	+ 3,69
IMECOM GROUP	7,13	46,77	− 4,93
INFOSOURCES	17	111,51	+ 7,59
INFOSOURCE B.	70	459,17	+ 7,69
INFOTEL #	98,80	648,09	− 0,05
INTEGRA NET	24,80	162,68	− 0,80
INTEGRA ACT.	....	....	....
INTERCALL #	81	531,33	+ 5,19
IPSOS #	122,50	803,55	+ 2
IT LINK	61,40	402,76	− 2,77
JOLIEZ-REGOL. ♦	3,50	22,96	....
JOLIEZ-REGOL. ♦	0,17	1,12	....
KALISTO ENTE	181,90	1193,19	− 0,05
LACIE GROUP	6,29	41,26	− 6,81
LEXIBOOK #	22,99	150,80	+ 1,73
MEDIDEP #	34,90	228,93	− 0,29
MEDIDEP ACT.	32	209,91	− 4,62
METROLOGIC G	43,90	287,97	+ 4,52
MILLE AMIS # ♦	6,80	44,61	....
MILLE AMIS N ♦	6,80	44,61	....
MONDIAL PECH	6,86	45	....
MULTIMANIA	29,46	193,24	+ 15,48
NATUREX	11,10	72,81	− 3,48
NETGEM	21,22	139,19	+ 21,26
NETVALUE #	29,50	193,51	+ 2,08
NICOX	78,50	514,93	+ 0,64
NICOX NOUV.0 ♦	75	491,97	....
OLITEC	67,90	445,39	− 1,59
OXIS INTL RG	3,50	22,96	− 1,41
PERFECT TECH	95,75	628,08	− 2,30
PHONE SYS.NE	15,20	99,71	− 10,59
PICOGIGA	109,20	716,31	− 0,73
PROSODIE #	245	1607,09	− 3,54
PROSODIE BS ♦	30	196,79	....
PROLOGUE SOF	140	918,34	− 1,06
PROXIDIS	2,10	13,78	....
PROXIDIS ACT ♦	4	26,24	....
QUANTEL	5,60	36,73	− 1,75
QUANTUM APPL.	4	26,24	....
R2I SANTE	44	288,62	− 2,22
RECIF #	58	380,46	....
REPONSE #	53,50	350,94	+ 0,94
REGINA RUBEN	11,50	75,44	....
RIGIFLEX INT.	37	242,70	+ 0,82
SAVEURS DE F	14,11	92,56	− 6,56
GUILLEMOT BS.	26	170,55	+ 7,88
SELF TRADE	9,01	59,10	+ 0,67
SERP RECYCLA.	9,60	62,97	+ 5,49
SILICOMP #	67,50	442,77	− 7,66
SOFT COMPUTI	35	229,58	+ 12,90
SOI TEC SILI	316	2072,82	− 1,31
STACI #	157,90	1035,76	− 1,19
STELAX	1,62	10,63	+ 1,25
SYNELEC #	23,40	153,49	− 0,43
SYSTAR NOM.	22,70	148,90	+ 6,07
TEL.RES.SERV.	31,45	206,30	+ 3,97
TELECOM CITY	18	118,07	+ 2,86
TETE DS LES	4	26,24	− 0,99
THERMATECH I	27,95	183,34	+ 5,47
TITUS INTERA	22,20	145,62	− 0,63
TITUS INTER. ♦	32,40	212,53	....
TITUS INTER. ♦	82	537,88	....
TITUS INTER.	6,60	43,29	+ 14,58

(Publicité)

Exceptionnellement

LE MONDE ÉCONOMIE

et

LE MONDE INTERACTIF

paraîtront ensemble dans les éditions du mardi daté mercredi du 25 avril au 9 mai 2000.

Le Monde

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 5 MAI

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEN #	173	1134,81	+ 2,91
ARKOPHARMA #	72	472,29	....
ASSYSTEM #	57,55	377,50	− 0,78
FINACOR	8,92	58,51	− 4,80
FININFO	34	223,03	− 1,16
CNIM CA#	62,90	412,60	− 0,16
GEODIS	78	511,65	....
M6-METROPOLE	627,50	4116,13	+ 2,53
HERMES INTL	155	1016,73	....
RALLYE(CATHI.	54,85	359,79	− 2,58
FINATIS(EX.L ♦	105	688,75	....
CEGEDIM #	109	714,99	+ 1,87
STERIA GROUP.	196,60	1289,61	+ 6,79
MANITOU #	80	524,77	− 1,23
BENETEAU CA#	110,10	722,21	+ 1,76
ASSUR.BQ.POP	112	734,67	− 0,44
MANUTAN INTE.	84,95	557,24	− 0,06
APRIL S.A.#(	200	1311,91	+ 1,01
UNION FIN.FR ■	156	1023,29	+ 0,65
BRICORAMA #	74	485,41	+ 1,37
JET MULTIMED	66,50	436,21	− 0,37
ALGECO #	72	472,29	+ 1,55
HYPARLO #(LY	24	157,43	− 0,46
GROUPE BOURB ♦	62	406,69	....
C.A. PARIS I	148,20	972,13	+ 0,41
L.D.C.	90	590,36	+ 1,12
BRIOCHE PASQ	91,10	597,58	....
ETAM DEVELOP	27,20	178,42	+ 0,74
BOIRON (LY)#	54	354,22	+ 0,93

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 4 mai**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	30,59	200,66	03/05
AGIPI ACTIONS (AXA)	34,32	225,12	03/05
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	167,95	1101,68	04/05
BNP ACTIONS FRANCE	206,32	1353,37	04/05
BNP ACT. MIDCAP EURO	220,68	1447,57	04/05
BNP ACT. MIDCAP FR.	65,08	426,90	04/05
BNP ACTIONS MONDE	242,67	1591,81	04/05
BNP ACTIONS PEA EURO	266,68	1749,31	04/05
BNP ÉP. PATRIMOINE	35,45	232,54	04/05
BNP ÉPARGNE RETRAITE	41,60	272,88	04/05
BNP MONÉ COURT TERME	2343,43	15371,89	04/05
BNP MONÉTAIRE C	884,17	5799,78	04/05
BNP MONÉTAIRE D	801,89	5260,05	04/05
BNP MONÉ PLACEMENT C	12901,29	84626,91	04/05
BNP MONÉ PLACEMENT D	11563,38	75850,80	04/05
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1774,36	11639,04	04/05
BNP MONÉ TRÉSORIE	146269,52	959465,16	04/05
BNP OBLIG. CT	160,57	1053,27	04/05
BNP OBLIG. LT	32,80	215,15	04/05
BNP OBLIG. MONDE	192,05	1259,77	04/05
BNP OBLIG. MT C	141,23	926,41	04/05
BNP OBLIG. MT D	132,10	866,52	04/05
BNP OBLIG. REVENUS	160,54	1053,07	04/05
BNP OBLIG. SPREADS	169,07	1109,03	04/05
BNP OBLIG. TRÉSOR	1828,61	11994,90	04/05
BNP SECT. IMMOBILIER	137,95	904,89	04/05
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	348,69	2287,26	01/05
BP OBLI HAUT REND.	108,29	710,34	03/05
BP MEDITERRANÉE DÉV.	148,21	972,19	03/05
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	339,38	2226,19	01/05
BP OBLIG. EUROPE	48,55	318,47	04/05
BP SÉCURITÉ	96384,80	632242,84	04/05
EUROACTION MIDCAP	238,57	1564,92	04/05
FRUCTI EURO 50	133,27	874,19	17/04
FRUCTIFRANCE C	113,11	741,95	03/05
FRUCTIFONDS FRANCE NM	508,13	3333,11	03/05
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	247,75	1625,13	03/05
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	483,38	3170,76	02/05
NORD SUD DÉVELOP. D	392,34	2573,58	02/05
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	64,71	424,47	04/05
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	90,24	591,94	04/05
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	23,61	154,87	04/05
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,33	264,55	04/05
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	59,45	389,97	04/05
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	55,14	361,69	04/05
ÉCUR. EXPANSION C	13807,96	90574,28	04/05
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,66	260,15	04/05
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	69,28	454,45	04/05
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	211,93	1390,17	04/05
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	186,34	1222,31	04/05
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	168,94	1108,17	04/05
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	269,59	1768,39	04/05
ÉPARCOURT-SICAV D	27,34	179,34	04/05
GÉOPTIM C	2099,29	13770,44	04/05
HORIZON C	620,67	4071,33	04/05
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,35	94,13	04/05
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,69	253,79	04/05
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,72	214,63	04/05
ÉCUREUIL VITALITÉ C	48,79	320,04	04/05
CA INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	56,78	372,45	04/05
ATOUT ASIE	31,17	204,46	04/05
ATOUT CROISSANCE	642,15	4212,23	04/05
ATOUT FONCIER	324,68	2129,76	04/05
ATOUT FRANCE EUROPE	266,63	1748,98	04/05
ATOUT FRANCE MONDE	64,27	421,58	04/05
ATOUT FUTUR C	273,50	1794,04	04/05
ATOUT FUTUR D	253,28	1661,41	04/05
ATOUT SÉLECTION	138,91	911,19	04/05
COEXIS	319,11	2093,22	04/05
DIÈZE	516,44	3387,62	04/05
EURODYN	737,87	4840,11	04/05
INDICIA EUROLAND	163,62	1073,28	03/05
INDICIA FRANCE	565,18	3707,34	03/05
INDOCAM EUR. NOUV.	2686,40	17621,63	03/05
INDOCAM MULTI OBLIG.	160,35	1051,83	04/05
INDOCAM ORIENT C	47,22	309,74	04/05
INDOCAM ORIENT D	42,12	276,29	04/05
INDOCAM UNIJAPON	264,79	1736,91	04/05
INDOCAM STR. 5-7 C	314,89	2065,54	04/05
INDOCAM STR. 5-7 D	207,10	1358,49	04/05
MONÉ ASSOCIATIONS	183,30	1202,37	05/05
OBLIFUTUR C	91,32	599,02	04/05
OBLIFUTUR D	78,59	515,52	04/05
REVENU-VERT	168,53	1105,48	04/05
UNIVERS ACTIONS	77,73	509,88	04/05
UNIVAR C	181,89	1193,12	05/05
UNIVAR D	181,89	1193,12	05/05
UNIVERS-OBLIGATIONS	38,14	250,18	04/05
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	381,23	2500,70	03/05
MASTER ACTIONS	62,05	407,02	02/05
MASTER OBLIGATIONS	29,46	193,24	02/05
OPTALIS DYNAMIQ. C	23,66	155,20	03/05
OPTALIS DYNAMIQ. D	23,03	151,07	03/05
OPTALIS ÉQUILIB. C	21,04	138,01	03/05
OPTALIS ÉQUILIB. D	20,07	131,65	03/05
OPTALIS EXPANSION C	20,87	136,90	03/05
OPTALIS EXPANSION D	20,78	136,31	03/05
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,88	117,29	03/05
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,71	109,61	03/05
PACTE SOL. LOGEM.	75,22	493,41	02/05
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,05	525,09	02/05
CIC Crédit Industriel et Commercial			
AURECIC	95,16	624,21	04/05
CIC FRANCIC	45,96	301,48	04/05
CIC FINUNION	163,02	1069,34	26/04
CAPITAL AVENIR	325,05	2132,19	04/05
CICAMONDE	39,91	261,79	27/04
CONVERTICIC	98,36	645,20	04/05
EPARCIC	808,27	5301,90	04/05
EUROCIC LEADERS	579,50	3801,27	04/05
EUROPE RÉGIONS	83,19	545,69	04/05
FRANCIC PIERRE	32,54	213,45	04/05
MENSUELCIC	1427,59	9364,38	04/05
OBLICIC MONDIAL	697,98	4578,45	04/05
OBLICIC RÉGIONS	177,10	1161,70	04/05
RENTACIC	23,88	156,64	04/05
SECURICIC	369,84	2425,99	04/05
SECURICIC D	328,47	2154,62	03/05
CL CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	213,49	1400,40	04/05
LION 20000 C/3 11/06/99	929,73	6098,63	04/05
LION 20000 D/3 11/06/99	829,50	5441,16	04/05
SICAV 5000	231,17	1516,38	04/05
SLIVAFRANCE	407,53	2673,22	04/05
SLIVARENTE	40,21	263,76	04/05
SLIVINTER	216,49	1420,08	04/05
TRILION	740,70	4858,67	04/05
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	242,42	1590,17	03/05
ACTILION DYNAMIQUE D *	238,56	1564,85	03/05
ACTILION ÉQUILIBRE C *	207,32	1359,93	04/05
ACTILION ÉQUILIBRE D *	198,19	1300,04	04/05
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	213,36	1399,55	04/05
ACTILION PRUDENCE C *	180,16	1181,77	04/05
ACTILION PRUDENCE D *	171,89	1127,52	04/05
INTERLION	212,92	1396,66	04/05
LION ACTION EURO	129,81	851,50	04/05
LION PEA EURO	128,73	844,41	04/05
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	30,48	199,94	04/05
CM FRANCE ACTIONS	49,10	322,07	04/05
CM MID. ACT. FRANCE	42,42	278,26	04/05
CM MONDE ACTIONS	451,07	2958,83	04/05
CM OBLIG. LONG TERME	99,89	655,24	04/05
CM OPTION DYNAM.	38,70	253,86	04/05
CM OPTION ÉQUIL.	55,16	361,83	04/05
CM OBLIG. COURT TERME	152,92	1003,09	04/05
CM OBLIG. MOYEN TERME	309,99	2033,40	04/05
CM OBLIG. QUATRE	160,42	1052,29	04/05
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,69	122,60	04/05
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	173,78	1139,92	04/05
ASIE 2000	107,66	706,20	04/05
NOUVELLE EUROPE	300,41	1970,56	04/05
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3285,49	21551,40	03/05
SAINT-HONORÉ CAPITAL D.	3200,81	20995,94	03/05
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	343,64	2254,13	03/05
ST-HONORÉ FRANCE	69,53	456,09	04/05
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	82,26	539,59	04/05
ST-HONORÉ PACIFIQUE	177,44	1163,93	04/05
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	267,30	1753,37	04/05
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	382,65	2510,02	04/05
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	129,96	852,48	04/05
Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	297,88	1953,96	03/05
STRATÉGIE IND. EUROPE	283,30	1858,33	03/05
STRATÉGIE RENDEMENT	337,96	2216,87	03/05
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
ADDILYS C	....	....	
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	32,49	213,12	04/05
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	32,20	211,22	04/05
AMPLITUDE EUROPE C	49,43	324,24	04/05
AMPLITUDE EUROPE D	48,28	316,70	04/05
AMPLITUDE MONDE C	341,13	2237,67	04/05
AMPLITUDE MONDE D	308,74	2025,20	04/05
AMPLITUDE PACIFIQUE C	28,84	189,18	04/05
AMPLITUDE PACIFIQUE D	28,42	186,42	04/05
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	60,90	399,48	04/05
ÉLANCIEL EURO D PEA	149,76	982,36	04/05
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	47,75	313,22	04/05
GÉOBILYS C	107,38	704,37	04/05
GÉOBILYS D	99,90	655,30	04/05
INTENSYS C	19,37	127,06	04/05
INTENSYS D	16,82	110,33	04/05
KALEIS DYNAMISME C	271,57	1781,38	04/05
KALEIS DYNAMISME D	266,11	1745,57	04/05
KALEIS ÉQUILIBRE C	216,10	1417,52	04/05
KALEIS ÉQUILIBRE D	210,80	1382,76	04/05
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,21	1254,26	04/05
KALEIS SÉRÉNITÉ D	186,09	1220,67	04/05
LATITUDE C	24,25	159,07	04/05
LATITUDE D	20,74	136,05	04/05
OBLITYS D	102,65	673,34	04/05
PLÉNITUDE D PEA	53,56	351,33	04/05
POSTE GESTION C	2456,56	16113,98	04/05
POSTE GESTION D	2251,18	14766,77	04/05
POSTE PREMIÈRE SI	6685,51	43854,07	04/05
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39472,11	258920,07	04/05
POSTE PREMIÈRE 2-3	8377,41	54952,21	04/05
REVENUS TRIMESTR. D	776,42	5092,98	04/05
THÉSORA C	171,63	1125,82	04/05
THÉSORA D	145,34	953,37	04/05
TRÉSORYS C	44366,17	291023,00	04/05
SOLSTICE D	355,84	2334,16	04/05
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,51	547,79	04/05
POSTE EUROPE D	80,83	530,21	04/05
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	177,53	1164,52	04/05
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	166,45	1091,84	04/05
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	154,18	1011,35	04/05
CADENCE 2 D	152,63	1001,19	04/05
CADENCE 3 D	152,53	1000,53	04/05
INTEROBLIG C	54,74	359,07	04/05
INTERSÉLECTION FR. D	94,86	622,24	04/05
SÉLECT DÉFENSIF C	194,39	1275,11	04/05
SÉLECT DYNAMIQUE C	303,64	1991,75	04/05
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	191,01	1252,94	04/05
SÉLECT PEA 3	195,30	1281,08	04/05
SG FRANCE OPPORT. C	575,58	3775,56	04/05
SG FRANCE OPPORT. D	538,94	3535,21	04/05
SOGENFRANCE C	624,48	4096,32	04/05
SOGENFRANCE D	562,76	3691,46	04/05
SOGEOBLIG C	102,26	670,78	04/05
SOGÉPARGNE D	44,56	292,29	04/05
SOGEPEA EUROPE	298,90	1960,66	04/05
SOGINTER C	106,85	700,89	04/05
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	24,15	158,41	03/05
DÉCLIC ACTIONS FRANC	68,34	448,28	03/05
DÉCLIC ACTIONS INTER.	57,26	375,60	03/05
DÉCLIC BOURSE PEA	63,69	417,78	03/05
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	19,08	125,16	03/05
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,04	111,78	03/05
DÉCLIC PEA EUROPE	30,69	201,31	03/05
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	82,07	538,34	03/05

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS **La 82e finale de la Coupe de France opposera, dimanche 7 mai, au Stade de France, les amateurs du Calais Racing Union Football-Club (CRUFC) aux professionnels du Football-Club Nantes Atlantique (FCNA), pour une rencontre inédite et lourde d'enjeux. ● L'ÉQUIPE de Calais est la première formation régie par le statut amateur à atteindre ce niveau de la compétition. ● ELLE DOIT cette performance en grande partie à son entraîneur, Ladislas Lozano, immigré espagnol devenu, en quelques semaines, un des personnages les plus en vue du football français. ● LES JOUEURS NANTAIS, détenteurs du trophée, ont d'autres soucis que la Coupe de France, puisqu'ils ne sont toujours pas assurés de leur maintien en première division. ● MALGRÉ un palmarès riche, une politique de formation reconnue et un jeu de qualité, le FCNA a du mal à trouver un repreneur fiable.**

Pour le FC Nantes, la Coupe de France n'est plus une priorité

Vainqueur du trophée en 1999, le club de Loire-Atlantique s'apprête à affronter, dimanche 7 mai, l'équipe de Calais, issue des rangs amateurs, dans un contexte particulier puisqu'il n'a toujours pas acquis la certitude de rester en première division à l'issue de la saison 1999-2000

NANTES
de notre envoyé spécial

Dans leur quête extravagante du Graal, les footballeurs au statut amateur de Calais auront au moins cet avantage : l'équipe qu'ils vont affronter, dimanche 7 mai, au Stade de France, en finale de la Coupe de France, aura du mal à être concentrée à 100 % sur son sujet. Tenant du trophée, le FC Nantes version 1999-2000 vit l'une des périodes les plus cruciales de son histoire en première division, commencée en 1963 et jamais interrompue depuis. Moins d'une semaine après cette finale contre Calais, les joueurs de l'entraîneur Raynald Denoueix devront ainsi encore ferrailler afin de sauver leur place au sein de l'élite. Quatorzièmes au classement après leur victoire face à Sedan (1-0, but de Alioune Touré à la 60e minute), jeudi 4 mai, ils savent qu'ils n'obtiendront la certitude de rester en D1 qu'à la dernière seconde de leur dernier match de championnat, le 13 mai, au Havre.

Que s'est-il passé pour que le FC Nantes, institution du ballon rond aux sept titres de champion de France (entre 1965 et 1995), creuset d'une *« certaine idée du football »* plus connue sous l'appellation de *« jeu à la nantaise »*, en soit arrivé là ? Si la lente dégringolade de la saison 1999-2000 a plongé dans le dépit une partie du public du stade de la Beaujoire, elle n'aura pas surpris les détracteurs de ce style de jeu si particulier, enseigné dans le respect des règles de l'art, ce qui vaut au club de terminer régulièrement premier au classement annuel du fair-play. *« C'est bête à dire, mais les Nantais jouent trop bien au football. Ils font circuler le ballon à toute vitesse, se font énormément de passes, tellement d'ailleurs qu'ils oublient le geste décisif à l'approche du but, et ils ne savent pas mettre la semelle quand cela est nécessaire dans les matches au couteau. Je ne suis pas sûr que cela soit encore efficace aujourd'hui car le foot devient de plus en plus physique »*, observe un ancien entraîneur de club de première division. Les dirigeants historiques du FC Nantes se sont récemment interrogés, eux aussi, sur la priorité donnée à ce jeu ouvertement académique.

« Nous sommes rapidement tombés d'accord pour continuer dans la même direction. Nantes n'a jamais pu se payer des footballeurs de haut niveau. C'est donc par la qualité du jeu appris auprès de nos jeunes joueurs que nous nous en sortirons chaque année. Nous n'avons pas d'autre alternative, argumente le directeur sportif Robert Budzynski, figure emblématique du club depuis plus de trente ans. *Le problème est que les clubs français et étrangers, qui finissent un jour ou l'autre par recruter nos joueurs, les prennent de plus en plus tôt. Du coup, ceux que nous lançons en professionnel sont de plus en plus jeunes. Et ce manque de maturité se ressent sur le terrain. »*

FRANK PERRY/AFP

Lutte aérienne entre les Nantais Chanelet (à gauche), Sibierski et le Sedanais Saforra.

TENSIONS INTERNES

Ces orientations de politique générale, les responsables du FC Nantes les ont retrouvées en filigrane, ces dernières semaines, dans une série de faits dont ils se seraient volontiers passés. Ils ont d'abord appris que l'un d'entre eux, le chef de la détection et de la formation, Guy Hillion, était sur le point de les quitter afin de rejoindre, probablement, les Girondins de Bordeaux *(lire ci-dessous)*. Ils ont découvert ensuite qu'un jeune du centre de formation, le gardien de but Mickaël Fabre, seize ans, s'était engagé, à leur insu, avec le club italien de Bologne. Si l'indemnité salariale proposée à l'adolescent (16 000 francs par mois, contre 1 450 francs en France) a permis de vérifier que la loi de l'offre et de la demande ne connaît aucune limite d'âge dans le football, les dirigeants nantais ont surtout peu apprécié d'avoir vu deux imprésarios français liés à la société de marketing sportif IMG jouer un rôle d'entremetteur dans ce « transfert ».

Reste, enfin, la question qui n'en finit pas de jeter le chaud et le froid au sein même du club : la reprise du FC Nantes par un investisseur privé. Rumeurs, fausses pistes, informations tronquées, conflits ouverts entre la section amateurs et la section professionnelle, guerre larvée entre Robert Budzynski et le maire, Jean-Marc Ayrault (PS). Depuis que l'appel d'offres a été lancé il y a deux ans, le dossier a eu pour effet d'accroître les tensions internes et de révéler *« la réalité de ce club, qui a toujours vécu replié sur lui-même et qui n'a jamais su ouvrir ses portes à des gens de l'extérieur, en toute immodestie »*, confie un observateur.

Jean-Marc Ayrault est persuadé que le rachat du FC Nantes est imminent. Selon lui, *« deux candidats sérieux »* sont encore en lice, dont l'ancien capitaine d'industrie du secteur agro-alimentaire, Michel Reybier. *« Cela se fera avant l'été. Il y aurait une certaine incohérence entre le combat que j'ai mené pour l'adoption d'un nouveau cadre législatif des clubs professionnels et le fait que Nantes ne trouve pas de repreneur »*, confie le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, auteur de la proposition de loi portant sur la société anonyme sportive professionnelle (SASP).

Immanquablement, la cession du club au privé passe par le maintien des Canaris en première division. A tout point de vue, le match du 13 mai contre Le Havre présente donc plus d'importance que la finale du 7 mai. Heureux footballeurs calaisiens, qui, quoi qu'il arrive, iront fêter leur parcours en Coupe de France en pensant à leurs adversaires, qui, vainqueurs ou perdants, seront couchés plus tôt qu'eux.

Frédéric Potet

Un centre de formation objet de toutes les convoitises

NANTES
de notre envoyé spécial

C'est un peu l'histoire de l'arroseur arrosé, en l'occurrence celle du « recruteur recruté ». Responsable de la détection et de la formation au sein du FC Nantes, Guy Hillion est sur le point de changer de club. Lui qui, en quinze ans de carrière, a vu tant et tant de jeunes joueurs quitter la Loire-Atlantique, se trouve aujourd'hui dans la position du « convoité », à l'âge de cinquante-cinq ans. Trois parmi les clubs aux plus gros budgets de première division – les Girondins de Bordeaux, le Paris Saint-Germain et l'Olympique de Marseille – souhaitent l'enrôler. Guy Hillion a d'abord été étonné de voir qu'un *« simple pion dans l'organigramme d'un club »* pouvait encore susciter un quelconque intérêt en ces temps de foot-système. Il a été plus étonné encore en mesurant l'émotion suscitée à Nantes autour de l'annonce de son départ. *« Cette affaire a pris une ampleur qui me dépasse. J'ai l'impression d'être le transfert de la fin de saison ! »*, s'exclame-t-il. Dans le milieu de l'éducation des jeunes footballeurs, Guy Hillion est loin d'être un inconnu. Cet ancien joueur amateur de Saint-Brieuc a intégré le FC Nantes au milieu des années 80. Adepte du style de jeu prôné par l'entraîneur de l'époque, Jean-Claude Suaudeau, et par son prédécesseur, José Arribas, il aura été le principal artisan de la politique de formation chère aux Canaris. Arrivé après l'éclosion des Didier Deschamps, Marcel Desailly et autres Christian Karembeu, l'homme aux cheveux gris et à la démarche indolente aura pétri plusieurs générations de jeunes professionnels.

« Le fait que des clubs importants s'intéressent à quelqu'un comme moi démontre que la formation est désormais le souci de tout le monde, même des plus riches », dit-il. S'il n'a pas officiellement annoncé sa future destination, Guy Hillion devrait très certainement intégrer les rangs des Girondins de Bordeaux, club qui possède déjà un passé en matière de formation (Christophe Dugarry, Bixente Lizarazu). Il n'exclut pas cependant de rester en Loire-Atlantique, mais à condition qu'*« une nouvelle dynamique s'installe »*. Le technicien a réclamé des dirigeants nantais l'embauche de plusieurs « observateurs » installés dans les régions françaises ainsi qu'à l'étranger (Afrique, pays de l'Est).

CONCURRENCE FÉROCE

Car Guy Hillion n'ignore rien de la concurrence féroce qui sévit entre équipes de D1 sur ce terrain-là. Il sait aussi que le territoire français est désormais un immense et giboyeux terrain de chasse pour les clubs étrangers. Le départ pour Bologne (Italie) d'un gardien de but de seize ans, Mickaël Fabre, issu du centre de formation nantais, ne l'a guère étonné. *« Après tout, nous faisons un peu la même chose avec des pays plus faibles économiquement*, souligne-t-il. *Ce jeune est un bon joueur, mais pas un futur grand joueur. J'ai meilleur que lui. Je trouve simplement dommage qu'il ne soit pas resté à Nantes, car chez nous il aurait pu devenir pro. En Italie, il ne le sera probablement jamais. »*

F. P.

Paris-SG vers la Ligue des champions, Le Havre en D2

EN BATTANT Montpellier (3-0), le Paris-SG s'est assuré, jeudi 4 mai, d'une place sur le podium final et d'une participation à la Ligue des champions 2000-2001. Un match nul à Troyes, le 13 mai, suffira aux Parisiens pour conserver la deuxième place et se qualifier directement pour l'épreuve européenne. Si le club de la capitale finit troisième, il participera à la phase préliminaire de la compétition. La place de deuxième se jouera avec Lyon, qui a dominé Bastia (2-1) et occupe la troisième marche du podium.

Cette dernière place peut également revenir à Bordeaux, qui, défait par Lens (1-2), est désormais quatrième. Dans le bas du tableau, Le Havre, battu à Monaco (5-2), accompagnera Montpellier en deuxième division. Nancy, qui est allé accrocher le match nul à Marseille (2-2), fait désormais figure de troisième relégué potentiel. Mais Troyes, battu à Metz (3-1), Marseille, Nantes, vainqueur de Sedan (1-0), et Rennes, dominé à Auxerre (4-0), ne sont pas définitivement à l'abri.

Le championnat de France de football de D1

33e JOURNÉE

Lyon-Bastia	2-1
Bordeaux-Lens	1-2
Strasbourg-St Etienne	0-1
Auxerre-Rennes	4-0
Metz-Troyes	3-1
Monaco-Le Havre	5-2
Marseille-Nancy	2-2
Nantes-Sedan	1-0
Paris SG-Montpellier	3-0

LES CARTONS

		Rouges	Jaunes
1	Nantes	1	52
2	Montpellier	2	76
3	Sedan	3	65
16	Marseille	9	76
17	Nancy	9	78
18	Le Havre	10	61

CLASSEMENT

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
1 Monaco	65	33	20	5	8	+ 33	=	GPGPG
2 Paris-SG	57	33	16	9	8	+ 14	=	GNGGG
3 Lyon	55	33	16	7	10	+ 3	▲1	GGNPG
4 Bordeaux	53	33	15	8	10	+ 12	▼1	GGGGP
5 Auxerre	47	33	13	8	12	0	▲3	PNPNG
6 Sedan	47	33	13	8	12	– 1	▼1	PPNGP
7 Lens	46	33	13	7	13	– 2	▲2	PGPGG
8 Strasbourg	46	33	13	7	13	– 7	▼2	GGNGP
9 St-Etienne	45	33	12	9	12	– 3	▲1	NNNPG
10 Metz	44	33	9	17	7	+ 7	▲2	NPNGG
11 Bastia	44	33	11	11	11	+ 4	▼4	GGNPP
12 Troyes	42	33	13	3	17	– 16	▼1	GNGGP
13 Marseille	41	33	9	14	10	0	=	PGNNN
14 Nantes	40	33	11	7	15	– 2	▲2	PNNPG
15 Rennes	40	33	11	7	15	– 6	▼1	GPPPP
16 Nancy	39	33	10	9	14	– 4	▼1	PPNGN
17 Le Havre	34	33	9	7	17	– 21	=	PPPPP
18 Montpellier	30	33	7	9	17	– 11	=	GNGPP

LES ATTAQUES 1 Monaco **68** buts • 2 Paris-SG **52** buts • 3 Bordeaux **51** buts.

LES DÉFENSES 1 Metz **31** buts • 2 Monaco **35** buts • 3 Bastia, Paris-SG **38** buts.

LES BUTEURS 1 Anderson (Lyon) **22** buts et Trezeguet (Monaco) **22** buts • 3 Simone (Monaco) **20** buts.

34e JOURNÉE : Samedi 13 mai : Montpellier-Lyon ; Bastia-Bordeaux ; Lens-Strasbourg ; St-Etienne-Monaco ; Sedan-Marseille ; Nancy-Auxerre ; Rennes-Metz ; Troyes-Paris SG ; Le Havre-Nantes.

Ladislas Lozano, entraîneur calaisien et Don Quichotte du football amateur

CALAIS
de notre envoyé spécial

Avec un nom pareil, il ne trompe personne. Ladislas Lozano n'est pas chti, mais n'empêche... En l'espace de cinq ans, il a trouvé sa place dans la capitale de la dentelle au point d'en devenir une des figures. Technicien territorial à la mairie de Calais (Pas-de-Calais), cet Ibérique est l'homme-clé du Calais Racing Union Football Club (Crufc), dont l'équipe première va disputer, dimanche 7 mai, la finale de la Coupe de France face au FC Nantes.

PORTRAIT

« Travailler, aller au bout de soi, honorer le maillot, écouter les consignes et penser collectif »

Le « coach », comme tout le monde le nomme en ville, a un regard droit, des yeux noirs et des cheveux grisonnants. Né voilà quarante-huit ans à Valhermoso de la Fuente, dans la province de Cuenca, en plein cœur de l'Espagne de Don Quichotte de la Mancha, cet éducateur aux convictions solides se vit bien en précepteur expliquant à des Sancho Pança descendus de leurs mules et chaussés de crampons ce qu'il convient de comprendre. Et, sûrement un peu, ce qu'il convient de faire.

Avant-dernier d'une famille de cinq enfants, Ladislas Lozano a grandi dans la dureté de l'immigration. *« Nous sommes arrivés en France en 1956*, se souvient-il. *On s'est installé à Viry-Châtillon, dans la banlieue de Paris. Les premières années, nous vivions dans une cité d'urgence, à sept dans deux pièces minuscules. »* Avant cela, le père Lozano avait tenté de s'accrocher à cette Espagne franquiste qui le persécutait. Fils d'une riche famille de paysans républicains, il avait fini par se résoudre à l'exil.

A Viry-Châtillon, Ladislas Lozano tape le ballon sur le bitume de la cité avec son frère Thomas et quelques copains. Tous deux rêvent de football. A dix-sept ans, il devient champion de la Ligue de Paris. Un an plus tard, il est sélectionné avec l'équipe de France junior pour un championnat d'Europe en Ecosse. *« J'ai dû décliner*, regrette-t-il, *parce qu'à cette époque j'avais la nationalité espagnole. »* Dès lors, l'ailier droit formé au club de Viry-Châtillon entame son approche du milieu professionnel. *« J'ai longtemps tourné autour*, dit-il, *mais je n'ai jamais trouvé l'ouverture. »*

En 1971, il tente l'aventure en Espagne, à Santander, avec Thomas. Ce dernier poursuit l'expérience en Asie. Il s'occupe, aujourd'hui, d'un centre aux Philippines. Ladislas, lui, préfère revenir en France. Il évolue tour à tour sous les couleurs du Racing-Club de Paris, d'Arras, d'Amiens et d'Abbeville.

HEURE DE GLOIRE

Sa carrière de joueur terminée, il pose son sac dans le nord de la France. Entraîneur depuis 1983 – il a débuté à ce poste à Trouville –, il fréquente le championnat national à Saint-Omer, puis les compétitions régionales avec Berck, avant de rejoindre Calais en 1995. *« A la fin de ma meilleure saison avec Saint-Omer, en 1994, les dirigeants n'ont pas renouvelé mon contrat*, se souvient-il. *Je suis allé à Berck, cinq divisions au-dessous, et là je me suis mis à réfléchir. Cette expérience a été vitale pour moi. »*

Depuis cette soirée du samedi 18 mars 2000 où les amateurs « sang et or » de Calais ont éliminé les professionnels strasbourgeois de McCormack, Ladislas Lozano vit son heure de gloire. Désormais, on recueille la moindre de ses paroles. Son discours ne varie guère : *« Travailler, aller au bout de soi, honorer le maillot, écouter les consignes et penser collectif. »* De cette formule, il a tiré un bréviaire de soixante-dix pages, baptisé « projet sportif », dont la lecture est infligée à ceux de ses joueurs qui sortent du rang.

De sa nouvelle tribune, il n'hésite pas à tancer le monde des professionnels et ne refuse jamais un petit conseil à ses « collègues » de première division. Il n'est pas certain que tous apprécient. *« Ladislas Lozano se présente comme le dépositaire du football et de la morale*, explique un membre de l'équipe technique du FC Nantes. *C'est tout bonnement ahurissant de l'entendre se répandre pour critiquer le milieu professionnel ou donner son avis sur la façon de jouer de l'équipe de France. Nous sommes tous sidérés par son attitude. »*

N'empêche. Au lendemain de la demi-finale victorieuse contre Bordeaux, Ladislas Lozano a rencontré Aimé Jacquet, le sélectionneur champion du monde, devenu directeur technique national (DTN). Depuis, il se murmure que l'entraîneur de Calais pourrait bien se rapprocher des instances chargées de l'évolution du jeu et de la formation de l'élite. Son domaine d'action supposé : les équipes amateurs. Mais quand la question lui est posée, il répond : *« Si l'on m'appelle, ce sera important. Forcément. Sinon ça ne m'intéresse pas. »*

Yves Bordenave

Mise au point d'une nouvelle technique de procréation assistée

Ce procédé, pouvant être utilisé à des fins de clonage humain, soulève des questions d'ordre éthique

Dans un article publié dans le dernier numéro de la revue de la Société européenne d'embryologie et de médecine de la reproduction, un groupe de biologistes annonce avoir mis au point une nouvelle technique de procréation médicalement assistée. La poursuite de ces travaux soulève d'importantes questions éthiques dans la mesure où ce procédé imposerait de créer des embryons humains aux seules fins de la recherche scientifique.

UNE ÉQUIPE de biologistes de la reproduction, conduite par le docteur Jan Tesarik (laboratoire d'Eylau, Paris), annonce dans le dernier numéro de la revue spécialisée *Human Reproduction* (daté du 27 avril) avoir mis au point une nouvelle technique de procréation médicalement assistée qui pourrait être mise en œuvre dans le cadre de futures expériences de clonage humain à des fins thérapeutiques. Ces chercheurs espagnols et italiens expliquent avoir réussi, à partir d'une méthode inédite de fusion membranaire, le transfert de noyaux d'ovocyte dans d'autres ovocytes qui avaient au préalable été énucléés. A la différence de la technique utilisée par les créateurs de la brebis Dolly et aujourd'hui mise en œuvre par les équipes spécialisées dans le clonage de mammifères, cette méthode ne fait pas appel à l'énergie électrique.

Le docteur Tesarik et ses collaborateurs expliquent avoir réussi leurs fusions membranaires et leurs transferts nucléaires en ayant recours soit à une méthode chimique, soit à un procédé mécanique. Dans le premier cas, ils ont utilisé deux agents organiques permettant d'associer les deux membranes puis de procéder au passage du noyau dans le cytoplasme de l'ovocyte énucléé. Dans le second cas, de manière plus originale, ils parviennent au même résultat en utilisant la technique de « microchirurgie cellulaire » développée ces dernières années dans le cadre de l'injection intracytoplasmique de spermatozoïde (ICSI). Pour le docteur Tesarik, l'efficacité de cette méthode et le fait que l'ovocyte ainsi « reconstruit » puisse être ultérieurement fécondé laissent espérer son application à des fins thérapeutiques. Ce procédé pourrait être notamment proposé aux femmes ayant des difficultés à procréer du fait d'anomalies génétiques présentes non pas dans leur génome nucléaire, mais dans la petite fraction de leur patrimoine héréditaire se trouvant au sein de structures (les mitochondries) présentes dans le cytoplasme.

> A la différence de la technique utilisée par les créateurs de la brebis Dolly, cette méthode ne fait pas appel à l'énergie électrique

Dans ce cadre, la manipulation consisterait à transférer les noyaux des ovocytes prélevés chez ces femmes dans des ovocytes provenant de donneuses et dont les noyaux auraient été préalablement retirés. Ces ovocytes seraient ensuite inséminés par ICSI, l'insémination pouvant d'ailleurs être pratiquée en même temps que le transfert nucléaire. Or ce projet thérapeutique bute aujourd'hui sur un obstacle à la fois éthique et légal. Pour qu'une telle méthode puisse, en pratique, être proposée, elle doit encore faire l'objet de travaux expérimentaux consistant à inséminer les ovocytes génétiquement reconstruits, ce qui, de fait, constituerait la création d'un embryon humain en dehors de tout projet parental, aux seules fins de recherche. Les chercheurs expliquent ainsi ne pas avoir procédé à l'insémination de leurs ovocytes du fait des interdictions actuellement en vigueur dans ce domaine en France, en Espagne et en Italie. Ils précisent toutefois que l'un des membres de cette équipe – le docteur Zolt Nagy – a quitté l'hôpital européen de Rome pour la clinique Roger-Abdelmassih de Sao Paulo (Brésil), où il complète actuellement ce travail.

Ce n'est pas la première fois que le docteur Tesarik et ses collègues étrangers sont à l'origine de travaux et de publications soulevant, dans le champ de la procréation médicalement assistée, d'importantes questions éthiques et sanitaires. Il y a cinq ans, travaillant alors à l'hôpital américain de Neuilly, le docteur Tesarik avait annoncé avoir réussi à faire naître, dans un couple dont l'homme souffrait de stérilité, un enfant conçu par micro-injection dans un ovocyte non pas d'un spermatozoïde mais d'un spermatide, cellule située très en amont dans le processus de la spermatogenèse et, à ce titre, incapable d'être naturellement à l'origine de la fécondation d'un ovule (*Le Monde* du 24 août 1995).

Très critiqués par certains spécialistes de la reproduction humaine compte tenu des risques encourus par les enfants ainsi conçus, les auteurs de ce travail – cosigné par Jacques Testart, biologiste célèbre pour son combat contre certaines dérives de l'assistance médicale à la procréation – avaient tenu à se justifier. Ils expliquaient notamment avoir fait le choix de ne *« pas abandonner une personne à la stérilité au prétexte que ses enfants perpétueront le même défaut, lequel s'est pourtant révélé compatible avec "une vie digne d'être vécue" »*. (*Le Monde* du 13 septembre 1995). Par la suite, le docteur Tesarik devait s'inquiéter de la diffusion de la technique qu'il avait lui-même mise au point. Il avait alors, notamment dans ces colonnes, lancé un cri d'alarme devant les conséquences du recours à un spermatide sur les processus naturels de fécondation et de développement embryonnaire. Il expliquait d'autre part souhaiter pouvoir disposer des moyens qui lui auraient permis de développer, en amont, une recherche fondamentale de qualité (*Le Monde* du 15 février 1997).

Aujourd'hui, les auteurs de la publication de *Human Reproduction* soulignent que la technique qu'ils viennent de mettre au point pourrait fort utilement être mise en œuvre dans le cadre des expériences de clonage humain. Ces expériences consistent en effet précisément à transférer un noyau cellulaire (contenant, à la différence de l'ovocyte, un patrimoine génétique complet) dans un ovocyte préalablement énucléé puis à mettre en culture la cellule ainsi construite afin d'obtenir différentes lignées de cellules pouvant, espère-t-on, être utilisées à des fins thérapeutiques.

Jean-Yves Nau

Microsoft recrute des adolescents pour orienter sa stratégie

MICHAEL FURDYK, dix-sept ans, et Jennifer Corriero, dix-neuf ans, ont été embauchés par la firme de Bill Gates comme consultants. Microsoft croit en effet qu'ils sont représentatifs de la nouvelle génération, élevée avec Internet, et qui aura affaire toute sa vie avec ce média. L'entreprise estime que ces jeunes seront connectés presque en permanence à la Toile par l'intermédiaire, d'une part, de leur ordinateur au bureau ou à la maison et, de l'autre, par des appareils sans fil. La firme a donc chargé les deux adolescents d'expliquer à ses dirigeants d'âge moyen leur nouvelle philosophie du travail et des loisirs. *« Traditionnellement, le savoir est détenu par le haut de l'échelle hiérarchique »,* explique Bart Wojciehowski, directeur du marketing stratégique chez Microsoft. *« Mais cela ne se passe plus ainsi. »* Michael Furdyk a créé sa première entreprise, MyDesktop.com, à quinze ans et l'a revendue l'année suivante. Jennifer Corriero, Canadienne de Toronto, explique que les périodes d'éducation, de travail et de retraite, auparavant distinctes et successives, sont aujourd'hui *« mélangées »*.

L'hydrogène primordial de l'Univers indirectement révélé par Hubble

LE TÉLESCOPE spatial Hubble a retrouvé une partie des extraordinaires quantités d'hydrogène formées dans les toutes premières minutes du Big Bang. La nouvelle est d'importance, car si les astronomes affirment que la majeure partie de la matière contenue dans l'Univers se présente sous une forme « exotique » pas directement visible et encore à découvrir, ils n'ont pas été capables de détecter toute la matière ordinaire qui constitue le reste, et dans lequel l'hélium et l'hydrogène ont un rôle prépondérant.

Le premier a déjà été mis en évidence par Hubble et le second vient de l'être comme l'atteste la publication dans *Astrophysical Journal Letters* daté du 1er mai des résultats d'une équipe américaine conduite par Todd Tripp (Princeton University, New Jersey). Utilisant les capacités de détection de Hubble dans l'ultraviolet, les chercheurs ont pu observer entre les galaxies d'énormes quantités d'oxygène ionisé. Or ce phénomène ne peut avoir été provoqué que par un important chauffage de ces atomes par des nuages d'hydrogène très chaud.

Deux nouvelles espèces de sagouins découvertes en Amazonie

LA BIODIVERSITÉ de la forêt amazonienne brésilienne continue à révéler ses secrets. Deux nouvelles espèces de sagouins ont été identifiées à 300 km de Manaus (Amazonas) par Marc van Roosmalen, un biologiste de l'Institut national de recherche d'Amazonie (INPA). Les nouveaux primates, baptisés *Callithrix manicorensis* et *Callithrix acariensis,* mesurent moins de 20 cm de haut et pèsent de 350 à 450 grammes. Le biologiste se prépare à publier la description de ces deux animaux dans la revue *Neotropical Primates,* de la Conservation International Organization. La biodiversité du Brésil en matière de primates est particulièrement riche puisqu'on y dénombre 79 espèces (sur 240 pour l'ensemble de la planète). – (*AFP.*)

Les chercheurs s'interrogent sur la transmission chez la souris de mutations liées à l'irradiation

ON SAVAIT que chez l'animal l'exposition à des rayonnements ionisants pouvait augmenter, chez les descendants de première génération, la fréquence des mutations dans leurs cellules reproductrices. Et que ce phénomène pouvait prédisposer à l'apparition de cancers. Yuri Dubrova, de l'institut Vavilov de génétique générale à Moscou, et des chercheurs britanniques viennent de montrer que chez la souris ces mutations radio-induites pouvaient être aussi observées à la deuxième génération. Leurs résultats sont publiés dans la revue *Nature* du 4 mai.

« Jusqu'à présent, indiquent les chercheurs, *la radioprotection s'est concentrée sur les effets mutagènes des rayonnements ionisants chez les personnes exposées. Cependant, la persistance de ces mutations dans les cellules sexuelles des descendants de souris irradiées soulève la question d'un risque génétique différé. »* Les chercheurs s'interrogent également sur l'impact des effets mutagènes des radiations sur certains gamètes (cellule reproductrice mûre), mélangés à des cellules sexuelles normales, ce *« mosaïcisme »* étant *« reconnu comme un mécanisme important dans l'apparition de désordre génétiques chez l'homme »*.

M. Dubrova et ses collègues ont d'abord exposé des souris mâles à des rayonnements neutroniques, avant de les accoupler à des femelles non exposées. Sans surprise, ils ont constaté que certains éléments chromosomiques des descendants de première génération présentaient des taux de mutation élevés. Les portions du génome qu'ils ont observées sont, chez l'homme, celles qui sont utilisées dans les tests de reconnaissance en paternité – parce qu'elles présentent naturellement une grande mutabilité, ce qui permet de mieux mettre en évidence ressemblance et dissemblance entre deux individus. Mais dans le cas des souris descendant des mâles irradiés, le taux de mutation était six fois plus élevé que la normale. Fait plus intriguant, les chercheurs ont montré que dans la deuxième génération de nouvelles mutations apparaissaient, qui n'étaient pas présentes chez des souris témoins dont le grand-père n'avait pas été irradié.

« Cette remarquable stimulation de la mutation (...) *évoque l'instabilité radio-induite du génome de cellules somatiques »,* note M. Dubrova, qui rappelle que l'irradiation d'une de ces cellules peut induire des changements génétiques chez certaines de ses descendantes, *« un effet qui peut persister sur plusieurs générations »*. Quel est l'agent de cette instabilité ? Pour l'équipe russo-britannique, il est peu probable que les spermatozoïdes de la souris irradiée puissent transporter dans l'œuf suffisamment de radicaux libres ou d'autres éléments modifiés par les radiations et capables eux-mêmes d'induire des mutations. *« Le signal transmis dépend probablement de l'ADN »,* l'acide désoxyribonucléique, support de l'hérédité. Leur hypothèse est que l'irradiation pourrait affecter les mécanismes de réparation de l'ADN. *« Cette découverte pourrait avoir des implications sur l'évaluation du risque chez les humains »,* concluent-ils.

ZONES DE HAUTE MUTABILITÉ

Philippe Voisin, chef du laboratoire de dosimétrie biologique de l'Institut de protection contre les rayonnements ionisants (IPSN), juge l'étude de ses confrères *« excellente techniquement »,* mais il lui semble que l'extrapolation aux humains est *« extrêmement difficile »*. Il rappelle que M. Dubrova avait déjà testé des zones de haute mutabilité de l'ADN chez des personnes exposées aux rayonnements autour de Tchernobyl, et qu'un taux de mutation plus élevé avait été constaté chez leurs descendants.

Ce travail présentait cependant à son sens deux faiblesses : M. Dubrova avait comparé le groupe russo-ukrainien à des témoins habitant le nord de l'Angleterre, si bien que la différence observée *« pouvait être due à une différence d'origine »* ; de plus, les personnes étudiées avaient certes vécu dans une zone contaminée, ce qui ne signifiait pas qu'elles avaient été elles-mêmes contaminées. Pour s'en assurer, il aurait fallu procéder à des mesures anthropogammamétriques (mesure de la contamination), ce qui n'avait pas été le cas. Le fait que M. Dubrova ne cite pas son propre article, pourtant paru dans *Nature,* montre que ces critiques étaient sans doute pertinentes.

En ce qui concerne les souris, M. Voisin *« a du mal à imaginer une molécule qui créerait un signal qui se transmettrait à la descendance »*. L'alternative serait effectivement un défaut de réparation de l'ADN. Mais, là encore, le Français met en garde contre une transposition à l'homme. *« Il est difficile d'imaginer que ces gènes puissent passer la barrière germinale, beaucoup plus restrictive chez l'homme que chez les rongeurs » :* les cellules mutantes seraient naturellement éliminées. A son sens, nous n'avons pour l'heure pas une connaissance suffisamment poussée du génome pour trancher.

« Chez l'homme, on n'a jamais rien trouvé de probant, note pour sa part Christian Chenal, du département des radiations (Inserm-Rennes-I). *Sur la cohorte des survivants d'Hiroshima, rien d'anormal n'a été détecté jusqu'à la deuxième génération. »* La communauté scientifique est désormais quasiment persuadée qu'il peut survenir des anomalies sur les gènes de réparation. Une mutation sur un tel gène pourrait entraîner une multiplication cellulaire anormale. *« L'instabilité génétique existe naturellement. Elle n'est pas une anomalie en soi,* explique M. Chenal. *Mais des facteurs externes – molécules chimiques, radiations ou autres – peuvent augmenter ses effets. »* Reste à découvrir les modes de transmission de cette instabilité. Le sujet est de plus en plus à la mode, note-t-il. Les travaux de M. Dubrova et de ses collègues britanniques pourraient le rendre plus populaire encore.

Hervé Morin

Le futur au placard

Deux musées de la mode parisiens célèbrent l'éternité de l'éphémère

GIGANTESQUES armoires du temps qui passe, les musées de la mode abritent dans leurs réserves les vestiges de l'éternité transitoire : sensibles à la lumière, à la poussière, les vêtements sont tout aussi menacés par les modes infidèles qui les ont inspirés. A l'heure où la garde-robe entre dans l'ère du virtuel, où l'on peut envoyer son clone essayer son maillot de bain en ligne, deux expositions mettent en scène le grand déballage des saisons et des jours.

Au musée de la mode et du textile, qui dépend de l'Union centrale des arts décoratifs, Pamela Golbin, conservatrice chargée des collections du XXe siècle, a proposé à Macha Makeieff de *« répondre »*, sous forme d'installation, à l'exposition « Gardes robes » inaugurée un an plus tôt : celle-ci présente les choix vestimentaires de trente-neuf personnalités, de Cléo de Mérode à la duchesse de Windsor, en passant par Denise René et Norman Parkinson. Le rideau se lève sur une pièce unique, une salle de cinquante mètres carrés dont les murs jaune soleil et bleu azur servent de décor à toute une galerie de *« reliques »* réinventées, à force de collages et de bricolage poétiques.

CRÈCHE DE HAS-BEEN

Dans cette crèche de has-been glorieux, animaux naturalisés en tenue de cérémonie, chandails sport et robes de jumelles, poils et fils d'or, plumes et verroterie deviennent les porte-parole du temps qui s'échappe de toute part. Temps de vide-poche, temps de vitrine, ou de représentation terminée. *« Après le spectacle, les acteurs jettent leurs costumes. Quand je vois un vêtement, je pense à l'absence. Ici, j'ai choisi de parer des reliques. »* Ici, une vieille pie à la patte rouge semble avoir enfilé un unique gant de théâtre. Là, un crâne de singe sort de chez la modiste, et se pavane sur une corbeille de mariage.

Rien n'est macabre, le jeu défie la mort avec une plume. Ce faisant, les objets incarnés se pavanent comme dans une nature de fable, où chaque oiseau nargue l'autre avec son beau ramage. Mais il n'y a plus d'odeur, plus de bruit, l'entraille a cédé la place à l'ornement, au plaisir posthume de l'artifice et de ces petits riens voués au débarras et à l'oubli.

Macha Makeieff, coauteur et metteur en scène des spectacles de la compagnie Deschamps et Deschamps depuis 1981 (*Les Petits Pas*, *Lapin Chasseur*, *Les pieds dans l'eau*, *C'est magnifique*, *Le défilé*, *Les Précieuses ridicules*), ou encore des fameux *Deschiens*, créés pour Canal+, nourrit une approche très particulière de la mode, dont elle affirme : *« Elle me touche parce qu'elle porte en elle une cause perdue d'avance. Ce qui nous paraît si sophistiqué, si juste est condamné. »*

Ce cycle infernal, certains, au nom d'un futur éternel, avaient cru pouvoir s'en débarrasser. La mode lisse, spatialement correcte d'André Courrèges ouvre avec un uniforme-pantalon d'hôtesse de l'air de Jacques Estérel la rétrospective *Mutations/Mode 1960 : 2000*, organisée au Musée Galliéra. *« La mode s'habillerait-elle d'utopie ? »* A cette question philosophique lancée par Jean Tiberi, maire de Paris et membre du comité d'honneur, l'exposition répond par le bazar de toutes les euphories textiles, de l'anorak coupe-vent en polyamide Nylfrance à la robe K de Bory, aux deux cent cinquante pièces de vinyl à assembler à la façon d'un puzzle.

Parmi les pièces exceptionnelles, on retrouve ici les fameuses *Poster dresses* en fibre de cellulose, dont l'une reprend le motif de la boîte de Campbell Soup célébrée par Andy Warhol. Entre vêtement sans couture d'assemblage, de Nanni Strada (1974) et Nike Air (1979), à poche d'air insérée dans les semelles des baskets, tous les futurs se télescopent et commencent leur conversation dans le grenier du troisième millénaire. La robe en tissu rétroréfléchissant empruntée par Jean-Charles de Castelbajac à la signalétique routière côtoie sans heurt le tailleur-pneu de Thierry Mugler. Le regard est là, qui recycle le crin de cheval (Issey Miyake), le galuchat (Gianni Versace), le ciment (Paco Rabanne), l'or (Adeline André), manipule le temps et le soumet à toutes les métamorphoses : robe « rouillée » d'Hussein Chalayan (1995), veste de velours gaufré à chaud de Nigel Atkinson (1990), chemise fondue de Kosuke Tsumura (1996).

Toutes les expérimentations se retrouvent, au rendez-vous de l'imaginaire et de la technologie. Les créateurs de mode jouent les alchimistes. Sous la direction de Valérie Guillaume, l'ouvrage collectif qui sert de mémoire à l'exposition (Editions Paris Musées, 152 pages, 245 F, 37,35 €) est un vrai plat de résistance, où tout est dit ou presque, sur l'extensible, le respirant, et les rêves contemporains de microencapsulation, qui fait imaginer des parures de lit aphrodisiaques, des tenues de gymnastique bourrées de vitamines et des costumes anti-stress. Mais, sur le terrain, la maigre scénographie ne rend pas grâce à la qualité des pièces exposées, en particulier celles de la dernière salle (Marc Audibet, Issey Miyake, Adeline André, Christian Lacroix, Yohji Yamamoto, Martine Sitbon...), au moment où l'utopie, affranchie de ses gadgets et toute démonstration, retrouve à travers la technique ou l'exercice de style l'humilité du cœur.

Laurence Benaïm

★ *Beaux restes.* Macha Makeieff. Musée de la Mode et du Textile. 107, rue de Rivoli 75001 Paris, Tél : 01-44-55-57-50. Entrée libre, tous les jours sauf le lundi. Jusqu'au 22 octobre. *Mutations/Mode.* Musée Galliéra. Musée de la Ville de Paris, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris. Tél. : 01-47-20-85-23. Entrée : 45 F, 6,87 €. Tous les jours sauf le lundi.

La chair du vestiaire, selon Macha Makeieff

« Ces habits, ils nous ont respirés, ils respirent nos doutes, nos ferveurs, l'ennui, les peines, la trahison et ses peurs, ils ont l'odeur attachée de nos colères. Et les tissus, le lin, le voile, la laine, disent si bien nos fibres de chair, nos os, nos tendons, nos muscles. On aurait envie de mettre les nerfs et les tendons, ou leurs représentations de cire ou de résine, la peau, les viscères brillants côte à côte avec les étoffes, les doublures, autres traces de ce qui a été porté, textures du dedans* (...) *».

Sur la couverture de l'album de poche *Beaux Restes*, que publie Macha Makeieff pour l'exposition (Actes Sud, 35 F, 5 €), deux mariés de pacotille se tiennent la main : mais un crâne d'oiseau flanqué d'une perle a remplacé la tête du promis. Prises dans l'atelier de Macha Makeieff, les photos de Gilles de Chabaneix restituent les trophées de cette naturaliste du bizarre, où le bestiaire couture côtoie la *« tombola des déclassés »*, entre héron à voilette et grenouille défaite. L'image est là, fidèle à l'installation qui met en scène en trois dimensions ce lion coiffé de roses de soie nacrées, et dont le regard triste illuminé par quatre larmes de strass a inspiré son prénom, *« chagrin »*.

RICHARD DOUTIN

« La robe jaune », une des pièces de l'installation de Macha Makeieff pour « Beaux restes ».

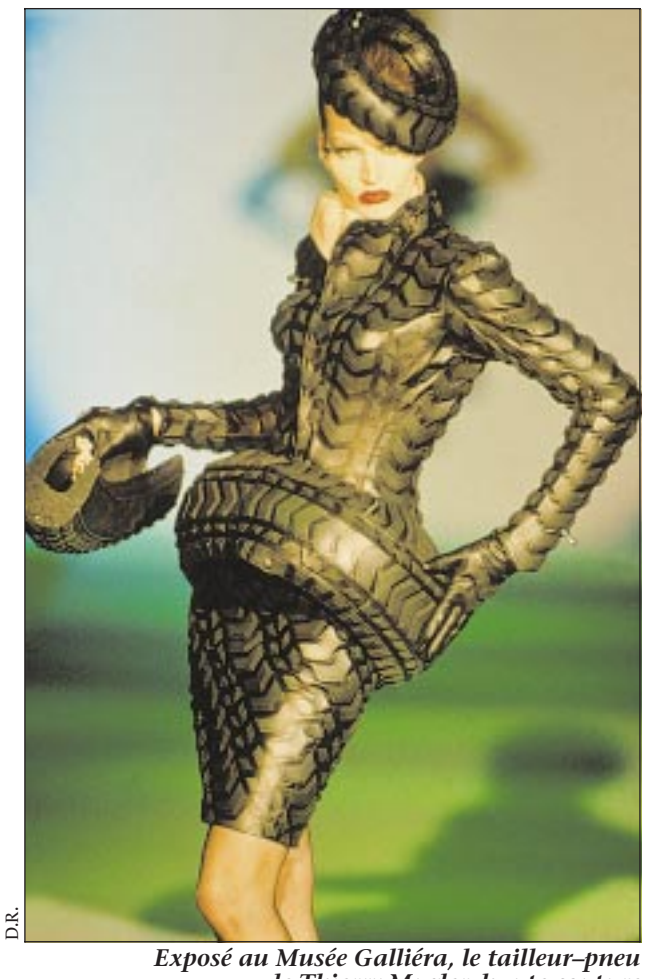

D.R.

Exposé au Musée Galliéra, le tailleur–pneu de Thierry Mugler, haute couture printemps-été 1997, cuir et caoutchouc.

Le design des années 60 sur le marché

EN 1997, Fabien Bonillo, brocanteur de design, Aude Charié, fondatrice de l'agence de communication Papyrus, et quelques autres (la galerie As'Art, le paysagiste Christophe Leconte, la société Performance d'acteurs...) s'installaient passage du Grand-Cerf, dans le 2e arrondissement de Paris. D'autres suivirent. Les créatrices de bijoux Sylvie Bravelec et Marie Lise Gohello, l'architecte d'intérieur Pierre-Marie Couturier, Zygote, Pachyderme... ouvrirent boutique et redonnèrent vie à ce lieu de charme qui, pourtant, mourait faute de passants.

Par goût pour les Puces mais aussi pour s'amuser, Fabien et Aude songèrent à créer un événement dans le passage. Quelque chose qui n'existait pas ailleurs. Ils pensèrent à des Puces de design, trouvant que cela correspondait à l'esprit du quartier – la rue Tiquetonne est toute proche – et à l'intérêt grandissant du public pour ce mobilier. *« On voulait réunir et mettre en valeur des objets qu'on aime. L'idée des Puces nous séduisait par son côté libre. C'est une balade et en même temps, pour les amateurs, un moyen de trouver ce qu'ils attendent »*, précisent les initiateurs du projet qui, après s'être lancés à la chasse aux participants, réussirent à monter l'opération. Le 1er mai 1999 se tenait la première édition avec une douzaine de stands. Les 2 et 3 octobre de la même année, la deuxième regroupait 25 participants. Un succès. Le public était au rendez-vous, pas seulement pour se promener mais pour acheter. L'aventure était lancée.

30 OBJETS UTILES EXPOSÉS

Cette année, les Puces s'étalent sur trois jours et réunissent, passage du Grand-Cerf, mais aussi place Goldoni, des jeunes désigners, des écoles et des exposants professionnels venus de toute la France. *« On a dû en refuser*, remarque Fabien Borillo, *faute de place. »* La deuxième édition avait eu comme marraine Andrée Putman. Cette fois, elle a un parrain, le designer Roger Tallon, à qui l'on doit notamment l'escalier hélicoïdal, le TGV Atlantique, les chaises *TS*, le téléviseur Téléavia, le tabouret Cryptogramme... Cette présence a inspiré Sabine Sautter, ancienne directrice commerciale du Centre Georges-Pompidou et fondatrice de l'agence Haute Définition, spécialisée dans les cadeaux d'affaires. *« J'avais envie*, dit-elle, *de présenter, autour de Roger Tallon, une trentaine de designers qui, à travers des objets quotidiens, ont marqué le XXe siècle. J'ai donc sélectionné, pour chacun d'eux, un objet phare de leur création. L'idée maîtresse de cette présentation étant de montrer que l'objet n'arrive pas par hasard mais, au contraire, qu'il exprime quelque chose, il est porteur de sens, par sa forme, sa couleur... »*

Une trentaine d'objets utiles, du quotidien, qui ont été conçus par des designers soucieux de résoudre l'équation création/fabrication en grande série, seront ainsi *« exposés »*. *« Je veux que l'objet qui, d'habitude, passe un peu inaperçu, interpelle les gens. Mais aussi, qu'il gagne, dans cette présentation, une dimension ludique »*, précise Sabine Sautter. Une façon aussi de (re)découvrir que derrière chacun de ces objets se cache la personnalité d'un designer. Entre autres : Alvar Aalto, Ron Arad, Joe Colombo, Arne Jacobsen, Ross Lovergrove, Michele De Lucchi, Enzo Mari, Ingo Maurer, Jasper Morrison, Roger Pfund, Boris Sipek, Ettore Sottsass, Philippe Starck... Et Roger Tallon.

Véronique Cauhapé

★ Les puces du design, brocante des designers du XXe siècle. Du samedi 6 au lundi 8 mai, quartier Montorgueil/Saint-Denis, Passage du Grand-Cerf/Place Goldoni. Exposition *Demain se collectionne aujourd'hui, 30 designers autour de Roger Tallon*, du 5 au 8 mai, au showroom de Haute Définition, 4, passage du Grand-Cerf, 75002 Paris. Tél. : 01-40-41-16-00.

PERRONO - BIJOUX
Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"
OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Jacques Gautier
Bijoux d'art

36, rue Jacob 75006 Paris - Tél/Fax 01.42.60.84.33

lundi 8 mai
Les Grands Magasins de Paris et de la région parisienne seront ouverts le lundi 8 mai.
B.H.V. RIVOLI, FLANDRE, TOUS CENTRES COMMERCIAUX ET BANLIEUE • LE BON MARCHÉ RIVE GAUCHE • C & A RIVOLI, MONTPARNASSE, HAUSSMANN, LA DÉFENSE • GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN, MONTPARNASSE, ÉVRY 2 • MARKS & SPENCER HAUSSMANN, RIVOLI, LA DÉFENSE ET BANLIEUE • PRINTEMPS HAUSSMANN, ITALIE, NATION, PARLY ET VÉLIZY • SAMARITAINE RIVOLI

Souvent orageux

SAMEDI. Une dépression au large du Portugal envoie des masses d'air humides et instables par le sud de la France. Les orages vont dominer sur l'ensemble du pays. La douceur sera printanière.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le matin, le ciel sera partagé entre les nuages et les éclaircies et des brouillards se formeront par endroits. En fin de matinée, le temps deviendra souvent lourd avec des ondées ou des orages. Les températures seront comprises entre 19 et 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps nuageux du matin avec des brouillards par endroits deviendra lourd et orageux avec des orages parfois forts. Le thermomètre indiquera entre 19 et 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après des brouillards matinaux, le temps orageux remonte progressivement par le sud. Les orages pourront être forts l'après-midi. Les températures seront élevées entre 20 et 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps devient de plus en plus lourd au fil des heures. Des ondées se produiront en plaine et des orages éclateront sur les Pyrénées. Les températures seront comprises entre 20 et 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Peu à peu, les nuages envahissent le ciel et apportent des orages forts ou de la pluie. Les températures seront douces entre 20 et 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le matin, sur le Languedoc-Roussillon, le ciel sera couvert avec des pluies orageuses par moment soutenues. Ensuite le ciel sera souvent très nuageux, mais avec quelques trouées sur l'ensemble des régions avec des ondées ou des orages. Le vent d'est soufflera à 70 km/h sur les côtes varoises. Le thermomètre indiquera entre 17 et 22 degrés.

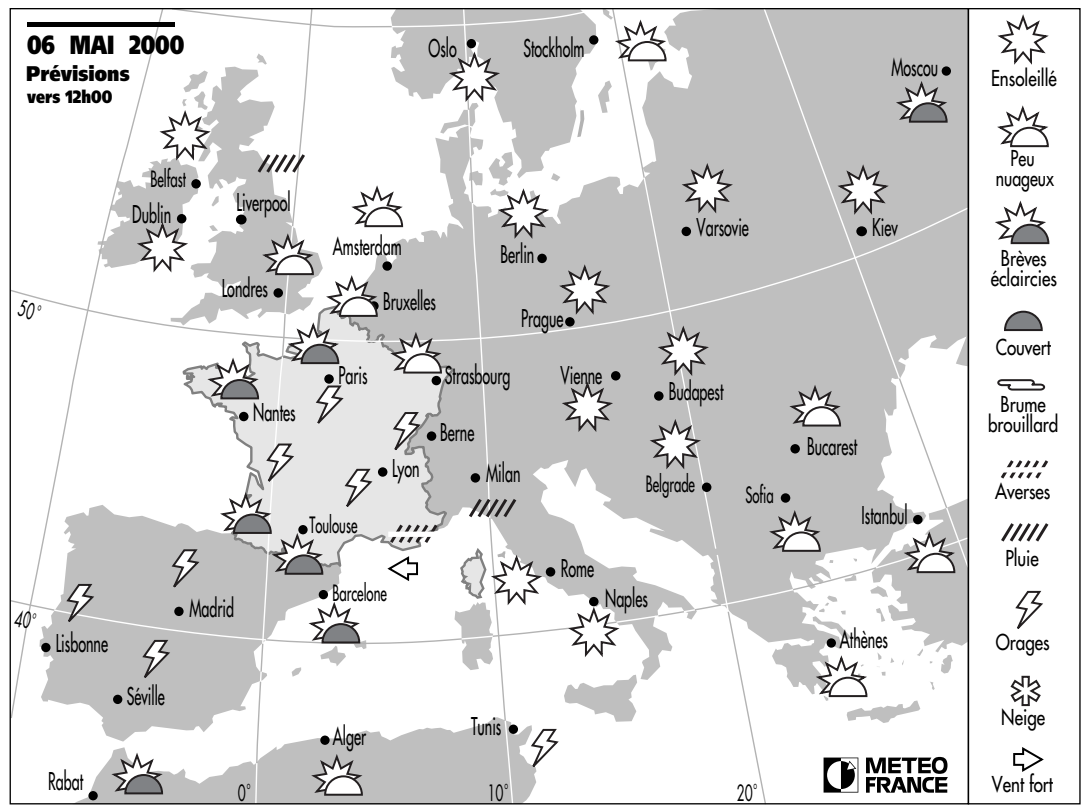

(Publicité)

PRÉVISIONS POUR LE 06 MAI 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	14/22	N
BIARRITZ	13/21	N
BORDEAUX	14/22	P
BOURGES	11/21	P
BREST	10/17	N
CAEN	11/16	N
CHERBOURG	10/18	N
CLERMONT-F.	11/22	P
DIJON	12/22	P
GRENOBLE	10/23	P
LILLE	12/19	N
LIMOGES	12/19	P
LYON	13/23	P
MARSEILLE	15/22	P
NANCY	11/21	C
NANTES	10/20	C
NICE	16/23	P
PARIS	12/21	N
PAU	10/21	N
PERPIGNAN	13/20	P
RENNES	12/21	N
ST-ETIENNE	10/21	P
STRASBOURG	12/23	P
TOULOUSE	12/22	N
TOURS	11/20	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/26	P
FORT-DE-FR.	24/29	C
NOUMEA	23/27	S
PAPEETE	24/30	P
POINTE-A-PIT.	23/30	S
ST-DENIS-RÉ.	22/26	S
EUROPE		
AMSTERDAM	12/23	S
ATHENES	13/22	S
BARCELONE	13/18	N
BELFAST	7/16	S
BELGRADE	13/26	S
BERLIN	13/25	S
BERNE	8/23	S
BRUXELLES	12/22	S
BUCAREST	8/25	S
BUDAPEST	15/26	S
COPENHAGUE	7/18	S
DUBLIN	9/15	S
FRANCFORT	11/25	S
GENEVE	11/18	N
HELSINKI	1/13	S
ISTANBUL	11/17	S
KIEV	11/23	S
LISBONNE	13/18	P
LIVERPOOL	10/21	P
LONDRES	11/21	S
LUXEMBOURG	12/22	S
MADRID	9/17	P
MILAN	15/19	P
MOSCOU	7/15	N
MUNICH	8/23	S
NAPLES	16/24	S
OSLO	5/18	S
PALMA DE M.	14/24	N
PRAGUE	11/23	S
ROME	15/21	S
SEVILLE	14/20	P
SOFIA	9/21	S
ST-PETERSB.	4/10	N
STOCKHOLM	3/13	S
TENERIFE	12/17	S
VARSOVIE	10/22	S
VENISE	16/23	S
VIENNE	14/24	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	17/29	C
BUENOS AIR.	7/15	S
CARACAS	23/29	S
CHICAGO	17/24	S
LIMA	16/21	S
LOS ANGELES	13/21	S
MEXICO	11/21	P
MONTREAL	10/20	S
NEW YORK	17/22	S
SAN FRANCIS.	10/16	C
SANTIAGO/CHI	5/20	S
TORONTO	14/22	S
WASHINGTON	19/31	S
AFRIQUE		
ALGER	13/23	S
DAKAR	20/24	S
KINSHASA	21/30	P
LE CAIRE	15/25	S
NAIROBI	17/27	S
PRETORIA	9/18	S
RABAT	14/21	N
TUNIS	17/26	P
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/32	S
BEYROUTH	16/21	S
BOMBAY	26/32	S
DJAKARTA	28/30	C
DUBAI	25/37	S
HANOI	26/31	P
HONGKONG	23/28	S
JERUSALEM	14/23	S
NEW DEHLI	27/32	S
PEKIN	11/26	C
SEOUL	13/18	S
SINGAPOUR	26/30	S
SYDNEY	15/20	S
TOKYO	15/22	C

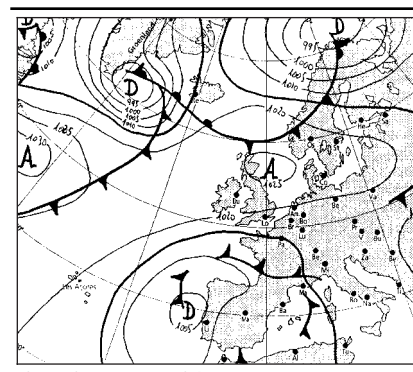

Situation le 5 mai à 0 heure TU

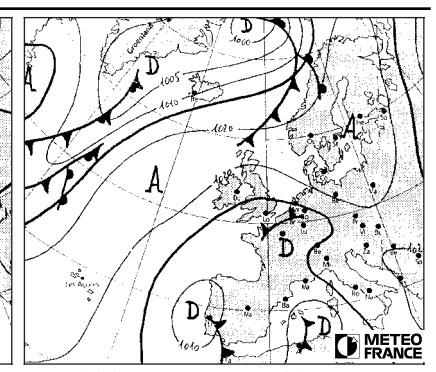

Prévisions pour le 7 mai à 0 heure TU

OBJETS

La topiaire, signature du jardin BCBG

C'EST le dernier chic jardinier, le must de la création horticole, l'accessoire qui donne la petite touche de raffinement excentrique à la pelouse de la propriété familiale. Le printemps est là et la topiaire – un végétal à feuillage persistant taillé en forme de boule, de pyramide, d'animal ou encore de fontaine – s'impose comme la coqueluche du jardin bourgeois. *« Charmant »*, *« adorable »*, *« original »*, l'art topiaire sera l'un des temps forts de la septième édition de l'Art du jardin, qui se tiendra du 26 au 29 mai à l'hippodrome de Longchamp et accueillera notamment des topiaires géantes en forme d'arrosoir.

Débordés, les pépiniéristes spécialisés ne savent plus où donner du sécateur. Cette *« forme vivante de sculpture décorative »* réalisée à partir de buis, d'if, de laurier, de houx ou de cyprès à croissance très lente s'émancipe progressivement des gazons aristocrates. Elle se propose aussi en version miniature pour balcons. Témoin de ce succès, la topiaire accueille les visiteurs dans les restaurants branchés et les salons huppés. Bernard Magniant (Casa Lopez) a multiplié les motifs topiaires sur ses tapis et même sur les faïences de son catalogue. *« Les gens adorent l'élégance de ces sculptures végétales,* dit-il. *Elles ont un petit côté "orangerie du château de Versailles" qui plaît énormément. »*

L'art topiaire est, en effet, lié au jardin à la française, et son ordonnancement rigoureux. Néanmoins, tout a commencé avec le *topia* romain, le jardin d'agrément entretenu par un esclave (*topius*) souvent d'origine perse, syrienne ou égyptienne. La sculpture végétale décorative représente des animaux sauvages, des figures mythologiques.

VIEILLE TRADITION FRANÇAISE

L'art topiaire reste très vivant au Moyen Age, mais c'est à la Renaissance qu'il prend tout son essor, surtout en Italie. En France, les créations de Le Nôtre jouent avec la verdure des buis taillés alternant avec la blancheur des statues. *« En 1990, lorsque nous avons débuté la restauration des jardins du château de Versailles, les buis avaient grandi. En examinant des aquarelles anciennes, nous nous sommes aperçus qu'à l'époque il existait une multitude de topiaires »*, se souvient Jean-Pierre Babelon, ancien directeur général du Château et du Domaine de Versailles, qui accueille de nouveau des végétaux taillés en pion de jeu d'échecs ou en figures géométriques.

Vieille tradition française tombée en désuétude, la topiaire est aujourd'hui une mode importée de Grande-Bretagne et d'Italie. Les horticulteurs transalpins, en particulier, ont contribué à faire baisser les prix en proposant sur le marché des produits plus accessibles. Les producteurs français ont suivi. Désormais, on peut trouver une jolie boule de buis (de cinq ou six ans d'âge) à moins de 100 francs (15,24 €). Il y a quelques années, il fallait probablement compter le triple. Taillé en coq ou en poule, un petit buis se négocie néanmoins autour de 400 francs environ (60 €). La taille s'effectue deux fois dans l'année ; en juin, on raccourcit les jeunes pousses, et en septembre on pratique une taille dite « de formation ». Il faudra patienter au moins une saison avant d'espérer rattraper un coup de ciseaux malheureux...

Lorsqu'il se veut majestueux, l'art topiaire reste d'essence aristocratique. A Jargeau (Loiret), Chantal Ferotin sculpte d'imposantes figures de chevaux, de cerfs ou de sangliers très appréciées dans les parcs des belles demeures de Sologne. *« Pour mettre en valeur une topiaire, il faut disposer d'un site qui s'y prête et de beaucoup d'espace. Une telle figure dans un jardin de banlieue, ce serait dommage »*, insiste cette passionnée d'aviation qui s'est confectionné un buis en forme d'avion...

L'homologue bourgeois du nain de jardin ?

Cette vision élitiste du jardin classique est battue en brèche par certains professionnels. Christian Barthélemy, fondateur de la société Topiary à Saint-Brice (Vienne), entend bien participer à une opération de démocratisation. *« Il faut rendre la topiaire accessible, la faire sortir du cénacle des accessoires de jardin de très haut de gamme »*, explique cet ancien des arts déco qui s'est spécialisé dans les figures mobiles d'assez petite taille et réalisées à partir d'une mousse végétale mise au point à l'aide de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et fixée sur une armature légère recouverte de lierre. Il suffit d'arroser et de tailler régulièrement pour que la sculpture garde son aspect. Parmi les commandes spéciales réalisées par Topiary figurent entre autres une sirène, un sous-marin (commandé par un ancien officier de la marine) ou une énorme théière. Un client de Belgique a adressé une photo le représentant sur un banc et a fait représenter la scène, en lierre.

PIPE, SCORPION, RAT...

On connaît également d'énormes tortues végétales paraissant ramper sur le gazon, et même de gigantesques taupes émergeant du sol. Parmi d'autres fantaisies, citons cet extrait d'un catalogue italien proposant des sculptures végétales en forme de pipe, de saxophone, de scorpion, de méduse, de chat, de rat, de voiture de formule 1, de voilier, d'hippopotame, de raquette de tennis, de bicyclette, de cœur entouré de deux pigeons, ou de parapluie... Ce foisonnement n'est peut-être pas si éloigné du grain de folie du jardin populaire, ses poteries animalières, ses mini-fontaines et ses cailloux multicolores. La topiaire, homologue bourgeois du nain de jardin ?

Le prochain incontournable, promettent les spécialistes, sera la sculpture végétale d'intérieur. *« La topiaire, c'est le bonzaï à la française. Elle s'inscrit dans un vaste mouvement de va-et-vient ; le jardin est entré dans la maison, mais il tend aussi à devenir une extension de l'habitation, une pièce supplémentaire avec son propre mobilier »*, s'amuse Arnaud Maurières, paysagiste attitré du pépiniériste Delbard et artisan du nouveau jardin du Musée national du Moyen Age de Cluny, boulevard Saint-Germain, à Paris. Où l'on pourra bientôt découvrir des topiaires à la mode médiévale.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 108

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

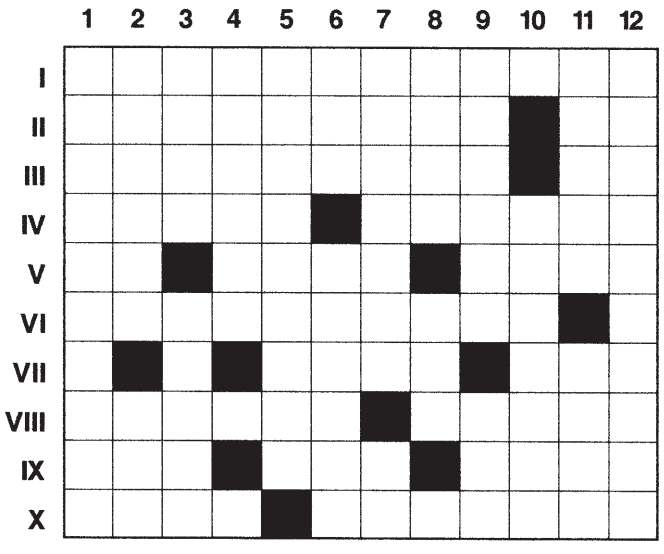

HORIZONTALEMENT

I. Approche amoureuse un peu brutale. – II. Le premier à vous couvrir. Points en opposition. – III. Travaille dans les coins tranquilles. Donne le choix. – IV. Attend vos dons. Qui va bien. – V. Tranche de rosbif. Protection en pleine mer. Sortie du violon. – VI. Qui prendront toujours les devants. – VII. Parlé dans les Highlands. Présente le contenu. – VIII. Mis à niveau. Carnassier, il devient délicat quand il passe à table. – IX. Association en affaires. Mit bas. Vous en fera voir de toutes les couleurs. – X. Travaille sur la branche. Passes au chinois.

VERTICALEMENT

1. Dernière chance avant la chute. 2. Son coup fait avancer. Fournisseur de cônes. – 3. Pour obtenir une réduction... en réduction. Cheville sur l'embarcation. – 4. Deuxième point sur le court. – 5. Prirent soin de nettoyer à fond. – 6. Bien plus long qu'epsilon. La bonne étoile du *Monde*. – 7. Pensent qu'il y a quelqu'un au-dessus, mais n'aime pas la hiérarchie. D'un auxiliaire. – 8. Va se jeter dans la Seine. Retourné et bouleversé. – 9. Mit Jeanne sur la toile. Pousse dans le mauvais sens. – 10. Protégés par contrat. – 11. Lumières de la ville. Rencontre sous la couverture. – 12. Télamons et autres atlantes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 107

HORIZONTALEMENT

I. Impondérable. – II. Nounou. Ailes. – III. Tub. Stem. Esc. – IV. Emir. Débuta. – V. Rosière. Lier. – VI. Nu. Miennes. – VII. Attend. Ut. Me. – VIII. Uea. Initial. – IX. Rectite. Il. – X. Egéries. Sale.

VERTICALEMENT

1. Internaute. – 2. Moumoute. – 3. Pubis. Tare. – 4. On. Rime. Er. – 5. Nos. Ein. Ci. – 6. DUT. Redite. – 7. Eden. Nis. – 8. Rame. Nuit. – 9. Aï. Blettes. – 10. Bleuis. – 11. Lesté. Mail. – 12. Escarcelle.

PHILATÉLIE

Henri-Louis Duhamel du Monceau

AGRONOME, homme de lettres, ingénieur français, auteur des *Eléments d'architecture navale,* décrit par Diderot comme étant un *« modèle du savant philanthrope »,* Henri-Louis Duhamel du Monceau, baptisé le 20 juillet 1700 à Paris, où il meurt en 1782, est le sujet d'un timbre à 4,50 F (0,69 €) qui sera en vente dans les bureaux de poste à partir du lundi 15 mai.

Botaniste de vocation, l'Académie des sciences lui confie la mission de contrôler les bois utilisés dans la construction navale. Il se voit adjoindre un certain Georges Leclerc, qui prendra plus tard le nom de Buffon, auquel La Poste a déjà consacré cinq timbres. Son *Traité général des forêts* lui vaut d'appartenir à de nombreuses académies scientifiques européennes. Il est aussi l'auteur d'un *Traité de la conservation de la santé des équipages des vaisseaux.* Enfin, il établit une école de chirurgie à Brest.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné par Jean-Paul Véret-Lemarinier, gravé par Pierre Albuisson, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante exemplaires. Sa vente anticipée « premier jour » se déroulera les 13 et 14 mai à Orléans (Loiret), au bureau de poste temporaire ouvert au Muséum des sciences naturelles, 6, rue Marcel-Proust. Ce timbre sera également vendu à Paris (sans oblitération spéciale), le samedi 13 mai, au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (15e).

Pierre Jullien

★ Souvenirs philatéliques : Claude Couroux, 116, rue de Champoigny, 45140 Ingré.

EN FILIGRANE

■ **Elections.** La Poste consulte jusqu'au 15 juin, pour la première fois, les enfants des écoles primaires et près de mille cinq cents personnes issues des milieux professionnels ou associatifs du timbre. Leur vote désignera le plus beau timbre et la plus belle série émis en 1999. Cette consultation s'ajoute à celle organisée depuis dix ans auprès des réservataires ou abonnés aux nouveautés de La Poste. Ce vote désignera les vainqueurs des Cérès de la philatélie, qui seront remis aux lauréats lors d'une cérémonie le 28 septembre.

■ **Académie.** La dernière livraison des *Documents philatéliques,* la revue trimestrielle éditée par l'Académie de philatélie, propose un intéressant article de Louis-Eugène Langlais sur le service postal fluvial en Colombie de 1890 à 1899 (*Documents philatéliques*, 70 F, 10,67 €, auprès de J.-F. Brun, 85 Galerie Beaujolais, Palais-Royal, 75001 Paris).

■ **Les TAAF à la Réunion.** Le siège du territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), qui se distingue par une production de timbres-poste de qualité, est désormais situé à la Réunion : TAAF, rue Gabriel-Dejean, 97410 Saint-Pierre, la Réunion (tél. : 02-62-96-78-34).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ

Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CHANSON **Outre des affinités musicales communes (la pop), Françoise Hardy et Etienne Daho partagent l'art de marier les contraires, légèreté et insouciance d'un côté, spleen et passion à vif de l'autre. Il était donc logique que les deux chanteurs-amis, qui publient en même temps un nouvel album, se retrouvent sur un duo, *So Sad*, une reprise des Everly Brothers. ● *CORPS & ARMES*, de Daho, surprendra par sa luminosité, son sens de l'emphase et son emploi des cordes, même s'il ne constitue pas une rupture dans la discographie du chanteur. ● *CLAIR-OBSCUR*, de Françoise Hardy, représente, lui, une accalmie après les orages du *Danger*. ● LES VALENTINS, protégés de Daho, sont intervenus sur ces deux disques. Ces deux musiciens-arrangeurs préfèrent user de leur sensibilité plutôt que de recourir aux ficelles des requins de studio.**

Etienne Daho et Françoise Hardy, égéries pop de la scène européenne

L'une chante, l'autre aussi ; leurs carrières sont liées depuis le début des années 80. L'un et l'autre cultivent un style où la légèreté se marie à la mélancolie

SOLEIL NOIR et pop légère, passion à vif et facilité : Françoise Hardy et Etienne Daho marient les contraires avec une élégance qui les unit. Etienne Daho fut taxé d'inconséquence, passant quelques week-ends à Rome par souci d'afficher une posture dandie et branchée. En réalité, il voulait y visiter les ruines – tout homme porte en lui un brasier et ses cendres. Françoise Hardy, elle, gardera *ad vitam æternam* l'image de la longiligne adolescente de *Tous les garçons et les filles*. Rien depuis ne la fit s'épaissir. Sa voix, insaisissable, dit sa mélancolie – la « bile noire », l'une des quatre humeurs, celle qui poussait à la tristesse, selon les médecins d'autrefois. Humeurs encore : le sang et le flegme. *« Je n'aime rien tant que la blessure protégée par le mur de ses apparences »*, écrit Françoise Hardy dans *Clair-obscur*, album brillant que vient de publier la chanteuse.

Après un badinage en famille – Hardy-Dutronc sur un quai de gare, comme l'étaient Mireille et Jean Nohain au temps de la conquête du swing, les deux tenants de la glissade pop chantent en duo la tristesse d'un amour mourant (*So Sad*, des Everly Brothers). Voudrait-on chercher à tout prix l'essence de l'esprit français qu'il faudrait creuser ce sens du détachement, de l'esquive. Etienne Daho et Françoise Hardy partagent la même conception du caractère aérien, immatériel, joli des mélodies pop. Mais l'Hardy de Daho est, au fond, celle du spleen – la possession est précaire et les défenses sans cesse vaincues par la passion. Certains verront dans cet usage de la chanson un barbant substitut du Tranxène. D'autres, un brise-cœur, un exorcisme dont on réchappe en se délectant.

De son appartement montmartrois, réintégré en 1997 après deux ans d'exil londonien, Etienne Daho, garçon dépouillé, dit les talents de la chanteuse, son amie : *« Elle décortique le sentiment amoureux avec des mots qu'on n'utilise pas dans la chanson habituellement »*. Un exemple, le disque, *« magnifique »* et incompris, sorti en 1996, où l'auteur de *Et si je m'en vais avant toi* (chanté par Daho en 1984) tire les ficelles de la défaite : *« Tu te croyais à l'abri du danger/ Tu avais fermé la porte, tout rangé, tiré quelques traits,/Gommé des portraits, des ratures, des bavures,/Camouflé les blessures, de ta vie, tout rangé... »* (dans *Le Danger*). *« Le silence*, écrit-elle encore, *n'est jamais immobile, toute attente a un sens. »* Tapie dans l'ombre, la légitime démence attend son heure. Etienne Daho revient, l'air de rien, sur les lieux des crimes.

JEAN-MARIE PÉRIER

LE SENTIMENT DU DANGER

Côté face, Daho a l'air d'un jeune homme bien élevé, d'un chanteur pop très lisse, d'un musicien léger. Côté pile, il cultive le sentiment du danger, de l'ébranlement soudain. Militant, jamais..., sauf pour protéger les gens contre les tueurs anonymes – il sera à l'origine de l'album *Urgence*, en 1992, qui a rapporté près de treize millions de francs pour la recherche contre le sida. Daho aime le danger, l'éclair. *« Une vieille Palestinienne m'avait dit : "Avoir été dangereux un millième de seconde, avoir été beau un millième de millième de seconde, être cela, cela ou heureux, ou n'importe quoi, puis se reposer, et quoi de plus" »*, écrivait Jean Genet lors de son séjour en Palestine où il imagina *Un captif amoureux*. Etienne Daho a tissé des liens secrets avec l'auteur insoumis ; il en a aimé les éclats, ces plongées profondes dans les perturbations humaines. En 1984, deux ans après le triomphe de *Querelle*, le film de Rainer Werner Fassbinder adapté de Genet, Pierre et Gilles ont photographié la pop star rennaise en maillot rayé de marin pour la pochette de l'album *La Notte, la Notte*.

Mais Daho n'est pas une gouappe au cœur d'acier : sur l'épaule, les photographes anglais ont perché une perruche à ailes jaunes, amazonienne et tendre. De Jean Genet, Etienne Daho a chanté, en concert exclusivement, *Sur mon cou*, poème extrait du *Condamné à mort*. *« Sur mon cou sans armure et sans haine, mon cou/Que ma main plus légère et grave qu'une veuve/ Effleure sous mon col, sans que son cœur s'émeuve,/Laisse tes dents poser leur sourire de loup. /Viens mon beau soleil, Ô ma nuit d'Espagne/ Arrive dans mes yeux qui seront morts demain. »* Hélène Martin, qui en a composé la musique, donnait à ce poème chair et gravité ; Etienne Daho l'envoie en l'air, préférant le frôlement à la lutte.

Françoise Hardy dévoile une nature contemplative. Surnommée *« l'endive du twist »* par Philippe Bouvard, elle trimballe longtemps une guitare, un immense vague à l'âme, un filet de voix qui lui interdira l'exercice du concert – ses rares apparitions en scène, notamment un éclatant duo avec Julien Clerc (*Mon ange*, composition commune) lors du cinquantième anniversaire du chanteur au Palais des Sports de Paris en 1997, le font profondément regretter. Après avoir fréquenté le Petit Conservatoire de la chanson de Mireille, Françoise la chagrine s'habille Courrèges et Paco Rabanne, joue dans *Château en Suède*, roman de Françoise Sagan adapté au cinéma par Roger Vadim en 1963. D'elle adolescente, elle dit qu'elle était *« godiche »*. Mal dans sa peau, forcément mal-aimée, rêvant d'absolu. La légèreté, selon Hardy, n'est pas au cœur des années 60, productivistes et marxisantes, mais plutôt nichée du côté de chez Colette, Mireille et Jean Nohain, dans les années 30.

LAURE VASCONI

Françoise Hardy et Etienne Daho. Ils chantent en duo « So Sad », des Everly Brothers.

En lunettes noires, pantalon près du corps, Françoise Hardy ne renie pas les tourments d'il y a quarante ans. Ils sont intérieurs, peu portés sur la question sociale, gardé bien au froid dans les profondeurs de saturnales égalitaires – maîtres et esclaves sont traités sur un pied d'égalité ; il faut s'en réjouir, en attendant que l'ordre naturel remette chacun à sa place. En comparaison, Etienne Daho est un papillon. A Dutronc, le satyre provoquant, faible car humain – tendance anar, au sens, restrictif, de l'individu roi –, Hardy oppose la force de la résistance. Sèche, conservatrice, la chanteuse parle d'abondance (le passé, les astres, le rock, le yéyé, la mère, la séparation, etc.), là où son compagnon préfère le silence. Etienne Daho ne déteste pas la conversation, fait le chat, rebondit sur la bossa-nova et la variété américaine – tout ce qui parvient à réchauffer les cœurs.

DES MÉLODIES QUI ÉMEUVENT

Tous trois sont populaires, car ils écrivent des chansons aux mélodies, aux textes qui émeuvent. *« Une chanson,* dit Etienne Daho, *est faite pour être bouffée par les gens, happée par la rue. »* Edith Piaf avait créé *Mon manège à moi*, Daho a vendu plus de disques que jamais en la reprenant. Françoise Hardy chanta Gainsbourg (*Comment te dire adieu*) et Leonard Cohen (*Suzanne*) ; elle devint *The Yeh Yeh Girl of Paris* et l'icône pop d'une certaine Angleterre. Le loup était dans la bergerie. Daho et Hardy ont beau avoir des bleus à l'âme, ils font carrière.

Véronique Mortaigne

Un éternel jeune homme et sa famille

CORPS ET ARMES, l'album que vient de publier Etienne Daho, atteint sa cible en plein cœur : celle de la fragilité. Il y chante, toute voix devant, l'histoire d'une histoire d'amour – la rencontre, la passion, la perte, avec une luminosité inaccoutumée (*Le Monde* du 22 avril). Cet album estival et serein n'échappe pas à la logique habituelle du chanteur : *« J'ai toujours eu plein de passion, dans l'attitude, la voix,* dit-il. *Il y a toujours eu de la flamme dans mes disques. »* Poli mais sentimental, Etienne Daho, jouant la carte des affinités électives, s'est entouré, outre les Valentins *(lire ci-contre),* d'une *« famille »*.

Avec Wil Malone, complice de Massive Attack, de The Verve, ou encore de Rick Wakeman, Etienne Daho a mis des cordes et de l'emphase dans ce *Corps et armes*, comme Serge Gainsbourg et Jean-Claude Vannier en avaient tapissé *Histoire de Melody Nelson*, *« album fondateur »*, selon lui. Il a tenu le plus grand compte de ses expériences auprès de femmes de talent : Françoise Hardy, Brigitte Fontaine, qu'il a aidée à réintégrer une maison de disques (Virgin) dont il a en partie produit *Genre humain*. Dans cette famille, le chanteur, né en 1957 à Oran (son père y était militaire), inclut les Daou – Vanessa, chanteuse, et Peter, musicien –, qui produisent aux Etats-Unis une pop chic et éthérée. A leur palmarès s'inscrit *Zipless*, album composé à partir de poèmes érotiques d'Erica Jong. *« Ma chère Anne/Je vis près d'un lac avec un jeune homme/Ma chère Anne./Sa barbe est rouge/ Ses yeux perçants, comme des yeux de chats. /... Je l'aime aujourd'hui/Comme je vous ai aimé un jour. /J'aime un homme, ma chère Anne »,* chante Vanessa Daou dans *Dear Ann*, sans peur de rompre les équilibres entre le masculin et le féminin. Sur le disque d'Etienne Daho, ils chantent ensemble *Make Believe*, credo du possible et de l'impossible, rétro-disco délivré au ralenti.

CARLY SIMON ET DIONNE WARWICK

Corps et armes porte aussi la marque de Carly Simon – Daho en a adapté *Touch By The Sun*, rebaptisée *L'Année du dragon*. La vedette pop américaine, ancienne femme de James Taylor, fille du directeur des éditions Simon & Schuster, connut la célébrité avec *You're So Vain*, où elle réglait ses comptes avec ses amants (on évoqua à l'époque Warren Beatty ou Mick Jagger, dont on entend la voix). *Touch By the Sun* était dédiée à Jackie Onassis ; Carly Simon en était l'amie et chanta cette chanson sur son lit de mort, dit Etienne Daho. Il en a fait une chanson d'amour. *« En toi, l'eau dans le désert/En moi, le sage et le fou/Vont apprendre à ne plus vivre seuls. »* Plus loin, dans *La Baie*, Etienne Daho revient aux ambiances de Dionne Warwick – trait discret de trompette, ambiance feutrée et vague à l'âme à son comble. Parti à Londres *« pour* [se] *trouver »* (aucune considération fiscale, donc), le chanteur, *« épuisé par neuf mois de tournée, perdu »*, apprend par la rumeur qu'il est mort, ou le sera bientôt pour cause de sida. *« Ça m'a réveillé »*, mais ça a obscurci la sortie de l'album *Eden*, construit électroniquement, où Astrud Gilberto était venue commettre une bossa-nova.

Avant cela, Daho *« se paye une récréation très spontanée »* avec le groupe de pop synthétique britannique Saint-Etienne. Sur des fonds musicaux dansants et éthérés, il scande, en français : *« Je suis celui qui te boit, qui te dévore, où tu veux quand tu veux »*, respirant l'air de la révolution électronique londonienne. *« Toutes ces fleurs ramassées ailleurs m'ont donné l'envie de faire* Eden. *Un album au milieu de la tourmente, entre bateau et sable. » Eden* mêle chansons apaisées et mélancoliques, brillantes et menaçantes, telles *La Baie* (musique de Jérôme Soligny) ou *San Antonio de la Luna*, des Valentins. La pochette représente un Daho grec ; son profil de statue est encombré de fils – *« les méandres de l'esprit »*, explique-t-il. Au centre, un rond de papier rose dont il ne veut rien dire.

V. Mo.

★ ***Corps et armes*, 1 CD Virgin 7243 8492012.**

Parfum de fleurs d'automne

CLAIR-OBSCUR apporte le calme après la tempête de *Danger*, paru en 1996. Pourquoi s'énerver sur une guitare quand on peut danser sur Mireille et Jean Nohain, produit d'appel distingué d'un album tout en lacets et courbes, en fleurs aux couleurs de l'automne ? En 1932, Jean Nohain, le chanteur qui a importé le microphone des Etats-Unis, connaît un grand succès grâce à une chanson de Mireille et Jean Nohain, *Puisque vous partez en voyage*. Jacques Dutronc et Françoise Hardy la remettent au goût du jour, gommant les références de l'autre siècle. Le couple polissonne ; Thomas, leur fils, joue de la guitare sur ce titre d'ouverture comme sur le suivant, *Tous mes souvenirs me tuent*, une adaptation de *Tears*, l'un des titres phares de Django Reinhardt et Stéphane Grappelli – Babik Reinhardt est à la guitare rythmique.

Françoise Hardy met des mots sur les musiques que d'autres ont composées pour elle (Khalil Chahine, Alain Lubrano, Christophe Rose) ou réalise des adaptations très personnelles, telle *Contre vents et marées (Theme From a Movie That Never Happened),* d'Eric Clapton. De l'Espagnol José Maria Cano, leader du groupe Mecano, la chanteuse a repris *Un homme est mort*, datée de l'hiver 1998, déroulée sur violoncelle, voix irréelle. Tout en vibration, en ondes et ondulation, *Celui que tu veux*, chanson signée Olivier Ngog (dit Ol) et Yonis Balmayer, chantée par Hardy et Ol, dit que le temps, l'âge, n'ont pas atteint les facultés d'adaptation de la chanteuse. Pour donner à ce titre et à quelques autres les habits de l'ère électronique, elle s'est adjoint les services d'Alain Lubrano et de Dominique Blanc-Francard. On trouvera également, dans le registre contemporain, la présence de Rodolphe Burger, chargé de tailler un nouveau costume à *Tu ressembles à tous ceux qui ont eu du chagrin*, composée en 1970 par la jeune Hardy qui avait encore peur du faire du chagrin.

En duo, Jacques Dutronc, donc, mais aussi Iggy Pop – il s'agit de la réédition d'un enregistrement réalisé pour l'album conceptuel *Jazz à Saint-Germain*, en 1998 – et Etienne Daho, pour *So Sad* de Don Everly, l'un des deux Everly Brothers ; les Valentins mettent leur grain de sel et les semelles grasses de la country originelle s'en trouvent encore plus libérées de toute contrainte matérielle. *Clair-Obscur* est une jolie mélodie d'inspiration brésilienne, bossa sans l'être, balancée et tendre, comme ces histoires personnelles contées ici à demi-mots.

V. Mo.

★ **1 CD Virgin 492032-6.**

La patte sensible des Valentins, duo de mercenaires

AU CŒUR de la réussite de *Corps & armes* : les Valentins, duo formé par la guitariste Edith Fambuena et le clavier Jean-Louis Pierot, musiciens, arrangeurs, coréalisateurs de l'album et coauteurs de deux de ses chansons.

Pour son nouvel opus, Etienne Daho a fait appel à ceux qui avaient déjà participé, en 1991, à la réalisation de *Paris ailleurs*, souvent considéré comme son meilleur disque jusqu'alors. On avait aussi remarqué l'intervention du duo sur plusieurs titres du *Genre humain*, de Brigitte Fontaine, de *Fantaisie militaire*, dernier album en date d'Alain Bashung, ou de *La Part des anges*, de Jacno, pionnier revitalisé de l'électro-pop. On en oublierait presque que les Valentins ont sorti sous leur nom trois albums – *Café des deux mondes* (1990), *Les Valentins* (1993), *Ego ego* (1997) –, des disques touchants, largement ignorés par le succès commercial.

Pour eux, Etienne Daho est un « grand frère ». C'est lui qui, au milieu des années 80, déniche un petit groupe d'Aix-en-Provence, les Max Valentins, dont il produit le premier 45 tours *(Les Maux dits)*. Alors en trio, le groupe raccourcit son nom lors du départ d'un de ses membres (le futur Gérard De Palmas). Pygmalion du *Café des deux mondes*, Daho réquisitionne en retour ses protégés. Edith cosigne un titre de *Pour nos vies martiennes*. Puis le duo embarque pour New York pour l'enregistrement de *Paris ailleurs,* héritant du rôle d'abord confié à Carlos Alomar, le guitariste de David Bowie.

Mais le poids du parrainage fut parfois étouffant. Leur deuxième album, le plus réussi, pouvait aussi s'entendre comme un moyen d'exister sans leur mentor. Edith Fambuena, amoureuse des musiques noires, au jeu marqué par l'influence des guitaristes rythmiques de la new wave new-yorkaise (Talking Heads, Comateens...) ; Jean-Louis Pierot, longtemps fan de pop anglaise, impressionné, comme sa complice, par la beauté lancinante des deux derniers albums de Talk Talk *(Spirit Of Eden, Laughing Stock).* Troisième tentative, *Ego ego* sera une épreuve qui les mènera à deux doigts de la séparation. *« Nous avons souvent commis l'erreur de ne pas assez adapter notre musique à ma voix*, explique Edith. *J'ai voulu chanter des morceaux écrits pour d'autres. »* Leur collaboration avec Alain Bashung pour *Fantaisie militaire* pansera les plaies.

DES IDÉES

A l'opposé de la perfection clinique des requins de studio, le duo offre des idées et sa sensibilité. La patte Valentins ? *« Nous aimons poser un climat avant de donner une progression rythmique. »* En introduction de *Corps & armes,* la splendide *Ouverture* fonctionne sur ce principe. *« Avec Etienne, la seule difficulté est de gérer ses engouements*, estime Edith Fambuena. *L'album était pratiquement terminé quand il a voulu inclure quatre titres avec Vanessa Daou. On a dû se battre pour qu'il n'y en ait qu'un. »*

Corps & armes aura une fois de plus repoussé et modifié le propre projet des Valentins. Ils travaillent aujourd'hui les titres d'un quatrième album – *« plus axé sur la simplicité et les chansons »* – prévu pour le début de 2001. A moins qu'il ne soit retardé par une tournée avec Daho ou une nouvelle contribution...

Stéphane Davet

Alan Stivell séduit, quand Denez Prigent tourne en rond

Harpe, cornemuse, sons hip-hop et rock, « Back to Breizh » est un retour antipasséiste, mais « Irvi », très construit, inspire parfois l'ennui

SANS JAMAIS avoir sombré dans l'extrémisme nationaliste, Alan Stivell a reconstruit l'identité de la communauté celte. Son arme ? La harpe, en voie de disparition dans la seconde moitié du XXe siècle, que son père, Jord Cochevelou, avait entrepris de sauver. Alan Stivell n'est pas resté rivé à la Bretagne, où il n'est d'ailleurs pas né : en insufflant une grande dose de rock et d'électricité dans les chansons traditionnelles bretonnes dès les années 70, puis des cornemuses berbères ou des rythmiques électroniques dans les années 90, le chanteur a ouvert les portes de la Bretagne à d'autres humeurs.

Son premier 45-tours, paru en 1967, s'intitulait *Flower Power*, le plus récent CD s'appelle *Back to Breizh*. Retour en Bretagne donc, drôle d'idée pour un artiste qui ne l'a pas quittée depuis qu'il a fait ses débuts en scène, en 1954 – il est alors âgé de dix ans –, à la Maison de la Bretagne à Paris, puis comme sonneur principal du Bagad Bleimor. En 1972, un concert mémorable fut enregistré à l'Olympia : avec Dan Ar Braz à la guitare électrique et Gabriel Yacoub à la guitare acoustique, il joue *La Suite armoricaine* et *Pop Plinn* en les enveloppant de *fiddle* et de batterie binaire ; l'album séduira le grand public français. *Back to Breizh*, contrairement à *Brian Boru*, album « techno » (version drum n'bass) réalisé en 1995 par le producteur Martin Meissonnier, revient en musique sur toute une carrière. Son excellence tient à son caractère résolument antipasséiste et à la digestion harmonieuse de toutes les influences précitées. *Back to Breizh* est pourtant fortement militant : *« J'ai rêvé que les Bretons reviendraient un jour à leurs affaires, à leur musique, à leur langue, qu'ils aimeraient leur pays »* (*Hunvreoù*).

« La beauté est partout, mais dans mon cœur est-il mal de te préférer ? », chante Stivell en tutoyant la Bretagne, *« lumière du jour à travers la pluie sur la mer... Et tout noyé dans le bleu-vert »*.

DÉCLARATIONS D'AMOUR

Les rêves de calme, déclarations d'amour aux îles de l'empire français, aux cornemuses du monde entier, hommage à l'alliance des Celtes : Stivell met ses idées, jusqu'à l'obsession, au service de la musique – c'est là sans doute la force de *Back to Breizh*, album qui marie la harpe et la cornemuse avec les sons du hip-hop et le rock des origines (une reprise un peu basique de *Suite armoricaine*), tandis que les *scratches* de DJ Keso accentuent l'agressivité dansante de *Ceux qui sèment la mort* (*« Ceux qui sèment la mort et font récolter l'or noir / Ceux qui n'aiment que l'or n'auront ni paix, ni gloire »*). Stivell est chez lui dans tout cela, il a reconstitué son lot d'énergie, il le transmet, aidé par les programmations de Cookie Cue.

RICHARD DUMAS

Alan Stivell a reconstitué, dans son pays breton, son lot d'énergie et le transmet.

Denez Prigent, né en 1966, a commencé chez les rockers, du côté des Transmusicales de Rennes. Voix de petit prince, infinie tristesse du *gwerz*, « cri de douleur » chanté a cappella, Denez apprend également les vivacités du kan ha diskan avec un maître, Manuel Kerjean. Accompagné à la vielle à roue (électro-acoustique) par Valentin Clastrier et aux machines électroniques, Prigent avait offert à la Bretagne son premier disque de fusion électronique, le très beau *Me'zalc'h ennon ur fulen aour*, paru fin 1997. Malgré des invités de marque (Lisa Gerrard, de Dead Can Dance, Davy Spillane, Louis Sclavis, Laurent Collat, qui enveloppe le tout dans une nappe de synthétiseurs, façon Elegia), une envie profonde de chanter les chemins d'écume et les bruyères, *Irvi* consolide le sentiment d'ennui. Très beau, très construit, nourri de mélodies et de mélancolies, *Irvi* tourne en rond, entre *« chants liturgiques et trip-hop »* (dit l'argumentaire de vente).

Pour un superbe *Daouzek hunvre* (*Derrière chez moi*), il y a plusieurs titres étirés en longueur, tous nourris aux mêmes sources, celles du *gwerz* et du New Age. Même Bertrand Cantat (de Noir Désir) fait de la littérature noire (*Douze Rêves*) sur fond de flûtes et de prêchi-prêcha et assez free jazz. Retrouver dans la foulée Denez Prigent chantant *a capella* est un soulagement.

V. Mo.

★ *Back to Breizh*, 1 CD Keltia / Dreyffus FDM 36223-2. Distribué par Sony.
★ *Irvi*, sortie mi-mai, 1 CD Barclay 5436472. Distribué par Universal.

Arte bloque la distribution de ses films en salles

AU COURS d'une réunion avec les représentants de professionnels du cinéma qui s'est tenue au siège de la chaîne le 27 avril, le président de la Sept-Arte, Jérôme Clément, a accédé à la demande de ses interlocuteurs en annonçant que les téléfilms produits par son unité Fiction ne pourraient désormais plus avoir accès au grand écran. Pourtant, nombre des œuvres les plus importantes du cinéma d'auteur français récent, dont *Marius et Jeannette*, de Robert Guédiguian, *L'Age des possibles*, de Pascale Ferran, *Le Petit Voleur*, d'Erick Zonca, *Ressources humaines*, de Laurent Cantet, ou *Beau Travail,* de Claire Denis, n'ont pu exister que grâce à un système qui, de plus, respectait la séparation légale entre cinéma et télévision, donnait la priorité à la diffusion sur le petit écran et ne ponctionnait pas les comptes de soutien au cinéma.
Cette décision risque d'appauvrir une production « grand écran » qui s'était avérée incapable de répondre elle-même aux attentes de ces auteurs, tout en privant la chaîne culturelle de la meilleure vitrine de sa bénéfique activité.

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE : la Mairie de Paris lance la 11e édition de l'opération** « Prenez une place, venez à deux », qui permet aux spectateurs de bénéficier d'une place gratuite pour une place achetée, dans l'ensemble des théâtres parisiens, les 23, 24 et 25 mai. Cent deux salles privées, subventionnées ou municipales, ainsi que des cafés-théâtres, participent à cette opération qui réunit 384 représentations de 162 pièces. La réservation sera ouverte à partir du 9 mai dans les théâtres, les agences, la FNAC et les Virgin Mégastores. Tél. : 01-42-78-44-72. Internet : www.paris-france.org/

■ **ARCHITECTURE : le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie** a accédé à la demande de l'Union nationale des syndicats français d'architectes (Unsfa) en accordant aux architectes et à leurs partenaires de la maîtrise d'œuvre une baisse de la TVA de 20 6 % à 5 50 % pour les travaux de réhabilitation et d'entretien. Les honoraires de ces prestataires de service avaient été exclus de la mesure d'abaissement dans l'instruction du 14 septembre 1999. Le taux réduit pourra désormais être appliqué aux honoraires de ces prestataires, sous diverses conditions, notamment que les travaux concernés soient effectivement engagés et que leur mission comprenne la direction de l'exécution des marchés de travaux.

SÉLECTION DISQUES

DIASPORA SEFARDI
Romances & musique instrumentale
Montserrat Figueras (chant), Hespèrion XXI, Jordi Savall (direction)

Avec une petite année d'avance, l'ensemble instrumental de Jordi Savall a changé de siècle pour devenir Hespèrion XXI. Simple indice du passage du temps car l'optique que les musiciens réunis autour du maître catalan (de Pedro Memelsdorff et Pedro Estevan à Yair Dalal et Zuckerman, stupéfiants improvisateurs à l'oud et au sarod) défendent reste la même. Champions d'une lecture urbaine et savante de la tradition juive sépharade, tous donnent de cette poésie raffinée de l'exil une couleur nostalgique d'un charme envoûtant. Croisant les traditions géographiques, accusant les emprunts à des mélodies nées hors du champ religieux et intégrées à la fortune des errances, ce double périple – on aura une préférence pour le volet intrumental, irréprochable – est d'une émotion communicative.

Philippe-Jean Catinchi
Un Etui de 2 CD Alia Vox AV 9809 A+B.

SANTIAGO DE MURCIA
Saldivar Codex no 4 (Mexico, c. 1730)
Ensemble Kapsberger, Rolf Lislevand (guitares et chitarriglia)

Réduire cet enregistrement à une sorte de préhistoire de la *world music* serait lui faire injure. Certes l'Espagnol Santiago de Murcia, élève de Guerau, contemporain de Literes et professeur de guitare de l'épouse de Philippe V, a parcouru l'Europe, séjournant à Naples, en France comme aux Pays-Bas, traversé l'Atlantique et croisé la tradition du Vieux Monde avec celle de l'Amérique centrale, voire de la côte occidentale africaine. Mais ce captivant recueil de musique de danses qui brasse les airs hiératiques de la cour des Habsbourg, la veine des réjouissances populaires et la couleur inédite d'instruments inconnus ou perdus (la guitare sans frettes restituée ici est présentée par Lislevand comme *« le chaînon manquant des guitares »*, entre luth arabe, guitare baroque et vihuela mexicaine) brille d'un tel éclat et s'arroge une telle liberté qu'on refuse d'entendre cet éloge de l'improvisation comme une expérience conceptuelle de métissage. ***Ph.-J. C.***
1 CD Astrée Naïve E 8661.

MAURICE OHANA
Livre des prodiges. Anneau du Tamarit. Synaxis.
Anssi Karttunen (violoncelle), Pascal Devoyon, Christian Ivaldi (pianos), Béatrice Daudin, Klaus Brettschneider, Paul Mootz, Serge Moché (percussions), Orchestre philharmonique du Luxembourg, Arturo Tamayo (direction).

Trop rarement à l'affiche des concerts, la musique de Maurice Ohana (1914-1992) demeure bien servie par le disque comme en témoigne le troisième volume de l'œuvre pour orchestre publié par le label Timpani. Harmonies envoûtantes, phrasés incantatoires et textures luxuriantes situent le *Livre des prodiges* dans une expression qui tend vers l'émerveillement. Sensible à l'imagerie truculente (les spasmes de l'*Hydre*) comme à la pure jouissance sonore (l'élan festif de *Kôro-Ngô),* Arturo Tamayo obtient de l'Orchestre philharmonique du Luxembourg une séduisante coloration de cette fresque d'art brut. Le violoncelliste finlandais Anssi Karttunen imprime au concerto *Anneau du Tamarit* une élégance supérieure, qu'il s'agisse de l'étirement voluptueux du soliste ou de sa contrepartie incisive. Page singulière pour deux pianos, quatre percussions et orchestre, *Synaxis* manifeste avec éclat l'enracinement de la musique d'Ohana dans le lointain, temporel (les procédés médiévaux de *Tropes* et d'*Organum*) ou spatial (les tiers de ton évoquant l'univers non tempéré des musiques extra-occidentales).

Pierre Gervasoni
★ 1 CD Timpani 1C1056. Distribué par Abeille.

LOUIS ARMSTRONG
And his Friends (1)
CHARLES MINGUS
Tijuana Moods (2)

Déjà réédité avec des prises alors inédites, en 1996 et 1997, à l'initiative de la division jazz française de la compagnie BMG, le fonds de catalogue RCA bénéficie d'une nouvelle présentation nostalgique du 33 tours que l'on retrouve chez beaucoup d'éditeurs : pochette cartonnée, dessin de cercles imitant les sillons du vinyle sur le CD.

Parmi les dix première références, il y a un document qui vaut d'abord pour ce qu'il est en dehors de la musique : l'ultime enregistrement de Louis Armstrong, en mai 1970. Accompagné de cordes ou d'un big band de cuivres et d'anches, d'une rythmique électrique, Armstrong, fatigué, ne joue pas de trompette. Il chante, voix grave, rauque, pleine de tendresse et d'humanité. En dépit des arrangements d'Oliver Nelson, l'ambiance générale est un peu au *easy listening,* c'est aujourd'hui très à la mode.

Le répertoire puise dans ses succès *(What a Wonderful World, My One and Only Love...),* ceux du moment *(Give Peace a Chance,* que John Lennon a immortalisé en chant de révolte, comme l'est le *We Shall Overcome,* de Pete Seeger) et des bizarreries qui montrent qu'Armstrong avait l'esprit ouvert en matière de jazz. Ainsi sa reprise de *The Creator Has a Master Plan,* hymne du free jazz mystique de Pharoah Sanders. Sur la pochette, on voit les photographies d'Ornette Coleman ou Miles Davis, venus assister à cette dernière séance de l'homme universel du jazz.

Autre objet à acquérir, *Tijuana Moods,* de Charles Mingus. Le contrebassiste a écrit en 1962 qu'il s'agissait de son meilleur disque (enregistré en 1957). C'est déjà une bonne raison. La musique est celle qu'il entendra dans ses derniers jours, à Cuernavaca, Mexique, avec ses coulées de cuivres, ses éruptions soudaines, des cris *(Ysabel's Table Dance).* C'est celle du monde de la nuit, dans une ville-frontière, les étreintes, la chaleur, l'abandon au prétexte de l'alcool. Comme un film sonore. Curtis Porter, le saxophoniste de *Shadows,* de John Cassavetes, est là, Jimmy Knepper et son trombone aussi, Danny Richmond est à la batterie... On trouvera dans cette édition les prises parues à l'origine en LP, tronquées pour des raisons de minutages et celles d'origine, complètes, ainsi qu'une prise inconnue jusqu'alors de *Colloquial Dream. « I Love Jazz »,* dit le narrateur Lonnie Elder.

Sylvain Siclier
★ (1) 1 CD RCA-Victor 74321 747942 ; (2) 2 CD RCA-Victor 74321 749992. Distribués par BMG.

DJ ASSAULT
Belle Isle Tech

Lieu culte des fêtards de Detroit, l'île de Belle-Isle a généré sur ses pistes de danse un son qui, à la rigueur glacée de la scène techno, préfère la sensualité orgiaque du *booty bass* (mot à mot la basse du postérieur). Principaux pourvoyeurs de cette tendance, aussi baptisée *ghetto funk* ou *Detroit bass,* les producteurs DJ Assault et Mr De ont élaboré dans la seconde moitié des années 90 un dosage assez irrésistible de mitraillage électronique, funk sous amphétamines, basse colossale et rap salace (façon 2 Live Crew) destiné à surexciter les bassins et affoler les chutes de reins. Cette compilation frénétique de trente-huit (!) de leurs titres (dont *Crank This Mutha, Ass N Titties, Sex On The Beach...)* donne envie de goûter à la fête. Elle fait aussi prendre conscience d'un des styles – aux confins du hip-hop, du breakbeat et de la techno – les plus décoiffants du moment.

Stéphane Davet
★ 1 CD Electrofunk Records-Mo'Wax MWR115CDX. Distribué par Source-Virgin.

NEIL YOUNG
Silver & Gold

Projet ballotté depuis trois ans, interrompu, entre autres, par l'album et la tournée de reformation de Crosby, Stills, Nash & Young, *Silver & Gold* vibre pourtant d'une cohérence boisée qui le classe parmi les albums « reposés » de l'épileptique canadien. A l'instar de *Harvest, Hawks and Doves* ou *Harvest Moon*, cet album délaisse les distorsions pugnaces au profit des frémissements acoustiques et des lueurs de feu de camp. Enracinées dans le terreau folk et country, ces mélodies infiniment subtiles parlent d'une sérénité toujours à la frontière de l'instable et de la mélancolie. Telles de petites flammes inquiétées par le vent de l'existence, guitares, piano, harmonium – tout comme les aigus frêles de la voix de Neil Young – brûlent avec fragilité. Dans la pudeur, chaque chanson écrit son attachante histoire, *Horseshoe Man, Razor Love* et *Red Sun* (avec Emmylou Harris) s'inscrivant en haut du palmarès (déjà fourni) de l'auteur de *Helpless.* ***S. D.***
★ 1 CD Reprise 9362-47305-2. Distribué par WEA.

DJELI MOUSSA DIAWARA & BOB BROZMAN
Ocean Blues (From Africa to Hawaï)

L'un est joueur de kora, né dans une famille de griots à Kankan, en Guinée. Il a commencé sa carrière au Mali avec son demi-frère Mory Kanté, au sein du Rail Band de Bamako. Installé à Paris depuis plusieurs années, Djeli Moussa Diawara est épris d'aventures dépaysantes, il aime entraîner sa kora vers des territoires musicaux variés, ses diverses collaborations, ses albums solos *(Cimadan, Sobindo, Flamenkora*, chez Celluloïd) le prouvent sans ambiguïté. L'autre, Américain vivant en Californie, est passionné par la guitare hawaïenne et son accessoire magique, le *bottleneck*. Petit tube enfilé sur un doigt qui fait délicieusement frissonner les cordes, le bottleneck est une invention de Joseph Kekuku à la fin du XIXe siècle, popularisée par des musiciens de blues, de country, et, dans le grand public, par Ry Cooder (voir la musique du film *Paris Texas).* Djeli Moussa Diawara et Bob Brozman sont, chacun dans sa spécialité, de vrais virtuoses, capables de rebondir sur la moindre proposition de leur interlocuteur, et de lui en suggérer d'autres l'instant d'après. Entre blues solaire, funk joyeux, couleurs malgaches, sinuosités orientales, une reprise de *Malaïka* (chanson d'amour tanzanienne qui fut interprétée par Myriam Makeba, puis Angélique Kidjo), ils tissent un dialogue transculturel d'une exaltante limpidité.

Patrick Labesse
★ 1 CD Celluloïd 670222. Distribué par Mélodie.

Sarah Kane, écrivain public du désastre et d'un théâtre du « XXIe siècle »

Huis clos meurtrier dans une chambre d'hôtel entre un homme, une femme et un soldat

La première pièce de Sarah Kane a suscité le scandale à sa création au Royal Court de Londres, en 1995, en raison de scènes de viol et de cannibalisme. Ecrite après le massacre de Srebrenica, *Anéantis* n'est pourtant pas une œuvre politique. C'est une mise à nu des instincts meurtriers que chacun porte en soi. Une charge dont la mise en scène de Louis Do de Lencquesaing parvient à dégager l'émotion, grâce au jeu de Pascal Greggory et d'Eric Elmosnino.

ANÉANTIS, de Sarah Kane. Mise en scène : Louis Do de Lencquesaing . Avec Eric Elmosnino, Pascal Greggory et Alexia Monduit. THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, 20e. Mo Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52. Mardi à 19 heures ; mercredi à samedi, à 21 heures ; dimanche à 16 heures. 50 F (7,62 €) à 160 F (24,39 €). Durée : 1 h 35. Jusqu'au 28 mai.

1995 : Sarah Kane écrit sa première pièce, *Anéantis*, qui est aussitôt créée au Royal Court de Londres. Les scènes de viol et de cannibalisme valent à la jeune femme (vingt-quatre ans) des rafales de haine et une notoriété immédiate. Le théâtre britannique n'a pas connu un tel scandale depuis *Sauvés* (en 1965), la pièce d'Edward Bond qui frôla le procès en raison d'une scène montrant des jeunes gens en train de lapider un enfant dans son landau. Bond soutient Sarah Kane. Il voit en elle *« le premier écrivain du XXIe siècle »*.

2000 : *Anéantis* est créée au Théâtre national de la colline. Il n'y aura pas de scandale – tout juste une spectatrice, un soir de première, qui fera entendre des râclements de gorge intempestifs. Le public semble cloué aux gradins postés des deux côtés de la scène : une chambre d'hôtel à la modernité sinistre. Un couple arrive. Un homme, Ian, quarante-cinq ans (Pascal Greggory), une jeune femme, Cate (Alexia Monduit). Il est venu pour l'aimer. Elle ne veut pas. Elle est stressée (bégaiements), il est tendu (jamais loin de son revolver). Il boit du gin à la bouteille et tousse. Il se dénude : *« Embrasse-la moi. »* Elle éclate de rire. Elle dit qu'il l'*« embrouille »*. Elle se crispe. Son corps se tétanise. Elle tombe raide sur le lit.

Plus tard. Cate dit à Ian qu'elle n'est *« plus sa copine »* parce qu'il ne l'a pas appelée pendant longtemps. Il dit qu'il ne pouvait pas, qu'il s'est engagé dans les services secrets. Il pense qu'on veut le tuer. Pendant qu'il parle, Cate le suce. Puis elle lui crache dessus et va à la salle de bains. Un grondement se fait entendre. *« On dirait qu'il y a la guerre »*, dit Cate. Elle disparaît.

Le lendemain. Ian et un soldat entré de force dans la chambre, avec un fusil à lunette (Eric Elmosnino). Il demande à Ian sa cigarette. *« Pourquoi je te filerais ma clope ? » « Parce que j'ai un flingue et que tu en as pas. »* Le soldat a envie de faire l'amour. Il pense à sa copine. Elle a été violée. Il a vu ses oreilles et son nez accrochés à la porte de la maison. Il raconte ses services commandés : hommes pendus par les testicules, fillettes *« baisées »*. *« Tu as jamais enculé un mec avant de le tuer ? » « Non »*, dit Ian. *« Après, alors ? »* Le soldat sodomise Ian. Il lui arrache les yeux avec les dents. Et se tue.

UNE LAME À CHAQUE RÉPLIQUE

La chambre est dévastée par les mortiers. Cate revient avec un bébé que lui a confié sa mère. Il a faim. Ian aussi. La pièce de Sarah Kane continue. Elle ira jusqu'à l'ultime violence. 1995, l'année d'*Anéantis*, est celle de Srebrenica. Sarah Kane dit y avoir pensé. Sa pièce taille dans le vif. Une lame à chaque réplique. La guerre qui gronde n'est pas politique. C'est celle que chacun fait à l'autre. Le révélateur de l'instinct meurtrier. Avec Sarah Kane, les mots sortent des corps comme des sueurs de mort, des expulsions hachées, tétanisées. Ian, Cate et le soldat sont anéantis par leur propre violence. Elle n'est pas belle à voir. Elle est humaine.

Peut-on présenter la violence au théâtre sans la représenter ? C'est la question qui fit scandale à la création d'*Anéantis*. Sarah Kane se défendait de faire *« glamour »*. De ce côté-là, il n'y a rien à craindre. Elle disait aussi ne pas vouloir *« choquer »*. Elle choque, c'est inévitable. Dans ses pièces suivantes (quatre avant son suicide, en 1999), Sarah Kane atteindra l'ampleur lyrique en friche dans *Anéantis* – réceptacle brut. La mise en scène qu'en donne Louis Do de Lencquesaing n'élude pas la charge. Elle ne l'appuie pas non plus. Elle parviendrait à un équilibre proche de la métaphore si elle n'était contredite par Alexia Monduit (Cate), qui joue d'une manière exaspérée, pénible et fausse. Visiblement, Louis Do de Lencquesaing n'est pas arrivé à « tenir » la comédienne, en décalage avec Pascal Greggory et Eric Elmosnino. Les deux acteurs font preuve d'une maîtrise magnifique. Avec eux, la violence d'*Anéantis* trouve sa place : tout contre l'émotion.

Brigitte Salino

Patrick Bruel casse la baraque !

PATRICK BRUEL AU ZÉNITH, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, jusqu'au 13 ; 19 heures, les 7 et 14. Tél. : 01-42-08-60-00. 215 F.

Pour profiter pleinement d'un concert de Patrick Bruel, il faut apprendre par cœur les paroles de ses chansons. C'est un exercice pour lequel les Français ne sont généralement pas doués ; une fois sortis de l'adolescence, ils oublient. La célébration de *Casser la voix* nécessitera donc quelques cours de rattrapage pour ceux qui sont atteints par la limite d'âge – disons les plus de vingt-cinq ans. Car à quoi sert un concert de Patrick Bruel ? A crier : *« Patrick ! »* évidemment, et les fans ne s'en privent pas. A commencer les refrains alors que la vedette lambine encore sur la fin d'un couplet. A rigoler, à chanter, à cultiver en soi la fleur romantique.

Le chanteur revient en scène après cinq ans d'absence, aussi mince qu'à son premier Olympia. Le 14 mai, Patrick Bruel fêtera ses quarante et un ans en scène. Il aime le foot – Franck Lebœuf est dans la salle –, et la salle entonne : *« On est les champions »*. C'est la France des Champs-Elysées. Patrick Bruel l'a bien compris ; casquette plate et veste cintrée à l'ancienne, il y va d'une séquence France (*« notre rock à nous, notre culture »*) : *La Java bleue, La Romance de Paris, Comme de bien entendu, Avoir un bon copain*, etc. Les premiers rangs, habituellement voués aux évanouissements, tanguent épaule contre épaule, tous pour un, un pour tous.

RONDE ACADIENNE

Des filles : *« Patrick, Patrick, Patrick ! »* ; lui : *« Attends, attends, attends ! »* Il veut rendre hommage à son grand-père, à ses racines orientales qui lui ont permis de prendre conscience de l'injustice et donné l'esprit de tolérance. *« Septembre 73, la Moneda »*. Au Chili, Pinochet chasse Allende, les dictatures ne cessent dès lors d'empoisonner la vie de l'Amérique latine. *« On aurait cru que le diable serait condamné, mais le diable est rentré chez lui. » Nunca mas* (*« Jamais plus »*), chante Bruel en hommage aux mères argentines de la place de Mai. En début de récital, *La Place des grands hommes*, histoire de vérifier que tout le monde est au rendez-vous – briquets inclus. Au milieu, *J'te mentirais*, du nouveau Bruel qui ressemble à de l'ancien comme deux gouttes d'eau. Vers la fin, *Alors regarde*, dénonciation de l'état du monde : *« Je ne vais pas me taire parce que t'as mal aux yeux. »* Dans sa version an 2000, *Alors regarde* s'habille en rock celtique et trouve son apothéose dans une ronde acadienne pleine de violon.

Patrick Fiori chante mieux que Patrick Bruel. Il ne déraille pas. Mais Patrick Bruel sait que Patrick Fiori n'a pas cette petite coquetterie dans la voix, cette brisure enrouée et touchante qui fait craquer la salle. Patrick Bruel ne chantera jamais *Notre-Dame de Paris* ; Patrick Fiori serait bien incapable de terminer un couplet en assenant : *« Je t'aime »* avec un chat dans la gorge. Bruel mange les mots, il accélère, donne de la voix, fait une incursion vers le disco, laisse toujours sa main dans celle de chaque auditeur.

Ayant par ailleurs abandonné la musique brésilienne (Chico Buarque, le Trio Esperança) au profit de motifs judéo-arabes (*Le Jardin des délices*), Patrick déclenche une émeute et les youyous généralisés de la salle d'un coup de hanches. Mais le chanteur a bien analysé la situation : chacun a peur, peur de soi. Pour passer, il faut casser les murs. Joueur de poker, Patrick Bruel peut dérouter son adversaire d'un seul regard : il est vraiment sexy, et ce n'est pas donné à tout le monde.

Véronique Mortaigne

INSTANTANÉ

LA GRÂCE DE NORA GUBISCH

La reprise d'une création contemporaine, eût-elle été bien accueillie, constitue un exercice périlleux. C'est ainsi que la *Salammbô* de Philippe Fénelon subissait mercredi soir, deux ans quasiment après sa création le 16 mai 1998 à l'Opéra-Bastille, non plus le baptême du feu mais l'épreuve de vérité. Force est de constater que la première impression est restée la bonne : pertinence du livret (une épuration de Flaubert qui n'est pas réduction), richesse de l'écriture musicale (au service des voix et de l'expression), efficacité d'une mise en scène qui n'est pas sans préfigurer certaines images du *Guerre et paix*, de Prokofiev, monté en février par la même Francesca Zambello. Nul doute possible : l'opéra de Philippe Fénelon est bel et bien entré au répertoire.

Les chœurs, en dépit de quelques décalages rythmiques, sont fidèles à eux-mêmes. Quant à l'orchestre, conduit pour la première fois par le directeur musical du New York City Opera, George Manahan, s'il se taille la part du lion, c'est pour mieux lancer, soutenir ou envelopper les voix. Un allié de choix pour les chanteurs, qu'ils soient carthaginois (Schahabarim, le sage, Spendius, l'esclave traître) ou barbares – John Daszak (Mâtho) et Stephen O'Mara (Narr'havas) dressés l'un contre l'autre par les appâts contigus de Salammbô et du pouvoir. Ces quatre-là tiennent certes leur partie sans faiblir, mais c'est avec le duel métaphysique entre le père, Hamilcar-Moloch, et la fille, Salammbô-Tanit, que l'opéra prend toute sa dimension tragique.

Dans ce combat perdu d'avance (Franck Ferrari monolithe splendide), la grâce terrible de Nora Gubisch agit comme un aimant. C'est elle qui gagnera la guerre, elle qui a su rester jusqu'au bout une petite fille qui souffre.

Marie-Aude Roux

★ *Salammbô*, de Philippe Fénelon. Avec Nora Gubisch (Salammbô), John Daszak (Mâtho), Stephen O'Mara (Narr'havas), LeRoy Villanueva (Spendius), Franck Ferrari (Hamilcar), Kennet Cox (Schahabarim). Bande sonore réalisée à l'Ircam. Chœurs et orchestre de l'Opéra national de Paris, George Manahan (direction). Francesca Zambello (mise en scène). Opéra-Bastille, les 5, 10, 12 et 17 mai, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 360 F (54,88 €) à 45 F (6,86 €).

plus de 2500 plantes en ligne, tous les conseils pour avoir la main verte

SORTIR

PARIS

Paris Jazz Festival
La scène est spacieuse, protégée par une tente blanche ; les sièges sont pris d'assaut près de deux heures avant les concerts ; le décor de fleurs et d'arbres rend aimable et paisible. C'est le Paris Jazz Festival. Il ouvrira ses portes avec les saxophonistes Joshua Redman, dans la tradition du jazz (le 6), puis Jan Garbarek, homme des grands espaces improvisés (le 7).
Parc floral de Paris, Bois de Vincennes, 12e. Mo Château-de-Vincennes. Du 6 mai au 30 juillet, les samedis et dimanches, 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F (entrée du parc).

Sabri Brothers
Chant de dévotion soufi né au XIIe siècle dans la région du Penjab, le *qawwali* est sorti pour la première fois du Pakistan en 1958. Artisans de ce voyage vers des contrées ignorant tout jusqu'alors de cette musique visant à l'extase mystique : les Sabri Brothers. Ils sont allés chanter cette année-là aux Etats-Unis et en Angleterre. Depuis, ces joyeux et débonnaires fous d'Allah n'ont cessé de parcourir le monde. Lorsque Ghulam Farid, leur charismatique chanteur leader, est décédé en 1994, on pouvait craindre que l'aventure planétaire des Sabri Brothers allait s'arrêter là. Il n'en a rien été. Ils ont repris le chemin des studios et se sont lancés encore sur la route.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Mo Château-d'Eau. Le 6, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

NANCY ET LORRAINE

Passages : festival des théâtres de l'est de l'Europe
Parmi les nombreux spectacles de ce festival consacré à l'Europe de l'Est figurent cinq pièces de théâtre dont celle de la compagnie roumaine de Stat, *An die Musik,* mise en scène par Pip Simmons, un travail sur la réalité historique de l'Holocauste qui fit grand bruit lors de sa création en 1974 (les 8 et 9) ; *Les Présidentes* de l'autrichien, Werner Schwab, mise en scène par le Polonais Krystian Lupa, dont on a vu l'inoubliable version des *Frères Karamazov* à l'Odéon en janvier (les 12, 13 et 14) ; *Acte sans paroles I et Impromptu d'Ohio,* de Samuel Beckett, mise en scène par le Polonais Leslaw et Waclaw Janicki (du 11 au 14) ; *L'Académie du rire,* de Koki Mitani, mise en scène par le Russe Vladimir Petrov (du 11 au 14) ; *You Never See Me Where I See You* par une compagnie slovène de Ljubljana, mise en scène par Matjaz Berger (du 8 au 11). Egalement au programme, *One Second Hand,* une chorégraphie du Russe Sasha Pepelyaev (le 8) ; *Judas Iscariote,* un spectacle de marionnettes mis en scène par le Khakasse Evgeni Ibrahimov (les 8, 9 et 10). Des concerts, des lectures, des expositions photos, des films, des rencontres et un colloque sur les Balkans complètent cette manifestation.
Bureau du festival, Théâtre de la Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54014 Nancy. Jusqu'au 14 mai. Tél. : 03-83-37-42-42. 50 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Laura
d'Otto Preminger, avec Gene Tierney, Dana Andrews.
Américain, 1944, noir et blanc (1 h 28).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Balthasar Burkhard, Gérad Collin-Thiébaut, Djamel Tath
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 6 mai au 3 juin. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Gala Break dance et hip-hop
avec les Compagnies Funk Attitude (*Coup de pompe*), Frank2Louise (*Instinct Paradise*), Black-Blanc-Beur (*Wartane*).
Centre Robert-Desnos, plaine des Jeux-des-Enfants, 91 Ris-Orangis. Le 6, 20 h 30. Tél. : 01-69-02-72-72. De 60 F à 100 F.

Ensemble Court-circuit
Œuvres d'Adamo et Fedele. Pierre Dutrieu (clarinette), Vincent David (saxophone), Didier Meu (contrebasse), Pierre-André Valade (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 6, 18 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.

Trio violon, violoncelle et piano
Nicolas Dautricourt (violon), Raphaël Perraud (violoncelle), Laurent Wagshall (piano). Œuvres de Bach, Brahms, Ravel.
Eglise Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Le 6, 21 heures. Entrée libre.

La Fête des jazz
Le 6 mai : Manu Pékar Quintette (12 h 45), Irakli Sextette (14 h 45), Michele Hendricks et son Quartette (15 h 15), Stan Laferrière Onzetette (17 h 15), Laurent Cugny Big Band (17 h 30).
Parc des expositions, porte de Versailles, Paris 15e. Mo Porte-de-Versailles. Le 6, 12 h 30. Tél. : 08-92-69-26-94. 60 F.

Vanina Michel
La Comedia, 4, impasse Lamier, Paris 11e. Mo Philippe-Auguste. Les 6, 7, 8 et 9, 19 h 30. Tél. : 01-44-64-83-76. De 50 F à 70 F.

Monsieur Lune
La Flèche d'or, 102, rue de Bagnolet, Paris 20e. Mo Alexandre-Dumas. 21 heures, le 6 mai. Tél. : 01-43-72-04-23. 30 F.

K. Zaidline, H. Teboul, Paquita y madre no sabe
Kibélé, 12, rue de l'Echiquier, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Le 6, 20 heures et 22 heures.. Tél. : 01-48-24-57-74. 50 F.

Los Nemus del Pacifico
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. Le 6, 23 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.

cité de la musique
Paavo Berglund
Chamber Orchestra of Europe
Johannes Brahms
< mardi 9 mai - 20h
Symphonies n° 1 et n° 2
< mercredi 10 mai - 20h
Symphonies n° 3 et n° 4
01 44 84 44 84
Ⓜ porte de Pantin

DISPARITIONS

John O'Connor

L'homme de Jean Paul II aux Etats-Unis

LE CARDINAL John O'Connor, archevêque de New York, est mort, mercredi 3 mai, des suites d'une tumeur au cerveau, à l'âge de quatre-vingts ans. Principale figure de l'Eglise catholique des Etats-Unis, ami personnel du pape et son relais le plus fidèle dans la hiérarchie américaine, il était très populaire à New York, y compris en dehors de sa communauté, mais aussi la cible des courants progressistes du catholicisme et de l'opinion. A l'annonce de sa mort, Mgr O'Connor a reçu l'hommage, entre autres, du président Clinton, du pasteur évangélique Billy Graham et du candidat républicain George W. Bush.

Né le 15 janvier 1920 à Philadelphie (Pennsylvanie), issu d'une famille ouvrière d'origine irlandaise, ordonné prêtre en 1945, John O'Connor commence sa carrière comme aumônier militaire, sert dans la marine en Corée et au Vietnam, devient aumônier militaire en chef, avant de quitter son arme en 1979 avec le grade de vice-amiral. Nommé évêque titulaire de Curzola, transféré en 1983 au siège de Scranton (Pennsylvanie), il bénéficie l'année suivante d'une promotion éclair au siège de New York (trois millions de catholiques). Il avait fait partie du groupe de cinq évêques chargés de rédiger, en 1982, une lettre pastorale qui fit grand bruit, réclamant le gel de l'arsenal nucléaire des Etats-Unis. L'épiscopat américain devait encore se distinguer dans les années 80 par des documents dénonçant les aspects outranciers de l'économie capitaliste et l'extension de la pauvreté.

Sur le plan de la morale privée, l'archevêque, devenu cardinal en 1985, défend des positions jugées plus conservatrices contre la permissivité de la société, contre l'avortement et l'euthanasie. Dès son arrivée à New York, en pleine campagne précédant la réélection de Ronald Reagan, il déclare : *« Je ne vois pas comment un catholique pourrait en conscience voter pour un candidat soutenant explicitement l'avortement. »* Il s'attire les foudres de Mario Cuomo, gouverneur démocrate de New York, et de Geraldine Ferraro, candidate démocrate à la vice-présidence, tous deux catholiques et hostiles à l'avortement, mais refusant qu'un évêque dicte leur vote aux fidèles.

Influent auprès de Ronald Reagan, Mgr O'Connor deviendra l'un des porte-parole de la lutte anti-avortement, n'hésitant pas à manifester dans les rues, mais dénonçant toute violence des commandos anti-IVG. A propos du sida, lors d'une conférence au Vatican en 1989, il affirme encore que *« l'Eglise est la dernière protection contre une tyrannie de spécialistes qui prétendent dire ce qui est bon et ce qui ne l'est pas ».* Mais son diocèse est à la pointe de la lutte en faveur des malades du sida. Il crée un centre d'accueil des victimes de l'épidémie et organise en leur faveur, jusqu'à la veille de sa mort, des collectes dans ses églises. Et s'il critique les catholiques gays participant à la Parade annuelle de Saint-Patrick, il prend aussi régulièrement position contre l'exclusion des homosexuels.

Le cardinal O'Connor était très apprécié de la communauté juive new-yorkaise, à laquelle, en septembre 1999, il avait exprimé son repentir pour l'antisémitisme de l'Eglise sous la forme d'une page de publicité dans le *New York Times.* Il militait aussi contre la peine de mort. Parlant haut et fort dans sa cathédrale Saint-Patrick, au cœur de Manhattan, Mgr O'Connor citait volontiers le prédicateur Fulton Sheen : *« Ce dont le monde a besoin, ce n'est pas d'une voix qui ait raison quand le monde a raison, mais d'une voix qui ait raison quand le monde a tort ».* Bien qu'ayant dépassé l'âge de soixante-quinze ans, le pape l'avait maintenu en fonctions et refusé de le remplacer malgré la longue maladie qui devait l'emporter.

Henri Tincq

Raul Rettig

Un brillant avocat chilien

RAUL RETTIG, juriste chilien, est mort dimanche 30 avril d'un arrêt cardiaque à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Procéder à un bilan des violations des droits de l'homme commises pendant les années où le général Pinochet a gouverné le Chili (1973-1990) sans mettre en cause les responsables et sans compromettre le délicat retour à la démocratie, établir un document qui puisse s'imposer comme une référence grâce à la qualité des témoignages et à la rigueur apportée au traitement des données, faire œuvre de mémoire et d'histoire pour aider le pays à en finir avec la parenthèse imposée par les militaires : telle est la tâche qui fut confiée à Raul Rettig, lorsque, en 1990, le Chili retrouva un régime démocratique.

Le nouveau président élu, Patricio Aylwin, savait que seul un homme de l'envergure de Raul Rettig était capable de conduire à bien cette mission, et il lui demanda de présider la commission chargée d'instruire les faits de la période passée. Les conditions de l'époque constituaient en effet de sérieux obstacles, notamment certains termes de la Constitution imposée par l'ancien dictateur, qui conservait son poste de commandant en chef de l'armée de terre. Une telle tâche nécessitait les talents multiples d'un juriste émérite, diplomate confirmé et dirigeant politique ambitieux désireux de créer les conditions d'une réconciliation nationale sans pour autant se réfugier dans l'amnésie ou l'oubli. De ce point de vue, pour le Chili, qui, à la différence de l'Argentine, n'a jamais jugé les responsables des violations des droits de l'homme, la commission Rettig joua un rôle déterminant.

Créée le 9 mai 1990, soit deux mois après le remplacement du général Pinochet à la tête de l'Etat, la commission Vérité et réconciliation avait reçu pour mandat du président démocrate-chrétien Patricio Aylwin de contribuer à faire la lumière sur *« les graves violations des droits de l'homme commises dans le pays entre le 11 septembre 1973 et le 11 mars 1990 ».* Le décret instituant la commission stipulait : *« Seule la vérité permettra de satisfaire aux exigences élémentaires de la justice et de créer les conditions indispensables à une véritable réconciliation nationale. »*

Le 9 février 1991, à l'occasion d'une cérémonie solennelle, la commission remettait au chef de l'Etat les huit tomes du travail d'investigation accompli pendant les dix mois de son activité et qui devait, selon Raul Rettig, servir de base pour rendre *« justice aux familles des disparus ».* La commission recensait alors 2 279 morts et disparus durant cette période de l'histoire du Chili. Avant d'être connu pour cette contribution au retour à la démocratie du Chili, Raul Rettig fut un avocat brillant, à la voix posée et aux déclarations qui inspiraient le silence à ses auditeurs. La rigueur de son travail et son air calme ne laissaient pas deviner qu'il avait été un jeune avocat et un parlementaire à la vie tumultueuse.

Proche de la droite jusqu'à son adolescence, il rejoignit la mouvance radicale en 1931 dont il assuma la présidence du parti en 1949 et 1950. Devenu avocat en 1934, il occupa diverses responsabilités ministérielles avant d'être nommé ambassadeur au Brésil, pendant le gouvernement de l'Union populaire (UP), à la demande de Salvador Allende.

Il démissionna après l'annonce du coup d'Etat du 11 septembre 1973 et, après un bref séjour à Buenos Aires, il rentra au Chili en mars 1974. Il renoua alors avec son métier d'avocat tout en prenant contact clandestinement avec son parti. Il était un proche du nouveau président socialiste Ricardo Lagos qui a décrété, à l'annonce de sa disparition, un deuil national de trois jours. L'ensemble de la classe politique chilienne lui a rendu hommage.

Alain Abellard

Penelope Fitzgerald

Biographe et romancière britannique

LA ROMANCIÈRE et biographe anglaise Penelope Fitzgerald est morte à Londres, vendredi 28 avril, des suites d'une attaque. Elle avait quatre-vingt-trois ans. Relativement peu connue du public français, Penelope Mary Fitzgerald passait outre-Manche pour l'une des voix les plus singulières du roman britannique contemporain : *« La plus proche héritière de Jane Austen pour la précision et l'invention »*, note A. S. Byatt, l'auteur de *Possession.* Lauréate du Booker Prize en 1979, elle avait également remporté en 1998 le prestigieux Prix de la critique littéraire américaine (National Book Critic's Circle Prize), une première pour un auteur non américain.

Née le 17 décembre 1916, Penelope Fitzgerald appartenait à une famille à la fois cléricale – ses deux grands-pères étaient des évêques anglicans – et littéraire. Son père, Edmund Knox, à qui elle a partiellement consacré un livre (*The Knox Brothers,* 1977), fut rédacteur en chef du magazine *Punch. « De lui m'est venue l'idée qu'écrire est ce qu'on peut faire de plus naturel »*, disait-elle. Pourtant, ce n'est qu'à soixante ans qu'elle se lance dans l'écriture avec une biographie du peintre Edward Burne-Jones (1975). Deux ans plus tard, pour distraire son mari mourant, elle s'essaie au roman, dans une veine policière, avec *The Golden Child* (1977). Suivent des textes plus proches de son histoire personnelle, dont *The Bookshop* (1978), inspiré par son expérience de libraire, *Human Voices* (1980) par son passage à la BBC ou encore *Offshore* (Booker Prize) qui relate, non sans humour, sa vie et ses déboires sur une péniche londonienne.

Ecrits avec une remarquable économie de moyens, les récits de Penelope Fitzgerald, pour la plupart, n'excèdent pas deux cents pages. *« Trop en dire au lecteur serait l'insulter »*, pensait la romancière. Art du trait qui fait mouche, atmosphères inattendues, trouble diffus : *« Lire un roman de Penelope Fitzgerald, c'est comme partir en promenade dans une voiture d'un genre particulier »,* remarquait l'écrivain Sebastian Faulks. *« Tout, du moteur à la carosserie, est de la meilleure qualité. Vous commencez à vous installer en toute confiance lorsque, au bout d'un kilomètre ou deux, quelqu'un jette le volant par la fenêtre. »*

Penelope Fitzgerald était aussi la biographe de la poétesse anglaise Charlotte Mew (1984). Sur une douzaine de titres au total, trois seulement (*La Fleur bleue,* inspiré par la figure de Novalis, *La Libraire* et *La Porte des anges*) sont disponibles en traduction aux éditions Stock.

Florence Noiville

souhaitez
la fête des mères
le 28 mai
dans le carnet

Special
fête des mères

tarif: 85 FTTC la ligne
tel: 01 42 17 29 96
tel: 01 42 17 29 94
fax: 01 42 17 21 36

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jacqueline et **Pierre FORTIN,**
Yvonne et **François de JUVIGNY,**
Colette et **Edouard BRÉZIN,**
Sophie et **Olivier de JUVIGNY**
partagent avec

Baptiste

la joie d'annoncer la naissance de

Etienne,

à Paris, le 28 avril 2000.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire à

Matthew,

le 6 mai 2000, pour ses huit ans.

De la part de Maman, Papa, Nita, James et toute la famille Usdin.

– Ce 6 mai 2000,

Avec 55 ans depuis Bayonne,
Avec 14 ans depuis Lausanne,
Avec 11 ans depuis Paris-5e,
Te reconnaîtras-tu ?

Avec tout mon amour.

François.

« Mon cœur est comme cette fleur-là. »

6 mai 2000,

Heureux anniversaire,

Jacky.

Violette.

– Bon anniversaire
à notre Biquette

Laurence,
professeur de faculté,
chercheur.

Bernard, Marie-Renée, et aussi
Pascal, les cousines, les frères, le cousin,
les Valeurs ajoutées, tout le clan quoi !

Fiançailles

M. Hubert TARDIEU et **Mme,**
née **Danielle NAUDET,**
M. Jean-André CONFAVREUX et **Mme,**
née **Colette SERRE de PAZANAN,**

sont heureux d'annoncer les fiançailles de

Magali et **Stanislas.**

Mariages

Le général et **Mme**
Jacques MANCEAUX-DEMIAU,
M. et **Mme**
Alain-Serge MESCHERIAKOFF,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants

Laure et **Valéry-Serge.**

Tours, le 29 avril 2000.

Hélène WAYSBORD et **Bernard LOING**
sont heureux de faire part du mariage de leur fils

Pierre LOING
avec
Patricia DELAHUNT,

célébré le 5 mai 2000, à Dublin.

5, rue Jean-Carriès,
75007 Paris.
Minato-Ku,
Minami Azabu 1.27.22.501
Tokyo 106-0047.

Décès

– Mme Marie-Claude Berthet,
M. le docteur et Mme Jean-Paul Berthet,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BERTHET,
ENA 1935,

survenu à Rennes, le 14 avril 2000.

4, avenue Saint-Maurice-en-Valais,
94410 Saint-Maurice.

Christophe

nous a quittés le 7 avril 2000. Il avait quarante et un ans.

Maria Jean-Elie,
sa mère,
Roman Jean-Elie,
son fils de neuf ans qu'il adorait,
Carole Fanton d'Andon,
son épouse, et son fils Erwann,
Dominique, Richard, Olivier Jean-Elie,
ses sœur et frères,
Nicolas Lévy,
son ami.

« If you talk the talk,
you've got to walk the walk. »

Les cendres de Christophe reposent au columbarium du cimetière du Père-Lachaise et dans la Dauladhar Range, à Dharamsala (Inde).

61, rue Voltaire,
93200 Levallois-Perret.

– La famille Dalache de France et d'Algérie
a la douleur de faire part du décès de

Belahouel DALACHE,
inspecteur de l'Education nationale,

survenu le 21 avril 2000.

Mme Jacqueline DEHON

nous a quittés le 30 avril 2000.

La cérémonie aura lieu le samedi 6 mai, à 10 h 30, aux salons funéraires des Batignolles. L'inhumation suivra au Père-Lachaise.

– Catherine Tasca,
ministre de la culture et de la communication,
Michel Dufour,
secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle,
François Barre,
directeur de l'architecture et du patrimoine,
L'association des Amis de Jacques-Henri Lartigue,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques-Henri LARTIGUE,
née **Flore ORMEA,**

survenu à Paris, le 2 mai 2000.

– L'association des Amis de Jacques-Henri Lartigue,
La famille de Jacques-Henri Lartigue,
Les amis de Florette Lartigue,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques-Henri LARTIGUE,
née **Flore ORMEA,**

survenu à Paris, le 2 mai 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église d'Opio (Alpes-Maritimes), ce vendredi 5 mai, à 14 heures.

Une messe sera célébrée le mardi 9 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, Paris-16e, 66 *bis,* avenue Raymond-Poincaré.

Cet avis tient lieu de faire-part.

AAJHL,
19, rue Réaumur,
75003 Paris.

– Orléans.

Mme Claudette Miquelajauregui,
son épouse,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri MIQUELAJAUREGUI,
conseiller principal d'éducation
au lycée Pothier d'Orléans,

survenu le dimanche 30 avril 2000, dans sa soixante-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 5 mai, au cimetière Saint-Marceau d'Orléans.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

12, rue André-Malraux,
45100 Orléans.

– Marie-Antoinette Vautherin,
son épouse,
Martine et Jean-François Estrade,
Patrick Vautherin et Renée Champion,
ses enfants,
Aliénor, Isaure et Pierre-Genest Estrade,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Gabriel VAUTHERIN,

survenu le 27 avril 2000, à l'âge de soixante-quatorze ans, à Paris.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Bouffémont (Val-d'Oise), le 2 mai.

5, allée des Reines-des-Prés,
95570 Bouffémont.

– Monique Savreux,
Les familles Labonne, Bigot, Mangot, Martin et Perroy,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Georgette VERRIER,

survenu le 4 mai 2000.

Les obsèques auront lieu le 10 mai, à 14 h 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, place Franz-Liszt, Paris-10e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Georgette Verrier était entrée au *Temps* en 1934, puis a poursuivi son activité au *Monde* en qualité d'assistante du directeur des ventes du 1er janvier 1945 au 31 décembre 1982.

La direction présente ses condoléances à la famille.

Anniversaires de décès

Michel BECQUELIN,
7 mai 1995.

En ce jour anniversaire, une pensée particulière réunit ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a un an,

Jean TAULELLE,
préfet de Paris honoraire,
président d'honneur
de l'Association du corps préfectoral
et des hauts fonctionnaires
du ministère de l'intérieur,

disparaissait.

Il est vivant dans nos mémoires.

Souvenir

– Jacqueline et Gérard Alis,
Elsa et Jean Menanteau,
David et Betty Barchmann,
leurs enfants,
Valérie et Carlos,
Stéphanie et Eric,
Cécile et Fabien,
Laure, Joël,
leurs petits-enfants,
Nathan et Inès,
leurs arrière-petits-enfants,
Leur famille et leurs amis,
se souviennent avec émotion de

Léon BARCHMANN,

décédé le 25 avril 1989,

et de son épouse,

Noémi BARCHMANN,
née **COHANOFF,**

décédée le 18 novembre 1999.

Colloques

9 mai 2000, colloque international,

« Dire la violence, faire la violence »,

Sorbonne, salle Liard, 9 heures-18 heures, avec J.-P. Faye, Marie L. Pellegrin-Rescia, P.-J. Salazar, B. Escoffier-Lambiotte, F. Duroux, A.-M. Araujo.

Communications diverses

Sciences-Po Paris
présentera la réforme de la scolarité à un public de responsables des ressources humaines

Mercredi 10 mai 2000
à 18 heures,
27, rue Saint-Guillaume, Paris-7e.
Tél. : 01-45-49-50-23.

TARIF CARNET 2000

Tarif à la ligne : **140 F TTC - 21,34 €**
Tarif abonnés : **120 F TTC - 18,29 €**
Tél. : 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36
e-mail: carnet@mondepub.fr.

LE MONDE diplomatique — MAI 2000

NOUVELLE ÉCONOMIE

Les secrets des Yo-Yo boursiers
par **Marc Laimé** et **Akram B. Ellyas**

Légionnaires du capitalisme
par **Susan George**

Les nouveaux esclaves de la téléopération
par **Gilles Balbastre**

■ **AMÉRIQUE LATINE :** La Colombie, une nation, deux Etats, par **Maurice Lemoine.** – Le Brésil aurait cinq cents ans, par **Lineimar Pereira Martins-Rapey.**

■ **AFRIQUE :** Combat douteux au Zimbabwe, par **Christophe Champin.**

■ **MÉDIAS :** Derrière la subjectivité des journalistes, par **Alain Accardo.**

■ **GÉNÉTIQUE :** La tentation de l'eugénisme, par **Dorothée Benoit Browayes** et **Jean-Claude Kaplan.** – Soupçon sur les banques d'ADN, par **Pedro Lima.**

■ **CANNES :** Hollywood contre la diversité culturelle, par **Carlos Pardo.** – Woody Allen et les femmes, par **Alain Bassart.**

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

EN VUE

■ Incapable de faire admettre au sein de son parti *« le respect à la différence »*, **Sid Ahmed Yahaoui,** conseiller régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, démissionne du Front national.

■ D'après une étude de **Mohamed Chergui**, enseignant associé à l'université d'Oran, les journalistes algériens – soixante-dix morts dans des attentats de 1993 à 1996 –, victimes *« d'un pourcentage anormalement élevé d'accidents de la route »*, vivent en moyenne quinze ans de moins que leurs concitoyens.

■ *« Elle avait été achetée par mon grand-père alors qu'elle était déjà bâtie depuis longtemps »*, s'empresse de préciser **Felipe Calles,** propriétaire d'une maison de Salamanque où des ouvriers ont découvert 25 squelettes emmurés.

■ On a trouvé dans une armoire sous les combles de l'ambassade du Népal à Bruxelles le corps d'**Aryal Jagadish,** diplomate souffrant de dépression.

■ Au premier tir de sommation, samedi 29 avril, à Audincourt, dans le Doubs, un suicidaire qui, pour mourir sous la riposte, menaçait un policier avec un téléphone portable a repris goût à la vie.

■ **Zdenek Chobot**, champion mondial des plieurs de clous avec les dents, s'est décroché la mâchoire, mercredi 3 mai, à Senec, en Slovaquie.

■ Coupée par **Marisleysis**, sa cousine de Miami, en congé sans solde pour s'occuper de lui, une boucle de cheveux d'**Elian**, le petit rescapé cubain, n'a pas trouvé preneur sur eBay, site d'enchères on line.

■ Les centres américains de contrôle et de prévention des maladies d'Atlanta viennent de mettre en évidence, dans une étude sur l'abus d'alcool et les relations sexuelles à risque, le lien entre *« une hausse du prix de la bière et un recul des blennorragies chez les jeunes »*.

■ Le champagne français Pommery attaquera en justice la brasserie suédoise Zeunerts pour son Pommery Fraes, sorte de limonade.

■ La reproduction du tank N 843 qui enfonça les grilles du palais présidentiel le jour de la prise de Saïgon, imaginée par l'agence du tourisme vietnamien, porte sur ses flancs de carton : *« Vietnam, une destination pour le nouveau millénaire »*.

■ Trente-cinq « Toutounettes », conçues et fabriquées par les agents municipaux, sortiront avant l'été des ateliers de la ville pour nettoyer les coins et les recoins de Moulins.

Christian Colombani

L'histoire chahutée de la revue des jésuites français

Dans un numéro spécial, « Etudes », fondée en 1856, revient sur son engagement dans les batailles politiques et religieuses du siècle. Un revue qui n'a jamais craint de s'impliquer dans les combats de la société laïque et de la culture moderne

CE N'EST PAS pour s'autocélébrer que la revue mensuelle *Etudes* – l'une des meilleures diffusions françaises avec dix mille exemplaires – a choisi de raconter, dans un numéro spécial, son histoire. Une histoire de près d'un siècle et demi, puisque son premier numéro date de... 1856 ! Une revue est toujours le reflet de l'histoire d'un pays, d'une société, d'une Eglise aussi, puisque *Etudes* est la propriété d'un ordre religieux aussi prestigieux que la Compagnie de Jésus. Ce rôle de baromètre de l'intelligence française et de sa composante catholique, la revue

jésuite l'a d'autant plus joué que, dans une carrière souvent chahutée, elle n'a jamais craint de sortir des sacristies, de s'engager dans les batailles de la société laïque et de la culture moderne.

Le récit historique de Pierre Vallin est linéaire, fouillé, mais aussi torturé. Car si les jésuites français n'ont pas à rougir de leur revue-fleuron, ses responsables actuels ont conscience qu'*Etudes* n'a pas toujours brillé par son audace. Malgré des positions *« souvent en pointe par rapport à l'opinion catholique »*, sa tendance générale fut plutôt *« modérée, voire conservatrice »*, dit Paul Valadier. Sans charité, un confrère dominicain écrivait, en 1941, que la revue jésuite *« endormait la bourgeoisie bien-pensante en s'endormant avec elle »*. Propos injuste sur le long terme. Au début de sa carrière et jusqu'au concile Vatican I (1870), *Etudes* est proche des catholiques libéraux. Puis elle combat la IIIe République anticléricale, jusqu'à nourrir des sympathies pour Maurras.

« CONTINUITÉ ET DISCONTINUITÉ »

Elle est *« antimoderniste »* au début du siècle quand Pie X condamne la nouvelle exégèse biblique, mais très critique devant la montée du nazisme en Allemagne grâce aux articles visionnaires de Robert d'Harcourt. Sous Vichy, ses animateurs sont maréchalistes, mais ses plus grands noms sont ceux de résistants comme Gaston Fessard ou Pierre Chaillet. *Etudes* s'enhardit grâce à l'esprit de réforme de Vatican II (1962-1965), auquel de grands jésuites (Henri de Lubac, Jean Daniélou, etc.) avaient ouvert la voie.

Une histoire de *« continuité et de discontinuité »* (Henri Madelin) qui suscite à la fois fierté et regrets. La revue jésuite n'a pas participé à l'hystérie antisémite du début du siècle qui culmine dans l'affaire Dreyfus, mais *« elle n'a pas non plus été anti-antisémite »*, regrette aujourd'hui Jean-Yves Calvez. De même a-t-elle été d'une rare discrétion dans les débats liés à la décolonisation et à la guerre d'Algérie. Il lui a fallu trois mois pour tirer les leçons de la crise des prêtres-ouvriers et de la condamnation romaine.

Mais, malgré les contraintes de son ordre religieux et du magistère, elle est restée fidèle à une ligne d'ouverture. Elle a favorisé la formation de son public et manifesté un souci à la fois de défense de *« la vérité chrétienne »* et d'intérêt pour *« tout l'humain »*. Car *Etudes* a depuis longtemps quitté le seul terrain des polémiques doctrinales et publie des chroniques encore appréciées sur le cinéma, le théâtre, la bioéthique ou la musique. Cette universalité lui mériterait une meilleure place dans l'espace laïque français.

Henri Tincq

DANS LA PRESSE

RMC
François Rachline

■ La santé de l'Union européenne milite pour un euro fort. La croissance des richesses dépasse les 3 % chez les Quinze. Le chômage régresse. La hausse des prix est contenue en dessous de 2 % par an. Quant aux entreprises et aux consommateurs, ils affichent mois après mois leur confiance dans l'avenir. Pourquoi alors cette faiblesse persistante de l'euro, non seulement par rapport au dollar, mais aussi à l'égard du yen ou de la livre sterling ? Il y a bien sûr des réponses économiques, comme par exemple les différentiels d'intérêt. Dans la zone euro, ils sont moins attractifs qu'aux Etats-Unis. (...) Il y a aussi, et peut-être aujourd'hui surtout, une réponse politique à la faiblesse de l'euro. (...) Historiquement, c'est la monnaie qui est un instrument au service du pouvoir et non l'inverse. Or la monnaie européenne n'est pas surplombée par un véritable pouvoir politique.

RTL
Alain Duhamel

■ La faiblesse de l'euro est agaçante, irritante, vexante ; elle n'est pas dramatique. Elle a ses causes techniques bien connues (vitalité extraordinaire de l'économie américaine, niveau des taux d'intérêt outre-Atlantique, supériorité technologique attirant les investisseurs), mais elle a surtout des motifs politiques : l'euro est faible parce que l'Europe est faible ; l'euro est modeste parce que l'Europe n'est pas assez ambitieuse. Une monnaie ne peut en effet pas être seulement le reflet d'un espace économique, fût-il prospère ; elle doit correspondre à une volonté, à une puissance, à un projet. C'est ce qui manque le plus aujourd'hui à l'Europe. Elle apparaît aujourd'hui comme manquant de détermination, d'inspiration et d'objectifs clairement définis.

LES ÉCHOS
Favilla

■ Ce sera dimanche une finale de rêve sur la pelouse du Stade de France, celle de la Coupe de foot entre deux clubs non cotés au CAC 40. Calais et Nantes sont deux équipes de joueurs plus que de vedettes, de jeunes pousses plus que de gloires confirmées. Les Français aiment bien ces histoires où un cadet de Béarn pourfend les gardes du cardinal, où la hiérarchie n'est pas un dogme intangible. Tout le secret de la popularité de la Coupe est là : dans sa capacité à générer des surprises et à allumer des rêves, à la faveur d'une épreuve où chacun joue crânement sa chance, tous démocratiquement placés sur un pied d'égalité.

THE TIMES

■ Le succès de M. Livingstone à Londres renforcera peut-être la main de ceux qui, dans l'administration, notamment les responsables des finances, n'aiment pas le pouvoir potentiel que pourraient détenir des maires directement élus [et non pas au second degré, comme c'est le cas actuellement dans toutes les autres villes britanniques, NDLR]. Des maires directement élus déplaisent également à de nombreux conseillers municipaux, qui craignent d'être marginalisés, et par certains parlementaires, qui ne veulent pas que leur statut de premier dirigeant politique local soit contesté.

www.info-france-usa.org/fr

Rehausser le prestige de la France en Amérique, en ressuscitant le mythe de la Légion étrangère

« AU COMBAT, *tu agis sans passion et sans haine, tu respectes les ennemis vaincus, tu n'abandonnes jamais ni tes morts, ni tes blessés, ni tes armes. »* Depuis que le site de l'ambassade de France aux Etats-Unis a ouvert une rubrique en anglais consacrée à la Légion étrangère, sa fréquentation a grimpé en flèche. Chaque mois, plus de cent mille internautes américains viennent y découvrir les traditions, l'uniforme et la fanfare des célèbres képis blancs : *« Pour les Américains, les deux principales unités d'élite au monde sont les "marines" et la Légion étrangère »,* explique François Delattre, responsable du service de presse de l'ambassade à Washington. Le site n'hésite pas à exploiter au maximum le mythe hollywoodien créé jadis par Gary Cooper dans *Beau geste* ou par Gene Hackmann dans *Il était une fois la Légion.* On apprend ainsi que le légionnaire *« a courageusement rompu avec son passé et sa famille »,* qu'il *« méprise la passivité et la routine »* et qu'il *« est prêt à donner tout ce qu'il a, même sa vie »*. Si d'aventure un internaute décide de s'engager, le site lui fournit les coordonnées de plusieurs bureaux de recrutement.

Au-delà du folklore, il s'agit en fait de faire passer à l'opinion publique américaine un message plus général sur la France contemporaine : *« La Légion véhicule une image d'excellence et de professionnalisme, et aussi celle d'une France fortement engagée dans les opérations de maintien de la paix. »* Les concepteurs du site, créé pour « vendre » la France aux Américains, ont su décliner cette stratégie sur tous les fronts : *« Nous avons par exemple créé un sous-site consacré aux travaux de la commission Mattéoli sur la spoliation des juifs. L'un des objectifs est de corriger le regard souvent simplificateur que les médias américains portent sur l'attitude des Français sous l'Occupation. »* De même, la victoire de la France lors de la première guerre mondiale fait l'objet d'une rubrique spéciale. Les familles des anciens combattants américains encore en vie peuvent remplir des formulaires en ligne pour solliciter en leur nom l'obtention de la Légion d'honneur.

Aujourd'hui, les responsables du site sont persuadés d'avoir fait la preuve de leur efficacité. Ils se félicitent notamment d'avoir su mobiliser les Américains, qui viennent une fois de plus au secours de la France en finançant le reboisement de parcs historiques ravagés par les tempêtes de décembre ou le nettoyage des plages bretonnes souillées par la marée noire.

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

SATELLITE

■ La société Hughes Network Systems (filiale de Hughes Electronics) a annoncé le lancement aux Etats-Unis, dès cet automne, d'un service de connexion Internet à haut débit fonctionnant par satellite, à la fois pour la réception et pour l'envoi de données. Jusqu'à présent, les clients du système DirecPC de Hughes recevaient les données par satellite, mais devaient envoyer leurs requêtes et leurs messages via une ligne téléphonique ordinaire. – *(AP.)*
www.direcPC.com

COPYRIGHT

■ Le magazine érotique américain *Penthouse* a porté plainte contre un internaute qui capturait systématiquement toutes les photos publiées sur son site grâce à un logiciel spécial, et les diffusait sans autorisation sur des newsgroups (forums de discussion) comme alt.mag.penthouse et alt.binaries.penthouse. La police a perquisitionné chez le suspect et saisi son matériel informatique. Un autre internaute, qui a réussi pour le moment à rester anonyme, a aussitôt pris sa place pour alimenter les newsgroups en photos de Penthouse.
www.penthouse.com

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

* Pour tout abonnement d'une durée de 1an.

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

☐ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F* ☐ 6 MOIS - 1 086 F au lieu de 1 170 F* ☐ 1 AN - 1 980 F au lieu de 2340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

je joins mon règlement soit : _____ F 001 MQ 001

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*
☐ par carte bancaire N° ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

Date de validité ☐☐☐☐ Signature :

☐ M. ☐ Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : ☐☐☐☐☐

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE. Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

• **Pour tout renseignement concernant :** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• **Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021**

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Gloire à M. Opinel ! *par Luc Rosenzweig*

L'IMAGE fut furtive, à peine quelques secondes au journal télévisé. Jacques Chirac, en visite en Savoie, recevait en cadeau un canif pliant de taille respectable, genre enseigne de coutelier, remis par un monsieur à cheveux gris qui avait mis ses habits du dimanche.

Nous nous proposons de suppléer l'absence totale de commentaire du présentateur sur cette scène, marquant ainsi une fois de plus le caractère indispensable de la presse écrite. Le président de la République était devenu l'heureux propriétaire d'un Opinel géant, offert par M. Maurice Opinel en personne, sur le balcon de l'hôtel de ville de Chambéry. Nous en étonnerons sûrement plus d'un, qui croyait jusqu'ici qu'Opinel était un nom commun désignant un couteau de poche à manche en bois, largement répandu dans nos campagnes.

Non, il s'agit d'une marque déposée par l'inventeur de l'objet, Joseph Opinel, taillandier à Cognin, près de Saint-Jean-de -Maurienne, en Savoie. Soucieux des besoins quotidiens du paysan savoyard, il en conçut le premier exemplaire en 1890. Aujourd'hui, la fabrique, toujours installée à Cognin, dirigée par Maurice Opinel, descendant direct de Joseph, produit 20 000 couteaux par jour et emploie 140 personnes.

L'Opinel doit son succès mondial – il figure au catalogue du Musée d'art moderne de New York – à son étonnante simplicité, certains diront son dépouillement. Un manche en bois de poirier verni, une lame en acier-carbone. Il se fabrique en treize formats, numéroté de 1 à 13 en fonction de la taille croissante des canifs. Le plus petit, le 1, est dit « cure-pipe », et le 13 peut très bien couper le gigot. Les modèles les plus courants, que l'ont sort de la poche pour couper la tomme ou tailler un bout de bois sont le 7 ou le 8.

L'opinel existe avec ou sans virole, une collerette mobile en fer qui permet de bloquer la lame une fois le couteau ouvert. Cette version est conseillée aux opineliens débutants. En offrant ce couteau à Jacques Chirac, M. Opinel menait une offensive commerciale d'envergure : Corrézien, le président est un ressortissant de la zone d'influence du Laguiole, estimable canif, mais trop sophistiqué à notre goût, produit dans le Cantal.

La Savoie à l'assaut du Massif Central, voilà une information que l'on ne trouvera pas dans le *Wall Street Journal* !

Tout cela, objecteront certains, sent furieusement la vieille économie, la France ringarde, voire le chasse-pêche-nature et tout le toutim. A ceux-là nous répondrons que bien souvent l'économie point com nous vend, en matière de canifs, le modèle inventé par le présumé philosophe allemand Georg Friedrich Lichtenberg : le couteau sans lame auquel il manque le manche.

VENDREDI 5 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 L'Aventure à pied, à cheval et en ballon. **Forum**
21.55 Arrêt sur... Fait divers. **Forum**
22.55 Musique, y a-t-il encore une guerre des tons ? **Forum**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Yoko Ono et Anne Filali ; Papas Fritas ; Roger Hodgson ; François Cluzet ; Valérie Bonneton. **Canal +**
18.50 Vendredi, c'est Julie. **France 2**
20.55 Thalassa. Cap sur les îles anglo-normandes. **France 3**
21.00 Recto Verso. Françoise Hardy. **Paris Première**
22.05 Faut pas rêver. USA : Sturgis, la Mecque de la moto. Martinique : Combats de coqs. Burkina Faso : Les femmes de la savonnerie. **France 3**
22.55 Sans aucun doute. Anorexie et boulimie. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Les Nouveaux zoos. **Arte**
21.50 Rock Stories. Deep Purple. **Canal Jimmy**
22.00 Tashkent, la fin d'un monde. [1/2]. **Histoire**
22.10 Grand format. Les hôpitaux meurent aussi. **Arte**
22.45 Yakoutie. **Planète**
23.40 Légendes des tribus perdues. [5/13]. Les Bedul, bédouins de Jordanie. **Planète**
23.45 La Saga des Nobel. [9/12]. Les vitamines. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

19.00 Hockey. Championnat du monde. Tour qualificatif (groupe F). 1er groupe C - 3e groupe B. **Eurosport**

DANSE

21.00 American Ballet Theatre à San Francisco. **Mezzo**

MUSIQUE

18.30 Récital Elisabeth Leonskaja. Toulouse, 1999. **Mezzo**
20.05 « Vêpres », de Rachmaninov. Par le Chœur Svetoslav Obretenov, dir. Georgi Robev. **Mezzo**
21.00 Nice Jazz Festival 1999. Sixun-Paco Sery Group. **Muzzik**
22.25 Nice Jazz Festival 1999. James Brown, Wilson Pickett Soul. **Muzzik**
22.55 Concert Paris 2000. Avec Andrea Bocelli, ténor. Par l'Orchestre de Paris et l'Orchestre symphonique de Boston, et les chœurs de l'Orchestre de Paris et l'Académie de gospel, dir. Seiji Ozawa. **France 2**
23.00 Récital Hélène Grimaud. Toulouse, 1999. **Mezzo**
23.05 Manon Lescaut. Opéra de Puccini. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. J. E. Gardiner. **Paris Première**
23.10 Europa Konzert 1993. Avec Frank Peter Zimmermann, violon. Par la Philharmonie de Berlin, dir. Bernard Haitink. **Muzzik**
0.05 Music for the Royal Fireworks. Par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. André Previn. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.45 Cauchemar d'un été. Matti Geschonneck. **Arte**
20.50 L'Homme de minuit. Jim McBride. ○. **M 6**
20.55 Le Prince. P. Perry. **TMC**
20.55 Opération Noah. Achim Bornhak. ○. **TSR**
22.30 L'Enfant sage. Fabrice Cazeneuve. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

0.45 Histoires courtes. *A Constantin.* Laurent Blin. **France 2**

SÉRIES

20.50 Jesse. Small Time Felon : The Jesse Story (v.o.). **Téva**
20.50 P.J. Esclavage. **France 2**
21.35 L'Age de cristal. Ombres dans la nuit. **13ème RUE**
21.45 Avocats et associés. Radiée. ○. **France 2**
22.30 X-Files. [1 et 2/2]. Patient X. ○. **M 6**
22.30 New York District. Femmes en péril. Star d'un jour. **13ème RUE**
0.15 The Practice. Meurtre sur pellicule. ○. **M 6**

FILMS

16.15 Shadows ■ ■
John Cassavetes (EU, 1960, N., v.o., 80 min) ○. **Cinétoile**
20.50 L'homme est une femme comme les autres ■ ■
Jean-Jacques Zilbermann (France, 1997, 105 min) ○. **RTBF 1**
21.00 The Game ■ ■
David Fincher (Etats-Unis, 1997, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
21.00 La Discrète ■ ■
Christian Vincent (France, 1990, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
21.00 Les Naufrageurs des Mers du Sud ■ ■
Cecil B. DeMille (EU, 1941, v.o., 120 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
21.00 Voyage au bout de l'enfer ■ ■ ■
Michael Cimino (Etats-Unis, 1978, v.o., 185 min). **Cinéfaz**
21.05 Certains l'aiment chaud ■ ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., v.o., 120 min) ○. **Cinétoile**
21.45 The Man I Love ■ ■
Raoul Walsh (EU, 1946, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
23.05 Le Verdict ■ ■
Sidney Lumet (Etats-Unis, 1982, v.o., 125 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
23.05 Paris Blues ■ ■
Martin Ritt (Etats-Unis, 1961, N., 100 min) ○. **Cinétoile**
23.30 Querelle ■ ■
Rainer Werner Fassbinder (Fr. - All., 1982, 120 min) ○. **France 3**
0.05 La Guerre du feu ■ ■ ■
Jean-Jacques Annaud (Fr. - Can., 1981, 100 min) ○. **Cinéfaz**
2.30 La Patrouille de l'aube ■ ■
Edmund Goulding (EU, 1938, N., v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**

3.00 Ils vont tous bien ■ ■
Giuseppe Tornatore. Avec Marcello Mastroianni, Michèle Morgan (Fr. - It., 1990, v.o., 120 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Les Années tubes.
22.55 Sans aucun doute. Anorexie et boulimie.
0.45 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

18.20 Face caméra. ○.
18.50 Vendredi, c'est Julie.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Esclavage. **21.45** Avocats et associés. Radiée. ○.
22.45 Un livre, des livres.
22.50 Bouche à oreille.
22.55 Concert Paris 2000.
0.20 Journal, Météo.
0.45 Histoires courtes. A Constantin.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.47 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la Classique.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. Cap sur les îles anglo-normandes.
22.05 Faut pas rêver. USA : Sturgis, la Mecque de la moto. Martinique : Combats de coqs. Burkina Faso : Les femmes de la savonnerie.
23.05 Météo, Soir 3.
23.25 Ciné week-end.
23.30 Querelle ■ ■ Film. Rainer Werner Fassbinder. ○.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Blues Brothers 2000 ■ Film. John Landis. ○.
22.55 Exodes. [2/30]. Mellila.
23.00 Soirée Benigni La vie est belle Film. Roberto Benigni (v.o.). ○.
0.55 Making of *La vie est belle.*
1.30 Tu me troubles ■ Film. Roberto Benigni. ○.

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. Les Nouveaux zoos.
20.45 Cauchemar d'un été. Téléfilm. Matti Geschonneck.
22.10 Grand format. Les hôpitaux meurent aussi.
23.30 Le Toucher silencieux ■ Film. Krzysztof Zanussi (v.o.).
1.05 Le Dessous des cartes. La nouvelle piraterie.

M 6

18.30 Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. ○.
19.15 Cosby Show. ○.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille. ○.
20.38 Météo du week-end.
20.40 Politiquement rock.
20.50 L'Homme de minuit. Téléfilm. Jim McBride. ○.
22.30 X-Files, l'intégrale. [1 et 2/2] Patient X. ○.
0.15 The Practice. Meurtre sur pellicule. ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue.
21.30 Fiction 30. *Oma*, d'Arlette Namiand.
22.10 Multipistes. A Strasbourg.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Heinrich Schiff. Œuvres de Schreker, Mozart, Haydn.
22.30 Alla breve (rediff.).

RADIO CLASSIQUE

20.08 Le Cercle des économistes. Quels seraient les ingrédients d'une bonne réforme de l'éducation Nationale ?
20.15 Les Soirées. Œuvres de Beethoven. **20.40** Bach et le Collegium Musicum de Leipzig. Œuvres de Bach, Telemann, Zelenka.
22.40 Fortunio. Opéra de Messager. Par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. John Eliot Gardiner.

Le Monde TELEVISION

PLANÈTE

20.30 Cycle Wiseman : Belfast, Maine [1/2]
Juriste de formation, Frederick Wiseman est arrivé au cinéma assez tard. Son premier long métrage, *Titicut Follies*, remonte au printemps 1966. Il n'arrêtera plus de tourner. Un film par an. Wiseman n'est pas seulement l'un des plus grands documentaristes américains, c'est un formidable romancier du réel, en même temps qu'un moraliste et un philosophe.

CANAL +

23.00 Soirée Roberto Begnini
L'idée de rendre hommage à ce comédien atypique, réalisateur iconoclaste, showman politique et bouffon cultivé, au prime abord, semblait séduisante. Malheureusement, les deux films – *La vie est belle* (23.00) et *Tu me troubles* (1.00) –, entrecoupés d'un médiocre documentaire, ne peuvent résumer la carrière et la personnalité de ce prince de la comédie, digne héritier du génial Toto.

ARTE

23.30 Le Toucher silencieux ■
Un étudiant en musicologie entend en rêve quelques notes d'une composition créée, selon lui, par un compositeur autrefois célèbre qui n'a plus rien écrit depuis quarante ans. Le jeune homme finira par redonner au vieillard le goût de la musique et l'inspiration. On retrouve enfin, avec ce film inédit de 1992, le Zanussi des fables philosophiques qui nous ont tant séduits dans les années 80. En v.o.

SAMEDI 6 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : La modernité. Invité : Alain Finkielkraut. **LCI**
21.05 La Littérature pour enfant, littérature infantile. **Forum**
22.00 Déportation, le devoir de mémoire. **Forum**
23.00 Au nom de la vie, la mort des forêts. **Forum**

MAGAZINES

14.00 Pendant la pub. Invité : Bernard Giraudeau. **TMC**
14.15 Bouillon de culture. Invité : François Nourissier. **TV 5**
17.30 et 20.15, 23.00 Le Journal de l'histoire. **Histoire**
16.15 Le TV5 questions. Invité : Yitzhak Shamir. **TV 5**
18.00 et 0.35 Paris modes. Les tendances de l'été 2000. **Paris Première**
18.15 Lucy, Ramsès et Cie. **Histoire**
18.15 Le Journal des régions. Le Portugal. **LCI**
18.30 T.V. + **Canal +**
18.55 Union libre. Invité : Dany Brillant. **France 2**
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 6 mai 1950 : Autour et à propos du 1er Mai. **Arte**
19.00 Recto Verso. Avec Françoise Hardy. **Paris Première**
19.40 L'Appartement. **Canal +**
20.35 Le Club. Invitée : Patricia Mazuy. **Ciné Classics**
20.55 Plein les yeux. Le plus fort de « Plein les yeux ». **TF 1**
20.55 Planète animal. Key West, des tarpons et des hommes. **TMC**
21.05 Thalassa. Tristan Da Cunha : L'île interdite. **TV 5**
21.45 Metropolis. Europe, nous voilà : l'île de Malte. Les ambassadeurs de l'architecture. **Arte**
21.55 Planète Terre. Des bateaux et de hommes : le Rivaa, un rêve d'acajou. **TMC**
22.15 Envoyé spécial. Pétards sur ordonnance. Lève-toi et marche. *P-s:* La guerre des eaux. **TV 5**
22.45 Paris dernière. **Paris Première**
23.05 Tout le monde en parle. **France 2**

DOCUMENTAIRES

17.35 Best of Cannes 1999. [1/2]. **Ciné Cinémas**
18.15 Médicaments faux à en mourir. **TV 5**
18.40 Les 100 Ans de l'industrie technique du cinéma. **Ciné Classics**
18.45 Afrocubanismo ! **Planète**
19.55 Un bon hareng. **Odyssée**
20.15 Paysages. Eisenhüttenstadt (Brandebourg, Allemagne). **Arte**
20.45 L'Aventure humaine. [1/3]. **Arte**
21.00 Un siècle de danse. [1/5]. **Histoire**
22.00 L'Aventure de l'art moderne. [2/13]. Le cubisme. **Histoire**
22.00 Virna Lisi. **Ciné Cinémas**
22.20 Le Monde magique de Tasha Tudor. **Planète**
22.55 La Première fois. Première marée. **France 3**
23.45 Un siècle d'écrivains. Francisco Coloane. **France 3**
23.45 Mémoires de la télévision française. [1/2]. **Histoire**
0.00 Football, du rêve à la réalité. [6/6]. Conte d'Italie. **Odyssée**
0.15 Music Planet. Santana. **Arte**
0.15 California Visions. **Canal Jimmy**

SPORTS EN DIRECT

14.05 Rugby. Championnat de France (17e journée) : Stade Français - Narbonne. **Canal +**
14.25 Cyclisme. Tour de Romandie (4e étape) : Champagne - Leysin (163,9 km). **TSR**
14.30 Formule 3000. Championnat international (3e manche). Grand Prix d'Espagne. La course. **Eurosport**
15.00 Golf. Circuit européen. Open de France (3e journée). **Canal + vert**
15.45 Rugby. Coupe d'Europe. Demi-finale : Toulouse - Munster (Irl). **France 2**
16.30 Cyclisme. Tour de Romandie (4e étape) : Champagne - Leysin. **Eurosport**
17.40 Cyclisme. 4 jours de Dunkerque (5e étape). **France 2**
18.00 Jumping. CSIO de France. Grand Prix de La Baule. **Pathé Sport**
19.00 Football. Championnat de D 2 (36e journée) : Niort - Toulouse. **Eurosport**
20.00 Basket-ball. Championnat de féminin. Finale. Match aller : Bourges - Valenciennes. **Pathé Sport**
20.30 Escrime. Challenge AXA 2000. Coupe du monde de fleuret dames et messieurs. Demi-finales et finales. **Paris Première**

MUSIQUE

18.20 « J'arrive », de Copeau. Avec Anne-Cécile Cuniot, flûte ; Philippe de Sacy, violoncelle ; Caroline Cren, piano. **Mezzo**
18.30 Récital Hélène Grimaud. Lors du Festival Piano aux Jacobins, en 1999. Œuvres de Beethoven, Brahms, Rachmaninov. **Mezzo**
19.30 « Symphonie no 1 en ré majeur », de Mahler. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Bernard Haitink. **Muzzik**
19.35 Music for the Royal Fireworks. Œuvre de Haendel, dir. André Previn. **Mezzo**
20.25 Monsieur Choufleuri. Œuvre d'Offenbach. Avec Maryuko Karasawa, soprano ; Fernand Fédronic, ténor ; Emmanuel Olivier, piano. **Mezzo**
20.55 Soirée Babilée. **Muzzik**
21.00 « Porgy and Bess ». Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. sir Simon Rattle. **Mezzo**
23.40 Eagle-Eye Cherry. Au Shepherd's Bush Empire de Londres, en 1999. **Paris Première**
0.05 Chopin par Daria Fadeeva. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.10 Le Veilleur de nuit. Philippe de Broca. ○. **Ciné Cinémas**
20.50 Kane et Abel. Buzz Kulik [1 et 2/3]. **Téva**
20.55 Marion et son tuteur. Jean Larriaga. **France 3**
22.45 Mariage à trois. Olaf Kreinsen. **Arte**
23.10 Double face. David Winning. ○. **TF 1**

DIVERTISSEMENT

20.55 Dansez maintenant. **France 2**

SÉRIES

18.05 De la Terre à la lune. **Canal Jimmy**
20.00 The PJ's, les Stubbs. U Got to Kart (v.o.). ○. **Série Club**
20.00 Ally McBeal. Just Friends (v.o.). **Téva**
20.50 Charmed. De l'amour à la haine. ○. **M 6**
21.00 Spin City. La dernière tentation de Mike. ○. **Canal +**
22.35 Strange World. A fleur de peau. ○. **M 6**
22.45 New York District. Force virile. Le monde du silence. **13ème RUE**
23.25 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'équilibre de la nature. ○. **M 6**
0.00 Sex and the City. Shortcomings (v.o.). ○. **Téva**
0.20 American Gothic. Amours incendiaires (v.o.). ○. **13ème RUE**
1.25 Star Trek, Voyager. Soins et passions (v.o.). **Canal Jimmy**
2.20 Star Trek, Deep Space Nine. L'épée de Kahless (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

13.05 Boulevard du crépuscule ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1950, N., 115 min) ○. **Cinétoile**
13.15 It's Love Again ■
Victor Saville (GB, 1936, N., v.o., 85 min) ○. **Ciné Classics**
13.30 Par amour pour Gillian ■
Michael Pressman (Etats-Unis, 1996, 90 min) ○. **Cinéstar 2**

14.40 Le ciel est à vous ■ ■ ■
Jean Grémillon. Avec Madeleine Renaud, Charles Vanel (France, 1943, N., 105 min) ○. **Ciné Classics**
16.25 La Course au mari ■
Don Hartman (EU, 1948, N., v.o., 85 min) ○. **Ciné Classics**
20.40 Dangereusement vôtre ■ ■
John Glen (Grande-Bretagne, 1985, 135 min). **TSR**
23.00 La Peau d'un autre ■ ■
Jack Webb (Etats-Unis, 1955, 95 min) ○. **Cinétoile**

23.00 The Game ■ ■
David Fincher. Avec Michael Douglas, Sean Penn (Etats-Unis, 1997, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
23.00 La vie est belle
Roberto Benigni (Italie, 1998, 110 min) ○. **Canal + Vert**
23.15 Retour à Howards End ■ ■
James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, 140 min) ○. **Cinéstar 1**
0.35 The Man I Love ■ ■
Raoul Walsh (EU, 1946, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
0.35 La Dame du vendredi ■ ■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 95 min) ○. **Cinétoile**
1.05 Ils vont tous bien ■ ■
Giuseppe Tornatore (Fr. - It., 1990, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
1.10 Les Aventures d'Arsène Lupin ■ ■
Jacques Becker (Fr. - It., 1956, 105 min). **Arte**
2.10 Paris Blues ■ ■
Martin Ritt (Etats-Unis, 1961, N., 95 min) ○. **Cinétoile**
2.25 Le Locataire ■ ■
Roman Polanski (France, 1976, 125 min) ○. **Cinéfaz**
2.35 Le Regard d'Ulysse ■ ■
Theo Angelopoulos (Fr. - It. - Gré., 1995, v.o., 170 min) ○. **Cinéstar 2**
3.20 Chercheuses d'or ■ ■
Lloyd Bacon (EU, 1936, N., v.o., 105 min) ○. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 MacGyver.
14.55 Alerte à Malibu.
15.45 Flipper.
16.40 Dingue de toi.
17.10 Beverly Hills.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Plein les yeux. Le plus fort de « Plein les yeux ».
23.10 Double face. Téléfilm. David Winning ○.
0.50 Formule F 1.

FRANCE 2

13.50 Savoir plus santé.
14.45 Samedi sport.
14.50 Tiercé.
15.10 et 17.25 **Samedi sport.** **15.45** Rugby. Coupe d'Europe. Toulouse - Munster. **17.40** Cyclisme. Les Quatre jours de Dunkerque.
18.55 et 1.35 **Union libre.**
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.55 Dansez maintenant.
23.05 Tout le monde en parle.
1.10 Journal, Météo.

FRANCE 3

14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.05 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.13 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.43 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 O.V.N.I.
20.35 Tout le sport.
20.55 Marion et son tuteur. Téléfilm. Jean Larriaga.
22.25 Météo, Soir 3.
22.55 La Première fois. Première marée.
23.45 Un siècle d'écrivains. Francisco Coloane.
0.40 Eteignez vos portables.

CANAL +

14.05 Rugby. Elite 1. Stade français - Narbonne.
15.50 Basket NBA.
▶ En clair jusqu'à 20.40
17.05 Samedi animation.
18.00 Le Pire des Robins des Bois.
18.20 Flash infos.
18.30 T.V. +.
19.40 L'Appartement.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Samedi comédie. **20.40** Blague à part ○. **21.00** Spin City ○. **21.25** Seinfeld ○. **21.45** Dilbert ○.
22.09 Histoire muette.
22.10 Contrat sur une tueuse. Téléfilm. David L. Corley ○.
23.50 Surprises.
0.00 Le Journal du hard.
0.10 Illusions. Film. Alain Payet ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 Correspondance pour l'Europe.
15.00 Le Journal de la santé.
15.30 Pi égale 3,14...
16.00 Les Trésors de l'humanité. Les villes du Nouveau Monde.
16.55 Nos ennemies les bêtes. La mouche, la dernière compagne.
17.25 Va savoir. Jean-Marie Pelt, l'aventurier des plantes.
18.00 Daktari.
19.00 Histoire parallèle. Autour et à propos du 1er Mai.
19.45 Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes. Argentine.
20.10 Météo.
20.15 Paysages. Eisenhüttenstadt.
20.45 L'Aventure humaine. Les Chemins de Samarcande. [1/3] Sur la route du prophète.
21.45 Metropolis.
22.45 Mariage à trois. Téléfilm. Olaf Kreinsen.
0.15 Music Planet. Santana.
1.10 Les Aventures d'Arsène Lupin ■ ■ Film. Jacques Becker.

M 6

14.20 Les Aventures de Sinbad.
15.10 Les Mystères de l'Ouest.
16.10 Mission impossible, 20 ans après.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Delta Team.
19.10 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.40 Vu à la télé. La météo.
20.50 La Trilogie du samedi. **20.50** Charmed ○. **21.45** The Sentinel ○. **22.35** Strange World ○.
23.25 Au-delà du réel, l'aventure continue ○.
0.15 Burning Zone, menace imminente ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Jazz à l'affût. Festival de Jazz à Colombes.
20.50 Mauvais genres. Matheson à Saint-Malo.
22.05 Fiction. *La Maison des cœurs brisés*, de George Bernard Shaw.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 La Purpura de la Rosa. Opéra de Tomás de Torrejón y Velasco. Par le ballet du Grand Théâtre de Genève, le Chœur Elyma et l'Ensemble instrumental, dir. Gabriel Garrido. Graciella Oddone (Adonis), Isabel Monar (Vénus).
23.00 Le Bel Aujourd'hui. Œuvres de Dufourt.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Soirées. Fanny Mendelssohn. Œuvres de Liszt, Gounod, Haydn, Gluck, Paganini, Mendelssohn et Hensel.
22.00 Da Capo. Janos Starker, violoncelle.

Le Monde TELEVISION

CANAL JIMMY

18.05 De la Terre à la Lune
Fort du succès remporté par *Apollo 13*, de Ron Howard (1995), Tom Hanks, passionné d'astronomie qui campait l'astronaute Jim Lovell dans le film, accepte d'être le maître d'œuvre (producteur exécutif, coscénariste, coréalisateur et interprète) d'une mini-série consacrée au programme spatial Apollo. Proposée sur Canal + l'été dernier, cette série est rediffusée, en v.f. et v.o., sur Canal Jimmy.

FRANCE 3

23.45 Un siècle d'écrivain : Francisco Coloane
Ecrivain depuis un premier prix d'un concours de nouvelles, remporté à seize ans, Francisco Coloane, né en 1910, est l'auteur d'une œuvre empreinte de la beauté des terres sauvages de son enfance, dans le sud du Chili. Hanté toute sa vie par la mort de son père, c'est cet homme qui prononcera, sous la menace des mitraillettes, l'éloge funèbre de Pablo Neruda.

CINÉ CLASSICS

0.35 The Man I love ■ ■
Dans un club de jazz, une chanteuse, voix rauque et visage mélancolique, répète *The Man I Love*, de George et Ira Gershwin. Le film va être le portrait de cette femme-là. Raoul Walsh, dont on n'imaginait pas qu'il ait pu tourner un mélodrame sentimental, entretient une totale complicité avec Ida Lupino, admirable dans le rôle d'une femme qui regarde la vie en face et ne pleure pas. En v.o.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

SAMEDI 6 MAI 2000

Les chasse-virus

par Pierre Georges

COMMENT n'ouvrirait-on pas, sauf à être de bois et au-dessus de ces vanités-là, un petit e-mail d'amour ? A chacun adressé. Avec un kiki et une faveur rose, du genre *« I Love you »*. Avec un document attaché promettant, bonheur et félicité, une *« love letter »*. Une *love letter,* enfin ! Une vraie *love letter* d'amour à nous-même adressée ! Preneur !

Cela ne se refuse point. Comme aurait affirmé Woody Allen : tout le monde lit I Love You. Et le courrier, fût-il informatique, est fait pour être ouvert. Donc il est fort probable que comme d'autres, soixante autres au *Monde* – c'est dire ici les ravages fulgurants de l'amour – on aurait ouvert le vénérien et vénéneux message si d'aventure...

Si d'aventure l'alerte générale n'avait été lancée par les garde-côtes informatiques, les forces vigilantes et indomptables de la défense antivirale, les pourchasseurs de vers de terre, ces funestes *worms* qui infectent la mémoire vive des ordinateurs et saturent les réseaux à la vitesse de l'éclair.

Honneur à nos braves défenseurs ! Ils furent héroïques sous le feu viral. Et, surtout, prompts à la comprenotte. A 12 h et quelque chose, l'infâme *ILOVEYOU,* diabolique virus déguisé en courrier du cœur, pénétrait le système informatique du *Monde*. En provenance d'ailleurs et déjà en partance pour ailleurs, dans ses fulgurances universelles et sa duplication exponentielle. Une minute après, les informaticiens de la maison avaient compris l'ampleur de l'attaque. Et déjà ils sonnaient le tocsin dans notre case du village planétaire. Alerte, alerte générale, virus, méga-virus ! N'ouvrez surtout pas un e-mail nommé *« ILOVEYOU »* ! Il ne nous veut pas que du bien !

Une minute pour comprendre, réagir, balancer sur la messagerie interne une fusée rouge, prendre immédiatement des mesures et contre-mesures pour couper la route de l'envahisseur, chapeau la colo ! Il a pu arriver qu'on les moque, nos amis informaticiens. Il ferait beau voir qu'on ne les félicite pas, cette fois, pour ce réflexe prodigieux, cette rapidité à identifier le malfaisant et ses malfaisances boulimiques. Et aussi pour cette capacité à entreprendre un patient et technique travail de « dé-virusation », si l'on ose dire.

Car *« ILOVEYOU »*, au *Monde* comme ailleurs, dès lors qu'ouvert, avait explosé. Comme lettre piégée se répandant partout, via les carnets d'adresses personnels et, surtout, infectant les entrailles des ordinateurs, selon un processus qui nous fut expliqué et qu'on serait bien en peine de dupliquer ici. Bref, le Malin, en une minute, avait eu le temps de mener son sabbat. Et il fallut aux spécialistes, très *Ghostbusters* informatiques, désinfecter, poste après poste, pendant des heures, les lieux et mémoires.

Tout cela pour dire comme on vit dans un monde fragile, informatique où il suffit d'un *hacker* boutonneux pour polluer et, selon un terme gaillard utilisé par les ingénieurs, « véroler » la Toile et la Terre entière. Tout cela aussi pour dire que les informaticiens font un métier dangereux, en permanence sur le pont et le qui-vive, ou le qui-virus. Car, déjà, les sirènes hurlent, ce matin encore : alerte, alerte, *ILOVEyOU* aurait un frère qui le suit comme son ombre, le funeste *JOKE* !

Nouvelle escalade entre l'armée israélienne et le Hezbollah libanais

Les bombardements de Tsahal au Liban répondent aux tirs des miliciens chiites sur la Galilée

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Tir des uns, représailles et contre-représailles : les bombardements opérés dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 mai par l'aviation israélienne sur plusieurs objectifs civils et militaires situés en territoire libanais, puis, vendredi matin, les ripostes effectuées par le Hezbollah qui a bombardé plusieurs localités de la Galilée occidentale et orientale illustrent parfaitement les dangers dans lesquels vit la région depuis quelques jours et préfigurent peut-être, comme tout le monde le redoute, ce qui se passera lorsque Israël, comme son gouvernement s'y est engagé, aura évacué en juillet la zone du Liban sud occupée depuis 1978.

Les affrontements ont commencé mercredi 3 mai lorsqu'un chasseur-bombardier israélien – par erreur, assure l'état-major – a lâché une bombe sur un village du Liban sud, blessant six personnes. Quelques heures plus tard, un hélicoptère de combat « accrochait » une unité du Hezbollah et tuait au moins deux de ses combattants. Dans la nuit suivante, l'Armée du Liban sud (ALS), milice libanaise alliée d'Israël, tuait deux femmes lors d'un bombardement opéré sur un village quasi abandonné situé à la limite de la zone occupée. Jeudi matin, les autorités israéliennes faisaient ouvrir les abris à Kyriat Shmona, cible habituelle des attaques de représailles du Hezbollah. En fin d'après-midi, vers 18 heures, les « katiouchas » de la milice chiite étaient au rendez-vous, tuant un soldat et blessant 26 civils en plusieurs salves tombées sur les localités du nord d'Israël.

UN MESSAGE À DAMAS

L'escalade était alors inévitable. En début de soirée, le premier ministre Ehoud Barak convoquait d'urgence un cabinet de sécurité, puis s'envolait pour Kyriat Shmona pour soutenir le moral de ses habitants réfugiés dans les abris. Quelques heures plus tard, l'aviation israélienne passait à l'action, bombardant plusieurs objectifs civils et militaires situés en territoire libanais. Une centrale électrique construite à Bsalim, près de Beyrouth, et une autre à Beddaoui, près de Tripoli, ont été touchées en deux raids successifs qui ont immédiatement plongé dans l'obscurité la capitale libanaise et plusieurs régions au nord et à l'est du Liban. Une autre attaque, non loin d'un poste militaire syrien, a endommagé la route reliant Beyrouth à Damas, dans un clair souci d'envoyer un message aux autorités de Damas. Enfin plusieurs autres raids ont été lancés près de Tyr, dans le sud du Liban, contre des positions réputées tenues par le Hezbollah et contre un dépôt de munitions. Vendredi matin, la police libanaise ne faisait pas état de blessés, tandis que les responsables militaires israéliens soulignaient qu'ils avaient frappé de nuit de façon à réduire les risques de victimes civiles.

Depuis moins d'un an, il s'agit de la troisième attaque menée contre des infrastructures civiles libanaises situées au nord de la zone occupée par Israël. Chaque fois, l'Etat hébreu a déclaré agir en représailles aux attaques menées par ses adversaires du Hezbollah contre des objectifs civils établis en Israël ou, comme en février, après des pertes sévères infligées à ses soldats par les milices du Hezbollah.

Les ripostes effectués vendredi matin, entre 9 et 10 heures, contre Kyriat Shmona et Schlomi, dans le nord d'Israël, ont fait un nombre imprécisé de blessés. Elles montrent que, malgré les bombardements quotidiens effectués par l'aviation israélienne contre les positions du Hezbollah, les capacités de riposte des miliciens chiites sont toujours grandes. Beaucoup, en Israël ou à l'étranger, craignent qu'elles permettent au Hezbollah de ne pas relâcher son étreinte jusqu'au départ total des troupes israéliennes du Liban et, peut-être, au-delà. La nouvelle escalade intervient alors que la Syrie et le Liban viennent de s'en remettre à la Force intérimaire des Nations unies (Finul) pour accompagner le retrait isrélien. Un mandat ô combien périlleux.

Georges Marion

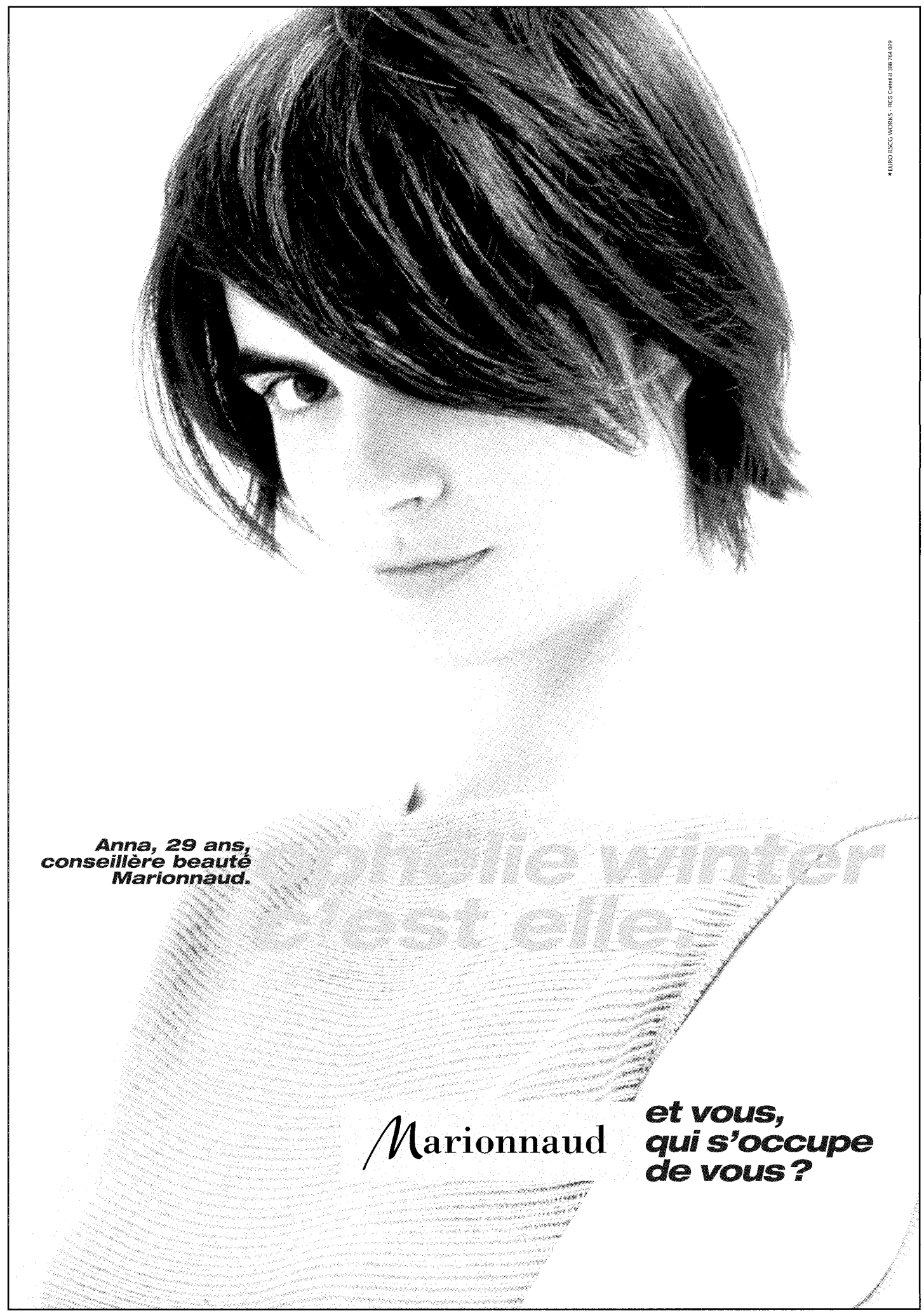

Air France n'assure que la moitié de ses vols au départ de Paris

LE MOUVEMENT SOCIAL déclenché par les organisations syndicales représentant les personnels navigants commerciaux (PNC) d'Air France perturbait fortement le trafic, vendredi 5 mai dans la matinée. Selon la direction, 50 % seulement des vols étaient assurés au départ d' Orly et de Roissy-Charles-de-Gaulle et 70 % des vols étaient opérationnels sur les liaisons transversales (de province à province).

L'aménagement et la réduction du temps de travail sont à l'origine du mouvement de grève des PNC. L'accord a été signé au mois de février par les deux principaux syndicats de PNC et a conduit à une modification du Code de l'aviation civile. Selon la direction, ces évolutions du code sont déjà en vigueur mais Air France avait accepté une négociation spécifique sur le nombre et la répartition des jours de repos. C'est précisément cette négociation qui a tourné court.

★ Renseignements: 08.00.24.02.60, 08.02.80.28.02, Minitel 3615 AF et Internet : www.airfrance.fr.

Les menaces d'intervention stabilisent l'euro

APRÈS ÊTRE TOMBÉ, jeudi matin 4 mai, à un nouveau plancher historique de 0,8844 dollar, l'euro est parvenu à se redresser légèrement puis à se stabiliser autour de 0,89 dollar. Vendredi 5 mai en début de journée, il cotait 0,8920 dollar. Les menaces d'une intervention des banques centrales européennes sur le marché des changes sont à l'origine de ce rebond.

Après avoir estimé que le bas niveau actuel de l'euro était *« avant tout un phénomène conjoncturel »*, le premier ministre Lionel Jospin a jugé qu'il fallait *« réfléchir à des réponses collectives entre les grandes zones monétaires, comme cela a toujours été le cas dans ce genre de situations »*. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, s'est montré plus précis encore. *« Je suis profondément convaincu que les marchés réaliseront rapidement, avec notre aide, que les parités actuelles sont clairement déconnectées des fondamentaux et qu'en conséquence, le potentiel d'appréciation de notre monnaie se concrétisera rapidement »* a-t-il affirmé.

DÉPÊCHES

■ **POLICE : un homme de cinquante-cinq ans, soupçonné de deux meurtres** commis en France, a été interpellé à Constantine (Algérie) mercredi 3 mai. Il pourrait être le tueur de deux femmes en 1994 dans la région parisienne. Surnommé *« le tueur à la carte bleue »*, l'homme avait été identifié grâce à la vidéo surveillance d'un distributeur de billets dans lequel il avait retiré de l'argent avec la carte de crédit d'une de ses victimes (*Le Monde* du 27 juillet 1994). Le suspect arrêté dispose de la double nationalité franco-algérienne. Il a été écroué et devrait être jugé en Algérie.

■ **JUSTICE : une peine de prison avec sursis a été requise,** jeudi 4 mai, contre un policier poursuivi à la suite de violences subies par le porte-parole de la fédération Droit au logement (DAL), Jean-Baptiste Eyraud, lors d'une manifestation en faveur des sans-papiers, le 21 mars 1999 à Paris. M. Eyraud avait été matraqué à plusieurs reprises par le policier des CRS mis en cause et avait été victime d'une fracture de l'avant-bras. Le jugement sera rendu le 8 juin.

Tirage du *Monde* daté jeudi 5 mai 2000 : 537 019 exemplaires.